# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13677 — 4,50 F  Fondateur : Hubert Beuve-Méry  Directeur : André Fontaine  MARDI 17 JANVIER 1989


## CSCE : un nouveau départ

**Matraquage policier des partisans des droits de l'homme à Prague et à Leipzig, succès diplomatique de ces derniers à Vienne : les événements survenus dimanche 15 janvier dans ces deux villes d'Europe centrale ne pouvaient pas mieux illustrer la disparité des conditions dans lesquelles s'édifie la « maison européenne » chère à M. Gorbatchev.**

**Cette disparité s'est d'ailleurs manifestée jusqu'à la dernière minute des travaux de la conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Fait unique dans les annales diplomatiques, le représentant de la Roumanie, sans aller jusqu'à rompre le consensus sur le document final — donc, si l'on comprend bien, en l'acceptant, — a cru devoir préciser que son gouvernement n'assumait « aucun engagement de mettre en œuvre ses dispositions », notamment celles qu'il considère comme encourageant « des manifestations d'obscurantisme rétrograde ».**

**Il entendait par là les nouvelles libertés reconnues aux citoyens européens par les signataires, et dont certaines, comme le droit à l'éducation religieuse (et non plus seulement à la pratique des rites), malmènent quelque peu l'orthodoxie communiste. De fait, qu'il s'agisse de religion, de liberté de circulation ou d'information (illustrée notamment par l'arrêt total du brouillage des émissions occidentales par l'URSS), le document final de Vienne va très au-delà de ce qui avait été admis jusqu'à présent entre l'Est et l'Ouest.**

**La « nouvelle pensée » à l'honneur à Moscou explique bien évidemment cette heureuse conclusion. La précédente phase de la CSCE, de 1980 à 1983 à Madrid, avait été dominée par la « crispation » de la direction soviétique d'alors et par les colères de M. Gromyko ; elle avait même failli capoter après la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique en septembre 1983. La phase de Vienne, au contraire, s'était ouverte en novembre 1986 avec les premières avancées de la glasnost et la demande — qui paraissait alors saugrenue — de M. Chevardnadze de tenir une conférence de « suivi » sur les droits de l'homme à Moscou. A force de gestes soviétiques, cette demande a finalement été acceptée même par Mme Thatcher et par M. Reagan.**

**La ténacité avec laquelle les Occidentaux, dès la première CSCE, à Helsinki en 1975, ont mis en avant leurs revendications en matière des droits de l'homme se trouve ainsi justifiée « a posteriori ». Leonid Brejnev n'y attachait guère plus d'importance alors que M. Ceausescu aujourd'hui, mais son successeur a finalement tenu compte de la pression internationale. D'autant que les dissidents n'avaient pas attendu sa permission pour utiliser au maximum l'Acte final d'Helsinki à l'appui de leurs droits.**

**Parallèlement, les « trente-cinq » ouvrent une nouvelle page de leurs relations militaires avec les négociations sur la stabilité conventionnelle en Europe (NSC) qui vont débuter à Vienne en mars. Là encore, les progrès accomplis depuis 1986 permettent de bien augurer de ces conversations, malgré leur immense complexité. Décidément, Vienne aura marqué, malgré les combats d'arrière-garde menés ici ou là, un nouveau départ.**

*(Lire nos informations pages 3 et 4)*

L'inflation atteignant 1 000 %

## Le Brésil met en route un nouveau plan d'austérité

*Trois ans après le lancement du plan Cruzado, qui devait débarrasser le Brésil de son inflation galopante, le président de la République, M. José Sarney, a annoncé, le 15 janvier, le démarrage du plan Eté, dont les objectifs et les principes sont les mêmes.*

*Avec le blocage des prix et des salaires, ce plan entend faire baisser l'inflation, qui atteint actuellement près de 1 000 % en rythme annuel.*

*RIO-DE-JANEIRO*
*de notre correspondant*

Le président Sarney vient de décider une fois de plus de bloquer les salaires et les prix pour enrayer une inflation qui a été de près de 1 000 % l'an dernier.

Les responsables de l'économie brésilienne avaient pourtant répété qu'il n'en serait plus jamais question, après les échecs précédents. C'était presque une question de doctrine pour le ministre des finances, M. Mailson da Nobrega, qui voyait dans la réduction du déficit public la seule vraie méthode de lutte anti-inflationniste, et jugeait artificiel et inefficace un blocage général.

Voilà pourtant que le chef de l'Etat, deux ans après la déroute du plan Cruzado, annonce un plan Eté, qui en est une nouvelle version.

L'Argentine avait lancé il y a cinq mois un plan Primavera (printemps), qui était alors la saison dans l'hémisphère sud. Le Brésil lui emboîte donc le pas.

CHARLES VANHECKE.

*(Lire la suite page 32.)*

L'enlèvement de l'ancien premier ministre belge

## M. Vanden Boeynants victime de terroristes ou d'escrocs ?

*La police belge est convaincue que l'ancien premier ministre, M. Paul Vanden Boeynants, disparu depuis samedi soir 14 janvier, a été enlevé. S'agit-il d'un acte terroriste ou d'une opération menée par des escrocs ? Des appels anonymes ont revendiqué l'enlèvement, mais ils émanent d'organisations inconnues. M. Paul Vanden Boeynants est un des hommes politiques les plus connus, mais aussi les plus controversés de Belgique.*

*BRUXELLES*
*de notre correspondant*

Affaire politique ? Crapuleuse ? Privée ? : les responsables de la police belge, qui ont mis en place un dispositif de sécurité exceptionnel, ne pouvaient encore, lundi 16 janvier dans la matinée, qualifier les raisons de l'enlèvement, vraisemblablement samedi en fin d'après-midi, de l'ancien premier ministre belge, M. Paul Vanden Boeynants.

L'homme politique avait quitté son bureau peu avant 18 heures au volant de sa Mercedes pour rentrer chez lui, dans un des quartiers huppés de Bruxelles, avant d'aller dîner ensuite avec des amis. Il n'était toujours pas dans son appartement vers 22 heures. Son épouse se rendit alors au garage où l'ancien premier ministre a l'habitude de laisser sa voiture. Celle-ci s'y trouvait bien, mais il y avait à côté des traces de bagarre ; les enquêteurs, appelés aussitôt, découvrirent la pipe de M. Vanden Boeynants, mais aussi une de ses chaussures et son appareil auditif.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

*(Lire la suite page 3.)*

Les projets sur l'enseignement et la rivalité Rocard-Jospin

## La bataille de l'éducation

*Semaine décisive pour le grand débat sur l'enseignement. M. Jospin fera, mardi 17 janvier, au conseil des ministres une communication sur le dossier avant de présenter dans l'après-midi le projet de loi d'orientation.*

*Le lendemain, ouverture de la négociation avec les syndicats sur la revalorisation de la condition enseignante.*

Le gouvernement socialiste aurait-il dilapidé, en quelques mois, le capital de confiance dont il disposait dans le difficile dossier de l'éducation nationale ?

On peut se poser la question, à voir les déplorables conditions politiques dans lesquelles s'ouvrent cette semaine, avec l'ensemble des partenaires, des négociations décisives.

La *« priorité à l'éducation »* affichée par le président de la République ouvrait des perspectives stimulantes.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

*(Lire la suite page 23.)*

Les scrupules de Jospin

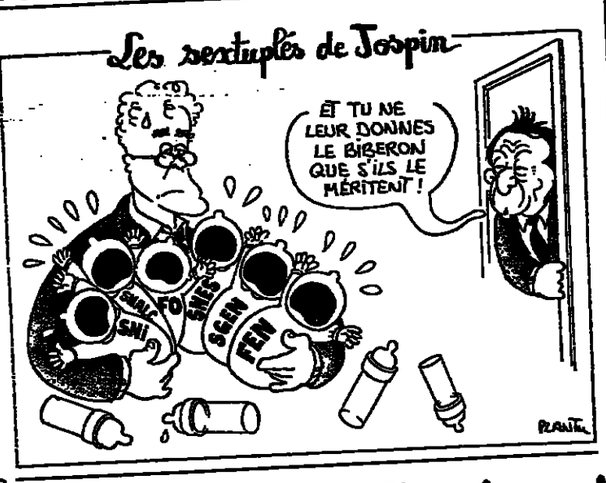



**Le gouvernement et les « affaires »**
*Polémique entre le PS et l'opposition*
PAGES 30 et 36

**Catastrophe au Bangladesh**
*Plus de cent vingt morts dans une collision ferroviaire*
PAGE 12

**La Bulgarie et l'« effet Gorbatchev »**
*Perestroïka sans glasnost...*
PAGE 4

**Opéra Bastille**
*« Je reste », déclare Daniel Barenboïm*
PAGE 26

Le Monde

ÉCONOMIE

**L'investissement dans la CEE**
Pour obtenir 3 % à 4 % du marché mondial, il faut détenir 10 % à 12 % du marché européen.

**L'endettement des Américains**
Près de 470 000 Américains ont été mis en faillite personnelle en 1988.

**La chronique de Paul Fabra**
« La nouvelle culture est un ersatz ».
PAGES 17 à 20

SPORTS

**Les Internationaux de tennis d'Australie**
Déroute des Français.
PAGE 24

**Le sommaire complet se trouve en page 36**



JEAN-PHILIPPE
TOUSSAINT
L'appareil-photo

"Une ironie féroce, oblique, pascallienne."
Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

"Un roman brillant, moqueur, tendre, et certainement plus difficile qu'il ne paraît à première vue."
Michèle Bernstein, *Libération*

"Là où d'autres sont simplement habiles ou légers, Jean-Philippe Toussaint réussit avec souplesse un tour de force. Car il ne se contente pas d'avoir un regard, mais une pensée. Une pensée qu'il sait transformer en regard."
J.M. de Montremy, *La Croix*

"Dire que *L'appareil-photo* est un livre superficiel c'est simplement rendre compte de l'ambition et de la réussite d'un projet qui envisage de dire le plus secret et le plus subtil de l'angoisse humaine sans recourir aux artifices de la profondeur."
Pierre Lepape, *Le Monde*

49 F
MINUIT


## Un entretien avec l'ancien roi d'Afghanistan

### *« Le Parti communiste devra être exclu d'un gouvernement de transition »*

*Le général Boris Gromov, commandant en chef des troupes soviétiques en Afghanistan, a affirmé, dimanche 15 janvier, dans un entretien télévisé, que l'armée rouge aurait fini d'évacuer ce pays « avant le 15 février ».*

*ROME*
*de notre correspondant*

Pour rapatrier tous leurs soldats avant le 15 février 1989, les Soviétiques n'ont plus qu'un petit mois. Les négociations avec les moudjahidins sont rompues. Il ne reste plus aux Soviétiques qu'une seule carte dans leur manche, celle de Zaher Chah, l'ancien roi d'Afghanistan.

Exilé depuis plus de quinze ans dans une villa de la banlieue romaine, Zaher Chah, soixante-quatorze ans, détrôné par son républicain de cousin Daoud, en 1973, se prépare discrètement à la revanche de l'histoire.

Le coup d'Etat contre lui avait été préparé avec l'aide des communistes, qui se débarrasseront de l'encombrant cousin un peu plus tard. Aujourd'hui, la roue tourne. Ce sont ces mêmes communistes qui ont besoin de lui. Pas pour conserver le pouvoir, non, simplement pour sauver ce qui peut l'être. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'ancien roi s'est prononcé *« contre la chasse aux sorcières »* après le départ des troupes soviétiques. Pour autant, il rejette la participation à un gouvernement de transition ou de coalition de ceux *« qui sont responsables de l'intervention soviétique »* dans son pays. A son avis, *« les partis communistes devraient être dissous »*, même si le futur Afghanistan devra *« reprendre des relations de bon voisinage, basées sur le respect mutuel avec tout ses voisins, y compris l'URSS »*.

Grand et distingué, droit comme un « I » dans son impeccable complet noir, l'ancien monarque retrouve les feux de l'actualité avec une visible appréhension. Bien que francophile jusqu'au bout des ongles, ancien élève de Janson-de-Sailly, lecteur averti de Marguerite Yourcenar, il répond aux questions en pashtou, le dialecte de son ethnie.

C'est le général Wali, à la fois cousin, beau-frère, ordonnance, attaché de presse et peut-être plus encore, qui traduit les propos de l'ex-roi. C'est le lot des rois, même anciens, que d'avoir... un « entourage ». Et si, à tort ou à raison, on a tendance à croire Zaher Chah quand il affirme, de sa voix sourde, ne pas chercher à récupérer son trône, nul ne sait ce que pense la cour immédiate...

Le credo des royalistes afghans, écrit un expert de la question (1), a été, tout au long de la guerre, assez cohérent : *« Quelle que soit notre force militaire, nous représentons la seule solution politique acceptable pour les Soviétiques car nous avons une légitimité et nous avons donné sous l'ancien régime tous les gages de non-alignement et de respect des intérêts de l'URSS. »*

L'ancien roi, tout en se défendant de vouloir reprendre son sceptre perdu, ne dit pas, finalement, autre chose.

PATRICE CLAUDE.

*(Lire page 5 LES PROPOS DE ZAHER CHAH.)*

(1) Olivier Roy, *l'Afghanistan, islam et modernité politique*, collection « Esprit », Seuil.


M 0147 - 0117 0 - 4,50 F
3790147004500 01170

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 60 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $ ; USA (others), 2 $.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Débats

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

## Le grand dessein

par ALAIN TOURAINE

LA vie publique est vide et ses discours sont creux. Au moment où la France se retourne vers le souvenir de sa Révolution, où est son grand dessein pour le siècle qui s'approche ? Le premier ministre répond que ce n'est pas l'affaire du gouvernement et que ce serait bien mal encourager la société civile que de lui imposer une mobilisation générale. Il a raison, et son silence doit être compris comme un appel : à nous, qui nous plaçons du côté de la société, disons plutôt des acteurs sociaux, de formuler ce qui apparaît à la majorité de la population comme un objectif à atteindre ou inversement comme un danger à écarter. Entendons cet appel, car la désorientation actuelle vient en grande partie de notre difficulté à passer d'une manière de penser et de parler à une autre.

Il y a deux cents ans, la grande affaire était de remplacer les privilèges de quelques-uns par les droits de tous les citoyens et de fonder la Nation face à l'Ancien Régime. Il y a cent ans, c'était de faire reconnaître les droits des travailleurs face à leurs employeurs, par la loi ou par la négociation, poussées l'une et l'autre par l'action syndicale. Dans les deux cas il s'agissait de renverser le pouvoir absolu de la naissance ou de l'argent et d'assurer au plus grand nombre une participation toujours plus large à tous les aspects de la vie sociale. Après avoir défendu le citoyen, puis le travailleur, quel droit voulons-nous faire reconnaître ? C'est le droit de chacun à choisir et à diriger sa vie personnelle. Rien ne soulève plus nos passions que les débats sur nos conduites à l'égard de la vie : conditions de la naissance, contraception, avortement, traitement de la maladie, transplantation d'organes, expériences sur les malades, soins aux mourants. Au-delà de notre droit à une vie telle que nous puissions la définir nous-mêmes comme humaine, nous affirmons, quand nous parlons des droits de l'homme, le droit de chacun à échapper à ce qui le prive de sa liberté : pouvoir arbitraire, misère et famine, intolérance religieuse et culturelle. Ce n'est plus contre les privilèges de la naissance et le poids des traditions que nous nous révoltons, car notre monde moderne a largement détruit les héritages, en même temps qu'il multipliait sa puissance de création, de contrôle et de changement ; c'est contre nos propres œuvres, quand elles se retournent contre nous, comme déjà au siècle dernier la machine s'est retournée contre l'ouvrier, comme aujourd'hui la ville se retourne contre le citadin, la bureaucratie contre l'administré, la production contre l'écosphère. Nous ne demandons plus à participer davantage mais à être mieux protégés contre le pouvoir illimité des appareils de production, de gestion et de communication.

### Cage de fer

La défense de l'individu a longtemps été un thème de droite face à une gauche qui se disait collectiviste ; c'est l'inverse aujourd'hui. Les conservateurs sont ceux qui imposent aux individus les lois du marché, du changement, du pouvoir, tandis que les plus fortes protestations s'élèvent pour défendre les dissidents, les boat-people, les chômeurs sans domicile fixe, les minorités opprimées, les enfants séparés de leurs parents. Libéralisme comme socialisme sont aujourd'hui des mots à double sens. Des libéraux défendent le marché contre l'idée de justice sociale, mais d'autres défendent les libertés individuelles et collectives contre les appareils dominants. Des socialistes défendent les droits des catégories défavorisées, mais le drapeau du socialisme flotte sur les régiments qui tiennent sous leur botte la moitié de l'Europe.

Pendant deux siècles au moins, les intellectuels les plus influents ont proclamé que seule la science libérerait de l'irrationnel et de l'arbitraire, que la modernité était synonyme de rationalisation, et que tout appel au sujet ou à la personne était réactionnaire. Ils ont ainsi contribué à nous enfermer dans ce que Max Weber a appelé la « cage de fer » du monde rationalisé. Nous devons changer le sens de notre marche et, contre le pouvoir croissant des appareils qui nous transforment en masse ou en clientèle, donner une importance centrale au droit de chaque individu à construire et à gérer sa vie personnelle.

Mais à peine avons-nous formulé ce principe que nous en découvrons une conséquence inattendue. L'individu ne résiste pas à la pression du pouvoir et de la misère avec ses seules forces ; il appuie sa défense sur ses projets, mais aussi sur sa mémoire, sur son passé, une communauté, des rites et des mythes, des croyances profondes. Ceux qui ont résisté aux contraintes les plus inhumaines n'y sont parvenus qu'en s'intégrant dans une organisation, en s'appuyant sur une foi, religieuse ou non. Partout, dans un monde dominé par la puissance et la richesse, se ranime, comme force de défense, la conscience d'appartenir à une nation, à une Eglise, à un genre de vie, à une famille. Faut-il conclure tristement que l'individu n'est qu'une ombre, fuyant entre le ciblage des propagandistes ou des publicitaires et la pression étouffante des communautés et des Eglises ? Aucunement, car il est possible de se garder d'un côté contre les appareils, en en appelant à la liberté personnelle de choix, et de l'autre contre les communautés en restant fidèle à l'esprit de modernité et à la force critique de la raison. Plus simplement, l'appel à la personne, au sujet personnel, est bien la plus grande force d'affirmation et de protestation dans une société dont la puissance est souvent écrasante. Ce n'est pas seulement parce que cette nouvelle demande sociale n'a pas encore trouvé d'expression politique que le langage de la morale envahit la vie publique ; c'est parce que nous sommes entrés dans le siècle de l'éthique, après avoir vécu dans celui de la politique, puis dans celui de l'économique.

### Résistance

La classe politique sera lente à s'adapter à ce changement. Au siècle dernier, les héritiers de la Révolution française, devenus bourgeois nantis, ont résisté plus d'une fois, par les armes, à la montée du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, ceux qui parlent au nom d'une classe ouvrière disparue dans l'histoire sont en général devenus des hommes d'appareil, parfois des gardiens de camps de concentration ; plus souvent, dans le monde occidental, des carriéristes ou des bureaucrates, et se méfient des appels à l'individu. Heureusement, de nouveaux défenseurs des droits de l'homme apparaissent, figures de résistance au pouvoir et à la pauvreté, emblèmes de liberté plutôt qu'agents de création d'un nouveau pouvoir. Walesa, Sakharov, l'abbé Pierre ou Mère Teresa sont les figures les plus admirées aujourd'hui, parce qu'ils en appellent le plus courageusement à la dignité de chaque être humain et mettent une action collective au service de la personne humaine et du droit de chacun à vivre et à agir conformément à l'image qu'il a de lui-même.

Un jour viendra où notre démocratie redeviendra plus représentative, c'est-à-dire où les mouvements sociaux seront assez forts et organisés pour imposer leurs demandes aux hommes politiques élus, réduits aujourd'hui à tâtonner entre les contraintes de la situation internationale et une opinion publique étrangère aux jeux de la concurrence politique. Mais, en cette fin de siècle, l'essentiel est de ranimer la vie sociale, d'accélérer la formation de nouveaux acteurs sociaux, d'abord au niveau de l'opinion publique, ensuite à l'intérieur des institutions politiques. Le grand dessein est de lutter contre la société de masse, faite d'une majorité de consommateurs de plus en plus stimulés et de groupes d'exclus ou de marginaux dont le nombre augmente à mesure que la course au changement s'accélère. Lutte menée au nom du droit de chacun à disposer le plus librement possible de sa vie, à vivre comme sujet de sa propre existence et non pas seulement comme public, comme clientèle ou comme administré.

URBANISME

## Massacres à Montparnasse

par ALAIN JAUBERT (*)

A l'automne 1987, on apprenait que le Centre américain du boulevard Raspail venait d'être acheté par le Groupe des assurances nationales (GAN), qui comptait y construire un ensemble hôtelier et des appartements de grand standing. D'architecture néo-classique, à colonnades et à verrières, peu élevé (deux étages), peu étendu (828 mètres carrés), le Centre américain a été construit en 1934 par faveur spéciale et en considération de l'intérêt public (il s'agissait d'une fondation pour étudiants et artistes américains), sur un terrain boisé de 4 854 mètres carrés, parcelle isolée du parc de l'infirmerie Marie-Thérèse, fondée au siècle dernier par Mme de Chateaubriand. Plusieurs des arbres présents aujourd'hui encore dans le parc ont été plantés par Chateaubriand lui-même. Jusqu'à cette année, l'espace vert était protégé, le cèdre de l'entrée était classé et la zone non constructible.

Que ce soit pour ces interdits qui empêchaient toute extension, ou parce que l'entretien coûtait trop cher (les deux raisons ont été invoquées), le conseil d'administration du Centre, avec une légèreté qui laisse rêveur, a revendu cet ensemble pratiquement invendable à un groupe financier-écran, la Banque arabe internationale d'investissement (BAII) qui l'a dans l'instant même revendu au GAN. Les responsables du Centre américain n'ont pas voulu rendre public leur prix de vente, mais diverses indiscrétions permettent de le situer aux alentours de 220 millions de francs. On connaît par contre le prix de revente final au GAN : 260 millions. Une plus-value de 40 millions en quelques heures ou en quelques jours, voilà une opération fructueuse pour l'intermédiaire ! Et de quoi opérer bien des miracles, de ce genre de miracles qui semblent se multiplier à l'approche des campagnes électorales.

Premier miracle : en quelques jours, le terrain vert protégé et non constructible était inscrit au nouveau plan d'occupation des sols de Paris comme n'étant plus qu'en partie protégé et bel et bien constructible. Deuxième miracle : profitant d'une prétendue erreur du cadastre alléguée par le maire du XIVe arrondissement (mais fermement démentie par tous les employés du cadastre que nous avons interrogés : d'ailleurs les plans sont à la disposition de tous), le GAN ne bénéficiait plus seulement des 828 mètres carrés du bâtiment actuel mais bien d'une surface constructible de 1 500 mètres carrés. Troisième miracle : le projet du GAN prévoit plusieurs étages de caves et de garages en sous-sol et dix à douze étages d'élévation, en violation flagrante avec toutes les contraintes imposées dans le quartier. Le projet va entraîner la destruction du bâtiment et de quarante arbres plus que centenaires ainsi qu'une dévalorisation importante de sept immeubles voisins.

La nouvelle puis la présentation récente de la maquette des bâtiments — gigantesques — ont suscité une émotion et un étonnement considérables dans le quartier. Cet espace vert exceptionnel faisait depuis de nombreuses années fonction de jardin public. Ni la mairie de l'arrondissement ni celle de Paris ne s'étaient préoccupées de protéger le parc et un bâtiment qui, au cœur d'un quartier historique, pouvait avoir une importante fonction d'animation culturelle.

### Une femme exceptionnelle

On s'est étonné de ce que n'ait pas même été pris en considération un projet proposé par des personnes proches des milieux diocésains : il s'agissait d'ouvrir les murs mitoyens afin de créer un grand parc public de plus d'un hectare avec les parcelles boisées de l'hospice Marie-Thérèse, de l'Institut des jeunes filles aveugles et du Centre américain. On s'est étonné d'entendre le maire du XIVe arrondissement, oubliant toute la retenue liée à sa fonction, se faire, comme s'il s'agissait d'une crèche ou d'un hôpital, l'ardent défenseur d'une opération immobilière de luxe qui n'apporterait pourtant rien de particulièrement bénéfique à son quartier. On s'est étonné enfin de découvrir que dans les milieux proches du maire de Paris, où l'on affiche pourtant une agressive « politique de l'arbre », on soutenait aussi le projet. Pas à l'unanimité cependant : lors d'une séance de la commission des sites le 23 novembre dernier, à l'Hôtel de Ville, la responsable de l'environnement à la mairie s'est élevée contre le projet du GAN, *« au nom de la morale »*. Et les conseillers socialistes qui ont découvert les discrètes manœuvres immobilières du GAN et les ont rendues publiques se sont battus seuls jusqu'à présent. Seront-ils soutenus par leurs amis des ministères concernés ?

L'émotion a été d'autant plus grande que le quartier Montparnasse vit depuis quelques années une vague de destructions sans précédent : ablation d'une partie du parc de la Visitation rue Boissonade ; destruction d'un immeuble ancien boulevard du Montparnasse ; construction d'un immeuble discutable à l'Ecole spéciale d'architecture ; destruction de l'îlot entourant la Coupole. Sont prévues la destruction prochaine du marché couvert de la rue Daguerre, celle d'une partie de la villa d'Alésia, celle d'immeubles rue des Thermopyles, celle du lycée technique Raspail. La librairie Tschann, un des rares lieux de culture qui subsistent en cet arrondissement dévasté par les promoteurs, devrait bientôt subir le même sort que la librairie Autrement dit (qui, elle, a fermé définitivement le 31 décembre) et être transformée en comptoir pour... balles de golf ! Le quartier Montparnasse ravagé par ces flambées d'un urbanisme incohérent et d'un mercantilisme criard aura bientôt perdu le peu de caractère qui lui restait.

Le parc du Centre américain planté de marronniers, d'acacias, de pins, de cèdres est peuplé d'une faune exceptionnelle (plusieurs espèces d'oiseaux rares à Paris comme les chouettes effraies, les chouettes hulottes ou les faucons). Il doit être protégé. Le bâtiment, original et tout à fait fonctionnel, doit être classé. Les habitants du quartier, qui ont répondu nombreux à l'enquête d'utilité publique pour le nouveau plan d'occupation des sols de Paris, ont demandé l'arbitrage des ministères de la culture et de l'environnement. Le Groupe des assurances nationales, qui dans ses campagnes publicitaires fait volontiers état de son souci de l'intérêt public, a déjà su créer une remarquable fondation pour le cinéma. Le Groupe pourrait très bien transformer le bâtiment en musée de sculpture, en cinémathèque ou en un espace culturel polyvalent et redonner au parc la fonction de jardin public qu'il a eue pendant des années à l'époque où le Centre était ouvert à tous.

(*) Journaliste.


1 SEMAINE AU MEXIQUE

A CANCUN DANS LES CARAÏBES MEXICAINES

3980 F

L'hiver, c'est le bon moment pour partir au soleil ...

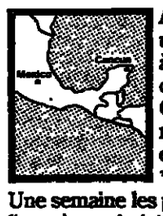

Allez passer une semaine à Cancun, dans les Caraïbes mexicaines, en hotel **** ou ***. Une semaine les pieds dans l'eau, à proximité des sites mayas de Tulum, Coba et Chichen Itza, et des îles tropicales de Cozumel et Isla Mujeres.

Carrefour du Mexique un des premiers organisateurs français de voyages vers le Mexique vous propose une fantastique opportunité de passer une semaine à Cancun

9 jours Paris/Paris à partir de 3980 F !

9 jours Paris/Paris, comprenant l'avion Paris/ Cancun/ Paris, les transferts, 7 nuits avec petits déjeuners en hôtel de votre choix : **** ou *** au bord de la plage de Cancun ou sur la côte caraïbes au Sud de Cancun.

Du 21 Janvier au 5 Février et du 18 Février au 5 Mars, 2 semaines pour le prix d'une !

Partez le 21 Janvier ou le 18 Février et profitez de cette promotion spéciale Hiver : 2 semaines pour le prix d'une 5680 F ! Retenez vite votre place !

Si vous avez décidé d'abandonner pour 1 semaine ou 2, la brume et le crachin appelez pour recevoir une documentation gratuite :

Carrefour du Mexique
5 Place André Malraux
(Angle 1, av. de l'Opéra)
75001 Paris - M° Palais Royal
42.96.67.15

VARIATIONS APSI - LIC 1326 Prix au 1.1.1989 - "A partir de"



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1987

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

| TARIF | FRANCE | BENELUX | SUISSE | AUTRES PAYS voie normale |
|---|---|---|---|---|
| 3 mois ..... | 365 F | 399 F | 504 F | 708 F |
| 6 mois ..... | 720 F | 762 F | 972 F | 1 400 F |
| 9 mois ..... | 1 030 F | 1 089 F | 1 404 F | 2 040 F |
| 1 an ..... | 1 308 F | 1 380 F | 1 800 F | 2 650 F |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
*Pour vous abonner,* RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

81 MONDI

La clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

# La Roumanie n'a voulu prendre « aucun engagement » de respecter le document final

**Les trente-cinq pays participants (toute l'Europe sauf l'Albanie plus les Etats-Unis et le Canada) à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, réunie depuis novembre 1986 à Vienne, ont adopté, le dimanche 15 janvier, par consensus, le document de clôture de la CSCE. Celui-ci comporte, en annexe, le mandat pour les vingt-trois pays membres de l'OTAN ou du pacte de Varsovie d'entamer, dans la semaine du 6 mars prochain, des négociations sur les forces armées en Europe. La conférence de Vienne, troisième conférence-bilan dans le cadre des suites de la CSCE après Belgrade (1977) et Madrid (1980-1983), sera close du 17 au 19 janvier en présence des ministres des affaires étrangères des pays participants. Le document final prévoit dix conférences de suivi d'ici à la quatrième conférence-bilan, qui s'ouvrira, à Helsinki, le 24 mars 1992.**

*VIENNE*
*de notre correspondante*

Sauvée *in extremis* du naufrage par un compromis intervenu, samedi, dans un conflit territorial gréco-turc (*le Monde* daté 15-16 janvier), la conférence de Vienne a connu, dimanche, un dernier coup de théâtre dû au président roumain Ceausescu, qui, décidément, ne laisse pas passer une occasion de consolider sa mauvaise réputation internationale. La Roumanie a fait savoir dans une *« déclaration interprétative »* – prévue dans le règlement de la CSCE – qu'elle estime que *« certaines des dispositions du document final ouvrent la voie à l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, à la violation de l'indépendance et de la souveraineté nationales et encouragent des activités d'obscurantisme rétrograde »*. Par conséquent, elle ne prend *« aucun engagement »* sur la mise en œuvre des dispositions sur lesquelles elle a émis des réserves (liberté de circulation et de religion notamment).

La position roumaine a été vivement critiquée par le représentant des Etats-Unis, M. Warren Zimmermann, qui a qualifié d' *« absurde »* et d' *« illégale »* la tentative du Bucarest de se dérober aux engagements qu'elle a pris en adoptant avec les trente-quatre autres pays le document final. La Roumanie *« payera cher »* le non-respect du document final et en subira les conséquences dans ses relations internationales, a estimé M. Zimmermann. La Roumanie avait présenté, peu avant la fin des travaux de rédaction, dix-sept projets d'amendements qui n'ont pas été pris en considération.

Le document final reflète la bonne volonté de l'Est – qui a fait des concessions importantes en matière de droits de l'homme – et de l'Ouest, qui a accepté bon gré malgré le principe d'une conférence sur le même sujet à Moscou, une proposition gorbatchévienne qui avait été fort mal accueillie il y a deux ans. M. Zimmermann n'a pas *hésité* à voir dans le texte de Vienne *« le plus important document signé par l'Est et l'Ouest depuis Helsinki »* (en 1975). Son homologue soviétique, M. Iouri Kachlev, a qualifié de *« sans précédent »* le programme de suivi de la conférence de Vienne et s'est félicité du fait que trois des conférences prévues auront lieu à l'Est (Sofia, Moscou, Cracovie). Il a annoncé que le document final sera rendu public en Union soviétique à *onze millions* d'exemplaires. Les Américains ont cependant lié leur accord de dernière minute à la conférence de Moscou à l'inclusion au document d'une « déclaration » garantissant la transparence et l'accès aux réunions de suivi des médias, des organisations non gouvernementales, groupes religieux et particuliers aux conférences, ainsi que les contacts avec les citoyens du pays hôte et l'organisation de rassemblements pacifiques en marge des conférences.

Les trois chapitres du document ou « corbeilles » sont consacrés à la sécurité militaire en Europe, à la coopération économique, scientifique et technologique, enfin à la coopération dans les domaines humanitaires.

### Liberté d'éducation religieuse

Cette dernière « corbeille » a été remplie, à la demande des Occidentaux, d'une série d'engagements précis concernant la liberté religieuse, les droits des minorités, la libre circulation des personnes et le droit des détenus à un traitement humain (notamment par l'interdiction de traitement psychiatrique). Aussi le document précise que la liberté de religion signifie également l'élimination de toute discrimination fondée sur la religion, la garantie de la libre pratique de la foi, le respect des lieux du culte et des structures hiérarchiques des communautés religieuses, enfin la liberté de l'éducation religieuse.

En matière de déplacement, le document engage les Etats à respecter le droit de chacun de *« circuler librement, de choisir sa résidence à l'intérieur des frontières de chaque Etat et de quitter tout pays, y compris le sien et d'y revenir »*. Il confirme aussi le droit des réfugiés *« de retourner chez eux en toute sécurité s'ils le désirent »*. Pour lutter contre les pratiques arbitraires, le texte prévoit *« des délais aussi brefs que possible, mais en tout état de cause n'excédant pas six mois »* pour répondre à toute demande de contact entre personnes. Ces délais sont réduits à un mois pour les demandes de rencontre de familles, à trois mois pour les mariages et à trois jours en cas d'urgence (décès, maladie grave de parents). Autre nouveauté acceptée avec des grincements à l'Est : les motifs d'un refus doivent être notifiés par écrit. De même, pour éviter des abus de refus de voyage pour *« raison de sécurité nationale »*, les signataires s'engagent à tenir compte du délai pendant lequel un requérant n'a plus été en contact avec des questions de sécurité nationale. Mais ce délai n'a pas été quantifié, contrairement aux vœux des Occidentaux qui souhaitaient le voir limité à un an.

Un élément tout à fait nouveau est le mécanisme de contrôle – bilatéral et multilatéral à la fois – de la mise en œuvre de ces dispositions. Le document oblige notamment les Etats à répondre aux demandes d'information qui leur sont adressées par d'autres Etats en matière humanitaire. Le risque d'être publiquement cloué au pilori en sera renforcé.

Comme par le passé, la deuxième corbeille (coopération économique) a fait figure de parent pauvre. Nombre de pays – les Etats-Unis en tête – estiment en effet que la CSCE n'est pas le forum approprié pour discuter des questions économiques. En revanche, la série récente de catastrophes et incidents écologiques a sensiblement augmenté l'intérêt pour la protection de l'environnement, qui fera l'objet d'une conférence de suivi à Sofia.

WALTRAUD BARYLI.

## Les Pays-Bas accepteraient une modernisation des armes nucléaires de l'OTAN

*AMSTERDAM*
*de notre correspondant*

Le premier ministre, M. Ruud Lubbers, a affirmé, jeudi 12 janvier, que les Pays-Bas étaient prêts, sous certaines conditions, à accepter le plan de modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN. Décidé en 1983 à Montebello, au Canada, ce plan concerne notamment les missiles Lance, l'artillerie nucléaire de bataille et l'équipement des avions F-16 de missiles ayant une portée accrue. Les forces armées néerlandaises possèdent ces trois types d'armes. M. Ruud Lubbers a précisé que le feu vert du gouvernement de La Haye dépendait de l'adoption par l'OTAN d'un *« concept global de défense »*.

Les Alliés négocient ce document depuis plus d'un an. Il doit, selon le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, *« définir les besoins minimums de défense de l'OTAN »* et permettre ainsi à l'Organisation de répondre aux diverses propositions de négociation lancées par l'Union soviétique. Pour les Pays-Bas, la mise au point de ce document est un préalable indispensable. *« D'abord le concept, ensuite la modernisation »*, a déclaré M. Ruud Lubbers.

L'approbation définitive par les Pays-Bas du plan de modernisation dépendra également de deux autres éléments. En premier lieu, la position de la RFA : *« Nous sommes à ses côtés »*, a lancé M. Ruud Lubbers. En second lieu, l'accord du Parlement. La majorité de centre-droit est prête à appuyer la modernisation des missiles Lance et des avions F-16, mais non de l'artillerie.

CHRISTIAN CHARTIER.

## Les négociations sur la stabilité conventionnelle (NSC) s'ouvriront à Vienne en mars

*VIENNE*
*de notre correspondante*

Les seize pays de l'OTAN et les sept membres du Pacte de Varsovie se sont mis d'accord pour entamer, dans la semaine du 6 mars à Vienne, des négociations. L'objectif sera *« le renforcement de la stabilité et de la sécurité en Europe par l'établissement, à des niveaux inférieurs, d'un équilibre stable et sûr des forces armées conventionnelles »*. Parallèlement à ces négociations se poursuivront, également à Vienne, des pourparlers sur des mesures de confiance et de sécurité en Europe visant à élargir les acquis de la conférence de désarmement de Stockholm, terminée en septembre 1986. Le mandat de la conférence sur la stabilité conventionnelle avait fait l'objet de dures négociations, ouvertes dans le cadre de la CSCE de Vienne le 17 février 1987. Ces nouveaux pourparlers (NSC) prendront la relève des conversations sur une réduction équilibrée des forces armées en Europe centrale (MBFR), qui se sont poursuivies pendant quinze ans à Vienne sans succès et sans la France. Les MBFR seront terminées formellement par une *« déclaration commune »* qui sera publiée prochainement.

Le mandat des NSC prévoit dans le chapitre « objectifs et méthodes » *« l'élimination des disparités préjudiciables à la stabilité et à la sécurité et l'élimination, en priorité, de la capacité de lancer une attaque par surprise et de déclencher une action offensive de grande envergure »*. Les mesures prévues pour y parvenir seront des *« réductions, limitations, dispositions de redéploiement, plafonds égaux et mesures connexes »*.

Sous le chapitre « Champ et zone d'application », le texte précise que les négociations s'appliquent aux *« forces armées conventionnelles, y compris les armements et équipements conventionnels, basées à terre sur le territoire des participants en Europe, de l'Atlantique à l'Oural »*.

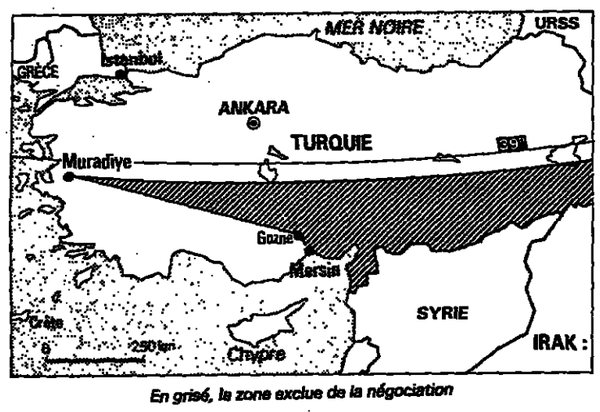


*En grisé, la zone exclue de la négociation*

Les armes à double capacité (nucléaire et conventionnelle) feront également l'objet de négociations. Par contre, les armes nucléaires, les armes chimiques et les forces navales n'en feront pas partie.

La zone d'application comprend *« tout le territoire des participants en Europe, de l'Atlantique à l'Oural, y compris leurs territoires européens insulaires »*. En ce qui concerne l'URSS, cette zone comprend le territoire situé à l'ouest de la rivière Oural et de la mer Caspienne. Dans le cas de la Turquie, elle comprend le territoire turc situé au nord et à l'ouest d'une ligne allant de la ville de Muradiye, le long du 39e parallèle, jusqu'à Goezne, et de là à la mer (1). Le mandat prévoit des échanges d'informations et des vérifications, y compris des inspections sur place.

Pour bien marquer le lien entre ces négociations menées par les deux alliances et le processus de la CSCE, les « 23 » informeront régulièrement les pays membres de la CSCE des résultats de leurs travaux et prendront également en considération leurs éventuelles propositions.

W. B.

(1) Le différend gréco-turc sur la zone qui fera l'objet des négociations (*le Monde* daté 15-16 janvier) a été réglé par un compromis samedi 14 janvier. Aux termes de ce compromis, le cas du port de Mersin, que la Turquie veut exclure de la zone, ne sera tranché que lors de la négociation proprement dite. Quatre pays, l'URSS, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA, ont accepté de « réassurer » les Turcs en tenant compte de leur position, dans un échange de lettres, selon des sources diplomatiques.

La fin de la visite du ministre chinois des affaires étrangères

## Les entretiens de M. Qian à Paris ont essentiellement porté sur le Cambodge

**M. Qian Qicheu, ministre chinois des affaires étrangères, a quitté Paris, samedi 14 janvier, après une semaine dans la capitale française, d'abord pour représenter son pays à la conférence sur les armes chimique, ensuite pour une visite officielle de deux jours.**

Il a été reçu par M. François Mitterrand, par MM. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, et Michel Rocard, premier ministre, ainsi que par les ministres de l'économie et des finances, de l'équipement et du commerce extérieur. Il s'est également longuement entretenu avec M. Dumas, ministre des affaires étrangères.

A cette occasion, Français et Chinois se sont félicités de l'« excellence » de leurs relations, du moins sur le plan politique, car la France est préoccupée par le déficit de son commerce extérieur avec Pékin. Echaudée par l'échec du métro de Shanghaï, elle espère que Citroën parviendra à signer un contrat pour la construction de voitures de petite cylindrée ou que sa présence se renforcera dans les télécommunications. Par ailleurs, MM. Qian et Dumas ont signé une lettre d'intention sur l'ouverture d'un second consulat général à Canton, que le ministre français devrait inaugurer dès cette année. Le lieu où sera installée la mission chinoise n'a pas encore été déterminé. La France vient de nommer M. Charles Malo ambassadeur en Chine; déjà chef de mission à Pékin de 1982 à 1986, il est un des meilleurs experts de la Chine et du Vietnam au Quai d'Orsay.

Mais c'est sur le Cambodge qu'ont principalement porté les entretiens de M. Qian. La question a rapidement évolué ces derniers temps, comme en témoigne la présence à Pékin d'un vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Dinh Nho Liem. Si Paris et Pékin s'accordent pour soutenir le prince Sihanouk, ils divergent sur le rôle à accorder aux Khmers rouges, comme l'a répété samedi M. Qian. La politique chinoise a cependant évolué, et Pékin ne veut pas que les partisans de M. Pol Pot *« puissent monopoliser le pouvoir à Phnom-Penh »*. Et si M. Qian a prétendu ne pas être au courant de la visite de M. Liem, c'est évidemment pour garder la plus grande discrétion sur ces contacts. *« Une fois le problème cambodgien résolu, les relations sino-vietnamiennes pourront être améliorées »*, a affirmé M. Qian.

### « Pas de discrimination raciale en Chine »

Le ministre chinois a également évoqué les relations entre la Chine et Israël, dont il a rencontré le ministre des affaires étrangères, M. Arens, en marge de la conférence sur les armes chimiques. *« Je lui ai dit que l'OLP avait fait preuve de souplesse et que c'était le moment pour Israël de faire de même. »* En ce qui concerne l'établissement de relations diplomatiques avec Jérusalem, il a ajouté que *« les conditions ne sont pas encore mûres. Mais nous nous sommes mis d'accord pour avoir des contacts permanents à travers nos missions aux Nations unies »*. Il a aussi reconnu que, s'il n'y a *« pas encore d'échanges officiels, peut-être quelques Israéliens ont participé à des projets organisés par d'autres pays »*.

Enfin, M. Qian a brièvement évoqué la question des étudiants africains en Chine à la suite des sérieux incidents de ces dernières semaines : *« Le problème qui a surgi entre étudiants africains et étudiants chinois est évidemment isolé,* a-t-il affirmé. *Cela ne veut pas dire qu'il y ait des problèmes entre la Chine et les pays africains. Cet incident entre jeunes est apaisé. Certains ont dit que cela reflétait une discrimination raciale en Chine. Je ne le crois pas. La discrimination existe en Afrique du Sud, pas en Chine. »* Reste à en convaincre les étudiants africains, comme ceux qui ont manifesté samedi à l'appel de SOS-Racisme devant l'ambassade de Chine.

PATRICE DE BEER.

L'enlèvement de l'ancien premier ministre belge, M. Vanden Boeynants

## Victime de terroristes ou d'escrocs ?

*(Suite de la première page.)*

Les enquêteurs pensent à un enlèvement, thèse confirmée par deux revendications. La première, samedi soir, au journal *le Soir*, où un standardiste, sans y croire, entend un interlocuteur se réclamant des CCPR ou CCRP (il ne sait plus) revendiquer le rapt. Dimanche matin, à la radiotélévision francophone, c'est un groupe qui se manifeste : *« Nous sommes les Brigades socialistes révolutionnaires. Nous avons enlevé Paul Vanden Boeynants. »* Les initiales des Brigades socialistes révolutionnaires, BSR, sont les mêmes que celles des brigades spéciales de renseignements de la police belge.

Les responsables de celles-ci disposent de peu d'éléments pour mener leur enquête, puisque, notamment, aucune demande de rançon n'avait encore été formulée, pas plus qu'une justification *« politique »* de l'enlèvement. Le parquet de Bruxelles a fait diffuser un communiqué précisant que l'ancien premier ministre, qui souffre de troubles cardiaques, doit prendre impérativement un certain nombre de médicaments.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

## La politique et les affaires

Paul Vanden Boeynants, âgé de soixante-neuf ans, est incontestablement l'homme politique belge qui a été le plus populaire dans l'après-guerre. N'est-il pas d'ailleurs le seul à être toujours désigné par ses initiales ? « V.D.B. » avait pu, en octobre dernier, mesurer cette popularité puisqu'il avait obtenu 4 200 « voix de préférence » aux élections communales à Bruxelles-ville, laissant loin derrière lui d'autres ténors de la ville. Et pourtant, en juin 1986, il avait été condamné à trois ans de prison avec sursis pour fraude fiscale, ainsi que pour faux et usage de faux. Si les électeurs avaient, en quelque sorte, « lavé » l'ancien premier ministre de ses fautes passées, les plus hauts responsables du Royaume l'avaient pourtant dissuadé de briguer, comme il en avait la possibilité, le fauteuil de *bourgmestre* (maire) de la capitale. Amer, V.D.B., surnommé « le Crocodile », s'était retiré dans sa tour d'ivoire, à savoir la Foire internationale de Bruxelles, dont il est le président.

Son curriculum vitae politique reste un des plus fournis du pays. Sept fois ministre – dont ministre de la défense nationale lors de la crise du Shaba (1), – deux fois premier ministre – dont une fois durant la crise linguistique provoquée par les étudiants flamands de l'université de Louvain, – deux fois président du Parti social-chrétien : la première en 1961, lorsque ce parti était encore unitaire, et la seconde, en 1975, de la seule aile francophone du parti... Réalisme et sens du compromis, indispensables dans un pays si écartelé, furent les principales caractéristiques de son action.

### « Un fraudeur viscéral et invétéré »

Mais M. Vanden Boeynants avait aussi un solide sens des affaires. Dirigeant d'une entreprise familiale de boucherie industrielle, il fut président, en 1952, de la Fédération nationale des bouchers et charcutiers. Amassant une fortune considérable, il « tombe » en 1985 pour une affaire de faux en écriture. Un procès-fleuve s'ouvre alors et met en évidence les mille et une facettes du « système VDB ».

Après que le tribunal l'eut condamné à trois ans de prison avec sursis et 500 000 F belges (environ 80 000 F français) d'amende, le président de la cour a, en conclusion, des mots terribles : *« Ce n'est pas une preuve mais des centaines de preuves que nous avons trouvées dans le dossier. Vous êtes un fraudeur fiscal viscéral et invétéré. »* Beaucoup, alors, crurent sa carrière politique terminée. C'était ne pas connaître le tempérament de l'homme ni la persévérance politique des électeurs bruxellois, puisque V.D.B., deux ans plus tard, faisait un nouveau malheur aux élections communales...

J.-A. F.

(1) Le 11 juillet 1960, au lendemain de l'indépendance du Congo, le Katanga – aujourd'hui Shaba – proclame son indépendance sous la conduite de Moïse Tschombé, soutenu par l'Union minière du Haut-Katanga. Le Conseil de sécurité de l'ONU décide l'envoi d'une assistance militaire pour éviter la guerre civile. La crise rebondit début 1977. Le maréchal Mobutu fait notamment appel à la France pour l'aider à réduire la sécession katangaise. Les forces armées zaïroises finiront par repousser l'invasion des « gendarmes katangais » et vaincre les rebelles.

Alain BOSQUET



Comme un refus de la planète
récits

Le métier d'otage
récit

GALLIMARD nrf

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Europe

La Bulgarie face à l'« effet Gorbatchev »

## En économie, velléités de perestroïka
## En politique, résistance déterminée à la transparence

**M. François Mitterrand est attendu en visite officielle, mercredi 18 janvier, en Bulgarie. Il y sera l'hôte de M. Todor Jivkov, qui, tout en prônant une « restructuration » de l'économie, garde fermement en main le contrôle politique du pays.**

*SOFIA*
*de notre envoyée spéciale*

C'est bien connu, *« quand il se met à pleuvoir à Moscou, on ouvre son parapluie à Sofia »*. Agacé, le président de l'Union des écrivains bulgares, Lubomir Levtchev, membre du comité central du Parti communiste bulgare, préfère ironiser lorsqu'on évoque devant lui la réputation de « seizième république soviétique » que s'était forgée au fil des années la Bulgarie de Todor Jivkov.

Mais la Bulgarie elle-même n'est plus ce qu'elle était. Fidèle ami de Brejnev, le vieux Jivkov – qui, à soixante-dix-sept ans, dont trente-quatre au pouvoir, détient désormais la palme du plus ancien dirigeant du bloc socialiste – a bien du mal à se mettre à l'heure de la « nouvelle mentalité gorbatchévienne », même s'il tente de sauver les apparences.

Ce n'est pourtant pas la perestroïka – en bulgare *preoustroïstvo* – qui manque ici. Solennellement consacrée par un plénum du comité central du PCB en juillet 1987, que l'on ne désigne plus depuis que sous l'appellation magique de « conception de juillet », elle a pris la forme d'une profusion de mesures dont les résultats concrets sont difficilement discernables. L'agriculture, un secteur capital pour le pays, très tôt collectivisée, soumise au régime des coopératives puis, en 1970, à celui des « complexes agro-industriels », doit désormais être régie par le système des « brigades », qui éveille bien des méfiances en milieu rural. L'administration est censée se soumettre à un vaste mouvement de décentralisation, mais il est pratiquement impossible aujourd'hui à Sofia de savoir combien de cadres ont été affectés à ce jour par la réorganisation. *« La situation laisse encore à désirer »*, relève un éminent juriste. La presse, à son tour, a *été appelée à se restructurer* l'an dernier. Certains titres ont disparu, d'autres se regroupent, mais, là encore, les rédacteurs en chef restent perplexes si on les interroge sur le nombre de journalistes licenciés. *« A vrai dire, les seuls changements significatifs se produisent dans l'économie*, résume un diplomate occidental. *Mais est-ce suffisant ? Depuis quarante ans, les masses se trouvent dans le même état de léthargie. »*

C'est effectivement le leitmotiv officiel : toutes les forces du pays doivent être concentrées sur la réforme économique. Un long décret sur l'activité économique, entré en vigueur le 11 janvier dernier, introduit la possibilité pour les Bulgares de créer des entreprises privées employant jusqu'à dix personnes, et cherche à attirer l'investissement étranger par de nouvelles dispositions sur les sociétés mixtes. *« Mais ça ne marche pas comme ça !*, s'indigne un intellectuel, membre du parti. *On ne peut pas faire les choses à la hâte, publier d'un coup un décret dont certains articles contredisent même le code du travail adopté il y a à peine deux ans. C'était pareil pour l'autogestion, elle a été mal acceptée par les ouvriers. On ne peut pas faire de libéralisation économique sans libéralisation politique. On ne peut pas vous lier les pieds et vous dire en même temps : marchez ! »*

### Le vocabulaire de rigueur

Réformes politiques ? Bien sûr, il en est question aussi en Bulgarie. En théorie. Dans la droite ligne de la « conception de juillet », M. Jivkov a annoncé en août 1987 la création d'une commission de révision de la constitution. Mais cette commission, présidée par M. Jivkov lui-même, n'a toujours pas commencé ses travaux. *« Il y a beaucoup de problèmes à résoudre »*, répond pudiquement le professeur Boris Spassov, membre de la commission. Puis plus prudent encore : *« Nous avons jugé utile d'attendre les changements en cours en Union soviétique et dans d'autres pays socialistes. »*

Apparemment inébranlable, Todor Jivkov, secrétaire général du Parti communiste bulgare et chef de l'Etat, règne en maître sur cet aimable désordre. Il sait sans doute que Mikhaïl Gorbatchev a, pour l'instant, assez à faire chez lui. Peut-être se dit-il même que la perestroïka ne sera pas éternelle...

Sage, M. Jivkov a donc su adopter le vocabulaire de rigueur et éviter ce qui pourrait heurter de front la sensibilité gorbatchévienne, quitte à renier ses amis d'antan : comme à Moscou, tout ce qui, à Sofia, portait le nom de Brejnev a ainsi été débaptisé. Le numéro un bulgare a par ailleurs choisi la discrétion plutôt que les excès d'un Ceausescu, et renoncé à tout culte de la personnalité.

Todor Jivkov a la direction du PCB bien en mains, et s'il tolère au bureau politique, aux côtés de la vieille garde, quelques tempéraments qui passent pour un peu plus ouverts, le parti reste hermétiquement protégé contre la transparence, et les écarts de langage ou de conduite sont sévèrement sanctionnés, comme en témoignent les exclusions des organes dirigeants prononcées en juillet et décembre 1988.

Dans un pays qui n'a jamais connu *« ni de Sakharov ni de Charte 77 »*, comme le relèvent les Bulgares eux-mêmes, le régime ne se met guère en frais pour les droits de l'homme : selon tous les témoignages, la politique d'assimilation forcée de la minorité turque se poursuit, et les militants indépendants des droits de l'homme, regroupés en association depuis un an, sont constamment harcelés par la police politique.

Pourtant, dans sa volonté de contrôler toute velléité de glasnost ou d'indépendance, le vieux leader semble avoir sous-estimé deux facteurs. L'effet Gorbatchev, d'abord, sur une population russophile – qui oublie en Bulgarie que les Russes ont aidé à libérer le pays de cinq siècles de *« joug ottoman »* ? – et russophone, qui lit toute la presse soviétique et regarde la télévision du « grand frère ». Et, second facteur, le rôle des intellectuels bulgares, de plus en plus nombreux à ruer dans les brancards. Ils sont à l'origine de deux initiatives qui ont envoyé ces derniers mois une véritable onde de choc dans le monde culturel et politique.

### Les intellectuels et la glasnost

Tout commence par une affaire de pollution, qui prend des proportions dramatiques dans la ville de Roussé, sur le Danube. De l'autre côté du fleuve, sur la rive roumaine, une usine de produits chlorés, construite par les Soviétiques, empoisonne depuis 1983 l'air et l'eau. Le 10 février dernier, les habitants de Roussé descendent dans la rue. Certains organes de la presse bulgare se font l'écho de ces protestations. Le 8 mars, au cours d'une réunion à la Maison du cinéma, à Sofia, devant plusieurs centaines de personnes, un groupe d'intellectuels crée le Comité indépendant pour la défense de la ville de Roussé. Un conseil dirigeant de vingt-six membres est élu, parmi lesquels l'entraîneuse de l'équipe féminine de gymnastique de Bulgarie et député, Nechka Robeva, et le président de l'Union des peintres, Svetlin Roussev, membre du comité central.

Mais le pouvoir ne va pas tolérer la participation de personnalités *officielles à un tel mouvement*. Rapidement, les sanctions tombent, qui, à plus ou moins longue échéance, aboutiront à l'exclusion de Svetlin Roussev du comité central et à son limogeage à la tête de l'Union des peintres, et à la disgrâce de Stoïan Mihaïlov, secrétaire au comité central pour l'idéologie et la culture, qui aurait promis son soutien au comité Roussé. Les remous s'étendent à la presse. Enfin, pour assurer le verrouillage, le pouvoir crée un comité officiel de défense de l'environnement, dont le président, pour plus de sûreté, sera le secrétaire du parti à Roussé.

Mais le ver est dans le fruit. Les milieux artistiques et intellectuels s'agitent de plus en plus, et, seconde initiative, l'idée naît, pendant l'été, d'un club de soutien à la glasnost. Des contacts s'établissent, un groupe d'initiative cherche désespérément une salle pour organiser une réunion. Partout, on lui répond qu'on ne loue les salles qu'*« aux organisations »*. En octobre, une exposition du peintre Roussev à Sofia réunit trois mille personnes, chacune une fleur à la main. Le 3 novembre, dans l'amphithéâtre 65 de la faculté de philosophie de Sofia, une centaine de personnes, beaucoup d'âge respectable, attendent que le séminaire en cours sur « le communisme scientifique » s'achève : c'est la seule salle qu'elles ont trouvée pour se réunir et fonder le « Club pour le soutien à la glasnost, à la perestroïka et à la restructuration en Bulgarie ». Une déclaration est adoptée, des organes dirigeants élus, qui comptent de nombreux membres du PC et de grands noms de la culture bulgare. *« Ce fut un moment très émouvant*, raconte l'écrivain Blaga Dimitrova, très connue en Bulgarie. *Je me suis sentie fière d'être invitée avec ces gens distingués de la science, de la littérature... Un étudiant est passé et s'est exclamé : « Si j'avais su qu'il se produirait ici un tel événement, je me serais rasé et j'aurais mis une cravate ! » D'autres jeunes voulaient adhérer au club. Nous leur avons dit : « Attendez, ne prenez pas encore ces risques, faites vos études, c'est utile. »*

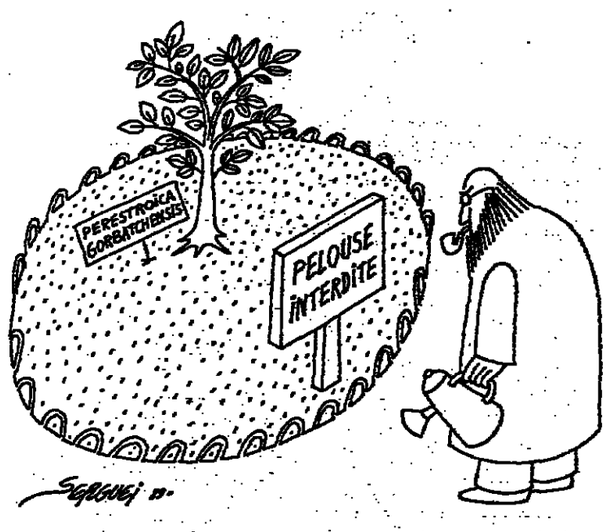


Deux mois plus tard, dans son appartement de Sofia – *« un hangar à livres »*, dit-elle, – sous une affiche de Vissotski, Blaga Dimitrova, regard clair et expressif dans un visage tout en douceur, nous explique les objectifs du club : *« Nous voulons susciter le dialogue dans la société, sans confrontation, servir d'amortisseur des excès. Notre club a été fondé pour trouver une voie spécifique à la Bulgarie qui tienne compte de nos traditions nationales. Notre lutte contre le fascisme était spécifique. »*

Iskra Panova a un langage plus militant, elle est d'ailleurs militante du Parti communiste depuis son plus jeune âge, ancienne combattante *« contre le fascisme et le capitalisme »*, comme on dit ici. *« Les documents du parti mettent de plus en plus l'accent sur l'initiative spontanée*, dit-elle. *Eh bien, notre club est une réponse aux appels officiels. Nous voulons une discussion libre, nous voulons créer une petite tête de pont pour la démocratie la plus banale. Il est grand temps que ça change, notre société est en crise, on ne peut plus aller de l'avant. »*

### Exclusions

La presse bulgare observe un mutisme total sur la naissance du club. Puis très vite, la répression commence. Le contrôle des photocopieuses est renforcé pour empêcher la reproduction des documents du club. Les membres du club qui sont au parti – environ les deux tiers des quelque cent cinquante membres – sont convoqués par diverses instances du PC, d'autres chez le procureur. Des téléphones sont coupés, des gens suivis. Puis c'est l'escalade : à la mi-décembre, quatre membres sont interpellés lors d'une perquisition. Ils seront relâchés au bout de cinq heures. Trois personnes sont exclues du parti : un philosophe, une journaliste et un colonel en retraite, M. Boris Spassov, soixante-trois ans, menacé en outre d'exclusion du comité des anciens combattants. La cellule dont il est membre se rebelle en apprenant qu'il a été enrôlé sans qu'elle soit consultée.

Dans son bureau de la faculté de physique-chimie, l'académicien Alexeï Chelioutko, soixante-huit ans, *« résistant du premier jour »*, pèse soigneusement ses mots. Les gens comme lui n'ont pas l'habitude de parler à la presse occidentale, c'est un choix vers lequel ils se sont sentis poussés après avoir constaté que la presse de leur pays ne leur laissait aucune chance. Et, dans ces régimes, cela n'est pas sans risque. *« Ce qui est très mal chez nous*, dit doucement le professeur Chelioutko, *c'est qu'on veut faire la perestroïka du haut en bas. Même s'ils étaient des génies – et je ne suis pas sûr qu'ils le soient – ça ne pourrait pas marcher. »* Les yeux du professeur s'emplissent de larmes lorsqu'on évoque devant lui le nom de Sakharov. *« C'est l'un des plus grands hommes de l'humanité »*, commente-t-il, la voix brisée par l'émotion, avant d'en *« appeler aux Français pour aider Gorbatchev. Ce serait une chose terrible si l'on en finissait avec la perestroïka »*.

Depuis le 3 novembre, les membres du club n'ont jamais pu se réunir à nouveau, faute de salle. Ils se voient par petits groupes. Pour l'instant, pas question de s'avouer vaincus. D'ailleurs, n'ont-ils pas déjà réussi à soulever un débat dans les rédactions, les unions de créateurs, peut-être même dans certaines cellules du parti ? Peu de personnalités officielles interrogées ont osé condamner ouvertement le club devant nous, forcées de reconnaître que ses objectifs n'ont rien de répréhensible en soi, gênées aussi de désavouer des gens dont les noms jouissent d'une grande estime dans le pays. On préfère parler de *« démagogie »*, *« d'utilisation de la perestroïka »*. Forte de son bon droit, Blaga Dimitrova cite *« notre grand révolutionnaire Vassilevski, qui luttait contre le joug des Turcs : Décide-toi et tu seras libre. »*

SYLVIE KAUFFMANN.

● **Assignations à résidence.** – Les militants des droits de l'homme qui avaient été appréhendés à Plovdiv le 11 janvier (*le Monde* du 13 janvier), alors qu'ils tentaient de se réunir, ont été libérés de prison dimanche 15 janvier, mais, assignés à résidence dans des localités de province. Plusieurs d'entre eux ont entrepris, en signe de protestation, un mouvement de grève de la faim.

TCHÉCOSLOVAQUIE

## Le rassemblement à la mémoire de Jan Palach a été brutalement dispersé par la police

**Quatre-vingt-onze personnes ont été interpellées lors de la dispersion de la manifestation organisée dans le centre de Prague, dimanche 15 janvier, à la mémoire de Jan Palach, l'étudiant qui s'était immolé par le feu il y a vingt ans, pour protester contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie (*le Monde* daté 15 et 16 janvier).**

Plusieurs milliers de Tchécoslovaques avaient bravé l'interdiction des autorités. Dès avant 14 heures, heure de rassemblement prévue par cinq groupes d'opposition, des centaines de miliciens ont repoussé les manifestants qui avaient réussi à s'approcher de la statue de saint Wenceslas – à proximité de laquelle Jan Palach s'était suicidé – malgré un dispositif de police impressionnant.

Les manifestants n'ont eu que le temps de chanter l'hymne national tchécoslovaque et de crier : *« Liberté ! »* avant que les unités anti-émeutes entrent en action, les repoussant dans les rues avoisinantes de la place Wenceslas. Une vingtaine d'organisateurs du rassemblement, parmi lesquels plusieurs membres de la Charte 77, avaient été arrêtés peu auparavant dans une rue voisine.

Des incidents entre forces de l'ordre et manifestants se sont poursuivis toute l'après-midi dans plusieurs artères de la ville. Accompagnés de chiens bergers allemands, les policiers ont fait usage de canons à eau et de gaz lacrymogènes, sans venir à bout des manifestants, dont certains se laissaient traîner par les cheveux ou porter pour être arrêtés.

Les correspondants occidentaux sur place ont constaté que plusieurs personnes avaient été blessées. Deux personnes qui tentaient de porter secours à une femme âgée qui avait été projetée à terre dans la bousculade ont été frappées par la police. Des journalistes ont été priés sans ménagement de quitter la place Wenceslas et ses abords. Plusieurs membres d'une équipe de la chaîne de télévision ouest-allemande ARD ont été matraqués.

Dans le même temps, au grand cimetière de Prague où Jan Palach fut d'abord inhumé – avant que ses restes soient incinérés et transportés, dans le plus grand secret, en 1973, dans sa ville natale de Vsetaty, à une trentaine de kilomètres de la capitale – plusieurs centaines de personnes ont recouvert l'emplacement de la première tombe de fleurs et de bougies.

Dans la soirée, l'agence de presse officielle CTK a annoncé l'arrestation de quatre-vingt-onze personnes, *« les plus actifs perturbateurs »*. *« Plusieurs groupes d'éléments hostiles à l'Etat ont tenté une provocation préparées depuis longtemps par des centres occidentaux de subversion (...) en coopération, notamment, avec des représentants de la soi-disant Charte 77 »*, a indiqué l'agence dans un communiqué.

La nervosité des autorités tchécoslovaques avait été accrue ces derniers jours par plusieurs lettres d'inconnus menaçant d'imiter le geste de Jan Palach à l'occasion de cette commémoration interdite. La plupart des opposants voyaient dans ces mystérieux messages anonymes une *« provocation »* visant à justifier la débauche de moyens mis en œuvre pour interdire leur *« bref acte commémoratif »*. – *(AFP, AP.)*

URSS : les suites du tremblement de terre en Arménie

## Incidents lors de la distribution des secours

Les dirigeants de l'association française Amitié Pologne se sont plaints dimanche 15 janvier que leurs deux semi-remorques envoyés en Arménie avec des secours pour les populations sinistrées aient été littéralement assaillis au cours d'une opération de distribution dans la région de Spitak.

Selon le président de l'association, M. Alain Michel, l'incident s'est produit en pleine nuit, vendredi dernier, près du village de Metzbarmi. Une dizaine de voitures ont pris le convoi en chasse et l'ont forcé à s'arrêter pour tenter de le piller. Les accompagnateurs ont dû demander l'aide des militaires d'un poste voisin, qui sont intervenus aussitôt, tirant des coups de feu en l'air. Une vingtaine de personnes ont été interpellées.

**[A en croire un responsable d'organisation humanitaire, de tels incidents ne sont pas rares dans ce genre de situation. Ils se sont multipliés ces dernières semaines en Arménie, souvent en raison du manque d'expérience et de la méfiance de nombreux organisateurs de secours occidentaux à l'égard des autorités locales. L'armée a dû intervenir à plusieurs reprises à Leninakan pour dégager des camions de matériel assaillis en pleine rue. Certaines distributions, organisées à la va-vite dans les villages, ont manqué tourner à la bagarre générale. Ces incidents ont convaincu les principales organisations humanitaires de renforcer leur coopération avec les responsables soviétiques et arméniens chargés de coordonner les secours et la reconstruction.]**

### Les excuses de l'agence Tass au sujet du « miracle » de Leninakan

Il n'y a pas eu de miracle à Leninakan, et la découverte de six survivants du tremblement de terre demeurés trente-cinq jours emmurés dans la cave d'un immeuble n'était qu'une supercherie. *« Nous avons été les premiers à l'annoncer et nous voulons aujourd'hui présenter nos excuses aux lecteurs »*, a écrit dimanche 15 janvier l'agence Tass.

Les *Izvestia* ont mené de leur côté leur enquête et révélé dès samedi que toute l'histoire avait été inventée par la sœur d'Aïkaz Akopien, le prétendu rescapé, hospitalisé à Erevan, et qui avait longuement raconté son histoire aux journalistes. *« En fait*, écrit le journal, *Julietta a bien conduit son frère à l'hôpital mais pas après qu'il eut été extrait des décombres. Il était très malade et avait besoin de soins urgents. Sur la route d'Erevan, la légende est née. Pourquoi ? Parce que Julietta voulait que son frère soit admis dans un bon hôpital. »*

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURNAUX
Kiosque international
20 journalistes étrangers présentent leurs vœux aux Français
N° 3 En vente chez votre marchand de journaux

PORTUGAL

## M. Jorge Sampaio est élu à la tête du Parti socialiste

*LISBONNE*
*de notre correspondant*

Avec 63 % des suffrages exprimés, M. Jorge Sampaio a été élu dimanche 15 janvier secrétaire général du Parti socialiste au cours d'un congrès extraordinaire, qui s'est tenu à Lisbonne. A vrai dire, la décision avait déjà été prise en décembre, lorsque les fédérations du parti ont désigné leurs délégués. M. Jaime Gama, ancien ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, longtemps considéré comme le dauphin de M. Mario Soares, n'a pas résisté à l'offensive de celui qui incarne, aux yeux de la majorité des militants socialistes, le renouvellement du parti amorcé par le secrétaire général précédent, M. Victor Constancio.

La question du choix du leader ayant été réglée d'avance, les débats se sont surtout portés sur la stratégie du PS pour l'année en cours, qui sera dominée par les élections européennes et municipales. Pour la première fois depuis la période révolutionnaire de 1974-1975, plusieurs dirigeants socialistes ont publiquement admis la possibilité d'une alliance avec les communistes en vue, notamment, de la conquête des municipalités de Lisbonne et de Porto. Plus nuancé dans ses propos, M. Sampaio a néanmoins précisé que *« le PS ne doit plus avoir de complexe en matière d'alliance »*.

JOSÉ REBELO.

● **ESPAGNE : fusion des deux partis communistes.** – Le Parti communiste des peuples d'Espagne (PCPE, pro-soviétique) et le PC espagnol ont décidé samedi 14 janvier leur fusion à l'issue d'un congrès d'unité communiste tenu à Madrid. Le PCPE, séparé du PC depuis fin 1983 et dirigé par Ignacio Gallado, rejoint ainsi le parti de M. Julio Anguita ; seul Santiago Carrillo, ex-secrétaire général du PC, reste en dehors de cette réunification.

# Asie

## AFGHANISTAN

# Un entretien avec l'ancien roi Zaher

**A moins d'un mois de la date fixée pour le retrait total des troupes soviétiques d'Afghanistan, l'ancien roi Zaher a répondu aux questions de notre correspondant à Rome, où il vit depuis quinze ans.**

**« Alors Majesté, vous préparez vos bagages ? (sourires).**

**– Oh, vous savez, la situation est si instable, si changeante, et il y a tellement d'impondérables. Pour l'instant, c'est difficile de fixer une date, mais le plus tôt sera le mieux.**

**– Vous avez fixé des conditions à votre retour ?**

**– Non, aucune condition ni revendication personnelle. Mon retour en Afghanistan dépend uniquement de la volonté du peuple, et pour ma part je suis prêt à accomplir tout rôle ou mission que celui-ci voudra bien me confier. J'ai toujours gardé en moi l'espoir de retrouver le pays, j'entends une patrie indépendante et libre de toute occupation étrangère, bien sûr...**

**– Vous l'avez dit aux Soviétiques ? Comment s'est passée votre entrevue du 24 décembre avec M. Iouli Vorontsov, l'envoyé spécial de M. Gorbatchev ?**

**– C'était un échange de vues. Il a fait part de ses positions, qui rejoignent les miennes, qui sont conformes aux vœux du peuple afghan, c'est-à-dire indépendance, intégrité territoriale, droit à l'autodétermination.**

**– Certains chefs de moudjahidins à Peshawar (M. Hekmatyar du Hesb-i-Islami notamment) ont dit que les Soviétiques, venant vous voir, ne cherchaient qu'à diviser la résistance ?**

**– Ces réactions sont le fait de groupuscules qui peuvent dire n'importe quoi. La visite de M. Vorontsov entrait dans le cadre d'une série de contacts que les Soviétiques avaient décidé d'entreprendre avec les Afghans. C'est tout. Par principe, ma porte est toujours ouverte à ceux qui prennent des initiatives pour résoudre le conflit.**

### « Le gouvernement communiste n'est pas légal »

**– Même au gouvernement communiste de Kaboul ? Recevriez-vous son chef, M. Najibullah, s'il le demandait ?**

– Non. Ce gouvernement n'est ni légal ni légitime, et c'est pourquoi le peuple tout entier s'est soulevé contre lui. Non, cela me serait impossible de le recevoir.

**– Mais si vous l'aviez tout de même en face de vous, que lui diriez-vous ?**

– Démissionnez. Démissionnez tout de suite et laissez la place à un gouvernement de transition.

**– Dans lequel les communistes seraient intégrés ou non ?**

– Non, un parti qui porte ce nom ne peut pas jouer un rôle dans la phase actuelle, car il n'est pas acceptable pour la majorité de nos concitoyens. La première des conditions de succès pour un gouvernement de transition, c'est qu'il puisse jouir de la confiance des citoyens et qu'il soit cohérent.

**– D'accord, mais comment faire ?**

– Nous pensons qu'il doit y avoir une *loya jurga (une grande assemblée masculine traditionnelle dans la culture pashtoune, à laquelle appartient l'ancien roi)*, représentative de toute une composante de la société, de manière qu'elle puisse se prononcer dans la légitimité et la légalité.

**– Mais certains groupes de moudjahidins sont contre. Ils disent que la *jirga* est un instrument tribal et monarchique ?**

– Ecoutez, l'histoire de notre pays prouve que c'est faux. Il y a eu des *jirga*, même après mon départ. Mais appellons cela, si vous voulez, une assemblée, ce n'est pas son appellation qui compte, c'est sa composition. L'essentiel est qu'elle soit représentative de la démocratie.

**– Il faudrait alors que les communistes y soient aussi, non ?**

– En tant que parti, certainement pas. Mais c'est une question difficile, il faudrait trouver une autre voie pour permettre à des gens de Kaboul d'y participer.

**– Et qui la présiderait, cette *jirga*. Vous-même ?**

– Selon la tradition, quand l'assemblée se rassemble, elle choisit un personnage vénérable, un homme qui peut être le plus vieux, et qui préside la première séance. Ensuite l'assemblée élit le président pour le reste de ses travaux.

**– Vous avez des contacts avec un groupe de moudjahidins. Qu'en pensent-ils ?**

– Nous avons toujours eu des contacts avec...

**– ...tous les groupes ?**

– Vous parlez des gens de Peshawar ou des commandants de l'intérieur ?

**– Peshawar ?**

– *Oui*, tous. Directement avec certains, indirectement avec d'autres... Mais, pour revenir à votre question, il y a beaucoup de conceptions et de propositions diverses, c'est certain.

**– Et alors, en attendant, faut-il poursuivre les combats jusqu'à la chute de Kaboul, après le départ des Soviétiques ?**

– J'espère que dans un avenir assez proche, avant la retraite totale des Russes, les forces tous azimuts qui ont été lancées auront permis d'aboutir. Beaucoup d'efforts sont actuellement consacrés à cet objectif, vous savez.

» Cela dit, si le communisme afghan peut s'analyser en deux périodes distinctes, avant et après l'intervention soviétique, et si celle-ci comporte également deux phases, avant et après l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir, pour les Afghans, il n'y a qu'une longue période de lutte et de souffrances. Le retrait soviétique est un acte positif, mais l'important c'est l'autodétermination, qu'il faut mettre en pratique. A défaut, les *moudjahidins* considèrent de leur devoir de poursuivre la lutte. Cela est un fait.

**– N'y a-t-il pas là un rôle pour les Nations unies ?**

– Oui, c'est à elles de préparer et d'organiser la période de transition.

**– Avec éventuellement l'envoi de « casques bleus » pour séparer les belligérants ?**

– Si les Nations unies le jugent nécessaire, pourquoi pas ?

**– Passons à l'avenir. La République en Afghanistan est-elle irréversible, et quelle forme doit-elle prendre ? Islamique, théocratique ou laïque ?**

– C'est au peuple d'en décider par des moyens démocratiques. Pour moi, la question ne se pose pas.

**– Vous avez bien une préférence, non ?**

– Vraiment aucune.

**– Une République islamique ne vous gênerait pas ?**

– L'Afghanistan a toujours préservé ses valeurs islamiques et ses traditions nationales. C'est une partie intégrante de sa vie. Je pense que tout gouvernement, pour être légitime et, je l'espère, démocratique, devra poursuivre une ligne conforme aux aspirations du peuple musulman d'Afghanistan. Si la majorité veut une République islamique, pas de problème.

**– Faut-il jeter tout l'héritage communiste ? N'y a-t-il rien à garder ?**

– Je ne vois pas très bien à quel acquis bénéfique vous pourriez faire allusion.

**– Au fait, Majesté, pourquoi, en quinze ans d'exil, n'avez-vous jamais visité les camps de réfugiés au Pakistan ?**

– Quand les conditions seront propices, j'irai. Pour aller chez quelqu'un, il faut l'approbation du pays hôte, non ? Eh bien, disons que la question ne s'est pas posée officiellement...

Propos recueillis par
PATRICE CLAUDE.

## Nouvelles assurances de Moscou

### Le retrait militaire sera terminé « avant le 15 février »

*Le commandant en chef des forces soviétiques en Afghanistan, le général Boris Gromov, a affirmé, dimanche 15 janvier, lors d'un entretien accordé à la télévision soviétique, que l'Armée rouge aura fini d'évacuer ce pays « avant le 15 février ». La veille, avant de quitter Kaboul pour Moscou, M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, avait déclaré que Moscou continuerait ses livraisons d'armes au régime du président Najibullah au cas où la guerre se poursuivrait après la fin du retrait soviétique.*

*De son côté, le gouvernement pakistanais a estimé, dimanche, que la dernière phase du retrait soviétique avait commencé. « L'impression prévaut que le processus du retrait des troupes a commencé et qu'il devrait être achevé d'ici au 15 février », a déclaré un porte-parole officiel à Islamabad. Des sources proches de la résistance au Pakistan ont déclaré, pour leur part, que d'importantes colonnes de camions et de blindés soviétiques se retiraient déjà d'Afghanistan, notamment en empruntant la route stratégique qui relie Kaboul à Termez, une ville soviétique proche de la frontière entre les deux pays.*

## CHINE : premier contact à ce niveau depuis dix ans

# Un vice-ministre vietnamien est à Pékin pour des « consultations privées »

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

**Le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Dinh Nho Liem, a entamé, lundi 16 janvier, des pourparlers avec des responsables de la diplomatie de Pékin dans une atmosphère que les deux pays s'emploient à entourer de mystère.**

M. Liem, indique-t-on de source vietnamienne, devrait rester dans la capitale chinoise pendant *« environ une semaine »* avant de se rendre en Mongolie puis à Moscou. L'agence Chine nouvelle s'est décidée, lundi, à confirmer sa présence, en indiquant qu'il se trouvait dans la capitale chinoise pour *« des consultations privées avec le vice-ministre chinois des affaires étrangères, Liu Shuqing, sur un règlement politique de la question cambodgienne »*.

L'arrivée, samedi 14 janvier, sur un vol commercial chinois en provenance de Bangkok, du plus haut responsable de la diplomatie vietnamienne à visiter la Chine depuis la guerre de 1979, a donné lieu, à l'aéroport international de Pékin, à une partie de « cache-cache » entre journalistes étrangers, décidés à l'interroger, et autorités chinoises et diplomates vietnamiens décidés à les en empêcher. Ce furent ces derniers qui gagnèrent : le Vietnamien fut discrètement escamoté en voiture au pied de l'avion pour être dirigé sur l'ancienne aérogare où l'attendait M. Liu, le vice-ministre chinois chargé des relations avec le Sud-Est asiatique. L'envoyé de Hanoï gagna ensuite la résidence de Diaoyutai, demeure des invités du gouvernement chinois, où les standardistes ont pour consigne de faire barrage aux appels de la presse étrangère.

Le calendrier pourrait permettre au diplomate vietnamien de rencontrer, avant son départ, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen : celui-ci sera de retour mercredi dans la capitale chinoise après une brève visite en Roumanie, pays qui ne s'est pas caché de vouloir jouer un rôle dans un règlement du conflit cambodgien.

Le *Quotidien du peuple* a publié lundi une déclaration du prince Ranariddh, fils du prince Sihanouk, recueillie à Bangkok, démentant les intentions prêtées à son père, après sa rencontre, à Paris la semaine dernière, avec le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Alatas, de renoncer à sa double exigence pour un règlement politique de la crise : que la République populaire du Kampuchéa (régime pro-vietnamien de Phnom-Penh) soit démantelée et qu'une force internationale de maintien de la paix soit déployée au Cambodge. Selon le journal, l'ancien monarque a fait savoir aux Chinois, par l'intermédiaire de son fils, qu'il maintenait sa proposition en cinq points, *« y compris ces deux points »*.

Enfin, la Chine a tenu à marquer que ses protégés Khmers rouges acceptaient eux-même désormais le principe d'une telle force : la radio khmère rouge, qui émet depuis le territoire chinois, a diffusé à son tour, dimanche, un discours du prince Ranariddh déjà diffusé la semaine dernière par la radio clandestine non-communiste qui émet vers le Cambodge, *en insistant sur le* fait que l'envoi d'un corps international de maintien de la paix était nécessaire pour *« non seulement contrôler le retrait des troupes vietnamiennes, mais aussi empêcher la partie du Kampuchea démocratique (Khmers rouges) de reprendre le pouvoir »*.

Ayant effectué cette concession et celle qui consiste à cesser d'armer les Khmers rouges en cas de départ des troupes vietnamiennes, la Chine attend maintenant d'entendre M. Liem proposer des garanties plus précises sur l'engagement que vient de prendre Hanoï d'achever ce retrait d'ici à septembre prochain, dans le cadre d'une solution au conflit.

FRANCIS DERON.


*Lisez cette annonce, et vous ferez peut-être l'objet de la prochaine.*

*Janvier 89 : Tours ouvre la commercialisation de 4 nouvelles zones économiques représentant plus de 15 hectares de terrains. Un interlocuteur unique, au 47.20.28.28, traitera, avec vous, financement, immobilier, viabilisation. Et dès que votre entreprise tournera, Tours le fera savoir. A Tours, nous ne nous contentons pas de vous vendre des mètres carrés. Nous vous soutenons de toute notre matière grise.*

A Tours la matière grise prend des couleurs.

TOURS

A Tours la matière grise prend des couleurs. TOURS



Connaître la solvabilité de 850 000 entreprises, c'est aussi simple que de trouver notre numéro de téléphone.

SCRL

Pour prendre vos risques commerciaux en toute connaissance de cause, SCRL propose une solution simple : l'information de solvabilité sur MINITEL.

36.14 SCRL, c'est le code d'accès instantané à toute l'information, de la fiche d'identité de l'entreprise à sa COTE-CRÉDIT, et au montant d'EN-COURS CONSEILLÉ par SCRL, sur plus de 850 000 entreprises françaises. Une information prête à l'emploi, constamment actualisée.

Pour en savoir plus, tapez 36.14 SCRL pour une démonstration gratuite ou contactez-nous : SCRL, 5, quai Jayr, BP 9063, 69255 LYON, Cedex 09. Tél. 72.20.10.00 (Province) ou 40.11.25.25 (Paris).

L'information SCRL : Pour que vos affaires restent des affaires.


مكبرا من الأصل

هكذا من الأصل



(Publicité)

Et maintenant, quelques pages
d'un nouvel hebdomadaire d'actualité.

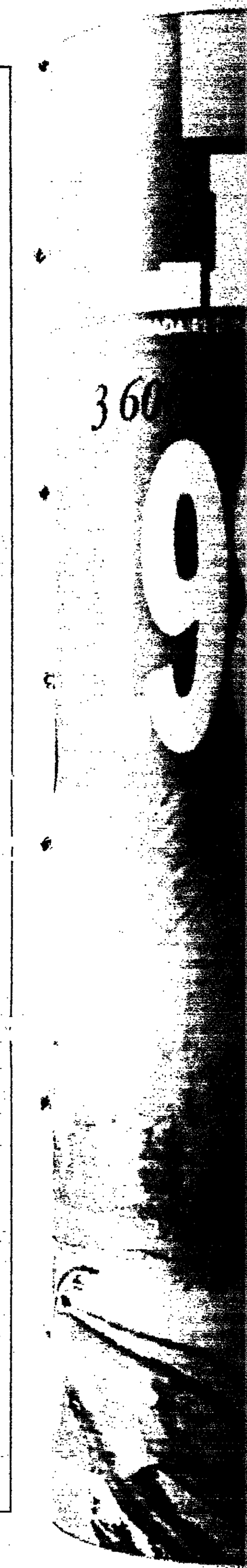

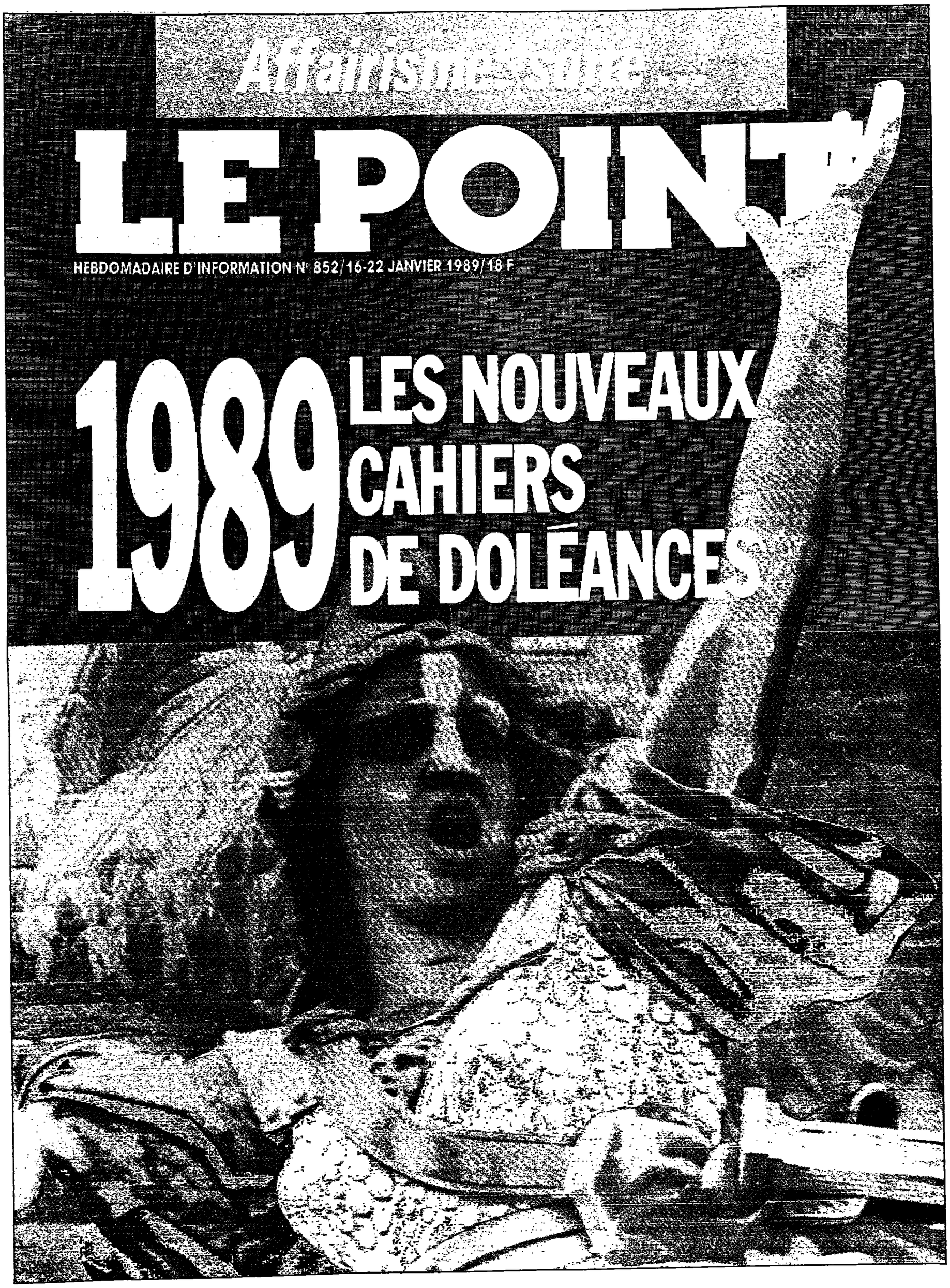


هكذا من الأصل

هكذا في الأصل



(Publicité)

LES FRANÇAIS SONT COMME ÇA

# Pilule abortive : pour ou contre ?

**POUR 60 %**

63 % des hommes
57 % des femmes
66 % des 15-24 ans
56 % des 50-59 ans
69 % des cadres supérieurs
61 % des ouvriers
40 % des catholiques pratiquants
65 % des catholiques non pratiquants

**CLAUDE EVIN**
**ministre de la Santé**
« La pilule abortive est aujourd'hui devenue moralement la propriété des femmes. »

**MICHÈLE BARZACH**
**ancien ministre de la Santé**
« N'a-t-il en France des gens qui veulent se placer au-dessus de la loi ? L'avortement dans notre pays est légalisé. Avec cette pilule, l'IVG peut être moins traumatisante, moins agressive. »

**Pr BAULIEU**
**père scientifique de la pilule abortive**
« La médecine est au service des patientes et pas des dogmes. »

**CONTRE 29 %**

24 % des hommes
34 % des femmes
24 % des 15-24 ans
28 % des 50-59 ans
22 % des cadres supérieurs
28 % des ouvriers
51 % des catholiques pratiquants
23 % des catholiques non pratiquants

**CARDINAL LUSTIGER**
**archevêque de Paris**
« Tu ne tueras point. C'est un principe qui ne peut pas se discuter. »

**Mgr DECOURTRAY**
**président de la Conférence épiscopale**
« J'aime bien ce qu'on crée à l'impératif : ne pas avoir [illegible]

**ANONYME**
« Le [illegible]

Sondage Ipsos réalisé le 15 novembre 1988. Echantillon national représentatif de 800 personnes âgées de 15 ans et plus qui ont répondu à la question : « Etes-vous pour ou contre l'utilisation par les femmes de la pilule abortive, dite "pilule du lendemain ?" »

## REPÈRES

### Religion
40 % des Français n'assistent jamais à la messe de minuit (16 % y vont chaque année, 15 % de temps à autre. et 29 % rarement), selon un sondage Sofres-*Madame Figaro*.

### Alimentation
Le Français mange de moins en moins de pain et de plus en plus de yaourt. Il consomme en moyenne 66 kg de pain par an (contre 73 kg en 1976) et 12,5 kg de yaourt (contre 7,8 kg en 1976).

### Hygiène
8 % des hommes, 3 % des femmes, 10 % des personnes âgées de 50 à 64 ans ne se lavent les dents qu'une fois par semaine, ou même jamais, selon un

sondage Ipsos réalisé pour le compte de l'Association française dentaire du 12 au 21 octobre 1988.

### Santé
Les dépenses de santé en France ont crû de 15 % par an depuis 1950 et seront vraisemblablement le premier poste de consommation avant l'an 2000.

### Médecine
75 % des Français sont disposés à faire don de certains de leurs organes après leur décès.

### Carrières
En France, 24,7 % de la population active est composée de fonctionnaires (18,2 % aux Etats-Unis et 7,8 % au Japon).

### Mobilier
Selon un sondage réalisé pour le Salon du meuble par Ipsos, plus d'un Français sur deux plébiscite la cuisine comme lieu prioritaire en cas de réaménagement de la maison ; 40 % des personnes sondées optent pour la modernité dans leurs achats ; 30 % choisissent la tendance « patrimoine » ; 28 % achèteraient des meubles entrant dans la tendance « émotion ».

# Les Français vus par... U.S.News

« Le temps est peut-être venu de se mettre à aimer les Français... La France, dont les Américains ont toujours pensé qu'elle allait les rouler, leur mentir ou les humilier, a acquis suffisamment de confiance en elle-même pour cesser d'irriter ses alliés. Le regard mauvais de Marianne est devenu serein. Cela ne saute pas aux yeux lorsqu'on voit des camions militaires parcourir les banlieues pour emmener les citoyens à leur travail... On prend le risque de passer pour un imbécile à affirmer que les Français sont aujourd'hui détendus. Mais la tolérance semble être devenue un nouvel ingrédient de la société française... Il faudra pourtant du temps avant que cette nouvelle confiance en soi s'applique de façon générale. Les habitants d'un pays qui a inventé le haussement d'épaules hautain trouvent toujours une bonne raison de se plaindre... La véritable preuve du nouvel état d'esprit des Français, on l'aura quand les automobilistes laisseront passer les piétons. »

DAVID LAWDAY

LA SEMAINE

par Claude Imbert

# Fidèlement vôtre

Alors *Le Point* change ? Il change de forme et ne change pas de fond. Notre ambition, pour tout vous dire, c'est même qu'il ne change de forme que pour mieux affirmer le fond. Était-ce nécessaire ? Non, si l'on en croit la majorité de nos lecteurs réguliers, qui battent des records de fidélité. Oui, si l'on écoute les plus jeunes de nos lecteurs, les lecteurs occasionnels et quelques non-lecteurs que nous aimerions conquérir parce que nous les sentons proches. Oui encore, si nous en croyons cette intuition, toute simple, qu'un journal de seize ans d'âge devient adulte, et veut des habits neufs.

Les changements que vous découvrez ici obéissent d'abord à l'appétit de meilleure lisibilité et d'un style graphique rajeuni : un peu plus d'espace, une respiration et un rythme mieux accordés à l'air du temps. De la couleur partout, pour des yeux qui y sont désormais habitués. Cette couleur omniprésente servira, bien sûr, l'esthétique des photos, mais plus encore l'efficacité d'un graphique, d'une carte, d'un surtitre, d'un filet, et du dépliant à vocation pédagogique que vous trouverez dans chaque numéro. La séquence des principales sections (Nation, Monde, Économie, etc.) reste, elle, en gros, inchangée pour préserver la clarté et le confort de lecture que nos lecteurs nous reconnaissent et souhaitent retrouver.

**Il s'agit toujours de vous aider à faire, avec nous, le même « Point »**

Mais le journal s'ouvre par un ensemble consacré au « culturel » : livres, spectacles, expositions, bien plus étoffé que par le passé. La fin du journal est, elle, dévolue, non plus au seul document, mais aux objets nouveaux, aux voyages et à la table, pour ouvrir quelques fenêtres plus vastes aux plaisirs de la vie. Des rubriques nouvelles sont créées, dont l'une consacrée aux préoccupations européennes. Comme rien de ce que vous trouviez jadis dans *Le Point* n'est sacrifié, la pagination rédactionnelle de l'ensemble s'en trouve augmentée.

Quant au contenu — *Le Point* est avant tout un journal de texte — son traitement évolue avec une préoccupation capitale : développer, chez nous, les propriétés spécifiques de l'écrit devant un public de plus en plus immergé dans le bain audiovisuel. Ces propriétés sont le concept, l'idée, la précision, la critique, bref, le produit des fonctions actives de l'intelligence qui font de l'écrit — soit dit en passant — un instrument de liberté contre toutes les inquiétantes passivités de l'époque.

Autant dire que, tout en restant « à la disposition des événements », nous privilégierons de plus en plus la réflexion et l'enquête en profondeur, pour dégager ce qui comptera dans l'avenir au détriment de ce que charrie l'écume des jours. Nous mettons, en somme, le projecteur sur ces territoires que l'image, par sa brièveté et son instantanéité, reste impuissante à éclairer : le dessous des cartes, le ressort caché des décisions, la perspective historique, la signification prospective.

Nos enquêtes manifestent enfin que les lecteurs du *Point* le souhaitent moins réservé et distant. Ils apprécient notre indépendance, mais trouvent que nous n'en usons pas assez. A côté de l'information, où ils ne trouvent pas à redire, ils nous voudraient plus ardents dans le commentaire, plus animés dans le ton.

Outre quelques grandes signatures amies qui interviendront plus fréquemment selon l'occasion, vous trouverez donc chaque semaine les éclairages de Jean-François Revel ou d'Alain Duhamel pour la politique, d'Yves Guihannec pour l'économie, de Pierre Billard pour les faits de culture et de société, de Philippe Meyer pour la télévision. De mon côté, j'interviendrai régulièrement à cette place.

Si 330 000 acheteurs manifestent aujourd'hui une confiance régulière au *Point*, c'est qu'ils lui reconnaissent — à lire du moins notre enquête de lectorat — quelques qualités qu'il nomment : indépendance politique, résistance aux caprices de mode, pour, une fois la semaine, trouver son cap dans une nébuleuse de signes mobiles et profus. Ce sont ces mêmes services que nous continuerons de rendre. Comme les temps ont changé, les regards et les sensibilités aussi, nous modernisons le sextant. Mais il s'agit toujours, chaque semaine, de vous aider à faire, avec nous, le Point.

57

16 JANVIER 1989 - **LE POINT** NUMÉRO 852

Découvrez le nouveau Point et vous saurez pourquoi il faut le lire.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



(Publicité)

ECONOMIE

# DÉLITS D'INITIÉS
# Affairisme (suite)

**Le ministre Roger Fauroux relance l'affaire de la Société générale et porte un coup au ministère des Finances, déjà atteint par les rumeurs du scandale Pechiney.**

BASSIGNAC/GAMMA

ROGER FAUROUX

AVENTURIER/GAMMA

PIERRE BÉRÉGOVOY

Ça tangue Rue de Rivoli

Qu'y a-t-il de plus rassurant pour les Français : apprendre que des financiers de gauche s'en sont mis plein les poches grâce à des informations confidentielles, ou découvrir que des financiers de droite se sont enrichis en dupant un gouvernement de gauche ?

Telle est l'alternative inouïe qui s'offre aujourd'hui à eux avec les développements du scandale Pechiney et les décapantes déclarations (du moins, les premières, avant sa rétractation) du ministre de l'Industrie, Roger Fauroux. Qu'a dit celui-ci à *L'Express* ? Que l'affaire de la Société générale lui apparaissait d'une « *tout autre gravité* » que le scandale Pechiney, et exigeait donc une enquête de la Commission des opérations de Bourse. Une affaire où les attaquants de la banque auraient engrangé d'énormes plus-values (700 millions de francs, selon l'Agefi) au détriment de la Caisse des dépôts, organisme public gérant les fonds des Caisses d'épargne...

Les esprits subtils devinent dans cette sortie de Roger Fauroux un habile contre-feu : le scandale de la Générale, s'il éclatait, aurait l'inappréciable avantage de mettre, cette fois, en cause des patrons plutôt de droite. Mais fait-on oublier (ou, mieux, excuser) des amis du Président qui auraient commis une indélicatesse en compromettant des amis de... Raymond Barre, par exemple, qui en auraient commis une plus juteuse ? Curieuse arithmétique, où deux « plus » s'annuleraient. Si manipulation il y a, elle risque de relever plus de Gribouille que du manuel de Machiavel.

Pierre Bérégovoy, en tout cas, se soucie peu de ces subtilités, et il a pris la déclaration de son collègue pour ce qu'elle est pour toute personne sachant lire le français : une attaque frontale. Cela tangue fort, en effet, rue de Rivoli. Bien qu'il ne soit pas encore installé quai de Bercy, où son bureau aura les pieds dans la Seine, Pierre Bérégovoy commence à avoir le mal de mer.

La toute-puissante forteresse des Finances, qui depuis des siècles fait trembler tous les autres ministères est secouée par l'échec de l'offensive contre la Société générale, les rumeurs contre le directeur de cabinet du ministre, Alain Boublil, et aujourd'hui les remous internes. « *L'ambiance y est effroyable*, raconte un grand directeur. *Jamais le prestige de la Grande Maison n'a été aussi atteint. Jamais un ministre n'avait osé attaquer aussi vivement son collègue des Finances.* »

Dès jeudi soir, il est vrai, sermonné par l'Hôtel Matignon, le catholique Roger Fauroux venait à résipiscence et, avec bien peu de charité, chargeait la presse de son péché. Une fois de plus, Michel Rocard réussissait à ne pas quitter l'Aventin d'où depuis des semaines il observe, sans agir, le cours des affaires et des scandales.

C'est un pari immense que de gérer une telle crise au jour le jour en comptant sur les effets délétères du temps. Car ce temps est aussi celui des enquêteurs américains, peu sensibles aux arrangements à la française. ●

GEORGES VALANCE

82

ÉS

uite)

ECONOMIE

COLLECTION PRESSE

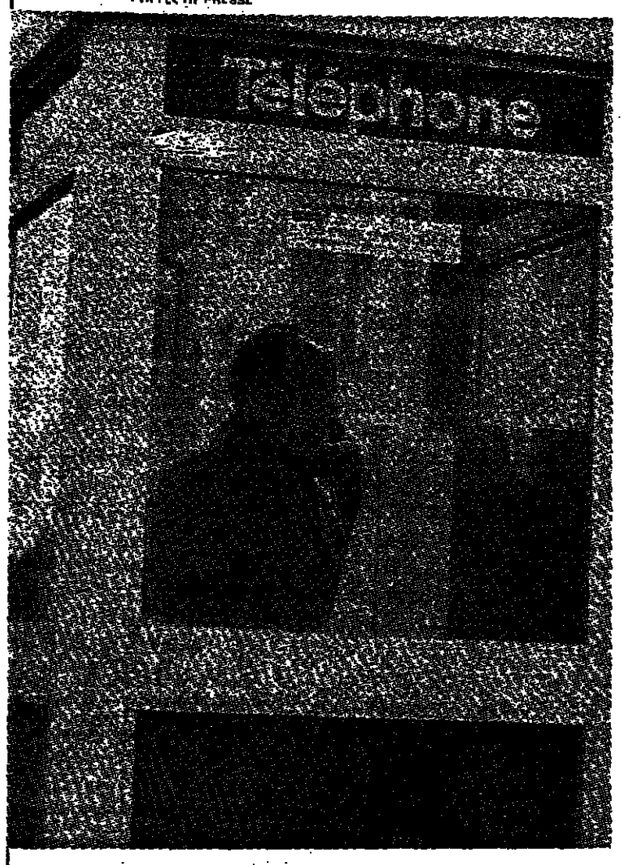


JEAN-PIERRE MICHAU
En territoire connu

# Pechiney : la piste suisse

**L'enquête américaine aboutit à Unigestion. Vieille connaissance de la COB, cette société financière et quatre banques suisses pourraient bien devoir révéler l'identité d'autres acheteurs. Grosses surprises en perspective.**

Comme le dit un enquêteur : « *Dans les affaires financières, tous les chemins mènent en Suisse.* » Et c'est, en effet, de Genève que sortira une partie de la vérité dans l'affaire des « initiés » de Pechiney. Elle peut déboucher sur un énorme scandale financier compromettant des personnalités. On touche là aux discrètes fortunes qui « reposent » au bord du Léman.

Les enquêteurs français de la COB, la Commission des opérations de Bourse, puissamment épaulés par leurs collègues américains de la SEC, la Securities and Exchange Commission, ont déjà identifié en France (*voir* Le Point *nº 851*) cinq intermédiaires et quelques acheteurs – dont Max Théret et Patrice Pelat, deux proches du Parti socialiste. Ils poursuivent leur enquête à Paris. Ils ont, par exemple, repéré deux autres banques d'investissement américaines, Prudential Bache et Raymond James International, dont les bureaux parisiens ont passé des ordres, et ils remontent la filière des initiés.

MAIMAN/SYGMA

Mais la piste royale a été ouverte en Suisse, par les Américains. Les limiers de la SEC ont retrouvé une vieille connaissance de la COB et de la justice française, la société Unigestion. Celle-ci a acheté des actions de Triangle Industries, la maison mère d'American National Can, pendant la semaine chaude qui a précédé l'annonce officielle de l'achat par Pechiney de Triangle, le numéro un mondial de l'emballage. Et *Le Point* peut révéler qu'à deux reprises déjà la COB a porté plainte contre cette société dans des affaires d'initiés. L'une d'elles avait même conduit – fait exceptionnel – la police française à perquisitionner au siège social de ce groupe.

En outre, les autorités américaines ont fait bloquer les comptes de certains clients dans quatre banques suisses. L'une d'elles – la Banque cantonale vaudoise – abriterait la fortune de l'un des principaux acheteurs français. Une autre – la Banque de la Suisse italienne – est une filiale d'Unigestion. Derrière l'affaire d'initiés, les enquêteurs américains pourraient mettre à profit leur séjour en Suisse pour débusquer d'autres circuits financiers plus troubles...

Jean-Pierre Michau, le chef du service de l'inspection de la COB, est en territoire connu. Il a pu apprécier les « services » qu'a rendus Unigestion dans d'autres affaires d'initiés. Lorsqu'il instruisait au tribunal de grande instance de Paris les dossiers financiers les plus sensibles, le magistrat est intervenu sur plainte de la COB. La première fois, le 28 novembre 1978, la Commission dénonçait une opération d'initiés entre la société parisienne Meci et le groupe Rivaud, une des nébuleuses françaises les plus secrètes. Par l'intermédiaire d'Unigestion, dirigée par un Français, Pierre Sabrier (naturalisé suisse depuis), et son fils Bernard, des acheteurs bien informés avaient alors réalisé un beau coup de Bourse.

Grande première : sur commission rogatoire internationale du juge, la brigade financière de Paris avait pu alors, avec l'assistance des Suisses, perquisitionner au siège de la société, rue du Marché, à Genève, saisir des documents et interroger son PDG. Bernard Sabrier reconnut à l'époque avoir réalisé l'opération Meci sur l'instruction d'un client dont il ne voulut pas révéler le nom.

La deuxième fois, en 1983, le juge Michau s'est cassé les dents. Cette année-là, Saint-Gobain se met d'accord avec la CGE (Compagnie générale d'électricité) pour lui racheter sa participation dans la Compagnie générale des eaux, s'assurant ainsi le tiers du capital de cette société. On parle alors de nationalisation rampante. On s'émeut. La Banque Stern est chargée de revendre une partie des actions. Elle les propose à Unigestion. Refus de la COB, qui ne souhaite pas que ces titres partent à l'étranger. Deuxième temps : la Compagnie générale d'électricité, toujours, décide de vendre sa participation dans la Société de bâtiments et de travaux publics Sainrapt et Brice à Saint-Gobain. Les deux groupes s'entendent pour gonfler le cours de l'action. Celle-ci grimpe alors de près de 40 % en une semaine. Des mouvements boursiers ont lieu. Des informations ont filtré. On apprendra plus tard que la Banque Stern a donné un ordre à Unigestion. La COB portera plainte le 28 novembre 1983. En vain. Cette fois, les Suisses refuseront de voir les enquêteurs. L'affaire se conclura par le renvoi discret d'un employé de chez Stern, visiblement de mèche avec Unigestion.

Ce groupe, décidément très dynamique, embauche l'année suivante une des vedettes de la BNP, Daniel Olchan



Chez votre marchand de journaux : le nouveau Point tout en couleur et à son format habituel...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Amériques

VENEZUELA

## M. Carlos Andres Perez a formé son gouvernement

Caracas. – Le social-démocrate M. Carlos Andres Perez, élu président du Venezuela le 4 décembre dernier, a annoncé samedi 14 janvier la composition de son gouvernement.

Avant sa prise de fonction officielle, prévue pour le 2 février, M. Perez a commencé dimanche un voyage d'une semaine qui doit le conduire en Yougoslavie (pays hôte du neuvième sommet des non-alignés, l'automne prochain), dans les Emirats arabes unis, en Iran et en Irak (le Venezuala est un membre fondateur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole), puis en RFA et en Espagne. M. Perez entend consacrer une part importante de son mandat à la politique internationale. En particulier, il entend pousser à une approche collective du problème de la dette du tiers-monde, et singulièrement, de l'Amérique latine, au lieu des règlements pays par pays en vigueur aujourd'hui, conformément aux préférences des créanciers occidentaux.

Enfin le Congrès vénézuélien a publié le 14 janvier un rapport sur l'incident du 29 octobre dernier au cours duquel quatorze pêcheurs avaient été abattus par l'armée. Ce document infirme la thèse des milieux militaires, selon laquelle la patrouille responsable aurait cru avoir affaire à des guérilleros colombiens : les victimes ont été tuées par balles tirées, parfois à bout portant,dans la nuque ou dans le dos. – *(AFP, Reuter.)*

*Voici la composition du nouveau gouvernement vénézuélien :*

*Intérieur*, M. Alejandro Izaguirre ; *Affaires étrangères*, M. Enrique Tejera Paris ; *Secrétariat à la présidence*, M. Reinaldo Figueredo ; *Défense*, général Italo del Valle Alliegro (déjà titulaire du poste) ; *Energie et mines*, M. Celestino Armas ; *Finances*, M. Eglee Iturbe de Blanco ; *Planification*, M. Miguel Rodriguez ; *Industrie et commerce*, M. Moïses Naim ; *Agriculture*, M. Fanny Bello ; *Transports et communications*, Gustavo Rada ; *Education*, Gustavo Rooseu ; *Travail*, Mme Marisela Padron ; *Justice*, M. Luis Beltran Guerra ; *Santé*, M. Felipe Bello ; *Développement urbain*, M. Luis Penzini Fleuri ; *Sciences et technologie*, M. Dulce Arnao ; *Culture*, M. José Antonio Abreu ; *Environnement*, M. Enrique Colmenares Finol.

Procès spectaculaire aux Etats-Unis

## L'acteur Rock Hudson devait-il révéler à son partenaire qu'il avait le SIDA ?

*WASHINGTON correspondant*

O temps, ô mœurs !... Devant le spectacle d'un procès en cours à Los Angeles, un Ciceron contemporain pourrait certes reprendre l'exclamation de l'auteur des *Catilinaires*. Le plaignant, Marc Christian, musicien de trente-cinq ans, demande 11 millions de dollars à la succession de son ancien amant, l'acteur Rock Hudson, mort à Paris en octobre 1985 des suites du SIDA.

Christian affirme avoir vécu une *« extrême détresse morale »* et souffert physiquement et moralement des mensonges de l'acteur, de ses secrétaires et de ses médecins qui délibérément lui ont dissimulé la gravité du mal dont son partenaire était atteint : ainsi, dans ses derniers mois, Hudson, amaigri et affaibli, lui disait-il qu'il suivait un régime. Complice, le secrétaire de l'acteur assurait qu'il souffrait d'un cancer du foie ou d'anorexie, et cela, selon les avocats de Christian, parce qu'Hudson voulait continuer ses relations sexuelles.

Toujours selon les avocats de Christian, quelques semaines avant sa mort, Hudson aurait dit à son secrétaire : *« Prenez soin du petit... je l'ai peut-être tué. »* Néanmoins, son testament ne contenait aucune disposition en faveur de Christian.

Pour les avocats de la succession, Christian est seulement animé par le goût du lucre et par un souci de publicité. Ils soulignent que le test de séropositivité auquel il s'est soumis tardivement a été négatif. Mais la menace subsiste, déclare Christian.

Les avocats s'efforcent également de démontrer que, malgré sa durée (deux ans et demi), la liaison entre les deux hommes n'était ni stable ni régulière, et que leurs liens s'étaient relâchés lorsque Christian eut avoué qu'il se prostituait... Ils ajoutent que Christian voulait faire chanter Hudson en le menaçant de publier les lettres d'amour que l'acteur lui adressait quand il tournait à l'étranger. En effet, soucieux de cacher l'homosexualité de son patron, le secrétaire de l'acteur donnait de l'argent aux domestiques pour qu'ils gardent le silence.

Christian, lui, plaide que l'entourage et les médecins d'Hudson avaient le devoir de l'informer du danger auquel il s'exposait en poursuivant ses relations avec l'acteur. Ce procès nauséabond, appelé à durer plusieurs semaines, pourrait créer jurisprudence, imposant une obligation à un malade atteint du SIDA de révéler son mal à son ou ses partenaires sexuels.

HENRI PIERRE.

● **ÉTATS-UNIS : un musicien arrêté pour avoir menacé de tuer M. George Bush.** – Un musicien au chômage a été arrêté vendredi 13 janvier à Boca-Raton, en Floride, pour avoir menacé de tuer le président élu, M. George Bush, a déclaré un agent des services secrets de Palm-Beach. Cet agent n'a pas précisé de quelle manière le suspect avait menacé la vie de M. Bush. – *(Reuter.)*

CANADA

### Le premier ministre du Québec entame une tournée européenne

Le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, a entamé, dimanche 15 janvier à Bonn, une tournée de deux semaines dans cinq pays européens, dont la France, où il arrivera vendredi.

Plus intéressé par le commerce que par la politique, M. Bourasse tentera surtout de renforcer les liens économiques et technologiques entre le Québec et la RFA, la Grande-Bretagne, la Suisse, la Belgique et la France – seul pays où il sera reçu en visite officielle.

Le premier ministre québécois espère notamment que sa visite à Paris, où il rencontrera le président François Mitterrand et le premier ministre Michel Rocard, se conclura par l'achat d'une douzaine d'avions Canadair CL-215, fabriqués dans la région de Montréal. La conclusion de ce contrat de quelque huit cent millions de francs est reportée depuis plusieurs années. – *(AFP.)*

NICARAGUA

### Manifestation anti-sandiniste

Managua. – Environ 5 000 personnes ont répondu dimanche 15 janvier à l'appel des quatorze partis d'opposition, réunis dans le Comité de coordination démocratique, et ont participé à une manifestation à la mémoire de Joaquin Chamorro, ancien directeur du prestigieux quotidien *la Prensa*, assassiné sous la dictature d'Anastasio Somoza. Cette manifestation revêtait une tournure clairement anti-gouvernementale : des banderoles et des slogans demandaient la démission des neuf « commandants » sandinistes, dont celle de M. Daniel Ortega, président du Nicaragua. Les manifestants protestaient également contre la situation économique désastreuse du pays, marquée instamment par une inflation de « 2 000 % »


LA COMPAGNIE IBERIA INFORME

IBERIA, Lignes Aériennes d'Espagne, a le regret de vous informer que, du fait des conflits sociaux, elle a été amenée à modifier son programme de vols de France vers l'Espagne et vice-versa, à partir du lundi 16 janvier 1989.

Par conséquent, elle assurera le programme suivant :

| | | |
|---|---|---|
| IB 650/651 | MADRID/PARIS/MADRID | Quotidien |
| IB 656/657 | LAS PALMAS/MALAGA/PARIS et v.v. | Lundi/Vendredi/ Dimanche |
| IB 666 | BARCELONE/PARIS | Quotidien |
| IB 667 | PARIS/BARCELONE/ALICANTE | Quotidien |
| IB 676/677 | S.J. COMPOSTELLE/BILBAO/ PARIS/FRANCFORT et v.v. | Quotidien sauf Samedi |
| IB 694/695 | SEVILLE/VALENCE/PARIS et v.v. | Lundi/Mercredi/ Vendredi et Dimanche |

Pour plus d'information, veuillez vous renseigner auprès de notre Service Réservation n° 47.23.00.23 ou auprès de notre Escale d'Orly au n° 49.75.50.53/54/55.

IBERIA vous informera dès que son programme normal sera rétabli, et vous prie de bien vouloir excuser ces inconvénients indépendants de sa volonté.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D'ESPAGNE
UNE GRANDE COMPAGNIE A L'HEURE DE L'EUROPE


# Afrique

ZAIRE

## La Belgique suspend son aide à Kinshasa

**Le gouvernement belge a décidé, samedi 14 janvier, d'interrompre *« jusqu'à nouvel ordre »* son aide au développement en faveur du Zaïre, en réponse à la décision de Kinshasa de suspendre le remboursement de ses créances et de dénoncer les traités le liant à son ancienne puissance coloniale.**

*« Nous devions réagir, de manière honnête mais ferme »*, a expliqué M. Wilfried Martens, le premier ministre belge, à l'issue d'un comité ministériel exceptionnel de près de six heures convoqué après l'annonce des décisions zaïroises.

Le gouvernement belge *« se limitera à l'exécution des projets de coopération au développement en cours »* avec le Zaïre, a précisé M. Martens dans une déclaration à la presse. La Belgique consacre l'équivalent d'environ 800 millions de francs par an à la coopération avec son ancienne colonie.

Le Zaïre avait décidé, vendredi, toute une série de mesures inamicales à l'encontre de la Belgique : suspension de tous les remboursements des créances belges (environ 6 milliards et demi de francs), dénonciation du traité d'amitié et de la convention de coopération, signés respectivement en 1960 et 1976, et réouverture du *« contentieux »* belgo-zaïrois, né de l'époque coloniale et de la décolonisation.

M. Martens a d'autre part indiqué qu'il considérait le *« contentieux »* belgo-zaïrois *« définitivement clos »* depuis une convention signée en 1965 à ce sujet. Il a enfin annoncé le recours à une procédure d'arbitrage, après la décision du Zaïre de réduire de moitié le nombre de vols que la compagnie belge Sabena assure de Bruxelles à Kinshasa.

Les instances dirigeantes du Mouvement populaire de la révolution (MPR, parti unique) ont *« rejeté catégoriquement »*, dimanche, les propos du premier ministre belge. Réunies autour du président Mobutu Sese Seko, les autorités zaïroises, selon leur porte-parole, se sont *« réservé »* le droit de saisir la Cour internationale de justice de La Haye du contentieux avec la Belgique. – *(AFP.)*

MADAGASCAR : avant l'élection présidentielle du 12 mars

## M. Monja Jaona, président du Monima, dénonce l'« arbitraire » du régime

Le dirigeant malgache Monja Jaona, qui a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 12 mars à Madagascar, a dénoncé, au cours d'une conférence de presse, le samedi 14 janvier, le caractère *« personnel et familial »* du régime du président Didier Ratsiraka et *« sa faillite dans tous les domaines, après treize ans de pouvoir »*.

M. Monja Jaona, qui est le président du parti d'opposition légal Monima (le Mouvement pour l'indépendance de Madagascar, nationaliste), a violemment condamné l'*« anarchie et le laisser-aller »* de l'administration, l'*« absence de libertés démocratiques »*, l'*« arbitraire »* des opérations de répression du banditisme rural et le *« terrorisme exercé par l'Etat dans les campagnes »*. Il s'est déclaré prêt à diriger un soulèvement populaire si *« des gens continuent d'être arrêtés et tués sans recours aux voies judiciaires légales »*.

*« Les vraies causes de la dégradation économique du pays sont les détournements, les trafics et la corruption sous toutes leurs formes »*, a estimé le président du Monima. Il a qualifié le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, engagés à Madagascar dans un très important programme d'ajustements structurels, de *« voleurs, complices des gouvernements africains »* et les conditions imposées pour redresser la situation économique du pays de *« draconiennes, d'insupportables pour le peuple malgache »*. *« Face à la misère croissante du peuple,* a-t-il ajouté, *une minorité de gens s'enrichit très vite, de manière extravagante et dans des conditions douteuses. »*

Le président malgache brigue un troisième mandat à la tête du pays. Outre la candidature de M. Monja Jaona, figure aussi celle du docteur Jérome Razanabahiny Marojama, du Vonjy (modéré). – *(AFP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Bangladesh

#### Une collision ferroviaire fait au moins 120 morts

Pubail (Bangladesh). – Des dizaines de familles ont dormi à la belle étoile en attendant de pouvoir continuer à rechercher leurs proches, victimes de la plus grave catastrophe ferroviaire du Bangladesh, qui a fait au moins cent vingt morts, le dimanche 15 janvier. Les autorités craignaient que le bilan définitif n'atteigne les deux cents morts. Plus de mille personnes ont également été blessées dans la collision, qui s'est produite lorsque deux trains bondés de voyageurs se sont heurtés à Pubail, à 24 kilomètres de la capitale Dacca.

L'accident a, semble-t-il, été causé par une erreur de signalisation, ont indiqué des responsables, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte. Le président Ershad a annoncé que les familles des morts recevraient chacune 100 000 takas (3 000 dollars). – *(Reuter.)*

### Corée

#### Pyongyang accepte une rencontre avec le premier ministre de Séoul

La Corée du Nord a accepté, lundi 16 janvier, la proposition de Séoul d'une rencontre entre les premiers ministres des deux Corées. Pyongyang y a toutefois mis une condition : que les manœuvres américano-sud-coréennes « Team Spirit », prévues pour le mois prochain, soient annulées. La réponse nord-coréenne a été transmise sous la forme d'une lettre du premier ministre, M. Yon Hyon-muk remise aux Sud-Coréens à Panmunjom.

La proposition de Séoul, contenue dans un message en date du 28 décembre dernier du chef du gouvernement sud-coréen, M. Kang Young-hoon, prévoyait que chaque premier ministre serait accompagné d'une délégation de sept membres comprenant des responsables militaires et que les conversations auraient pour but de mettre fin à la tension entre les deux Corées. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

### Pologne

#### Session plénière du comité central

Le comité central du POUP (parti communiste) se réunissait lundi 16 janvier pour une session plénière de deux jours afin d'examiner l'opportunité d'une ouverture politique majeure. A la suite d'une confidence émanant d'un haut fonctionnaire du parti annonçant la légalisation prochaine du syndicat dissous Solidarité, on s'attendait que la session soit consacrée à l'introduction d'un nouveau modèle syndical dont le principe semble avoir été admis par les dirigeants.

### URSS

#### Publication du décret rattachant l'administration du Karabakh à Moscou

L'agence Tass a publié, le samedi 14 janvier, le décret du présidium du Soviet suprême de l'URSS sur le Karabakh, adopté jeudi, aux termes duquel un comité d'une « administration spéciale » sera institué « temporairement » à partir du 20 janvier dans la région contestée qui relèvera directement des organismes centraux de l'URSS, à Moscou. Ce comité sera présidé par M. Arkadi Volski, envoyé spécial du Kremlin, qui séjourne au Nagorny-Karabakh depuis juillet dernier.

Le décret souligne que le Karabakh continue à faire partie de l'Azerbaïdjan. Le comité disposera des pouvoirs du soviet (conseil) régional qui sera, quant à lui, ainsi que son comité exécutif, « suspendus » en attendant la tenue d'élections pour un nouveau soviet.

En ce qui concerne la justice, les tribunaux et parquet du Nagorny-Karabakh exerceront *« conformément à la législation actuelle et à une procédure qui sera établie par le parquet général de l'URSS, le ministère soviétique de la justice et la Cour suprême de l'URSS »*.

L'administration spéciale disposera également du droit de suspendre les soviets locaux, ainsi que les activités des organisations publiques et des associations indépendantes si elles vont à l'encontre *« de la Constitution et des lois de l'URSS »*. – *(AFP.)*

● **CHINE : libération de trois étudiants africains.** – La police de Nankin a libéré trois étudiants africains accusés d'avoir participé à des heurts avec des Chinois la veille de Noël, a annoncé, dimanche 15 janvier, l'agence Chine nouvelle. Deux Béninois ont été relâchés et priés de quitter la Chine dans les deux jours après avoir purgé une peine de deux semaines pour *« atteinte à l'ordre public »*, et un Ghanéen a été placé en résidence surveillée pendant la durée de l'enquête. L'un des étudiants béninois, M. Dossomou Boni Lodovic, a déclaré avoir été torturé à l'électricité par la police; et ses deux camarades ont affirmé avoir été battus. – *(Reuter, AP.)*

● **IRLANDE DU NORD : Assassinat d'un ancien membre des forces de police.** – Un Nord-Irlandais, qui avait quitté les forces de sécurité de l'Ulster il y a quelques années, a été tué par balles à bout portant, le dimanche 15 janvier, au domicile de son amie, dans le comté de Donegal. Par ailleurs, deux bombes ont explosé dans la nuit de samedi à dimanche à Belfast et à Londonderry, blessant légèrement deux soldats et deux civils. Enfin, la police irlandaise a annoncé, dimanche, la découverte d'une importante cache d'armes et de munitions dans un fourré, près de Kilkenny, à une centaine de kilomètres de Dublin. – *(AFP, Reuter.)*

● **JAMAÏQUE : Elections le 9 février.** – Le premier ministre conservateur de la Jamaïque, M. Edward Seaga, a annoncé, le dimanche 15 janvier, que les élections législatives auraient lieu le 9 février. Il a demandé à la population de donner un troisième mandat à son administration, en place depuis 1980.

● **SINGAPOUR : semi-retraite pour M. Lee Kuan Yew.** – Le vice-premier ministre, M. Goh Chok Tong, a déclaré, lundi 16 janvier, assumer les fonctions de chef du gouvernement et annoncé que le premier ministre en titre, M. Lee Kuan Yew, se contenterait désormais de présider les conseils des ministres et de servir de conseiller. M. Goh aurait dû succéder en septembre 1988 comme premier ministre à M. Lee, soixante-cinq ans, au pouvoir à Singapour depuis juin 1959. Le 10 septembre, M. Goh avait cependant indiqué que M. Lee avait manifesté son désir de se retirer du pouvoir. – *(AFP.)*

## La préparation des élections municipales

# Le terrain et les « petits »

**Désormais, la parole est au terrain. A droite, RPR et UDF ont bouclé le dossier des investitures et ont publié la liste de leurs chefs de file dans les grandes villes. A gauche, socialistes et communistes ont choisi d'affronter les municipales dans l'union.**

**Le cadre *général étant fixé*, il reste maintenant à composer les listes. C'est, sans doute, l'un des temps les plus importants dans une élection municipale. C'est en effet à ce stade que les alliances se nouent, que les personnalités influentes dans les communes sont le plus sollicitées. C'est également dans cette période que les conflits éclatent... ou se réduisent.**

**A droite, les cas de dissidence concerne toujours Lyon et Lille, mais aussi Cannes et Aix-en-Provence. Dans cette dernière ville des Bouches-du-Rhône, l'annonce de la candidature du secrétaire d'Etat d' « ouverture », Thierry de Beaucé, *ne suscite guère* l'enthousiasme du PS, dont le premier secrétaire, Pierre Mauroy, a même jugé au « Club de la presse » qu'elle venait *« un peu tard »*.**

PC et PS doivent se rencontrer pour composer leurs équipes. Dans un certain nombre de villes, ces discussions s'annoncent difficiles. C'est le cas à Tarbes, où le PS revendique la tête de liste face au maire sortant communiste, mais également à Trappes, où le PS a décidé de présenter sa propre liste. Il reste moins d'une semaine au PS pour que la convention de dimanche 22 décide des investitures.

Que ce soit à gauche ou à droite, il faut faire une *place aussi aux « petits » partis*. L'Association des démocrates, qui représente le courant d' « ouverture » de la majorité présidentielle, *annonce qu'elle a engagé* des négociations dans quelque quatre-vingts communes, le plus souvent en compagnie du MRG. De son côté, le CNI voudrait tripler sa représentation dans les communes importantes, ce qui implique l'élection d'un millier des siens. Ce souci de compenser une implantation jusqu'alors très rurale conduit Yvon Briant à envisager, d'un côté, une participation à des listes d'union de l'opposition, mais également à des listes autonomes, par exemple à Versailles, au Mans et à Orléans. La stratégie, pour les petites formations, *consistant à se présenter* de façon autonome, implique, pour espérer *avoir des élus, qu'elles obtiennent* au moins 5 % des voix au premier tour, condition nécessaire pour envisager une fusion avec d'autres listes mieux placées au second tour.

De son côté, le Front national, par la voix de son secrétaire général, Carl Lang, a fait savoir qu'il ne veut pas porter *« la responsabilité de l'échec de la droite »*, et qu'il se tiendra prêt à participer avec *cette dernière* à des listes d'union *« au soir du premier tour »*. Les amis de Jean-Marie Le Pen entendent être présents dans toutes les villes de plus de trente mille habitants et dans un maximum de communes de plus de dix mille habitants.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## Paris : M. Georges Marchais demande deux têtes de liste

**Après l'accord intervenu, jeudi 12 janvier, entre les délégations socialiste et communiste pour les élections municipales des 12 et 19 mars prochain, M. Georges Marchais a relancé le débat en demandant la reconduction des accords de 1983 sur Paris, donnant à son parti deux têtes de liste sur vingt (1).**

M. Marchais, qui s'exprimait, samedi 14 janvier, lors de la Nuit du cinéma organisée par la section communiste du quatorzième arrondissement de Paris, a déclaré que cette proposition, *« très modérée »* peut permettre en mars prochain *« de doubler ou de tripler le nombre des élus socialistes et communistes, d'élire dans quatre ou cinq arrondissements de Paris un maire socialiste et, dans un autre, un maire communiste »*. Cette proposition assurerait, selon le secrétaire général du PCF, *« une juste représentation des uns et des autres »*. *« A Paris, comme partout ailleurs, socialistes et communistes ne peuvent gagner qu'ensemble, et il faut, pour cela, que cette victoire soit celle des uns et des autres »*, a observé M. Marchais.

La nouvelle exigence des communistes a déjà suscité une réaction négative du premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Jean-Marie Le Guen, qui la juge *« irréelle »*. Alors que les négociations sur les élections municipales à Paris doivent se poursuivre dans la semaine, M. Le Guen se déclare seulement prêt à *« proposer aux communistes, par arrondissement, leur juste place en termes arithmétiques »*, ce qui signifie qu'aucune tête de liste ne leur serait abandonnée. M. Le Guen, partisan d'une union *« sincère »* avec le Parti communiste, souhaite que celui-ci *« revienne à la réalité »*.

Le premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris devra en outre examiner la situation dans le treizième arrondissement, où il est lui-même candidat et où la tête de liste, M. Paul Quilès, ministre des PTT, dont il est le suppléant à l'Assemblée nationale, refuse de faire figurer aucun communiste à ses côtés. Le courant Socialisme et République (proche de M. Chevènement), est, lui aussi, hostile à un accord avec le PCF au premier tour à Paris, alors que les amis de M. Lionel Jospin souhaitent, au contraire, y parvenir. Il reviendra à la convention nationale du PS, qui se réunit les 21 et 22 janvier, de juger si Paris peut faire exception à l'accord national conclu entre les deux partis.

(1) En mars 1983, les listes d'union de la gauche étaient conduites par le Parti communiste, dans les deuxième et dix-neuvième arrondissements. Le 24 avril 1988, au premier tour de l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, candidat du PCF, avait obtenu 3,65 % des suffrages exprimés à Paris.

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURNAUX
Kiosque international
20 journalistes étrangers présentent leurs vœux aux Français
N° 3 En vente chez votre marchand de journaux

# Nantes : MM. Jean-Marc Ayrault (PS) et Daniel Augereau (RPR) veulent réveiller la « belle endormie »

**A Nantes — septième ville de France, avec ses 250 000 habitants, — la campagne électorale pour les municipales a commencé sur les chapeaux de roues. La désignation du porte-drapeau de la droite et du centre Daniel Augereau (RPR) ne s'est pas faite sans douleur, et à gauche le PC reproche au socialiste Jean-Marc Ayrault, qui conduit les opérations, de faire une campagne *« personnalisée »*. D'un côté comme de l'autre (l'actuel maire, Michel Chauty, RPR, ne briguant pas un nouveau mandat), la confection des listes s'avère délicate.**

*NANTES*
*de notre envoyé spécial*

Saint-Herblain est mis en vente. Impensable ! Pas possible ! Scandale ! Rassurez-vous. Il ne s'agit pas de la ville de 45 000 habitants, voisine de Nantes, mais du cargo du même nom, que son armateur La Morbihannaise de navigation veut céder sur le marché mondial de l'occasion. La cité de banlieue, elle, avec son hôtel de ville, ses zones industrielles et commerciales, ses quartiers populaires, ses champs et *ses lotissements est encore là et bien* là. Et son maire, le socialiste Jean-Marc Ayrault a même le mors aux dents. Il part à l'assaut de la mairie de la métropole de l'Ouest, la septième ville de France, et mène depuis quelques jours une campagne vigoureuse et subtile.

Yeux bleus, cheveux couleur des blés, grand, trente-huit ans, Jean-Marc Ayrault, député, a placé son offensive sous un jeu de mots qui fait mouche : *« Passion-Nantes »*. Ses affiches annoncent : *« Un maire, un vrai »*, ou invoquent l' *« intelligence du cœur »*. Ses adversaires ont vite fait de brocarder l'appel aux sentiments et la « soft idéologie ». *Mais la conquête et la gestion d'une* ville sont certes affaire de compétence mais aussi de cœur. A croire que Jean-Marc Ayrault connaît ce mot, un jour prononcé par Jacques Chaban-Delmas : *« Ma ville et moi, une question d'entrailles. »*

La composition de sa liste (qui comprendra soixante et un noms, dont six à quinze communistes et des écologistes) *tarde à être connue*. Il conduit l'offensive seul pour le moment. Bien sûr, Jean-Marc Ayrault ne dissimule pas ses appartenances socialistes depuis 1971. Mais ni le sigle PS ni la rose au poing ne figurent encore sur ses affiches. Nantes penche au centre, et les élections municipales se jouent toujours à la corde. Membre du bureau exécutif du PS depuis 1979, classé parmi les popérénistes vigilants à contrer toute velléité droitière, le maire de Saint-Herblain se défend d'être coupeur de têtes.

### De Rennes à Cholet

*« Mon idéal socialiste se résume à une formule : le plus juste partage de l'effort et des fruits de l'effort. Si c'est ça être popériniste, alors je le suis »*. Le candidat entend à la fois exprimer *« de la considération pour les milieux populaires »* et prouver sa crédibilité vis-à-vis du *monde des affaires. Son premier* adjoint, s'il est élu, sera Patrick Maréchal, directeur de l'Observatoire économique régional, et il aura en charge tous les dossiers de l'emploi et du développement. *« Bien sûr en liaison étroite avec les autres communes proches. Mais aussi avec Rennes, Angers, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire et Cholet. Nous allons proposer une charte de l'agglomération et relancer une coopération active avec Sarrebrück et sa banlieue tombée dans l'oubli »*, ajoute Jean-Marc Ayrault qui sait de quoi il parle puisqu'il est professeur d'allemand.

Ce soir-là il rencontre les habitants de la cité HLM, de la Bottière. L'urbanisme, le développement social des grands ensembles, le dialogue avec les associations l'intéressent. A Saint-Herbain, sur ce plan, son bilan est positif. Une dame lui montre des infiltrations d'eau dans son appartement, là des commerçants l'entretiennent de la propreté des accès aux boutiques, ailleurs on lui parle des étrangers, de l'oisiveté des jeunes, de la nécessité de construire une salle de sports. *« Je voudrais d'abord être le maire de la vie quotidienne »*, réfléchit-il tout haut. *« La municipalité actuelle délivre des permis de construire n'importe comment, brade les terrains et les prix flambent. Je demande un moratoire et il faudra réviser le plan d'occupation des sols pour répondre aux besoins de la population et pas seulement agir au coup par coup, selon les opportunité. »*

Les besoins de la population ? Voici des mots qui reviennent régulièrement dans la bouche des communistes, qui estiment représenter à Nantes au moins 6 % de l'électorat. *« Emploi, prestation financière minimale pour les jeunes sans travail versée par la ville, logement social, voilà nos priorités »*, affirme Michel Rica, responsable local du PC, qui ajoute une revendication politique : au moins un maire adjoint et douze communistes en position d'être élus. Autant dire que le PC jette le bouchon très, très loin.

### « Un maire fringant »

*« En tous cas, plus on tarde à publier cette liste, moins on aura le temps de parler aux électeurs de l'essentiel »*, ajoutent les communistes avec une pointe d'aigreur à l'adresse de Jean-Marc Ayrault, *« qui est seul en campagne »* et à qui *« il n'est pas question de faire l'ascenseur pour personnaliser encore plus le candidat »*. Mais la bête noire du PC est surtout, ces jours-ci, Claude Evin, le ministre de la santé qui va *« s'attaquer au maire communiste de Monoir »* en présentant sa propre liste. *« C'est très grave. De l'acharnement thérapeutique. Que ne part-il à l'assaut de Savenay, dans sa circonscription, où il pourrait vraisemblablement battre l'actuel maire de droite ? »*

Blazer, cheveux grisonnants et fine moustache, Daniel Augereau, quarante-cinq ans, adhérent du parti gaulliste depuis 1973, porte les couleurs de la droite à Nantes. Les choses ont gagné en clarté depuis que le maire de la ville, Michel Chauty, qui a eu dix enfants et qui va avoir soixante-cinq ans, a annoncé, à la mi-novembre, qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat, et depuis que la commission Gaudin-Juppé l'a préféré, le 5 janvier, à Jean-Joseph Régent, président du port autonome, investi par l'UDF. On dit Daniel Augereau RPR pur et dur, mais l'essentiel, ici, c'est qu'il a la bénédiction d'Olivier Guichard, baron de condition mais prince en politique dans les Pays de la Loire. *« J'ai toujours veillé à recueillir son avis »*, confie le candidat de droite, *qui estime que la meilleure* carte qu'il peut présenter est celle de la cohérence et de la complémentarité.

*« Il faut raisonner en termes d'agglomération et d'estuaire. Au conseil régional; dont je suis rapporteur du budget, la majorité RPR-UDF domine, et au conseil général aussi. Il faut absolument que la capitale soit du même bord. Si l'on veut faire de Nantes la métropole européenne de l'Ouest, toutes ces collectivités doivent parler d'une même voix. Synergie signifie réussite. »* Pas étonnant donc qu'il ait choisi pour slogan : « L'esprit d'équipe ». A la fois parce qu'il préside le Nantes Basket Club mais aussi — dans un langage offensif *(« Je préfère l'action à l'incantation »)* — parce qu'il se démarque de son concurrent *(« qui ramène tout à lui et à l'exemple de Saint-Herblain qui n'est pas si bon que ça »)* et surtout pour rompre avec ce qui aura assombri les derniers mois du mandat Chauty, c'est-à-dire des querelles incessantes et aigres à l'intérieur de la majorité municipale (*le Monde* des 13-14 novembre).

Vice-président-directeur général du holding parisien Sidergie (services, personnel *intérimaire*, gardiennage), Daniel Augereau dirige lui-même plusieurs affaires nantaises. Son attachement à la basse Loire ne s'est pas démenti depuis son premier job, à dix-huit ans, avec un CAP d'ajusteur en poche, dans la célèbre usine des Batignolles. Autodidacte, pragmatique, les insinuations d'*« affairisme »* ne l'ébranlent pas. Sa philosophie ? *« Celui qui renonce à être le meilleur cesse déjà d'être bon. »* Toujours ce langage sportif. Jean-Marc Ayrault voulait *« réveiller la ville »*, Daniel Augereau en appelle *« à l'enthousiasme nouveau »*.

*« Ma liste sera très ouverte, composée de personnes qui veulent faire de Nantes une ville attractive, et il n'y a plus aucune ambiguïté pour l'union : elle sera totale »*, conclut le porte-drapeau de la droite.

Mais un homme ressasse son amertume, Jean-Joseph Régent. Il ne sera plus président du port demain, ayant franchi la barre des soixante-cinq ans, ni maire de Nantes après-demain. Toujours une question d'âge et de génération. Nantes, *conventionnelle dans ses* apparences, bourgeoise, où les gens vivent au chaud entre eux, un peu introvertie (ce qui est un comble pour un port), a besoin d'un maire fringant qui aide cette sorte de belle endormie à s'enflammer. « JJR » a bien échafaudé des projets audacieux, comme la zone atlantique ou la cité internationale des affaires, mais ni la droite locale ni M. Balladur, à l'époque, ne l'ont suivi. *« J'ai trouvé plus d'appui auprès des gouvernements socialistes jusqu'en 1986... Et puis est venu le temps des trahisons et des ralliements. Le seul qui me soutienne est Pierre Méhaignerie, personnellement »*, constate-t-il aujourd'hui. Et cet avertissement, *in cauda venenum : « J'ai des comptes à régler, aux élections européennes par exemple. En tout cas, pas question que je figure sur la liste Augereau. »* Même le port lui a joué un mauvais tour : le trafic a chuté de 10 % en 1988.

10 %, c'est le score miraculeux qu'espère obtenir Arnaud de Perier, la trentaine à peine, depuis douze ans déjà militant du Front national, qui conduira la liste sous la bannière « Nantes fait front ». Mais la réalité sera probablement proche de 5 %. *« De toute façon, pour passer, la droite aura besoin de nos électeurs »*, analyse le benjamin des concurrents en présence. *« Je ne ferai pas une campagne fougueuse, mais j'insisterai sur nos thèmes forts : la fiscalité, la préférence nationale pour le logement ou l'aide sociale, le renouveau des idées, le rassemblement. »* Visiblement, le secrétaire régional du Front national fait attention à la sémantique, et il ajoute : *« Je réfute le terme extrême droite, et lui préfère celui de droite de conviction. »*

Il n'y a qu'un point sur lequel tous les protagonistes de la bataille municipale sont d'accord : la technopole *qui prend corps* au nord de Nantes, et qui constitue l'un de ses fleurons, doit être confortée. Atlanpole s'étale sur les bords de l'un des plus beaux cours d'eau de France, l'Erdre. Vous avez bien lu *Erdre* sans M, bien que Nantes fut la patrie de Cambronne...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

### Saint-Herblain, tremplin

L'histoire va-t-elle se répéter ? Aux élections municipales de 1977, un jeune socialiste de vingt-sept ans, Jean-Marc Ayrault, battait le sénateur, maire de Saint-Herblain, Michel Chauty.

Six ans plus tard, le même ancien maire de la ville de banlieue, inscrit depuis au RPR, délogeait de la mairie de Nantes le socialiste Alain Chenard. Aujourd'hui, même cas de figure : la banlieue part à l'assaut de la métropole. Le maire socialiste de Saint-Herblaint veut ravir le fauteuil de son ancien concurrent.

La similitude ne s'arrête pas là. Jean-Marc Ayrault et Michel Chauty habitent Saint-Herblain et sont nés tous deux dans le Choletais, l'un en 1950, l'autre en 1924, à quelques kilomètres de distance. Une leçon de géographie électorale à méditer pour le futur maire de Saint-Herblain.

F. Gr.

# Marseille : M. Manovelli (div. dr.) annonce sa candidature

*MARSEILLE*
*de notre correspondant régional*

M. Bernard Manovelli, conseiller général (div.dr.) des Bouches-du-Rhône et conseiller municipal de Marseille, a annoncé, dimanche 15 janvier, qu'il conduirait une liste aux prochaines élections municipales à Marseille. Cette liste « d'union des personnalités de la société civile pour une gestion directe de Marseille par les Marseillais » sera présente dans tous les secteurs de la ville. Sa composition ainsi que son programme seront *rendus publics au cours d'un meeting* le 4 février. M. Manovelli a indiqué qu'il se proposait de créer 40 000 emplois et de venir en aide, financièrement, à une centaine de milliers de personnes à revenus modestes et du troisième âge grâce à un plan *« chiffré »* de relance économique.

Personnage remuant et excessif de la vie politique marseillaise, M. Manovelli, avocat et ancien militant du RPR dont il fut exclu, en 1983, pour indiscipline, avait dirigé, aux dernières élections municipales la liste Marseille Sécurité, qui s'était fixé pour objectif de *« libérer Marseille des politiciens et de la dictature des voyous »*. Au terme d'une campagne axée sur les thèmes de l'immigration et de l'insécurité - et accessoirement sur la *« défense animale »*, — il avait recueilli, au premier tour de scrutin, sur l'ensemble de la ville, 16 490 voix, soit 5,05% des suffrages exprimés. Au second tour, sa liste avait fusionné avec celle de l'union de l'opposition UDF-RPR, Changeons Marseille, conduite par M. Jean-Claude Gaudin. Il avait obtenu deux places en position d'éligibles, pour lui-même dans le 1er secteur et pour l'un de ses colistiers, M. Gilbert Gaspéri, dans le 3ème secteur. Après son élection, il avait choisi de siéger, avec M. Gaspéri, dans le groupe des non-inscrits. M. Manovelli, qui s'était déjà présenté, sans succès, comme gaulliste indépendant aux élections cantonales de 1982, avait été candidat en septembre 1988 dans le 4ème canton. Il avait créé la surprise en battant le conseiller général sortant socialiste, M. Jean-Jacques Léonetti, ancien député. Sa nouvelle candidature aux prochaines municipales va brouiller un peu plus le jeu politique marseillais. Mais elle peut objectivement avantager M. Jean-Claude Gaudin en gênant, surtout, la liste du Front national.

GUY PORTE.

## SITUATIONS

● **CHAMBÉRY : candidature de M. Besson (PS).** — M. Louis Besson, député PS, ne se représentera pas dans la petite commune de Barby, dont il est maire depuis vingt-quatre ans, afin de conduire une liste de la majorité présidentielle (largement ouverte) à Chambéry. Il *sera opposé à M. Jean Bollon* (UDF-PR), investi par M. Pierre Dumas, sénateur et actuel maire RPR qui vient d'annoncer son retrait (*le Monde* du 12 janvier). M. Besson a réservé sa réponse sur la présence à ses côtés de M. Claude Bosser, actuel adjoint RPR *aux finances qui, pour* n'avoir pas été retenu par les instances du RPR et de l'UDF, s'est mis en congé de parti et a *« proposé ses services »* au député socialiste. — *(Corresp.)*

● **LE LAMENTIN (Guadeloupe) : le maire PS écarté.** — M. Georges Dagonia, maire socialiste du Lamentin, n'a pas obtenu l'investiture de la fédération socialiste de la Guadeloupe. La section de Pointe-à-Pitre a *même proposé un militant indépendantiste*... dont la candidature a été rejetée. M. Dagonia avait demandé l'investiture en son nom personnel puisqu'il n'y a plus au Lamentin un seul militant en carte du PS. M. Dagonia accuse l'actuel trésorier de la section d'avoir *volontairement* négligé de récupérer auprès de la fédération les timbres d'adhésion de cette année, après avoir cependant perçu les cotisations ! Militant socialiste depuis 1963, conseiller général depuis 1967 et maire du Lamentin depuis 1971, conseiller régional depuis 1983, ancien président du conseil général et ancien sénateur, M. Dagonia, peu à peu écarté de la fédération locale du PS, affirme : *« Je ne veux aller nulle part, ma religion c'est le socialisme. Je suis candidat socialiste. Quand je serai réélu, je vais monter une section avec des gens sérieux. »* — *(Corresp.)*.

● **LYON : soutien de la CLES à M. Collomb.** — La Convention libérale, européenne et sociale (CLES) que préside M. Raymond Barre, a décidé, samedi 14 janvier, d'apporter son soutien à M. Francisque Collomb, maire sortant de Lyon, et à M. Bruno Durieux (UDF-CDS), candidat à Lille.

● **SAINT-ETIENNE : négociation entre le PS et l'Association des démocrates.** — M. Michel Durafour, ministre de la fonction pulique, qui fut maire de Saint-Etienne de 1971 à 1977, a apporté son soutien, samedi 14 janvier, à M. Charles Malécot, conseiller technique au cabinet de Mme Edith Cresson et délégué départemental adjoint de l'Association des démocrates, pour les élections municipales à Saint-Etienne. Dans cette ville, l'Association des démocrates et *le MRG ont engagé ensemble* des négociations avec M. Bruno Vennin, candidat du PS contre le maire sortant, M. François Dubanchet (UDF-CDS). Dans le cas, qui apparaît bien peu probable, où le PS constituerait dès avant le premier tour une liste d'union avec *le PCF*, M. Malécot, petit-fils d'un ancien président du conseil général de la Loire, conduirait une liste autonome s'inscrivant dans le cadre de la majorité présidentielle. — *(Bureau régional.)*

● **TARBES : vers une primaire à gauche.** — MM. Pierre Forgues (PS), député, et Raymond Erraçaret (PC), maire sortant de Tarbes, n'ont pas les mêmes méthodes de lecture et ils s'estiment tous deux en droit de mener la liste de rassemblement de la gauche. Tandis que le *PC assure qu'il ne veut pas « prendre la responsabilité d'une primaire »*, le PS vient de recevoir l'appui du MRG. Son chef de file local, M. Claude Gaits, député, *se déclare prêt « à rechercher toutes les conditions pour qu'une liste d'union pluraliste, que Pierre Forgues conduira, gagne à Tarbes... »* Personnellement, il pourrait y figurer en deuxième position. — *(Interim.)*

هكذا من الأصل

# Politique

## Le problème corse et le dialogue avec les nationalistes

## Approuvé par MM. Rossi (UDF) et Pasquini (RPR), M. Joxe reste maître du jeu

**La décision des quarante et un délégués de A Cuncolta Nazionalista, qui, réunis le 8 janvier en assemblée générale, à Corte, ont rejeté la proposition d'une rencontre faite par M. Joxe (*le Monde* du 10 janvier), a, d'une certaine façon, renforcé la position du ministre de l'intérieur. Avec leurs propres nuances, les députés José Rossi (UDF, Corse-du-Sud) et Pierre Pasquini (RPR, Haute-Corse) ont approuvé la politique de M. Pierre Joxe en Corse, et les nationalistes eux-mêmes précisent qu'ils ne refusent pas le dialogue mais prennent une « position conjoncturelle » face aux décisions du gouvernement.**

*BASTIA*
*de notre correspondant*

*« Je regrette que les responsables de A Cuncolta Nazionalista aient rejeté la proposition que Pierre Joxe leur a faite de les rencontrer... Quand on se plaint d'un retard historique, on ne crée pas les conditions de la poursuite d'un second retard historique. Car si le premier est dû à l'Etat, qui ne s'est pas assez occupé de la Corse, et à l'incapacité de nos élus à répondre aux besoins de la population, le second a été provoqué par les quinze années de violences que la Corse vient de connaître. Depuis quelques mois, grâce à la trêve de l'ex-FLNC, la Corse a retrouvé la paix, et les ferments d'un renouveau économique apparaissent. Il faut tout faire pour préserver la paix. L'action de Pierre Joxe, dont je ne partage pas l'idéologie, est digne de confiance et d'intérêt. Il faut maintenant réellement se mettre au travail... »*

*« Les gouvernements précédents,* continue M. Pasquini, *n'ont pas entendu ma demande de création d'un comité ministériel. Pierre Joxe l'a mis en place. Je ne juge pas le travail déjà accompli par ce comité, mais je souhaite que — comme c'était prévu au moment de sa création en octobre 1988 — les parlementaires insulaires soient appelés à participer à ses travaux en même temps que les préfets des deux départements. »*

L'appel est lancé ; peut-être est-ce une réponse à l'évocation d'une *« concertation ouverte à tous par le gouvernement sur les sujets de fond comme l'éducation et la culture, le régime fiscal ou l'aide aux transports »*, de M. Pierre Joxe dans sa réponse à la « lettre ouverte » des nationalistes de A Cuncolta Nazionalista ?

De la même façon, M. José Rossi, député UDF de la Corse-du-Sud et président du conseil général, approuve l'action de M. Pierre Joxe (*le Monde* du 13 janvier), fût-ce au prix de quelques critiques. Mais le jeune député UDF met, lui aussi, en avant la question de la concertation à envisager entre le gouvernement et les partenaires locaux, car pour M. Rossi, le dialogue nationalistes-gouvernement, s'il est exclusif, est un facteur de distorsion de la bonne perception des demandes locales.

Ce dialogue « privilégié » — en dépit de l'apparence d'un certain durcissement — n'est-il pas, pourtant, en train d'évoluer vers une ouverture à d'autres partenaires ? *« Notre refus de rencontrer le ministre de l'intérieur est un « non mais ». Il ne s'agit pas d'une fin du dialogue qui s'est instauré depuis la trêve de l'ex-FLNC décidée le 1er juin »*, expliquait dimanche dernier un délégué de A Cuncolta Nazionalista après l'assemblée générale de son mouvement.

Le refus des nationalistes de *« renforcer les stratagèmes du pouvoir »* les oblige à élargir le front de leur position. Le rejet de l'invite de M. Joxe a immédiatement été suivi de la décision d'ouvrir la réflexion *« aux autres forces patriotiques »*, qui étaient appelées à se réunir le 14, puis le 21 janvier, dans la perspective d'une *« forme de regroupement »* de la famille nationaliste afin d'œuvrer à la *« construction de l'alternative »*.

Le « non mais » des nationalistes à M. Joxe et les approbations de l'UDF et du RPR à la politique gouvernementale en Corse ouvrent peut-être une deuxième phase du dialogue, où la concertation permettra de poser la question des techniques et des moyens du développement culturel, économique et social dont chacun affirme maintenant ici l'urgence.

MICHEL CODACCIONI.

## REPÈRES

### M. Stasi

#### Participation ?

M. Bernard Stasi a affirmé, dimanche 15 janvier à Radio J, qu'il *« n'était pas, par principe, contre le fait de participer à un gouvernement avec les socialistes (...). Pour l'instant, le PS reste attaché à l'union avec le Parti communiste. Il est hors de question d'envisager de nous entendre avec un PS qui vit dans la nostalgie de cette union »*, a-t-il expliqué en précisant qu'il était hostile à *« toute expérience individuelle »* ; *« c'est au gouvernement de prendre des initiatives (...) s'il appelle les autres formations politiques, nous accepterons de discuter, de voir s'il est possible de se mettre d'accord sur un contrat de gouvernement, un contrat pour l'Europe »*.

### M. Galland

#### Suspicion

Le président du Parti radical-valoisien, M. Yves Galland, a critiqué samedi 14 janvier l'attitude de *« certains responsables centristes qui envisagent un contrat majoritaire avec les socialistes sur des objectifs nationaux importants »*. Pour M. Galland, qui s'exprimait sur la radio des Yvelines CVS, le CDS entretient le confusion à l'approche des élections municipales et provoque la suspicion à son égard. S'agissant de M. Raymond Barre, M. Galland ne veut pas lui faire de procès d'intention, même s'il constate une « dérive » de son discours : *« il a un rôle important à jouer aux lisières de l'opposition »*.

### Mme Barzach

#### Droitier

Invitée de Canal Plus, samedi 14 janvier, Mme Michèle Barzach, député RPR de Paris, a estimé que son parti avait fait *« beaucoup de travail pour remettre ses pendules à l'heure »*. Mais *« il nous colle à la peau cette impression que nous sommes une droite très droitière et très conservatrice, et que nous sommes plutôt favorables à une politique laissant un peu de côté les problèmes quotidiens ou les défavorisés (...) Il faut changer notre image, qui n'est pas bonne »*.

### M. Chevènement

#### Les Bouches-du-Rhône

Invité, dimanche 14 janvier, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jean-Pierre Chevènement, ministre socialiste de la défense et fondateur, au sein du PS, du courant Socialisme et République (ex-CERES), a affirmé, à propos de l'attitude de son courant dans la polémique sur l'élection municipale de Marseille (ses représentants au bureau exécutif n'ont pas voté l'exclusion de M. Robert Vigouroux) : *« Je suis inquiet de voir le PS, d'une certaine manière, à la merci d'une fédération où le décompte des mandats n'est pas clair. Je pense qu'il faudra y mettre un peu d'ordre »*.

M. Chevènement a rappelé que son courant a adopté, dans les Bouches-du-Rhône, *« une position en retrait »*, précisément pour protester contre ce qu'il estime être une sous-représentation de Socialisme et République dans les instances fédérales. Bien que son courant ait longtemps soutenu M. Vigouroux contre M. Pezet, M. Chevènement a précisé : *« A partir du moment où le PS a pris une décision, si nous sommes minoritaires, nous sommes disciplinés. Nous acceptons que le candidat désigné par le parti soit M. Pezet. »* En tout état de cause, M. Chevènement regrette que la fédération des Bouches-du-Rhône *« exerce une sorte de chantage (...)* [qu'il] *ne trouve pas sain »* sur l'ensemble des dirigeants du PS.

## Une élection législative partielle...

## Wallis-et-Futuna : le MRG prend un siège au RPR

M. Benjamin Brial (RPR) a perdu, dimanche 15 janvier, le siège de député de Wallis-et-Futuna qu'il détenait depuis 1967. Il enregistre cet échec dès le premier tour de l'élection législative partielle, devenue nécessaire par la décision du Conseil constitutionnel d'annuler le scrutin de juin 1988. Saisi d'une requête introduite par M. Kamilo Gata, candidat malheureux de juin, le Conseil constitutionnel avait constaté que l'absence de mise à jour des listes électorales avait entraîné des irrégularités.

Selon le ministère des DOM-TOM, le nouvel élu, M. Gata, fonctionnaire territorial, né le 12 décembre 1949, est MRG et candidat de la majorité présidentielle alors que, précédemment, il se présentait avec l'étiquette « divers droite ». M. Gata a amélioré de près de dix points son score du second tour de juin. Quant au candidat de la majorité présidentielle en juin, M. Joseph Maisuecheu, cette fois étiqueté « socialiste indépendant », il perd plus de deux points.

M. Michel Rocard a adressé un télégramme de félicitations à M. Gata dont l'élection marque, selon le premier ministre, *« une étape importante pour Wallis-et-Futuna et pour les liens qui unissent le territoire à la communauté nationale »*. M. Rocard ajoute : *« Je me réjouis que les électrices et les électeurs de Wallis-et-Futuna aient entendu le message de solidarité, de développement à la France unie que Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, et Henri Nallet, ministre de l'agriculture et des forêts, leur ont apporté ces dernières semaines en mon nom et au nom du gouvernement. »*

Les résultats ont été les suivants :

Inscr., 8 148 ; vot., 5 926., abst., 27,27 % ; suffr. exp., 5 902. MM. Kamilo Gata, maj.p. MRG, 3 390 voix (57,43 %), KLU ; Benjamin Brial, RPR, 2 411 (40,85 %) ; Joseph Maisuèche, soc. ind., 101 (1,71 %).

[5 juin 1988. — Inscr. 8 316 ; vot., 6 259 ; abst., 24,73 % ; suffr. expr., 6 241. MM. Brial, 2 736 (43,83 %) ; Gata, 2 235 (35,81 %) ; Pasilio Tui, URC-UDF, 1 024 (16,40 %) ; Maisueche, 246 (3,94 %).

12 juin 1988. — Inscr., 8 309 ; vot., 6 475 ; abst., 22,07 % ; suffr. expr., 6 453. MM., Brial, 3 367 (52,17 %) ; Gata, 3 086 (47,82 %).]

### ... et une cantonale

DORDOGNE : canton de Savignac-les-Eglises (1er tour)

Inscr., 6 250 ; vot., 3 947 ; abst., 36,84 % ; suffr ; expr., 3 836. Mme Ginette Rebière, maj. p., 1 796 voix (46,81 %) ; MM. Henri Flourez, div.-d., m. de Cornille, 1 148 (29,92 %) ; Roger Buisson, PC, 892 (23,25 %). *Il y a ballottage.*

[Mme Rebière apparaît bien placée pour succéder à son mari, Jean, décédé le 13 décembre dernier. Conseiller général depuis 1972, Jean Rebière (PS) avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1985 par 2 711 voix contre 1 931 à M. Gaillard (RPR). Par rapport au premier tour de 1985, Mme Rebière obtient quelque sept points de moins que son mari. L'absence de candidat du FN, crédité en 1985 de 5,37 %, ne paraît guère à l'opposition d'améliorer sa position : M. Flourez perd presque quatre points par rapport au score du RPR il y a quatre ans. De son côté, le PC progresse de 1,75 point.]

Les résultats du premier tour de mars 1985 avaient été les suivants : inscr., 6 114 ; vot., 4 842 ; abst., 20,80 % ; suffr. expr., 4 706 ; MM. Rebière, PS, 1845 (39,20 %) ; Gaillard, RPR, 1 596 (33,91 %) ; Buisson, 1 012 (21,50 %) ; Costantino, FN, 253 (5,37 %).


Le Monde DE L'EDUCATION

LE NIVEAU MONTE

● Trop d'élèves, des diplômes bradés ? Non, les jeunes d'aujourd'hui en savent plus que ceux d'hier. ● Jamais les exigences de l'école, du collège et du lycée n'ont été aussi élevées. Le niveau monte. *Le Monde de l'éducation* explique pourquoi.

EXCLUSIF :

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL ROCARD

Pour la première fois depuis son arrivée à la tête du gouvernement, le premier ministre s'exprime sur la réforme de l'enseignement, la formation des professeurs et la revalorisation de leur métier.

SOCIÉTÉ

LA CRISE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT

Une baisse des adhérents de 30 % en moins en dix ans : les syndicats battent de l'aile. En jeu, la survie d'une identité collective. Les profs saurent-ils se remobiliser ?

Le Monde DE L'EDUCATION POUR BIEN COMPRENDRE SES ENFANTS. POUR PRÉPARER LEUR AVENIR

NUMÉRO DE JANVIER, 116 PAGES, 17 F

*En vente chez votre marchand de journaux*

ÉPUISÉ EN UNE SEMAINE
RETIRAGE - 200 000 EXEMPLAIRES
A NOUVEAU DISPONIBLE

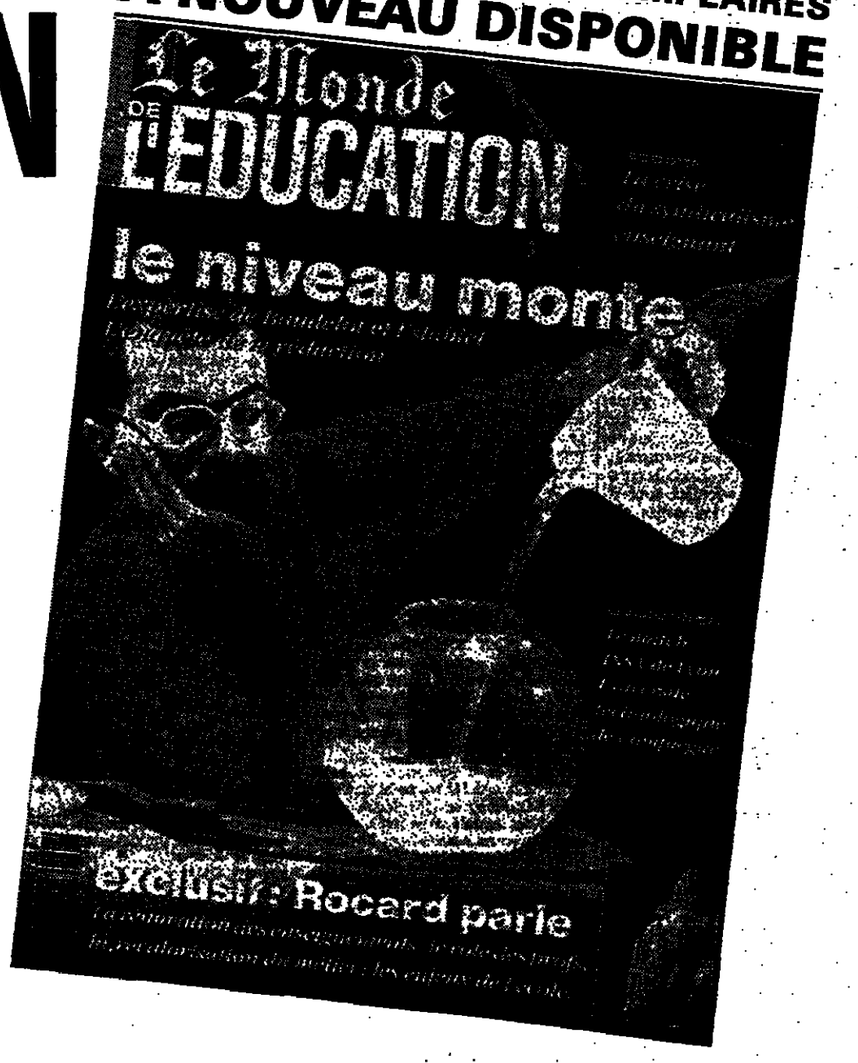



هكذا من الأصل

Une élection législative...

**Wallis-et-Futuna : le MI... prend un siège au RPR**

**UNE SEMAINE**
**200 000 EXEMPLAIRES**
**...EAU DISPONIBLE**

...TION

mon...

...parle

## POINT DE VUE

# Qui a peur de la perestroïka ?

par Félix Damette
ancien membre
du comité central du PCF

*Il ne suffit pas de proclamer hautement sa sympathie envers la perestroïka pour être cru sur parole. Ce n'est pas la vigueur verbale des propos qui fait foi mais leur vérification. En ce domaine, un seul critère est irréfutable : la pratique. Ceux qui soutiennent réellement la perestroïka sont ceux qui l'appliquent pour eux-mêmes.*

Chacun voit bien que le front du refus de la « restructuration » s'organise autour de la même formule, de Berlin à Lisbonne : *« Excellent pour les Soviétiques, mais cela ne nous concerne pas. »* J'affirme, au contraire, que cela nous concerne au premier chef et que cette position pourrait constituer une *bonne définition de ce que* sont les « reconstructeurs » communistes.

Finissons-en avec les formules ! Ce n'est pas en ressassant que *« nous avons condamné sans appel le stalinisme »* que l'on règle un problème de cette ampleur. Certes, nos 22e et 23e congrès, en 1976 et 1979, ont déblayé le terrain mais ils ne sont pas allés au fond du problème. Et, depuis 1985, le sectarisme nous a fait régresser.

Nous avons laissé dans l'ombre des questions essentielles, ce qui a permis le maintien, puis la réactivation, de comportements et de conceptions issus du stalinisme. Parlons des comportements. On voit resurgir ces vieilles pratiques d'amalgame et d'insulte que l'on aurait souhaité révolues. Quant aux *conceptions, quelques exemples suf*fisent à prouver que les démons savent rester jeunes.

Sur la conception même du parti communiste. L'héritage stalinien fait du parti le seul détenteur de la vérité, qualifiée de scientifique. La *prétention scientifique en* politique n'a rien à voir avec notre attachement au marxisme : elle conduit à scléroser la pensée et à *sacraliser les directions. Les Soviéti*ques, qui sont les mieux placés pour en mesurer les méfaits, s'attaquent *vigoureusement à ce pro*blème.

Sur le rapport entre le parti et la société. L'héritage stalinien conduit à dévoyer la notion de parti d'avant-garde pour ériger le parti en guide nécessaire d'une société *immature.* La direction du PCF accuse la société française de virer à droite, ce qui l'autorise à imputer ses propres échecs à la société *elle-même et à traiter le mouve*ment social comme un pédagogue juge un mauvais élève. La perestroïka engage une démarche exactement inverse, qui vise à placer le parti sous le contrôle démocratique du peuple.

*Sur le fonctionnement du* parti. L'héritage stalinien consiste à dévoyer le centralisme démocratique pour ériger la direction en place en organe *infaillible et intouchable*, grâce à la règle de l'unanimité. Qui n'est pas pour est forcément un adversaire et qui est contre est déjà un ennemi. L'obligation d'*unanimité* au comité central est la négation même du débat et de la démocratie. La fédération du Doubs est l'objet d'une agression antistatutaire pour une seule raison : son manque de docilité qui lui a fait transgresser le tabou unanimiste. La perestroïka engage une dynamique opposée en impulsant de vrais débats contradictoires à l'intérieur *du parti et en reconnaissant la* nécessité du pluralisme révolutionnaire.

*Le rapport à la perestroïka ne* se pose pas en termes de modèle. Le réduire à cette approche est un argument trop facile et simpliste pour ne pas cacher, une fois de plus, un refus d'aborder le fond. Ce qui se passe en URSS n'est pas spécifiquement soviétique mais traduit la nécessité universelle d'un renouvellement radical du communisme. Les partis responsables sont ceux qui ont la capacité d'effectuer une remise en cause démocratique profonde en engageant un débat réel avec les communistes eux-mêmes. Le PCF a-t-il, à ce point, peur de la perestroïka ?

## DÉFENSE

### En Méditerranée, début février

# La France et les Etats-Unis prévoient d'organiser un important exercice aéronaval

Baptisé « Phinia », un important exercice interarmées réunira, durant la première quinzaine de février, en Méditerranée occidentale, l'escadre française de Toulon, autour de ses porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, et une partie de la VIe flotte américaine, avec son porte-avions *Theodore-Roosevelt*, qui aura pris la relève du *Kennedy*.

Ce n'est pas la première fois que les deux porte-avions manœuvreront ensemble : ils l'ont déjà fait en 1985, lors de l'exercice national « Farfadet ». Mais c'est la première fois que le préfet maritime de Toulon, et en même temps, commandant en chef en Méditerranée, aura sous ses ordres trois porte-avions, dont le dernier-né de la marine des *Etats-Unis avec*, à *ses côtés*, le porte-hélicoptères *Guadalcanal*.

### La sécurité dans la région

La manœuvre « Phinia » regroupe, en réalité, deux exercices, dont le premier, dénommé « Phiblex » est de conception américaine et le second, baptisé « Zinnia » est d'inspiration française. Chaque marine aligne une dizaine de bâtiments.

Au cours de cet exercice, qui met en œuvre des transports de chalands de débarquement français et des transports américains, sont prévues des opérations amphibies de débarquement d'unités et de matériels sur les *côtes du Var et de la Corse avec* la participation de commandos de la marine nationale, d'éléments de la force d'action rapide (FAR) française et du corps embarqué des « marines » américains.

*Déjà, au début de janvier*, une première manœuvre conjointe, mettant en jeu 5 000 hommes de la VIe flotte autour du *Guadalcanal* et des unités de l'infanterie française, avait eu lieu dans la région de Sète (Hérault).

« Phinia » est l'occasion, pour la France et les Etats-Unis, de souligner combien ces deux pays *sont attachés à la sécurité en* Méditerranéée, même si l'exercice si l'exercice en question, préparé de longue date, n'est pas directement lié au regain de la tension devant les côtes libyennes après l'incident aérien qui a récemment opposé des F-14 du porte-avions *Kennedy* à des Mig-23 du colonel Kadhafi.

Après la manœuvre, le *Clemenceau devrait subir une révi*sion de ses installations qui l'immobilisera à l'arsenal de Toulon. En revanche, le *Foch*, qui vient d'être modernisé et rendu notamment capable de l'emport d'avions Super-Etendard armés du missile nucléaire prétratégique ASMP, restera opérationnel. De même, le *Theodore-Roosevelt* devrait *continuer à patrouiller en Méd*iterranée, à la place du *Kennedy*, pour le compte de la VIe flotte américaine, dont le PC se trouve à Naples, en *Italie*.

● **Une mission d'études sur la réforme de Saint-Cyr.** — Professeur à l'université de Paris-I, ancien colonel parachutiste et ancien ambassadeur de France au Gabon, M. Pierre Dabezies vient d'être chargé d'une mission destinée à faire le bilan de la réforme de l'école militaire de Saint-Cyr et du recrutement des officiers de l'armée de terre. Cette mission d'études de six mois lui a été confiée par le *ministre de la défense*, M. Jean-Pierre Chevènement, qui a préféré cette formule à la procédure, plus classique, d'une mission confiée à *l'inspecteur général de l'armée de* terre.

du 1er au 31 janvier
*Votre* **405** *Break*
**GR*, GL***
**en livraison immédiate avec l'intérieur en CUIR *GRATUIT***
Venez, c'est une affaire.

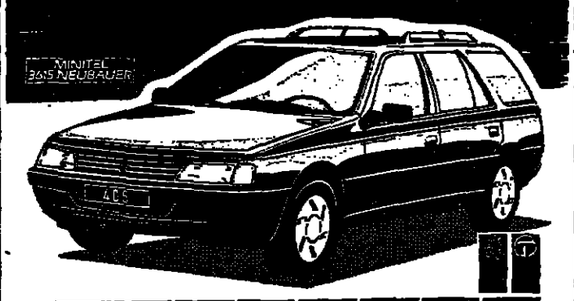


NEUBAUER
la griffe du lion
PEUGEOT
* en fonction des options choisies, sièges couchettes plus nombreux de portes en 3 coloris au choix
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Claude Fohlen
**LES ÉTATS-UNIS AU XXe SIÈCLE**
Le XXe siècle sera-t-il dans l'histoire le siècle de la suprématie des États-Unis comme le XIXe siècle celui de l'Angleterre ?
*Aubier*

**SAINT-GOBAIN TOUTE L'ISOLATION**

**1er PRODUCTEUR EUROPÉEN ET 2e PRODUCTEUR MONDIAL DE PRODUITS ISOLANTS POUR LE BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE.**

Éléments de base des économies d'énergie ainsi que du confort thermique et acoustique, les matériaux Isover Saint-Gobain isolent les habitations et les entreprises dans le monde entier. Dans 24 pays ce sont les procédés Saint-Gobain de fabrication de laine de verre et de roche qui sont exploités pour de multiples applications. Ainsi l'isolation acoustique du stade olympique de Séoul a été réalisée avec nos matériaux.

En 40 ans seulement l'isolation thermique et acoustique est devenue une industrie majeure, elle participe au bien être et à l'amélioration de l'environnement.

Pour Saint-Gobain la performance et la qualité du service vont de pair avec les économies d'énergie et le confort.

SAINT-GOBAIN

NOTRE MÉTIER : LA COMPÉTITION

PUBLICIS CONSTELLATION E 6803

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Société

## JUSTICE

### La condamnation à la réclusion perpétuelle des assassins de Georges Besse

## Epilogue attendu d'un médiocre procès

Le réquisitoire avait été sans surprise. En en suivant à la lettre les *conclusions* – condamnation des quatre accusés à la réclusion criminelle à perpétuité assortie pour chacun d'eux de la peine de sûreté de dix-huit ans, – la cour d'assises de Paris « spécialement composée » – sept magistrats professionnels – a rendu, elle aussi, samedi 14 janvier à 15 heures, après une heure et quart de délibération, un arrêt sans surprise.

Elle l'a rendu devant un box demeuré vide, car, pour cette dernière journée comme pour les deux précédentes, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani avaient persisté dans leur attitude de refus de comparaître. Les deux premières ont été déclarées coupables de l'assassinat de Georges Besse, leurs deux compagnons l'étant, de leur côté, de complicité. La cour ayant refusé à tous les circonstances atténuantes, il en découlait que la peine maximum, c'est-à-dire la réclusion criminelle à perpétuité, devenait *ipso facto* applicable à tous, les complices d'un crime ou d'un délit étant, selon l'article 59 du code pénal, punis de la même peine que les auteurs du crime ou du délit.

Tel a donc été l'épilogue d'un procès *finalement médiocre dans la mesure* où il n'y eut pratiquement rien qui vaille à y apprendre.

Mme Françoise Besse et ses enfants l'ont accueilli dans la même dignité qui fut la leur tout au long de la semaine où la famille avait tenu chaque jour à occuper sa place de partie civile au côté de son avocat, Me François Sarda. A ceux qui voulaient connaître son sentiment, Mme Besse a dit en peu de mots, ce qu'il convenait : *« Le plus important pour nous était que ce procès ait lieu. Il a eu lieu. L'épreuve assurément a été difficile, pénible pour nous. Il ne s'agissait pas de demander vengeance, mais d'attendre, comme je l'avais souhaité, que la justice, au nom de la démocratie, parle haut et fort. Je crois que ça a été le cas. »*

D'autres affaires, maintenant, amèneront à reparler, dans les mois à venir, d'Action directe et de ses militants, pratiquement tous détenus aujourd'hui. Il va y avoir ainsi à juger *les accusés de l'assassinat du général* Audran, et sans doute, avant l'été, aura-t-on à suivre encore à Lyon le procès des membres de la branche dite « nationaliste », avec à sa tête André Olivier et Maxime Frérot. De telles audiences ont de fortes chances de ressembler à celles que nous venons de connaître. Il faut cependant, quoi qu'il en pèse, savoir écouter.

Certes, la défense des accusés de l'assassinat de Georges Besse aura été vaine, si tant est qu'elle avait pour objet de nier formellement la responsabilité des uns et des autres. Elle n'en a pas moins été instructive. Car si Me Isabelle Coutant-Peyre annonça d'entrée que *« la défense ne plaidera pas car ce serait se rendre complice de la tâche qui vous incombe et qui est de maintenir l'ordre établi, c'est-à-dire de condamner quoi qu'il arrive »*, Me Bernard Ripert dérogea, semble-t-il, à cet engagement de principe. Assurément, il devait lui-aussi dire et redire que l'on se trouvait devant une mise en scène, *« l'organisation d'un procès-spectacle »*, que tout à ses yeux également était décidé d'avance.

### Des mots intrigants

Cela ne l'empêcha pas de traiter assez longuement le dossier lui-même, c'est-à-dire de discuter la valeur des témoignages, d'établir la liste des désaccords, des variantes, des contradictions, même et surtout de soutenir avec une singulière assurance l'hypothèse que les deux armes saisies à Vitry-aux-Loges et qui, selon les experts, furent celles d'où partirent les balles tirées sur Georges Besse ne seraient pas les armes du crime.

Cela le conduisit à cette phrase qui ne passa pas inaperçue : *« Et si ces armes que vous dites avoir été utilisées par Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron n'étaient pas les bonnes ? Je ne peux certes aujourd'hui vous apporter cette preuve, mais attendons, attendons. »* Il y avait là de quoi intriguer. Me Ripert voulait-il faire comprendre que prochainement d'autres armes apparaîtraient dont il faudrait constater que ce furent celles qui servirent contre le président-directeur général de la régie Renault, le 17 novembre 1986, boulevard Edgar-Quinet, à Paris, peu avant 20 heures ?

A ceux qui l'interrogeaient après sa plaidoirie sur ce chapitre, il répondit, avec un sourire énigmatique, qu'il n'avait fait que *« reprendre certains propos tenus par Jean-Marc Rouillan lui-même le premier jour »*, et qu'interpréter ce qu'il avait pu dire, comme on semblait vouloir le faire, signifiait une fois encore que l'on n'avait rien compris à rien.

Pour le reste, la plaidoirie fut ce que pouvaient souhaiter les accusés. Il y fut soutenu qu'on les tenait *« pour coupables simplement parce qu'on les considérait capables d'être coupables »*. Certes, fut-il encore expliqué, *« ils sont membres d'Action directe, organisation révolutionnaire de militants communistes au vrai sens du mot, pratiquant la lutte armée. Mais l'action menée contre Georges Besse n'aura été de toute façon qu'un moment dans l'histoire du mouvement »*.

C'est cependant Me Christian Etelin qui, auparavant, avait livré la réflexion peut-être la plus significative, dans un discours qui *cherchait désespérément* à nier la solitude des accusés. C'est vrai que ceux-là, comme leurs avocats, peuvent se montrer amers. C'est vrai qu'en cette fin des années 80, on est loin des illusions et des exaltations du début des années 70, celles où, dans la foulée de 1968, la Gauche prolétarienne avait ses chantres. Où Jean-Paul Sartre se montrait aux portes des usines Renault, où le quotidien *Libération*, nouveau venu, affichait dans sa manière d'alors un militantisme passionné.

Me Etelin sait très bien que ce temps n'est plus, *« que le légalisme a fait des adeptes, et que ce sont aujourd'hui ceux qui ont oublié leur propre passé qui se montrent les plus perfides dans l'insulte »*. Les socialistes aussi en ont pris pour leur grade, d'une façon générale *« pour avoir trahi si profondément l'immense espoir qu'ils avaient fait naître, en mai 1981, d'une société où les travailleurs, les chômeurs ne seraient plus considérés comme rien mais pourraient avoir droit à la parole »*.

M. François Mitterrand lui-même s'est trouvé cité et dénoncé pour le télégramme de condoléances par lequel, après la mort de Sékou Touré en mars 1984, il saluait dans ce disparu *« l'un des chefs d'Etat les plus remarquables et les plus écoutés »*. *« La voilà donc la solidarité socialiste qu'on nous avait annoncée avec les torturés du tiers-monde »*.

### « Une campagne médiatique »

Alors, à qui se raccrocher pour démontrer que Jean-Marc Rouillan et ses amis ne sont pas seuls à penser comme ils pensent, à être révoltés par le développement du nucléaire comme par les ventes d'armes et par la misère des pays africains ? Me Christian Etelin invoqua Freud mais aussi, après Jean-Paul Sartre et Michel Foucault, Jean Ziegler, le député socialiste suisse, avec ses propos sur l'impérialisme, et tout autant Claude Julien, auteur d'articles dans *le Monde diplomatique* assurément peu tendres pour la société actuelle et le comportement du camp occidental à l'endroit du tiers-monde. Il cita encore le sociologue Henri Lefebvre qui, dans une lettre adressée à la cour d'assises pour dénoncer *« une campagne médiatique qui tourne en dérision les propos des accusés »*, faisait aussi savoir qu'il comprenait *« ceux qui ne supportent pas les injustices, n'acceptent pas l'exploitation et l'aliénation »*.

Ceux-là pourtant que Me Etelin appelait de la sorte à la rescousse n'ont jamais préconisé, semble-t-il, l'élimination physique comme moyen de parvenir à la société dont ils souhaitent l'avènement. Que les membres d'Action directe cherchent aujourd'hui, avec un acharnement à sa façon pathétique, à nier leur isolement, à se croire soutenus par d'autres, se conçoit. *« J'ai commencé la mort par de la solitude »*, a déjà en son temps versifié Victor Hugo.

J.-M. THEOLLEYRE.

---

● **La population pénale en décembre : baisse légère.** — Le nombre des détenus dans les prisons françaises s'élevait à 44 997 au 1er janvier 1989. Ce chiffre fait apparaître une légère diminution de la population pénale par rapport au 1er décembre 1988, où l'on avait recensé 45 792 détenus. Cette diminution concerne aussi bien les hommes (43 008 contre 43 698) que les femmes (1 989 contre 2 094 le mois précédent). L'effectif au 1er janvier se répartissait entre 25 520 condamnés et 19 477 prévenus.

● **Un jeune homme tué à un barrage de police à Bordeaux.** — Un jeune homme, Bernard Lazzareschi, vingt-cinq ans, qui, au volant d'une voiture volée, tentait de forcer un barrage de police à Bordeaux, a été tué, samedi 14 janvier, d'une balle dans la tête, par des policiers qui ont ouvert le feu sur le véhicule. Selon les premiers éléments de l'enquête, Bernard Lazzareschi et son beau-frère, Thierry Pratt, tous deux domiciliés à Pessac, en banlieue bordelaise, avaient été repérés par un véhicule de police alors qu'à bord d'une BMW ils empruntaient un sens interdit dans une zone industrielle de Bordeaux.

---

### Afflux d'immigrés à Nice pour « régularisation » de situation

## Les effets d'une « rumeur »

*NICE*
*de notre correspondant régional*

D'où venaient-ils et sur la base de quelles informations s'étaient-ils tous déplacés ? Dès mercredi 11 janvier et durant trois jours, des centaines d'immigrés se sont présentés aux portes de la préfecture des Alpes-Maritimes, à Nice en sollicitant la régularisation de leur situation, victimes manifestes d'une énorme méprise. Les mesures annoncées par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, sur les directives du chef de l'Etat, pour amender la loi Pasqua sur le séjour des étrangers, ne concernaient qu'un très petit nombre d'entre eux : d'une part, les conjoints de Français ; d'autre part, les parents d'enfants français et, sans doute, ultérieurement, ceux présentant des *« situations dignes d'intérêt »* (par exemple les mineurs entrés en France avant la fin de 1984 alors qu'ils avaient moins de seize ans, comme le préfet des Alpes-Maritimes, M. Yvon Ollivier, s'est vu dans l'obligation de le préciser dans un communiqué.

Qui les avaient induits en erreur ? Comment la rumeur est-elle née et comment s'est-elle développée ? On l'ignore. Mais 200 personnes, mercredi, 450 jeudi et 750 vendredi se sont présentées. Il a fallu appeler en renfort les forces de police et installer des barrières métalliques pour canaliser les arrivants et éviter les bousculades. En grande majorité, il s'agissait de Tunisiens, et, selon M. Christian Decharrière, directeur du cabinet du préfet, *il semble que certains* étaient accourus des départements limitrophes.

La question se pose, désormais, de savoir quel sort sera réservé par l'administration aux immigrés qui ont déposé un dossier à leur nom, mentionnant leur domicile. *« La logique,* indique-t-on à la préfecture, *est la reconduite à la frontière »*. Cependant, une opération concernant autant d'individus est difficile à exécuter — une partie des adresses étant par ailleurs sujettes à caution, — et elle ne sera vraisemblablement pas décidée sans l'aval du ministère de l'intérieur.

GUY PORTE.

## FAITS DIVERS

### Deux jours après sa disparition

## Un lycéen grenoblois retrouvé mort dans un ravin près de Quaix-en-Chartreuse (Isère)

Deux jours après avoir disparu sur le chemin du lycée, un enfant grenoblois, Fabrice Ladoux, douze ans, a été découvert mort, vraisemblablement étranglé, dimanche après-midi 15 janvier, par un promeneur, dans un petit ravin situé en contrebas d'une route de montagne près de Quaix-en-Chatreuse, à une quinzaine de kilomètres de Grenoble.

Selon les premières constatations effectuées par les gendarmes de Meylan (Isère), l'enfant, qui portait les mêmes vêtements qu'au moment de sa disparition, aurait pu être jeté d'une voiture après avoir été victime de violences sexuelles et de meurtre. Les enquêteurs se sont refusés cependant à donner toute précision avant les résultats de l'autopsie qui devait être effectuée lundi à Grenoble.

Fabrice Ladoux avait disparu, vendredi après-midi 14 janvier, après avoir quitté le domicile familial à Grenoble pour se rendre au lycée des Eaux-Claires situé à moins d'un kilomètre. Le jeune garçon y était élève d'une classe de sixième, un élève sans aucun problème. C'est peu après 17 heures vendredi que sa mères, ne le voyant pas rentrer du lycée, devaient alerter les responsables de l'établissement, puis la police qui lançait un avis de recherche.

### Dans le Haut-Rhin

## Deux mineurs voulaient imiter Rambo

Deux jeunes gens mineurs, âgés respectivement de quinze et dix-sept ans, ont causé, dans la région de Cernay (Haut-Rhin), entre le 11 décembre et le 10 janvier, une série de déprédations d'un montant estimé à 4 millions de francs avant d'être interpellés par la gendarmerie.

Porteurs de tenues de combat, de cagoules, armés de couteaux, d'un colt et d'une carabine 22 long rifle dérobée au père de l'un d'eux, ils avaient notamment mis le feu dans un bureau d'une entreprise de fabrication de bennes et de semi-remorques, volé 4 000 F pour *« pouvoir s'équiper »*, avant de s'emparer de trois camions. Avec ces véhicules, *ils devaient* encore se livrer dans la région à des gymkhanas et défoncer la vitrine d'un magasin de meubles. Finalement, l'un des camions fut abandonné criblé de balles. Le second, tombé en panne, fut retrouvé près de l'usine. Quant au troisième, il avait échoué dans le lit d'une rivière proche.

Les gendarmes ont saisi dans un local dont les deux garçons avaient fait leur repaire un stock de balles, deux autoradios et un radiotéléphone appartenant à la mairie de Cernay. *« Nous voulions imiter Rambo »*, ont dit seulement les deux jeunes gens au juge d'instruction du tribunal de Mulhouse qui les a inculpés et écroués. Leurs parents, gens paisibles, informés de l'affaire, s'en sont montrés surpris.

## BICENTENAIRE

## Un week-end... ordinaire

M. Georges Marchais est fine mouche. En 1989 comme toutes les années précédentes, faisant d'une pierre deux coups, il vint, samedi soir, entre le *Casanova* de Fellini et *la Marseillaise* de Renoir, honorer les communistes du XIVe arrondissement de Paris *et leur nuit du cinéma* révolutionnaire d'un discours ainsi structuré : première partie, 1789 et nous, des origines à nos jours ; seconde partie : les élections municipales prochaines dans la capitale, mode d'emploi.

Le secrétaire général du Parti communiste ne cultive pas le sensationnalisme. « Grand un » et « grand deux », différents mais solidaires, trouvaient dans cette retenue leurs communes limites. Donc la Révolution est pour toujours ce qu'elle a été : *« le passage du féodalisme au capitalisme »*. La noblesse déclinante vient toujours se heurter, dans un parcours fixé pour l'éternité, à la paysannerie qu'elle exploite et à la bourgeoisie qui monte, portée par l'argent et les Lumières. Enfin, renégat qui s'en dédirait, la Révolution française ne cesse dans l'éternel retour de l'analyse d'emprunter une voie *« profondément originale : celle d'une entente entre la bourgeoisie, les masses paysannes et les « sans-culottes » contre l'aristocratie »*.

Les années ont passé. La bourgeoisie d'aujourd'hui est *« génée »*. Pas M. Marchais, qui peut donc passer à la seconde partie.

Négligence probablement, ou compréhensible impossibilité, le secrétaire général du PCF n'avait pas été invité au colloque « 1789-1989, l'exemple français des Droits de l'homme en Europe », organisé au Sénat, le même jour, par deux responsables d'associations qui s'y entendent, l'ancien garde des sceaux et vice-président du Conseil d'Etat Bernard Chenot et le Père Jean-François Six.

Car M. Marchais eût été un interlocuteur des plus présentables pour enrichir le débat jamais clos longtemps cher aux marxistes : libertés formelles – libertés réelles, dont fatalement il devait être question.

Il fallut donc faire sans lui. On n'était pas désarmé. M. Laurent Fabius – solides études avant d'entrer dans la carrière et même allure dans les unes et dans l'autre : l'aisance – était descendu du perchoir de l'Assemblée pour faire valoir que la critique marxiste n'est *« pas exacte »* et appelle à son tour la critique. Va pour les *« conditions réelles »* d'exercice des libertés formelles, mais elles sont *« essentielles »*.

En 1989, comme toutes les années précédentes, M. Fabius ne s'opposera de front ou par quelque biais, à personne. Pas au député UDF, Jean-François Deniau en tout cas, si justement préoccupé par les *« conditions économiques sociales de la liberté »* sans lequelles les droits de l'homme ne sont que lettre morte.

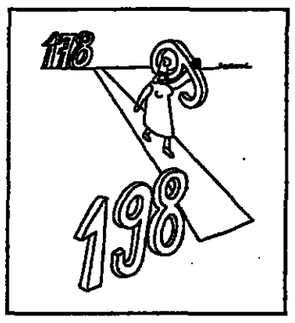


Qu'une véritable citoyenneté économique rattrape la démocratie politique, que les contre-pouvoirs de la formation et de l'information (pas l'omnipotence médiatique) grignotent toutes les tentatives de dominations, et M. Fabius dormira alors sur ses – et si l'on ose dire – sur nos deux oreilles.

Idée rassurante en cette année commémorative : on peut être obscur et avoir des idées, des interrogations. Celles qui furent évoquées de M. Chenot et du Père Six : la place peut-être trop limitée du juge judiciaire dans le système juridique français ; les prestiges et dangers d'une démocratie semi-directe peu prisée dans l'Hexagone, ou le difficile engendrement d'un espace européen des droits de l'homme, méritent attention.

Quand et comment seront-elles audibles ? 1989 oblige... à tant et tant de rites pittoresques. Se demander, par exemple, quels personnages d'il y a deux siècles arrivent au « hit parade » d'aujourd'hui. L'Agence France-Presse enquête au Palais-Bourbon parmi les députés – échantillon hyper-représentatif garanti. Le résultat de la consultation tomba dimanche : Condorcet et Mirabeau, Robespierre tente sans grand succès une percée, mais ne franchit pas le flanc droit du PS. La faute sans doute en revient au député communiste Georges Hage, qui le trouve *« peut-être « pré-léniniste »*.

M. Fabius est là où l'on attendait. Il choisit Condorcet et Mirabeau, et n'offre aucune faille où se glisserait la moindre contestation : *« Le premier est un intellectuel entré en politique et le second a été rejeté par la droite parce que révolutionnaire, et repoussé par la gauche parce que payé par Louis XVI. »*

Mon tout, un calme week-end du Bicentenaire commençant, voguait sur la meilleure eau : ni brûlante, ni glacée.

MICHEL KAJMAN.

### M. Marchais : de 1789 à... 1992

*« La Révolution n'est pas devenue un événement mort. Deux siècles après, elle dérange encore les puissants »*, a déclaré, samedi 14 janvier, M. Georges Marchais, qui prononçait un discours au cours de la « Nuit du cinéma » organisée par les communistes du quatorzième arrondissement de Paris et consacrée cette année à la période révolutionnaire.

Le secrétaire général du PCF a souligné le rôle dans cette *« révolution bourgeoise, mais démocratique et populaire »* de cette *« classe montante de l'époque, la bourgeoisie, qui s'est développée au sein de la société féodale et qui, au dix-huitième siècle, est à la tête du commerce, de l'industrie naissante, de la finance »*.

*« La grandeur de la Révolution française*, a encore indiqué M. Marchais, *vient de ce qu'elle emprunter, une autre voie, profondément originale, celle d'une entente entre la bourgeoisie, les masses paysannes et les « sans-culottes » contre l'aristocratie. En France, dans ces années de choix décisif, le peuple des villes et des campagnes ne se laisse pas évincer du mouvement de transformation sociale. »*

Insistant, d'autre part, sur les *« grandes limites »* des *« grandes mesures »* de la Révolution, M. Marchais a affirmé : *« Ces traits marquants de la Révolution française gênent la bourgeoisie d'aujourd'hui (...). Il lui faut transformer les mots fondateurs de la République en slogans morts sur les édifices publics (...). Comment pourrait-elle célébrer l'abolition des privilèges, elle dont le système repose sur des privilèges de plus en plus insupportables ? »*

*« Nous inscrivons notre action*, a conclu M. Marchais, *dans le droit fil de toutes celles et de tous ceux qui, sur cette terre de France, se sont levés pour la liberté, l'égalité et la fraternité. »* De 1848 aux communistes d'aujourd'hui, en passant par la Commune de Paris et Maurice Thorez, circule, selon M. Marchais, la même *« conscience profonde (...) de l'unité des intérêts de classe du monde du travail et de l'intérêt national (...). Dans ces conditions (...), nous en mesurons l'importance et l'actualité avec la lutte que nous sommes décidés à mener pour repousser les dangers liés à l'Europe de 1992. »*

### L'accident du téléphérique « géant » de Vaujany (Isère)

## Une commission d'enquête administrative désignée par M. Michel Delebarre

**L'enquête menée sur le lieu de l'accident du téléphérique de Vaujany (Isère), survenu vendredi 13 janvier et qui a provoqué la mort de huit personnes (*le Monde* daté 15-16 janvier), a permis de retrouver, enfoncé partiellement dans la neige mais intact, l'axe qui supportait le bras et la cabine. Cette grosse pièce en acier est, selon les techniciens de la société Pomagalski, chargée de la conception de l'engineering et du montage du téléphérique, sortie de son logement situé sur le chariot qui est demeuré fixé sur son câble.**

*GRENOBLE*
*de notre correspondant*

C'est le dispositif central de retenue de l'axe, constitué de plusieurs pièces boulonnées, subissant peu d'efforts mécaniques au cours de l'exploitation de l'appareil, qui aurait été défaillant, provoquant la chute de la cabine. L'hypothèse la plus plausible retenue dimanche 15 janvier est celle d'un défaut de montage *« aussi tristement banal qu'une roue mal boulonnée »*. Mais seul le retour, à la gare inférieure du téléphérique, du chariot, toujours éloigné de 300 mètres de celle-ci permettra de confirmer cette hypothèse.

Une commission d'enquête administrative nommée dès samedi 14 janvier par le ministre des transports, M. Michel Delebarre, et que présidera M. Vincent Cambau, ingénieur général des ponts et chaussées, devrait d'ailleurs s'attacher à déterminer les causes exactes de l'accident : un défaut de fabrication, un mauvais montage, la qualité de l'acier des boulons utilisés, voire un sabotage. Cette dernière hypothèse a été avancée, parmi plusieurs autres, aussitôt après la catastrophe par M. Jean-Charles Simiand, secrétaire général du Syndicat national des téléphériques.

Des téléphériques de même type que celui réalisé à Vaujany, installés dans les Alpes et construits par la société grenobloise Pomagalski, ont été, dès samedi, inspectés en détail. Celui de Courchevel (Savoie), mis en service au cours de l'hiver 1985-1986, qui transporte 700 000 skieurs par an, a été arrêté pendant plusieurs heures pour que les techniciens procèdent à des vérifications qui n'ont rien révélé d'anormal. De la même manière, le téléphérique de Bissorte, utilisé depuis six ans pour convoyer des matériaux nécessaires à la construction par EDF d'un barrage hydroélectrique à 2 000 mètres d'altitude, a été lui aussi inspecté. Aucun défaut n'a été décelé, notamment au niveau de la pièce qui a cédé à Vaujany.

La commune de Vaujany, propriétaire du téléphérique, et la société chargée d'exploiter l'appareil demanderont, dès ce lundi, au constructeur de recommencer le plus rapidement possible les essais sur le deuxième tronçon de l'appareil. Celui-ci est en effet totalement indépendant de celui accidenté.

La rapidité d'exécution du téléphérique et la précipitation des derniers jours constatées sur le chantier par les habitants du village ont été avancées pour donner une explication à la grave défaillance du téléphérique ultramoderne de Vaujany, présenté comme *« le plus grand du monde »*. *« L'accélération du travail à la fin d'un chantier et quelques semaines avant la livraison d'un appareil est une chose classique »*, constate M. Jean-Charles Simiand, qui rejette l'accusation portée contre le constructeur. Il rappelle que plus d'une année a été nécessaire pour mener à bien ce chantier, *« un délai tout à fait normal en montagne »*, conclut-il.

CLAUDE FRANCILLON.

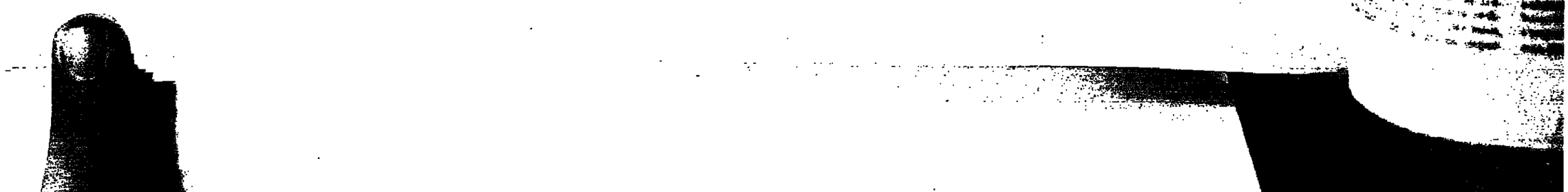

L'INVESTISSEMENT DANS LA CEE

# Au bon moment

*Le grand marché de 1992 conduit les entrepreneurs européens... et japonais à accroître leurs capacités de production*

« *LORSQUE vous demandez à des chefs d'entreprise européens pourquoi il y a autant d'investissements, ils vous répondront 1992* », déclarait récemment M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne. Les experts communautaires, parce qu'ils n'ont pas encore les moyens de quantifier l'élan donné par la perspective du marché unique, se montrent beaucoup plus précautionneux.

Ainsi, dans leur rapport économique, les analystes européens, constatant le boom de 1988, sont d'une prudence extrême : « *Il est possible que les perspectives favorables qui se dessinent dans l'attente de 1992 commencent à exercer une influence positive sur les tendances de l'investissement.* » Et d'ajouter. « *En 1988 l'effet 92 s'est nettement fait sentir dans les opérations de fusion et de rachat effectuées dans la CEE, et les sociétés multinationales ont eu une certaine tendance à recentrer leur stratégie d'investissement en faveur de la Communauté.* »

### Un effet d'annonce

Aussi, à ce stade, préfèrent-ils s'appuyer sur des arguments plus classiques : « *Les économies des pays industrialisés commencent à percevoir les bénéfices des politiques structurelles et de la plus grande capacité d'adaptation des marchés. L'amélioration sensible de la rentabilité et des marges d'autofinancement, due initialement aux évolutions salariales modérées des dernières années, s'est accélérée en 1986 et 1987 sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et de l'augmentation des débouchés.* »

« *Avec un degré d'utilisation de capacité plus élevé qu'il ne l'a jamais été depuis le précédent pic conjoncturel (1979) et grâce à une rentabilité accrue, le redressement de l'investissement est maintenant manifeste. Il y a des signes d'une restructuration progressive en faveur des investissements de capacité et au détriment des investissements de rationalisation.* »

La satisfaction est surtout exprimée pour l'industrie manufacturière dont la part dans le PIB s'est stabilisée, après une baisse qui a duré deux décennies. Pour 1988, cette part a atteint 26 %, soit un point de plus qu'en 1985. Mais cette inversion de la tendance n'a pas encore eu des effets sur l'emploi : la Commission attribue essentiellement l'augmentation nette des postes de travail (1,6 million créés en 1988, contre 500 000 à 700 000 au cours des années précédentes) aux services, où la souplesse du marché de l'emploi – le temps partiel par exemple – favorise, il est vrai, l'embauche.

Il ne vient d'ailleurs pas à l'esprit des plus optimistes de contester que la conjoncture a été déterminante dans l'attitude des Douze pour 1992. M. Antonio Costa, le directeur général chargé des affaires économiques et financières à la Commission, a une formule heureuse pour apprécier la situation : « *Une bonne idée au bon moment.* » L'effet d'annonce, estime-t-on à Bruxelles, joue à plein.

Ainsi, explique-t-on, les entrepreneurs sont de plus en plus nombreux à considérer que le marché domestique n'est déjà plus national, mais européen. A telle enseigne que, pour les milieux communautaires, les opérateurs sont désormais convaincus qu'il faut détenir, pour un produit donné, 10 % à 12 % de la demande dans la CEE pour escompter acquérir une assise internationale (3 % à 4 % du marché mondial).

Cette obligation de mieux se situer dans la Communauté est d'autant plus forte, relève M. Costa, que l'Europe doit contribuer au processus d'ajustement de l'économie américaine. La nécessité pour les Etats-Unis de réduire leur déficit commercial va conduire à une stabilisation, voire à une réduction des exportations vers ce pays. Autrement dit, le moteur de la croissance chez les Douze sera encore davantage la demande du marché intérieur.

La vague des regroupements (prises de participation, fusions, OPA) trouve son explication dans la recherche d'une meilleure implantation dans la Communauté. Un proche collaborateur de M. Delors tire d'ailleurs la conclusion que « *l'afflux de capitaux va fatalement accroître le potentiel d'investissements* ».

### L'anticipation de l'ouverture

L'exemple le plus souvent cité est celui de la Société générale de Belgique : après la bataille financière, le temps est venu de passer à la rationalisation des activités du holding. La cession de la Compagnie François d'entreprises (Belgique) à la société Dumez (France) peut être interprétée comme une redistribution des cartes : les opérations financières à Suez et les activités industrielles à la Générale.

Les tendances à la spécialisation jouent également en faveur de la Lyonnaise des eaux qui, profitant des privatisations au Royaume-Uni, est en train de prendre une large part dans ce pays. La société française lorgne aussi le marché allemand, où la législation, particulièrement rigide, interdit pratiquement tout rachat par une société étrangère. Mais la Lyonnaise des eaux se prépare déjà à l'ouverture des marchés publics.

La création du grand marché ne peut que favoriser les investissements. L'exemple de la réalisation du TGV en Espagne par Siemens et Alsthom est le résultat concret d'une anticipation de ce que sera le secteur des transports dans quelques années. « *Sans l'ouverture envisagée, il n'est pas sûr*, explique un expert, *que l'opération se serait déroulée de cette façon.* » Les regroupements opérés dans les télécommunications ne sont pas non plus étrangers à la libéralisation des marchés publics.

On souligne aussi que les investisseurs interviennent dans des secteurs où ils occupent une position forte. Ainsi les scores spectaculaires de l'Espagne (+ 19 % en 1987 ; + 14,5 % en 1988 ; + 11,9 % *prévus en* 1989), s'ils tiennent à ce que ce pays n'a adhéré à la CEE qu'en 1986, sont dus pour une bonne part à l'accroissement des activités des firmes allemandes de la mécanique, et, à un moindre degré, des entreprises françaises de l'agro-alimentaire.

Les responsables communautaires accordent presque autant de poids au climat général créé par les perspectives de la construction européenne qu'aux considérations purement économiques. « *Ce que les chefs d'entreprise ont en tête va souvent plus vite que l'analyse des chiffres* », indique-t-on dans l'entourage de M. Delors. Avec la conviction que la création d'un espace sans frontières est un processus irréversible, la priorité est de prendre l'initiative ensemble et d'« *être dans le coup* ».

L'euphorie des entreprises est confirmée par une récente enquête de la Commission. Selon les résultats de sondages, 67 % des industriels de la CEE prévoient un accroissement de leurs exportations vers les marchés des autres Etats membres, alors que 3 % seulement s'attendent à une baisse. La progression globale des ventes est évaluée à 5 %, ce qui est particulièrement élevé, considèrent les milieux communautaires qui, eux aussi, commencent à s'inquiéter du niveau d'endettement des ménages en France et surtout en Grande-Bretagne.

Occuper le terrain est aussi la préoccupation des firmes des pays tiers qui, malgré la logique du grand marché, qui veut que la CEE soit plus ouverte aux importations de biens et de services qu'elle ne l'est aujourd'hui, nourrissent des craintes. Face à une opération en gestation, les entreprises étrangères aux Douze veulent éviter les mauvaises surprises.

*De Bruxelles,*
**MARCEL SCOTTO.**

*(Lire la suite page 18.)*

## Les investissements productifs mondiaux

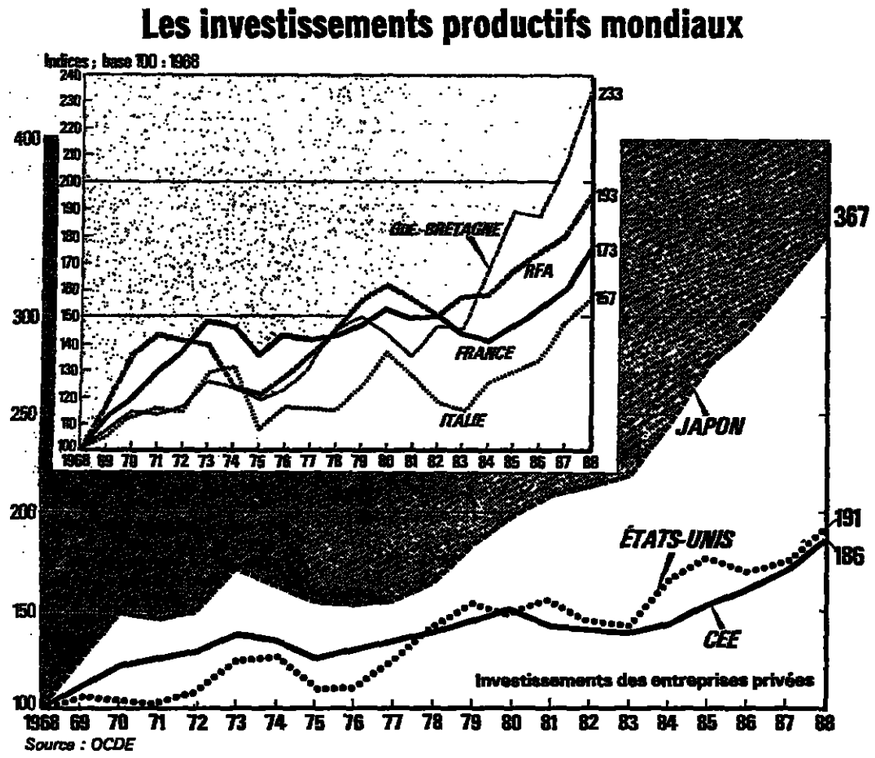


Sources : OCDE

L'ENDETTEMENT DES AMÉRICAINS

# Une psychose quotidienne

*Aux Etats-Unis trente millions de personnes sont fichées comme mauvais payeurs*

A chaque instant, huit ménages américains sur dix doivent de l'argent, qui à une banque, qui à un fournisseur. Dans le pays où l'argent est roi, une telle situation ne devrait étonner personne, car la manipulation financière est sans doute l'habitude la plus profondément ancrée dans les esprits, au point de créer une sorte de psychose où le public et les banques jouent les rôles d'adversaires quotidiens.

Selon les derniers chiffres connus, en novembre 1988 l'endettement des ménages américains représentait 666 milliards de dollars (environ 4 000 milliards de francs). Par rapport au mois d'octobre, l'augmentation correspondait à un rythme annuel de 8,7 %, alors que la progression moyenne de 1988 atteint 9,1 %.

### Deux cauchemars

L'endettement s'accroît deux fois plus rapidement que le PNB et dépasse d'un cinquième la montée des rémunérations. Si la gloutonnerie des ménages est grande, celle des banques ne l'est pas moins. Les deux parties vivent donc constamment sur le fil du rasoir, chacune prenant avantage de chaque instant, de chaque possibilité, de chaque faille.

Le salaire moyen horaire atteint actuellement 9,32 dollars (56 F). Pour une semaine de travail de 34 heures, le salaire ordinaire s'établit à 7 600 F par mois, sous réserve de variations importantes, allant de 4 000 F pour un coursier à 20 000 F pour un chef de service. Le revenu moyen des *ménages de salariés* atteint 10 200 F, à raison de 2,4 enfants par famille.

De ces montants, les individus ou les ménages déduisent au moins 14 % sous forme de remboursements divers, la moyenne se situant à 19 %. 40 % du volume total des prêts accordés en 1987 concernaient des achats de voitures personnelles ou utilitaires à usage privé, 35 % étaient destinés à des opérations immobilières, alors que 25 % couvraient des emprunts personnels divers, notamment les achats effectués à l'aide d'une carte de crédit.

Dans la vie de chaque Américain, il y a deux cauchemars : l'épargne à long terme et la carte de crédit. En l'absence d'un système unifié de financement des retraites, chaque citoyen prévoyant tente d'assurer ses vieux jours par des compléments variés, dont le choix et la surveillance constituent un casse-tête permanent. Certains préfèrent investir dans des fonds mutuels boursiers, d'autres déposent leurs économies auprès de banques, ou encore achètent directement des valeurs boursières ou immobilières, s'exposant parfois à des pertes aux conséquences dramatiques.

En 1988, les dépôts auprès d'institutions bancaires et de caisses d'épargne s'élevaient à 13 566 milliards de francs, alors que les investissements en bons du Trésor atteignaient 5 880 milliards de francs. Malgré le krach d'octobre 1987, c'est encore la Bourse qui l'emporte, avec un volume de 13 866 milliards de francs de valeurs aux mains des ménages. Si les Américains possédaient, à la fin de l'an dernier, 109 356 milliards de francs de valeurs diverses, ils demeuraient redevables, toutes dettes confondues, de 19 500 milliards de francs.

### Des facilités bancaires

La ronde infernale des emprunts commence très tôt, à l'âge de dix-huit ans, où les citoyens acquièrent le droit de posséder un compte en banque et une carte de crédit. Alors qu'elles manquent presque totalement de compassion à l'égard des adultes au travail, les banques offrent des facilités coupables aux étudiants, créant chez beaucoup d'entre eux des habitudes que les banquiers entendent exploiter tout au long d'une vie.

Les offres de cartes de crédit sont, souvent, envoyées par la poste, ou distribuées aux portes des cafétérias. Prêtes à prendre des risques pour attirer de futurs clients, les banques tablent sur le prestige et le sérieux que confèrent les petits carrés de plastique. Les jeunes gens, impatients de paraître indépendants, se laissent souvent séduire et entrent dans un système que les banquiers ont su perfectionner à leur profit, au point de le rendre souvent pesant.

Bien que cela paraisse étonnant, l'Amérique ne connaît pas le prélèvement automatique des factures sur les comptes bancaires des clients. Ainsi les émetteurs de cartes facturent-ils, par la poste, les dépenses à des périodes variables, exigeant un paiement immédiat ou accordant une période de grâce de 25 jours au maximum. L'oubli étant un trait commun de l'humanité, 22 % des possesseurs de cartes sont, à tout moment, en retard et s'exposent à des intérêts allant de 10 % à 22 % par an sur les sommes dues.

Grâce à une comptabilité informatisée à laquelle rien n'échappe, les banques américaines ont ainsi gagné, en 1987, 102 milliards de francs sous forme d'intérêts et de cotisations annuelles sur les cartes de crédit personnelles, alors que l'on estime à 680 F par an les dépenses moyennes des ménages liées à l'utilisation d'une carte.

*De New-York,*
**CHARLES LESCAUT.**

*(Lire la suite page 19.)*

2e CYCLE ISG
PROGRAMMES PEDAGOGIQUES 1989

Cycle national :
- 1e et 2e année d'enseignement et préparation à la vie professionnelle à Paris
- 3e année d'insertion professionnelle progressive en entreprise

Cycle multinational :
- 1e année : enseignement de base et préparation internationale à Paris
- 2e année : enseignement à l'étranger
  Zone U.S.A. : I.S.G./New York
  Zone ASIE : I.S.G./Tokyo - Chine - N.P.I.
- 3e année : insertion professionnelle en entreprise

Dates du concours : 17, 18 et 19 avril 1989

Journée Portes Ouvertes Prépa h.e.c.
le 21 janvier 1989 de 10 h à 18 h
au 147 Av. Victor Hugo - 75116 Paris

Institut Supérieur de Gestion
Etablissement libre d'enseignement supérieur
8, rue de Lota - 75116 Paris
Tel. : 45 53 60 00 - Minitel : 3616 ISG
ISG

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل




# EN 1988 140 ÉCOLES ONT CHOISI DE MIEUX INFORMER LES JEUNES ET LEURS PARENTS

● ACADEMIE CHARPENTIER ● ACE ● AID ● CECE/CSTI ● CECI ● CEFAM ● CENORI ● CENTRE INTERNATIONAL DE GLION ● CESCE ● CESI ● CESMA (GROUPE ESC LYON) ● CFA BUREAUTIQUE ● CIESEC ● CNED ● COMMISSARIATS DE L'ARMEE DE TERRE, DE LA MARINE, DE L'AIR ● CONTROL DATA ● COURS BARONNAT ● COURS PASCAL ● COURS PRIVE D'ESTHETIQUE ● CTE ● DISTECH/FONDATION DE LA DISTRIBUTION ● EAC ● EAD ● EAP ● EBS ● ECE/ECTEI ● ECOLES ASSELINEAU ● ECOLE CAMONDO ● ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES ● ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS ● ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CREATION INDUSTRIELLE ● ECOLE RASPAIL DE COMMUNICATION VISUELLE ● ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE ● ECOLE SUPERIEURE DES ARTS MODERNES ● ECOLE DE SAVIGNAC ● ECOSUP ● ECOSUP DE CULTURE ● EDEP ● EDHEC ● EEE ● EERIE ● EFAP ● EFC/IPIG ● EFET ● EFOM ● EGC ● EIA ● EISTI ● EME GROUPE IECS ● EMP ● ENGDE ● ENSAE (SUP AERO) ● ENST ● EPEC ● EPEIGE ● EPR ● EPSCI ● EPSI ● ESA (ASSURANCES) ● ESA 3 ● ESAM ● ESCC ● ESCI ● ESCOM ● ESD ● ESDI ● ESG ● ESI ● ESIEA ● ESIG ● ESIGETEL ● ESJ/HEI/HES ● ESME/SUDRIA ● ESPI ● ESRA ● ESSCA ● ESSEC ● ESM ● EST ● ESTACA ● ESTB ● ETPA ● ETSL ● ETTS ● EXCOSUP ● GROUPE ESC REIMS ● GROUPE ESCOM FRANCE ● GROUPE SOFRACOM FORMATION ● HECF ● HMG ● ICAD ● ICD ● ICL ● ICN ● ICOGES ● ICPI ● IDRAC ● IECS ● IFAG ● IGPEPM ● IGS ● IHEDREA ● INEAC ● INFATH ● INIG ● INSA ● INSEAD ● INSTITUT SUPERIEUR DES AFFAIRES ● INT ● IPESUD ● ISARA ● ISC ● ISCA ● ISCG AIX ● ISCOM ● ISEP ● ISG ● ISGP ● ISMV ● ISI ● ISIC ● ISMAD ● ISTEC ● ISTECAT ● ISTV ● LAFAYETTE SUPERIEUR ● LIBS ● MATH SUP/MATH SPE ● MBA INSTITUTE ● MJM ● PREP. HEMI ● SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY ● SORNAS ● STUDIO ECOLE DE FRANCE ● SUPASA ● SUPELEC ● SUP DE CO BREST ● SUP DE CO GRENOBLE ● SUP DE CO LA ROCHELLE ● SUP DE CO PARIS ● UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL ● UTC

Meilleurs vœux pour 1989

orientations SERVICE

un système de communication haut de gamme entre :
– des établissements qui veulent affirmer leur image de qualité auprès de leurs différentes cibles ;
– des jeunes et leurs parents à la recherche d'une meilleure information sur les filières de formation et leurs débouchés ;
– l'ensemble des professionnels de la formation et du recrutement, enseignants, conseillers d'orientation, gestionnaires des ressources humaines.

Grâce à quatre produits et services éprouvés, ORIENTATIONS SERVICE assure à ses partenaires une présence permanente et efficace.

**Vous souhaitez vous faire mieux connaître, développer une promotion de votre école différente, rejoindre le club ORIENTATIONS SERVICE ou simplement vous informer sur notre expérience ? Contactez-nous au (16-1) 47-23-01-51**

ORIENTATIONS SERVICE
28, rue de La Trémoille, 75008 Paris


## ÉCONOMIE

LE DÉVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE

# Partenariat, association ou astuce

*S'agit-il de la simple recherche de nouveaux débouchés ou de la fourniture de matériel adapté aux besoins ?*

LA dette accumulée, les modèles de développement en faillite, les sociétés nationales en déshérence : que reste-t-il pour sortir les pays du tiers-monde du marasme ? Le partenariat. Comme les organisations non gouvernementales (ONG), comme les agriculteurs, les industriels découvrent les vertus des relations directes entre petites et moyennes entreprises.

Le temps des livraisons des gros équipements qui ne fonctionnent pas, des usines clés en main aussitôt fermées qu'ouvertes, bref, des contrats dont s'enorgueillissent les chefs d'Etat et les gogos serait-il révolu ? C'est ce qui s'est dit à Montpellier, en termes plus feutrés, à l'occasion du deuxième Salon international de la coopération et de l'aide au développement (SICAD) qui, du 7 au 11 décembre, se tenait en parallèle avec les quatrièmes rencontres Agropolis consacrées, elles, à l'agro-industrie méditerranéenne et tropicale.

Faut-il donc croire à un discours vertueux sur les bénéfices *communs que les industriels du* Nord et du Sud retireraient de leur partenariat ? Le fait que ce discours soit parfois tenu par des ministres ou anciens ministres appartenant à cette classe politique africaine responsable, avec les fournisseurs du Nord, des échecs du développement, amènerait à en douter. Mais qu'importe, et prenons pour modèle la définition donnée par M. Gérard Egnell, directeur général de la *Société d'ingénierie agro-*industrielle et de services associés : *« Le partenariat, ce sont deux entités liées au capital privé d'une activité industrielle, agricole ou de services, avec un dosage à définir de façon pragmatique. »*

*« Fort bien,* dira en substance un intervenant africain, *mais nos pays sont indépendants depuis vingt-cinq ans et les forces en présence ne sont pas égales : l'une est une vraie force et l'autre attend. N'est-ce pas la poursuite de ce qu'on connaît déjà ? »* Un industriel centrafricain sera plus explicite : *« En Afrique, les PME ont toujours existé mais maintenant on joue un rôle de prête-nom. Le contrôle économique nous échappe, les entrepreneurs et les capitaux sont étrangers. »*

L'ambiguïté du partenariat est évidente. L'est-elle encore après avoir entendu M. Egnell à nouveau : *« Il faut dire clairement chacun, dans un protocole d'accord, comment chacun veut gagner de l'argent. »*

### Comme une Bourse

Le Salon lui-même aura été le reflet de la multiplicité d'acceptions du mot partenariat. La forte présence des institutionnels (ministères, collectivités locales, CEE) montre que le secteur public a – et pour longtemps encore – son mot à dire. Les ONG, dont le SICAD est aussi la vitrine, offrent une autre image de l'échange Nord-Sud, plus volontariste et altruiste. La tonalité agricole, donnée par quelques exposants de matériels, par le secteur de la recherche et accentuée par les rencontres d'Agropolis, venait rappeler que le développement passe d'abord par la production de nourriture, voire de cultures industrielles.

Quant au secteur privé proprement dit, il est plus difficile de savoir s'il s'agit de simples fournisseurs qui cherchent dans le tiers-monde de nouveaux débouchés ou d'entrepreneurs à la recherche d'un véritable partenariat. En fait, pour cette dernière formule, le SICAD fonctionne un peu comme une Bourse.

Ainsi une association de PME, baptisée Union et Ralliement, reçoit pour les retransmettre à ses membres les propositions de partenaires du Sud (projet de croissanterie au Tchad, d'école privée pour la formation des pêcheurs au Cameroun, etc.). La chambre de commerce et d'industrie de Montpellier avait engrangé au bout d'une petite journée une vingtaine de demandes : ici, c'est un agent commercial qui propose ses services, là une scierie de Centrafrique qui cherche un associé pour développer une production de bois semi-ouvragés.

Si l'on regarde de plus près, on s'aperçoit que les exposants français sont plus intéressés par un réseau de vente ou un agent que par une fabrication en commun et sur place. C'est le cas de la Solelec, par exemple, qui propose des installations électriques photovoltaïques et dont le représentant reconnaît honnêtement que ce procédé encore coûteux n'est accessible qu'avec un financement international, c'est-à-dire quasi public. Non moins honnêtement, il ajoute qu'il rencontre au SICAD nombre de décideurs des PVD qui sauront trouver l'argent nécessaire.

Se présentant comme conseiller en informatique du gouvernement ivoirien, M. Daniel Delpuech, fondateur de Keyword, cherche, lui, à diffuser ses logiciels de formation à la micro-informatique. Ses contacts avec des visiteurs brésiliens, marocains ou malais lui permettent d'affirmer qu'un véritable partenariat peut s'engager portant, par exemple sur l'adaptation et la traduction de ses disquettes en malais, en arabe, voire dans les langues africaines les plus répandues. Lui regrette carrément la tonalité trop primaire du salon. *« S'il y avait plus de technologie de pointe, il y aurait plus de contacts encore. »*

*« Si on investit, c'est pour ramasser le pactole. Le partenariat, c'est bidon ; c'est une astuce pour contourner la législation locale qui limite les investissements étrangers. »* M. Daniel Feldzer n'y va pas par quatre chemins. Sa société, Concept Nauticus International, fabrique et vend en Afrique des bateaux pour le transport fluvial des personnes et des pondéreux, des pirogues aussi pour la pêche semi-artisanale. Il n'est pas tendre pour les organismes internationaux qui négligent les fleuves au profit des routes et des camions ou qui endettent à vie les pêcheurs en leur proposant des moteurs à essence coûteux et inadaptés pour leur bateau en bois.

Ses partenaires en Afrique ? *« Les privés qui ont du fric, ou des pêcheurs regroupés dans une société de caution mutuelle. »* Mais les armateurs peuvent être aussi des grossistes de Rungis. Où est le partenariat dans cette affaire ? *« Dans le fait, d'abord, qu'on propose du matériel adapté aux besoins des gens, entre la pêche industrielle scandaleuse qui détruit tout et la pêche familiale qui ne permet pas de créer un marché. Ensuite dans la prise en charge de la gestion et même de la formation par des pêcheurs français, dans l'étude et la mise en place d'une chaîne de froid encore une fois adaptée aux besoins du pays ; dans l'objectif général enfin, diminuer les coûts de revient de la pêche. »*

Lassé des foires franco-camerounaises *« un peu académiques »*, M. Henri Mbedi Simolo, directeur général de la Francadir, une société de distribution de vins et spiritueux, est venu au SICAD avec espoir. Il est persuadé que, dans son pays, le marché pour ces produits de luxe peut se développer, mais voilà, il n'a plus de stocks car, dit-il, *« les banques prêtent à ceux qui sont déjà engagés financièrement. A ceux qui démarrent, rien. »*

Pour tout dire, il cherche des investisseurs, un contrôleur de gestion, un directeur commercial. De son côté, il offre un entrepôt et une structure de vente. Prototype d'une nouvelle élite africaine contrainte de faire des affaires depuis que les carrières administratives sont bouchées, ce marchand de vins en puissance cherche un appui comme on lance une bouteille à la mer. La technique *peut sembler fruste, mais* puisqu'il n'y a plus de modèle de développement...

Des exemples cités ici on ne saurait certes tirer une conclusion sur la validité du partenariat. Une chose cependant est sûre : si la production alimentaire n'est pas négligée, l'ensemble des autres activités, qu'il s'agisse de fabrication ou de distribution pour le marché intérieur, peuvent contribuer au développement, à la condition qu'il y ait création de richesses et donc de pouvoir d'achat local.

De Montpellier,
JACQUES GRALL.


isa

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

## La rencontre des meilleurs

L'ISA : un 3e cycle intensif de formation supérieure au management (MBA) ouvert à des participants de toutes origines universitaires ou professionnelles.
- Les ressources du Centre HEC-ISA (Jouy-en-Josas).
- Un enseignement par groupes compacts et motivés.
- 1 300 postes de haut niveau offerts chaque année aux 100 diplômés.

Admission sur dossier, tests et entretien.
- Conditions : diplôme supérieur et/ou expérience de cadre.
- Critères : potentiel, motivation, capacité de travail.

## L'ISA : 16 mois pour un MBA

**Réunions d'information Paris et Province**

**PARIS** le jeudi 19 janvier et le jeudi 16 mars 1989, à 18 h 30, Cercle France-Amérique, 1er étage, 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, métro Franklin-Roosevelt.

**GRENOBLE** le mercredi 18 janvier 1989, à 18 h 30, Hôtel Mercure-Alpotel, 12, boulevard Maréchal-Joffre.

**LILLE** le mardi 24 janvier 1989, à 18 h 30, Hôtel Royal-Concorde, 2, boulevard Carnot.

**LYON** le mardi 21 février 1989, à 18 h 30, Hôtel Sofitel, 20, quai Gailleton (2e).

*RENSEIGNEMENTS : (1) 39-56-73-82 et (1) 39-56-73-79 ou écrire à ISA, 78350 JOUY-EN-JOSAS.*

CENTRE HEC-ISA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS


L'INVESTISSEMENT DANS LA CEE

# Au bon moment

*(Suite de la page 17.)*

Dans les pays membres de l'AELE (Association européenne de libre échange) les firmes opèrent des rapprochements (les autrichiennes avec les allemandes). Elles manifestent l'intention de s'implanter (les finlandaises en France), ou d'augmenter les capacités de production (Volvo) sur le territoire communautaire. Cependant, le Japon vient en tête des investisseurs étrangers qui anticipent la réalisation du marché intérieur.

A Bruxelles, on attribue aux interventions nippones une bonne part des résultats des Douze, à telle enseigne que les Américains, dit-on dans les milieux communautaires, commencent à s'inquiéter des mouvements de capitaux en Europe qui, à terme, peuvent leur être défavorables. Pratiquement, tous les pays européens sont concernés par les opérations japonaises.

Par secteurs, c'est celui de l'automobile qui est le plus révélateur du souci de Tokyo de déjouer les pièges éventuels d'un espace économique unique en Europe. Nissan produit déjà en Grande-Bretagne pour contourner les barrières actuelles que sont les quotas appliqués par la France et l'Italie aux importations de voitures japonaises. Un éventuel accord de Toyota avec Renault relève de la même stratégie : être sûr d'être présent sur le marché français même s'il est probable que le contingentement ne pourra être maintenu longtemps après 1992.

La forte présence des Japonais dans la CEE est des plus inquiétantes, d'autant que la Commission estime que *« l'achèvement du marché intérieur signifie que les entreprises des pays tiers pourront également déployer beaucoup plus librement leurs activités dans le grand ensemble européen et ne seront plus confrontées aux barrières non tarifaires nationales »*.

Au bout du compte, en raison de la voie choisie par les Douze, la capacité de résistance de l'Europe dépendra pour une très large part de la compétitivité de ses entreprises.

De Bruxelles,
MARCEL SCOTTO.


PAYEZ MOINS D'IMPÔTS.

Comment tirer profit de toutes les déductions fiscales. La Vie Française "Spécial Impôts" chez votre marchand de journaux.

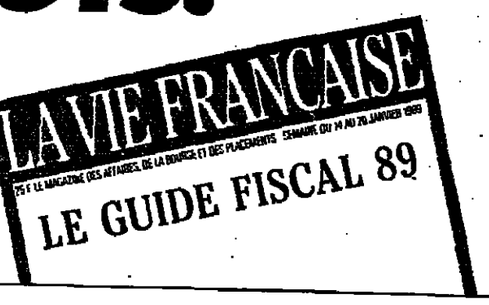


2 mois en kiosque.

# ...tion ou astuce



LA RÉFORME DU BULLETIN DE PAIE

# Au milieu du gué

*Les salariés ne peuvent pas prendre la mesure de leur rémunération totale et des divers prélèvements sociaux*

PAR JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

**DEPUIS le 1er janvier, le bulletin de paie que les employeurs doivent remettre chaque mois à leurs salariés subit un véritable bouleversement, en application de l'article 10 de la loi du 18 août 1986 (relative au financement des retraites) et aux textes complémentaires. Ce document devra désormais comporter une foule de mentions nouvelles.**

Première réaction, un certain amusement. Ceux qui avaient inlassablement fulminé contre le poids écrasant de la paperasse imposée aux chefs d'entreprise ont eux-mêmes enclenché un processus conduisant à alourdir encore ce poids... On souhaite bien du plaisir aux petites entreprises. Et ne parlons pas des employeurs de gens de maison !

Toutefois la vraie question est celle de la cohérence générale de la réforme : à cet égard, force est d'exprimer quelque scepticisme, même si telle ou telle innovation particulière – ainsi la mention de la convention collective dont relève l'intéressé et de sa position dans la classification professionnelle – mérite applaudissement.

## La face cachée

Reprenant un amendement UDF adopté par l'Assemblée nationale après une discussion très confuse, le texte légal édicte que, *« à compter du 1er janvier 1989, le bulletin de paie... indique le montant total de la rémunération du travail, en distinguant, d'une part le salaire net perçu par le salarié, d'autre part les cotisations ouvrières et patronales de Sécurité sociale d'origine légale et réglementaire ou d'origine conventionnelle »*.

Pourquoi ce texte ? Dans l'ancienne réglementation, le bulletin de paie mentionnait les seules cotisations salariales précomptées par l'employeur : nulle mention des cotisations patronales. Au cœur de la réforme, le désir – ô combien légitime ! – de « responsabiliser » les salariés face au coût croissant de leur protection sociale en leur mettant sous le nez le montant de la contribution patronale à ce coût : la partie cachée de l'iceberg... ou, plus précisément, selon l'expression du CNPF, *« la face cachée du salaire »*.

Aussi bien, lorsque les auteurs de l'amendement ont visé *« le montant total de la rémunération du travail »*, ils sont partis d'une idée forte, aujourd'hui très généralement admise : la rémunération globale du travail salarié intègre l'ensemble des cotisations patronales, et ils ont voulu que les intéressés mesurent l'énormité du prélèvement effectué sur cette rémunération globale tant au titre des cotisations patronales qu'au titre des cotisations salariales. Comment responsabiliser les assurés sinon en leur disant clairement ce qu'il leur en coûte réellement, au lieu de jouer indéfiniment sur le caractère indolore des charges patronales ?

Qu'il faille un jour ou l'autre procéder à cette démystification, j'en suis totalement convaincu. Mais les problèmes de tous ordres soulevés par une telle opération-vérité, terriblement délicats, ne sont pas de ceux que l'on peut régler à la sauvette, au hasard d'amendements improvisés.

D'abord, que doit inclure *« le montant total de la rémunération »* ? La loi vise les cotisations patronales de sécurité sociale : en quel sens faut-il prendre cette dernière expression à géométrie si variable ? *Quid* des cotisations patronales à l'assurance-chômage, des contributions patronales versées au titre de la formation professionnelle, etc. ?

Ensuite et surtout, il faut bien comprendre qu'il y a contradiction à dégager une notion de rémunération globale intégrant des cotisations... « patronales ». Le concept même de cotisation patronale se dissout dans celui de rémunération globale, tels les *« poissons solubles »* chers à André Breton : comment, sans artifice indéfendable, qualifier de « patronale » une contribution prélevée... sur la rémunération du salarié ?

Or liquider la notion de cotisation patronale, c'est dynamiter tout le système tel qu'il est actuellement conçu. Conséquences institutionnelles : les employeurs n'auraient plus rien à faire dans les conseils des organismes de la Sécurité sociale. Conséquences juridiques : le régime des cotisations salariales devrait être étendu aux anciennes cotisations « patronales » déqualifiées.

## De grands tabous

Conséquences techniques, particulièrement ardues : les taux des cotisations diverses devraient être tous modifiés pour être fixés par rapport au montant de la rémunération globale. Conséquences psychologiques : mis à même de mesurer l'amputation colossale subie par la contrepartie globale de leur travail au titre de l'assurance-maladie, des assurances-vieillesse, des charges familiales, comment réagiraient les jeunes salariés, peu sensibilisés encore à ces trois types d'événements ?

D'une façon plus générale, l'opération-vérité mettrait forcément en évidence que le poids des cotisations sociales, pesant sur le premier franc de salaire, est, au total, plusieurs fois supérieur à celui de l'impôt sur le revenu : elle rendrait, de ce fait, inéluctables les rééquilibrages que permet encore d'éluder le caractère indolore des cotisations patronales... On touche aux plus grands tabous de notre société.

Voilà ce qui, d'une façon ou d'une autre, ne manquerait pas de se produire si, comme l'ont expressément souhaité certains parlementaires, les salariés se voyaient verser l'intégralité d'une rémunération globale et devaient *« tirer de leur poche »* toutes les cotisations. On comprend que le gouvernement de Jacques Chirac et celui de Michel Rocard n'aient guère été tentés par une aventure insuffisamment balisée.

Aussi bien le décret d'application fait-il purement et simplement l'impasse sur *« le montant total de la rémunération »* dont le législateur semblait bien exiger qu'il soit fait mention sur les bulletins de paie... ! Cette obligation s'est évanouie... Quant aux charges patronales devant figurer sur le bulletin, le décret s'en tient à la lettre de la loi dont l'article 10 ne vise que les cotisations de Sécurité sociale.

Avec une parfaite orthodoxie, les auteurs du décret se sont référés à la notion de sécurité sociale qui se dégage du code de la Sécurité sociale (régimes légaux, régimes complémentaires), ce qui exclut notamment les charges dont traite le code du travail, assurance-chômage par exemple. Leur mention sur le bulletin ne sera pas plus obligatoire que celle du montant total de la rémunération. D'ailleurs, ce *« montant total »* serait fallacieux si certaines cotisations patronales seulement étaient ajoutées au salaire direct !

Le résultat final est pour le moins insolite. A l'évidence, la disparition en cours de route de la notion de rémunération globale interdit au salarié de prendre la mesure exacte de celle-ci, et, partant, la mesure des prélèvements sociaux de tous ordres qu'il subit. Et s'il n'est pas mauvais qu'il soit informé de l'importance de certaines cotisations patronales, artificiellement distinguées des autres, il est douteux que cette seule information contribue beaucoup à le « responsabiliser »... ! En somme, on est resté fâcheusement au milieu du gué. Dans une position bien inconfortable : il sera difficile d'y camper à tout jamais !

(*) Professeur à l'université Paris-II.

L'ENDETTEMENT DES AMÉRICAINS

# Une psychose quotidienne

*(Suite de la page 17.)*

Poussant l'esprit d'invention de plus en plus loin, les banques offrent désormais des possibilités aussi variées qu'effrayantes à ceux qui, par malheur, ne présentent pas les garanties suffisantes pour obtenir une carte. Plusieurs établissements proposent la mise sous hypothèque d'un bien immobilier, d'un portefeuille de valeurs, ou même d'une voiture, à condition que celle-ci soit entièrement payée et que son âge ne dépasse pas un an.

## Banqueroutes personnelles

La conséquence de ces pratiques sur l'endettement des ménages est sérieuse et contribue grandement, de l'avis de plusieurs experts, à l'augmentation du nombre de banqueroutes personnelles déclarées. Au nombre de 9 000 en 1946, celles-ci ont atteint, en 1988, le chiffre record de 468 000.

Ainsi l'Amérique de la fin du siècle semble devoir renoncer en grande partie à ce qui fut, depuis toujours, le rêve du Nouveau Monde : la maison familiale. En raison de l'augmentation des prix de l'immobilier, 45 % des ménages seulement possèdent leur résidence principale. Le prix moyen d'une maison avec jardin s'élevant à 870 000 F, la seule constitution du dépôt initial de 20 % est désormais hors de portée pour 22 % des ménages, alors que les conditions imposées par les banques excluent 36 % des couples. Ces conditions sont rendues encore plus difficiles dans les grandes villes, où le prix du mètre carré habitable oscille aux alentours de 20 000 F pour des appartements neufs bénéficiant d'un confort ordinaire.

Malgré les relations tendues qu'entretiennent, aux Etats-Unis, les individus et les banques, les établissements financiers rivalisent d'invention dans la lutte pour le « bon client ». Une petite banque de l'Etat de Virginie, la Perpetual Savings Bank, offre depuis quelques semaines un « télé-crédit » qu'elle accorde – ou refuse – en 15 minutes. Si le client dispose d'un compte-chèques ou d'un compte-épargne, les ordinateurs de la banque sont en mesure de vérifier plusieurs dizaines de facteurs, d'effectuer les calculs nécessaires et de faire une offre pendant que le client patiente au téléphone. Il s'agit, bien sûr, de crédits personnels, destinés surtout à financer des achats de biens d'équipement et de services.

Pour atteindre à une telle efficacité, l'établissement doit s'appuyer largement sur les « bureaux de crédit », ces officines redoutables qui quadrillent étroitement le marché de l'argent, tenant des listes de millions de noms assortis d'un nombre formidable de renseignements propres à aider un banquier lors de l'évaluation de la capacité de remboursement d'un éventuel emprunteur. Drainant tous les renseignements qu'ils peuvent découvrir (transactions financières ; non-paiement des loyers, des traites, des factures de téléphone ou d'électricité ; retards de remboursement des factures de cartes de crédit), ces bureaux très spéciaux disposent, à tout moment, d'une liste de 30 millions d'individus considérés comme mauvais payeurs...

Malgré les conditions souvent sévères imposées par les banques, l'Amérique reste fascinée par la vie à crédit, donnant souvent l'impression d'ignorer les dangers au point de transformer l'endettement en avantage. *« Si je ne dois rien à personne, je n'avancerai pas »*, affirme un employé interrogé au hasard, dans un restaurant. Persuadé que le crédit est le meilleur gage sur l'avenir, il entend en user autant que le système le permettra.

De New-York,
CHARLES LESCAUT.

Economistes, chercheurs, aménageurs urbains, philosophes, artistes,...
la ville de Vénissieux, la Communauté Urbaine de Lyon font appel à vos compétences.

Elles recherchent des équipes pluridisciplinaires pour inventer un destin aux dix tours murées de « Démocratie », l'un des quartiers des Minguettes, dans le cadre d'un concours international d'économie urbaine, lancé avec l'aide de l'Etat.

La transformation des grands ensembles est actuellement un enjeu mondial. Les Minguettes représentent un espace pilote stratégique.

Un jury d'experts sélectionnera l'équipe qui permettra de recréer une ville modèle par sa mutation exemplaire.

Pour tous renseignements et dépôts de candidatures, écrivez avant le 1er février à :

CERTA CONCOURS
DEMOCRATIE
2, rue de la Democratie
69200 VENISSIEUX
ou téléphonez au :
16 72 51 14 14

« Accélérez votre carrière dans la distribution et le marketing »*

* Nombreuses pages d'offres d'emploi

Cash MARKETING

Le nouveau journal d'actualités de la distribution

Chaque vendredi, 9 F chez votre marchand de journaux

ABONNEZ-VOUS
au tarif de lancement 195 F (up an, 43 numéros)
et réalisez une économie de 50 % sur le prix au numéro

☐ OUI, je m'abonne à CASH MARKETING au prix de 195 F. Je recevrai donc les 43 numéros de Cash Hebdo. Je règlerai, ultérieurement, à réception de votre facture.

Nom, prénom .....
Adresse .....
Code postal .....
Société (éventuellement) .....

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 1989
Découpez ce bon et renvoyez-le sous enveloppe affranchie à :
CASH MARKETING, Service abonnements, 55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris

MBA University

L'excellence Franco-Américaine

- Programme 3e cycle créé en 1986 par l'Institut Franco-Américain de Management (I.F.A.M.) en association avec PACE UNIVERSITY (New York).
- 11 mois d'études (7 à Paris, 4 aux U.S.A.) Octobre à Août.
- Deux diplômes : Master of Business Administration (M.B.A.) Certificat I.F.A.M. 3e cycle
- Admission : Diplômes de l'enseignement supérieur et/ou expérience professionnelle.

Réunions d'information

| | |
|---|---|
| GRENOBLE | Le 17 JANVIER 89 à 18 H 30<br>Hôtel Alpotel,<br>12, boulevard Maréchal-Joffre |
| STRASBOURG | Le 19 JANVIER 89 à 18 H 30<br>Hôtel Novotel, Quai Kléber |
| LILLE | Le 25 JANVIER 89 à 18 H 30<br>Hôtel Royal Concorde,<br>2, boulevard Carnot |
| LYON | Le 1er FEVRIER 89 à 18 H 30<br>Hôtel Sofitel, 20, quai Gailleton (2e) |
| GENEVE | Le 2 FEVRIER 89 à 18 H 30<br>Hôtel Noga-Hilton,<br>19, quai du Mont Blanc |

Renseignements : M.B.A. UNIVERSITY I.F.A.M.
19, rue Cépré 75015 Paris (France) tél. : 42 73 26 53


هكذا من الأصل

هكذا في الأصل



## *La chronique de Paul Fabra*

# La nouvelle culture est un ersatz

A PROPOS du rapport de la commission Kreisky (du nom de l'ancien chancelier d'Autriche) sur l'emploi en Europe, discuté cette semaine à l'occasion d'une réunion (de caractère non officiel) qui s'est tenue au siège de l'OCDE et à laquelle participaient notamment Raymond Barre et Jean Kaspar, nouveau secrétaire général de la CFDT, on serait tenté d'écrire ceci : à condition que plusieurs de ses recommandations ne soient pas retenues — une condition qui a toutes chances d'être réalisée ! — mais en considération de l'esprit qui l'anime il pourra servir, grâce à l'influence qu'il est susceptible d'exercer auprès, notamment, des organisations syndicales, la cause de la réduction du chômage en Europe.

La commission Kreisky est une association indépendante et internationale où, toutefois, les socialistes et les syndicalistes venus des pays scandinaves et d'Autriche jouent un rôle important, sinon prépondérant. Une prépondérance, il est vrai, que Bruno Kreisky conteste. Mais là n'est pas le point capital. La phrase-clef, il faut peut-être la trouver dans cette remarque, presque incidente : *« En Suède et en Finlande, la société met davantage l'accent sur la sécurité du marché de l'emploi que sur la sécurité d'un emploi quelconque. En d'autres mots, les travailleurs sont assurés de trouver un emploi mais ils n'ont pas un droit particulier à garder un emploi déterminé. »*

C'est presque un principe d'évolution optimale de communautés humaines qui est ici exprimé comme en passant. On pourrait le formuler dans les termes suivants : d'une société réglée par la concurrence, l'avenir collectif est d'autant plus assuré que chacun de ses membres est laissé dans une plus grande insécurité. Qu'il s'agisse en définitive de cela, la suite du passage du rapport cité l'atteste. Il y est dit que, en s'opposant aux changements d'emploi, on débouche sur *« de faibles niveaux de revenus et une mauvaise compétitivité internationale »*. Il reste que, pour des sociaux-démocrates, la mise en lumière du couple sécurité-insécurité pose, du triple point de vue politique, moral et économique, des problèmes particulièrement redoutables.

Dans un pareil débat tenu dans une pareille assemblée, ne revenait-il pas à Raymond Barre d'enfoncer quelques clous ? Félicitant les auteurs du rapport d'avoir mis l'accent sur la croissance et sur son rôle déterminant de créatrice d'emplois, l'ancien premier ministre ne faillit pas à sa tâche. Il ne s'agit pas, a-t-il déclaré, de favoriser *« n'importe quelle croissance »*. Celle dont on a besoin, c'est de la *« croissance compétitive »*. Et de préciser que ce serait une véritable *« dérive de la pensée »* que de chercher à assurer la compétitivité par le maintien indéfini de bas salaires et par la compression des charges sociales. La solution est dans un haut degré de productivité, grâce à quoi on voit les pays les plus aptes à conquérir les marchés payer les rémunérations les plus élevées.

LE rapport Kreisky, à cet égard, fait justice d'un préjugé tenace. Il s'en prend à l'idée, de nouveau très répandue, selon laquelle *« l'emploi doit diminuer au fur et à mesure que les machines remplacent les hommes »*. On y lit : *« Comme tant de conclusions d'hommes de la rue, ce type d'argument ne vaut pas pour l'économie dans son ensemble. Les besoins et les demandes de la société changent constamment et augmentent au fur et à mesure qu'une productivité plus grande génère davantage de richesses et de pouvoir d'achat. »* Propos directement inspirés par les meilleurs auteurs classiques, Alfred Marshall par exemple.

Autre contribution très positive : le souci de l'environnement ne doit pas (contrairement à ce que faisait croire, rappelons-le en passant, le trop fameux club de Rome) être opposé à celui de la croissance. La protection du milieu naturel est aussi un besoin, et pour le satisfaire il convient d'y appliquer des ressources supplémentaires en hommes et en capital.

Beaucoup moins heureux se révèle le document issu des travaux de la commission Kreisky quand il tourne au plaidoyer *pro domo*, un genre toujours difficile à pratiquer sans tomber dans l'insignifiance. Comme par hasard, l'expérience des pays que les auteurs appellent « du *consensus* » — *tout le monde a bien sûr reconnu...* les nations scandinaves et l'Autriche ! — y est tenue en haute estime. Non, certes, sans de très bonnes raisons qu'on a plusieurs fois exposées dans ces colonnes. Mais comment peut-on affirmer qu'ils ont tous *« maîtrisé l'inflation »* ? Voilà un jugement qui doit bien étonner le ministre suédois des finances, Kjell-Otto Feldt, qui pense et dit qu'il pense le contraire.

Plus impardonnable est la description caricaturale qui est faite ici de la situation en Suisse, pays systématiquement présenté comme la bête noire de l'AELE (Association européenne de libre-échange), dont les autres membres, comme on le sait, sont précisément la Suède, la Norvège et l'Autriche (plus, à titre de nation associée, la Finlande). Au lieu de s'interroger sur les défis lancés aux préjugés des économistes *modernes par les résultats de l'économie suisse* — plein-emploi et stabilité monétaire, faible taux des impôts et qualité en général élevée des services publics — et aussi sur les similitudes cachées entre certains aspects des expériences helvétique et suédoise (concernant par exemple la mobilité du marché de l'emploi), on préfère, contre toute vraisemblance et toute objectivité, affirmer que *« la Suisse (...) a connu le taux de chômage record en Europe depuis 1973, en dépit, pratiquement, de l'absence de tout chômage officiel »*. Causes alléguées : *« De nombreux travailleurs étrangers ont été obligés de quitter le pays, et les femmes ont été éliminées* (sic) *des rangs de la main-d'œuvre. »*

Nos auteurs ignoreraient-ils que plus d'un travailleur sur cinq en Suisse est un étranger et que celle-ci compte quatre à cinq fois plus d'immigrés que tous les autres pays réunis de l'AELE ? Quant au deuxième argument, il est de la même veine, et encore plus démagogique et sectaire. La Suisse n'a pour elle que d'avoir les salaires les plus élevés d'Europe, les taux d'intérêt les plus bas, une « paix sociale » sans faille et, d'après des statistiques officielles, qui, en l'occurrence, valent largement celles de beaucoup d'autres pays dont la Suède, moins de vingt mille chômeurs.

SUR quoi compte la commission Kreisky pour activer la croissance et l'emploi, sans espérer d'ailleurs des mesures qu'elle préconise autre chose qu'une diminution du chômage, destiné, selon elle, à demeurer à un niveau *« inacceptable »* pour un grand nombre d'années encore ? Elle note que *« la coordination internationale des politiques économiques a échoué »*, *mais n'en recommande pas moins* des politiques coordonnées au niveau de l'Europe. Politiques coordonnées pour quoi faire ? Réponse : *« La stratégie nouvelle de résorption du chômage (...) nécessite une expansion importante de la demande. »* Nous y voilà. Outre que la suggestion n'est pas nouvelle (on l'a entendue maintes fois, notamment à l'OCDE), il semble bien que dans le climat d'aujourd'hui elle soit particulièrement intempestive. Les banques se chargent toutes seules de stimuler la demande par une expansion « agressive » du crédit.

La contribution la plus notable de la commission Kreisky, si elle procède bien de la meilleure tradition social-démocrate scandinave, vise un objet beaucoup moins circonstanciel. Le rapport poursuit une réflexion à la fois économique et psychologique sur la place occupée par le travail dans les sociétés attentives à satisfaire les besoins des hommes (besoins de consommation, mais aussi de santé, d'éducation, de loisir). Un jugement de Freud, cité, dit tout : *« Le travail est le lien le plus étroit entre un individu et la réalité. »*

L'ATTACHEMENT à la réalité pousse l'auteur du rapport à ironiser sur ceux pour qui *« le chômeur devrait puiser la satisfaction dans le travail volontaire et être le héraut d'une nouvelle culture dans laquelle le travail rémunéré n'occuperait plus une position centrale »*. (Ce n'est certainement pas en France qu'on a jamais dit des choses aussi floues et aussi fantaisistes !) Et le rapport d'ajouter : *« Cela est utopique. »* On pourrait dire : doublement utopique. D'abord, la vraie solution au chômage n'est pas là. Ensuite, parce qu'on ne peut éluder la question : quel lien avec la réalité peut représenter une tâche dont le caractère artificiel est perçu au premier regard par celui qui est chargé de l'accomplir ?

★ **La maison d'édition la Découverte (ex-Maspero) publiera le texte de ce rapport, excellemment rédigé en français et qui porte la marque de ce grand esprit cultivé qu'est Bruno Kreisky (on y cite, entre autres, Horace, Jacob Burckhardt, à côté de nombreux études et rapports contemporains.)**

## A TRAVERS LES REVUES

Par MICHEL BEAUD

# Nous ne savons pas

KEYNES *« pensait que l'économie néoclassique était du poisson puant et il le jeta par la fenêtre, en se pinçant le nez et en formulant quelques remarques fort désobligeantes. Il ne s'est jamais arrêté pour examiner ce qui faisait puer le poisson. Il savait que c'était quelque chose qui avait à voir avec le temps, mais il ne put jamais se boucher le nez assez longtemps pour trouver quoi exactement »*. Ce propos de Joan Robinson nous est rapporté par Roy J. Rotheim, de Skidmore College, en conclusion de son article sur « Keynes et l'expression en termes de probabilité et d'incertitude » (1).

Selon lui, il y a deux modes de pensée différents, avec des structures de langage incompatibles ; d'une part, l'équilibre d'un système atomistique relevant d'une démarche probabiliste ; de l'autre, une réalité organique évoluant dans le temps, dominée par l'incertitude, et dont la connaissance progresse d'une manière interactive. Et cela, affirme-t-il, Keynes en avait clairement conscience.

Analysant les positions de « Keynes sur la probabilité, l'incertitude et la prise de décision » (1), Fernando J. Cardim de Carvalho, de l'Universidade Federal Fluminense, abonde dans le même sens. En contraste avec le monde physique, Keynes considérait qu'un certain nombre de processus sociaux sont marqués au sceau de l'incertitude ; d'où l'importance des choix et des anticipations.

Et si les anticipations à court terme peuvent être en permanence revues en fonction des résultats observés, il n'en est rien pour les anticipations à long terme : celles de quoi précisément dépendent les investissements — et, à travers eux, l'ensemble du processus économique. Ces anticipations à long terme relèvent principalement de la croyance ou de la conviction, et échappent finalement à la théorie.

Keynes l'a dit en ces termes en 1937 : *« La perspective d'une guerre en Europe est du domaine de l'incertitude, tout comme le prix du cuivre ou le taux d'intérêt dans vingt ans, ou l'obsolescence d'une nouvelle invention, ou la situation des propriétaires de richesses privées dans le système social de 1970. Pour ces questions, il n'y a pas de base scientifique sur laquelle établir quelque probabilité. Tout simplement, nous ne savons pas. »*

Nul ne savait, au début des années 50, que les 100 yens, qui étaient tombés de 0,5 à moins de 0,3 dollar, allaient rester à ce niveau pendant une vingtaine d'années. Et nul ne savait au début des années 70 que ces 100 yens allaient, en moins de vingt ans, se rapprocher de 1 dollar (2). De même, s'agissant de la période récente, pour l'ensemble des taux de change, des taux d'intérêt, des prix, des grands équilibres et des principaux déséquilibres, nul n'a été — nul n'est aujourd'hui — en mesure de dire avec certitude comment ils évolueront.

### Incertitude et probabilités

On a déjà du mal à analyser le passé et établir un diagnostic. Ainsi pour l'économie américaine : les analystes de la Morgan Guaranty Trust Company (3) se préoccupent principalement du risque de retournement de conjoncture dans la perspective d'un effort pour réduire les déficits jumeaux (des finances fédérales et du commerce extérieur). Franco Modigliani, prix Nobel 1985 de sciences économiques, établissant en 1987 le bilan de la politique économique de Reagan (4), soulignait, lui, le danger que constituait l'endettement extérieur, facteur d'une instabilité potentielle globale.

Quant aux économistes de la Banque Paribas (2), ils considèrent que *« le véritable risque réside dans la dette globale de l'économie américaine »* — laquelle dépasse maintenant 8 000 milliards de dollars, soit plus de deux fois le produit national brut annuel des Etats-Unis. *« Pour faire une unité de PNB en 1987 il a fallu en 1987 accroître l'endettement de 2,8 unités. Ce rythme est-il soutenable ? »*

Poser la question dans le bulletin d'une grande banque internationale, c'est déjà exprimer, pour le moins, une inquiétude. Mais même à supposer que l'on soit capable de cerner les difficultés et d'analyser les risques, nul ne peut dire avec certitude comment ils se concrétiseront : tout simplement, nous ne savons pas.

Incertitude du futur, et donc anticipations, probabilités. L'article que Tony Lawson, de Cambridge University, consacre à « Probabilité et incertitude dans l'analyse économique » (1) souligne que ces notions sont employées dans des acceptions tellement différentes que, en l'absence des nécessaires clarifications, on débouche sur la confusion la plus totale. Aussi dégage-t-il deux types d'incertitudes — celle qui est mesurable en termes de probabilité et celle qui ne l'est pas — et deux conceptions de la probabilité — celle qui considère qu'il s'agit d'une méthode de connaissance et celle qui y voit, en outre, une propriété de la réalité étudiée elle-même.

Ainsi se dégagent quatre positions caractéristiques :

● Deux fondées sur l'idée que la probabilité est une démarche de la connaissance : l'incertitude pouvant faire l'objet d'une estimation en termes de probabilité (les « empiristes » tels que Friedman) ou ne le pouvant pas (Keynes).

● Deux fondées sur le fait que la probabilité est aussi une caractéristique de la réalité : qu'elle peut être calculée (école des anticipations rationnelles, par exemple Lucas) ou qu'elle ne peut pas l'être (Knight).

A la position de Keynes s'oppose celle de l'école des anticipations rationnelles. Pour celle-ci, l'incertitude correspond à une situation caractérisée par une probabilité chiffrable, et la coïncidence entre la probabilité subjective des agents et la probabilité « vraie » de la réalité est à la base des anticipations rationnelles.

Pour Keynes, au contraire, l'incertitude concerne des situations pour lesquelles on ne peut pas calculer de probabilités : c'est d'ailleurs bien là — l'incertitude, l'imprévisibilité, le temps, la monnaie, les anticipations, ces choix que les entrepreneurs doivent faire face à l'inconnu du futur — que se situe l'essentiel de l'apport de sa *Théorie générale*. Et si l'on accepte l'image de Joan Robinson, on est en droit d'imaginer qu'aujourd'hui Keynes aurait aussi jeté les anticipations rationnelles par la fenêtre.

(1) Dossier consacré à « Probabilité et incertitude », *Journal of Post Keynesian Economics*, Fall 1988 (University of Tennessee, 505 Stokely Management Center, Knoxville, Tennessee 37996-0550.

(2) « 100 yens pour 1 dollar ? », *Paribas conjoncture*, bulletin économique de la banque Paribas, décembre 1988 (3, rue d'Antin, 75002 Paris).

(3) « The US Economy in Uneasy Transition », *World Financial Markets*, bulletin de la Morgan Guaranty Trust Company, november 1988 (23 Wall Street, New-York, NY 10015, USA).

(4) Franco Modigliani, « Reagan's Economic Policies : A Critique », *Oxford Economic Papers*, September 1988 (Oxford University Press, Walton Street, Oxford, OX2 6DP, Grande-Bretagne).

## Kaléidoscope

● ABC de la monnaie et de la finance, *les Cahiers français*, octobre-décembre 1988.

● Entreprise : technologie et nature de la firme, *Revue d'économie politique*, novembre-décembre 1988. Sources et effets micro-économiques de l'innovation, *The Journal of Economic Literature*, septembre 1988. Management stratégique, démographie des entreprises, *Economies et sociétés*, cahiers de l'ISMEA (Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées), 1988, n° 8.

● Industrie : moderniser l'industrie automobile, gérer en hyperinflation, *Annales des mines — Gérer et comprendre*, décembre 1988. Territoires industriels en mutation, *Economie et humanisme*, novembre-décembre 1988.

● Crise : l'entrée des jeunes dans la vie active, *Economie et statistique, revue de l'INSEE* (Institut national de la statistique et des études économiques), décembre 1988. La condition des enseignants de l'enseignement supérieur, *Revue d'économie politique*, novembre-décembre 1988.

● Pauvreté : extrême pauvreté et revenu minimum d'insertion, *Esprit*, décembre 1988. La persistance de la pauvreté aux Etat-Unis, *The Journal of Economic Literature*, septembre 1988.

● « Europe 1992 », *Futuribles*, décembre 1988. « 1992, et après... », *l'Evénement européen*, 1988, n°s 3/4.

● Tiers-monde : les femmes et la modernité, *Peuples méditerranéens*, juillet-décembre 1988. Le logement des pauvres dans les grandes villes, *Revue Tiers-Monde*, octobre-décembre 1988. Transports urbains, *Informations et commentaires*, octobre-décembre 1988. L'énergie en Amérique latine, *Revue de l'énergie*, octobre-novembre 1988. Le Nigeria, *Politique africaine*, décembre 1988.

● Pour initiés : rendements d'échelle croissants et équilibre général, *Revue d'économie politique*, novembre-décembre 1988.

## Bienvenue !

Une nouvelle revue est née : la *Revue internationale PME*. Son sous-titre confirme son objet : « Economie et gestion de la petite et moyenne entreprise ».

Les articles de la première livraison sont consacrés à la continuité des PME familiales et leur transmission, au rôle des PME dans la revitalisation des *régions industrielles* et dans le renouveau du tissu industriel, aux avantages compétitifs des PME et aux tâches critiques de leurs gestionnaires.

Cette nouvelle revue est d'emblée issue de la francophonie : en témoignent la composition du comité de rédaction et celle du comité scientifique comme la liste des auteurs du premier numéro. Elle est soutenue par l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), l'ADEFI (Association pour le développement des études sur la firme et l'industrie), la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), les Accords France-Québec et l'Office de planification et de développement du Québec...

En assurent la direction Pierre-André Julien de l'université du Québec à Trois-Rivières, Michel Marchesnay de l'université de Montpellier-I et Robert Waetterwulghe de l'Université catholique de Louvain.

Bienvenue donc, comme on dit au Québec, et tous nos vœux.

*Revue internationale PME*, vol. 1 n° 1, septembre 1988 (Ed. De Boeck Wesmael, av. Louise 203, bte 1, 1050 Bruxelles ; et GREPME, Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières, Québec G9A 5H).

Le Monde

# BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

## Rebond

La crise financière d'octobre 1987 n'a pas eu les conséquences redoutées. Au lieu de sombrer dans la récession, l'économie mondiale a rebondi : une accélération de la croissance, une reprise des investissements et une inflation contenue. Une heureuse surprise qui ne doit pas occulter les problèmes actuels : une crise de l'emploi durable, une dette difficilement contrôlable et des échanges internationaux déséquilibrés.

Le ***Bilan économique et social*** — véritable rapport annuel sur l'état de la France et du monde — rassemble les dernières statistiques, présente de nombreux graphiques et analyse les faits économiques de l'année, dans leur environnement social et politique.

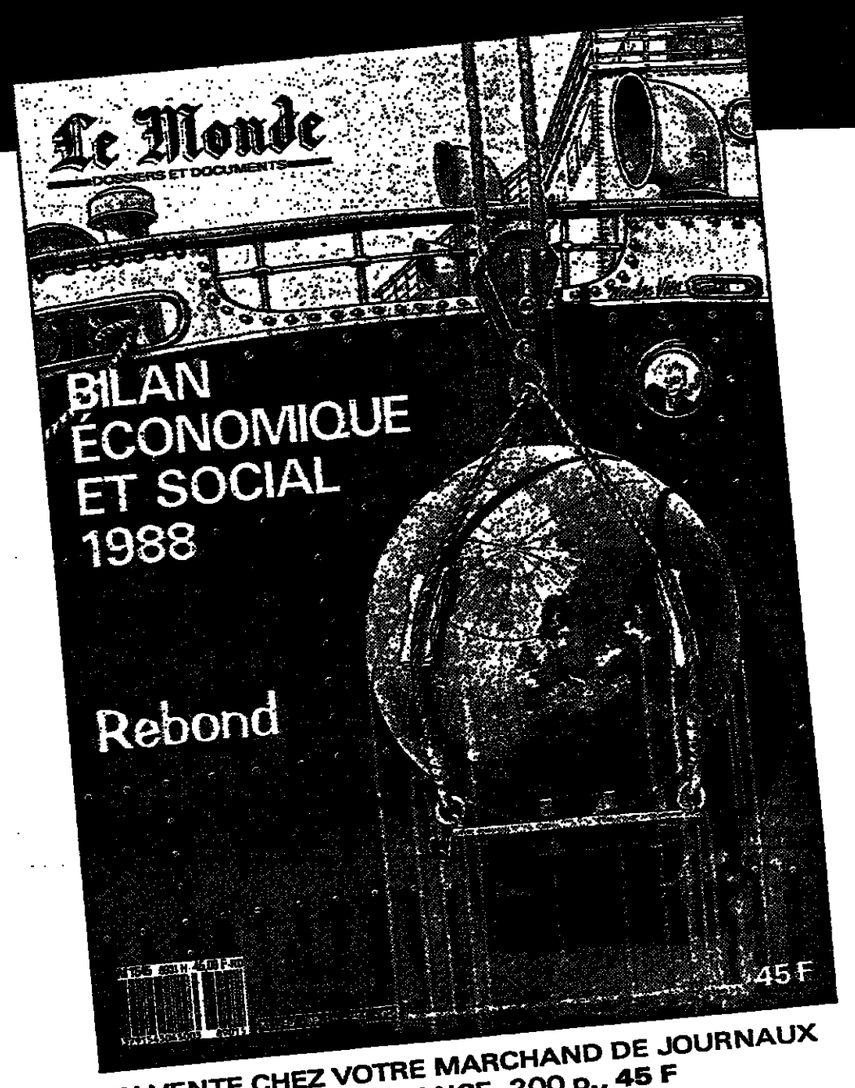


EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE. 200 p., 45 F

## AU SOMMAIRE

● **La situation en France**

L'embellie de l'économie : une croissance positive, une poussée des investissements et une diminution encourageante du chômage.

● **L'environnement international**

Le mystère américain : de bons résultats économiques, mais un déséquilibre budgétaire persistant et un commerce extérieur déficitaire.

● **La dette du tiers-monde**

L'évolution de la dette de 1973 à 1988. Son poids dans les grandes régions du monde. Un dossier spécial en couleurs avec de nombreux graphiques commentés.

● **Cent cinquante pays à la loupe**

Pays par pays, l'analyse et les commentaires économiques et sociaux des correspondants du *Monde*.

**BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1988**

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ LOCALITÉ _____

Nbre d'exemplaires _____ × 50 (port inclus) : _____ F

Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous consulter.

Commande et règlement à retourner à :

Le Monde

Service vente au numéro
7, rue des Italiens
75427 Paris Cedex 09

LM 2


هكذا من الأصل

# Société

## MÉDECINE

Malgré la réussite d'un accouchement très délicat

### Les premiers sextuplés français sont nés d'un échec thérapeutique

**Pour la première fois en France, une femme a donné naissance à des sextuplés – deux garçons et quatre filles – samedi 14 janvier, à la maternité de Port-Royal à Paris. Mme Marie-Claude Adam, une habitante de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), a bénéficié des progrès récents accomplis dans le domaine du traitement de la stérilité, et souffert des abus auxquels cette thérapeutique peut exposer. Selon le professeur Yves Dumez, cette sextuple naissance est *« un accident de stimulation ovarienne rattrapé par une très bonne néonatalogie »*.**

Comme des milliers d'autres femmes, Mme Adam souffrait de stérilité hormonale. Cette affection qui concerne 20 % à 30 % des stérilités conjugales se caractérise par un déficit en hormones sécrétées par deux glandes situées à la base du crâne, l'hypothalamus et l'hypophyse. Les hormones hypophysaires, la FSH et la LH, agissent directement sur l'ovaire en stimulant la croissance du follicule et du corps jaune, la ponte ovulaire et la synthèse d'autres hormones. Cette sécrétion hypophysaire est elle-même sous le contrôle d'une hormone sécrétée par l'hypothalamus, la LHRH.

Au terme d'un bilan complet qui permet d'éliminer une stérilité masculine, une stérilité tubaire ou utérine et une stérilité infectieuse ou immunitaire, le médecin qui suivait Mme Adam conclut, au vu des différents dosages hormonaux, qu'il s'agissait d'une stérilité hormonale. Une chance, car il est aujourd'hui possible d'obtenir dans cette forme de stérilité une ovulation dans 95 % des cas et une grossesse dans 50 % à 60 % des cas.

Le problème bien connu des gynécologues est que, dans un quart des cas, la grossesse aboutit à une fausse couche et que 15 % à 30 % des grossesses obtenues sous traitement sont multiples (plus que gémellaires dans la moitié des cas).

Le traitement consiste à administrer des médicaments provoquant l'ovulation. En général, on commence par le citrate de clomifène. Si ce médicament n'a pas d'effet, les médecins prescrivent de l'hMG et de l'hCG. L'important est alors de surveiller la personne traitée de très près, en dosant chaque jour son taux d'œstrogène dans le sang, et en évaluant la taille de ses ovaires par échographie. Le but de cette surveillance renforcée est d'éviter que ne survienne une hyperstimulation utérine avec stimulation excessive des follicules ovariens et hypertrophie des ovaires. Dans un tel cas, il y aurait risque de grossesse multiple et d'évolution vers un choc avec hypotension artérielle.

Que s'est-il passé dans le cas de Mme Adam ? Une fois posé le diagnostic de stérilité hormonale, il lui fut tout d'abord prescrit du citrate de clomifène. Ce traitement ayant échoué, on lui administra alors de l'hMG et de l'hCG. Cette fois, le traitement « prit » à tel point qu'elle se retrouva enceinte de dix embryons. Selon nos informations, le gynécologue qui la suivait dans la région de Rouen avait bien procédé à une surveillance échographique, mais aurait quelque peu négligé la surveillance hormonale.

#### Réduction embryonnaire

Après avoir constaté la présence de dix embryons, ce médecin décida alors de procéder à ce qu'en gynécologie on appelle une « réduction embryonnaire » par voie vaginale, et de limiter ainsi le nombre d'embryons à six. Pourquoi six ? On peut s'étonner – les médecins de la maternité de Port-Royal s'en sont fait l'écho – du choix de ce nombre. N'aurait-il pas été plus sage de « supprimer » un plus grand nombre d'embryons afin de diminuer les risques de la grossesse ?

La méthode de réduction embryonnaire utilisée par ce médecin – l'aspiration par voie transcervicale – était elle aussi « rustique ». Employée au début du traitement de la stérilité hormonale en 1982, cette méthode ne permet d'obtenir que des résultats assez médiocres avec des fausses couches dans environ la moitié des cas. Par la suite, d'autres techniques ont été essayées (une aiguille transperçant l'embryon par voie abdominale ou encore une injection d'air). Aucune ne s'est révélée réellement satisfaisante jusqu'à ce que soit mise au point la technique de l'injection de chlorure de potassium par voie thoracique. Utilisée après dix à onze semaines de grossesse, cette méthode a permis de réduire le taux de fausses couches de 50 % à 10 %.

Enceinte de six enfants, Mme Adam a donc accouché le 14 janvier par césarienne à la maternité de Port-Royal au bout de trente-deux semaines de grossesse. Tous les enfants pesaient entre 1 320 grammes et 1 490 grammes, ce qui ne devrait pas trop les exposer à des risques de séquelles. Mme Adam est une femme pour le moins résistante : d'autres qu'elle, les plus nombreuses, auraient accouché dans pareilles conditions au bout de vingt-huit à vingt-neuf semaines, donnant naissance à des « superprématurés » de moins de 1 000 grammes.

Il n'en reste pas moins que les six enfants de Mme Adam, aussi bien portants soient-ils, sont prématurés, et que leur prise en charge sera d'autant plus difficile. *« Dans ces conditions, qu'on ne nous parle pas de succès,* dit-on à la maternité de Port-Royal. *C'est plutôt d'un échec thérapeutique qu'il s'agit. N'aurait-il pas été plus sage de laisser Mme Adam mettre au monde un ou deux enfants ? »*

**FRANCK NOUCHI.**

Dans « le Journal du dimanche »

### Le professeur Schwartzenberg dénonce les lenteurs dans la lutte contre le SIDA

**Dans un texte publié par *le Journal du dimanche* daté du 15 janvier, le professeur Léon Schwartzenberg (hôpital Paul-Brousse, Villejuif), ancien ministre de la santé, prend vivement position contre le plan anti-SIDA du gouvernement. Entre autres critiques, le professeur Schwartzenberg met en cause la lenteur avec laquelle les pouvoirs publics français auraient, de 1984 à 1985, mis en place le dépistage de la contamination par le virus du SIDA chez les donneurs de sang. L'ancien ministre de la santé réclame aussi que le dépistage de la contamination par le virus du SIDA soit effectué systématiquement chez *« les plus hautes autorités militaires et administratives qui ont le sort de notre pays entre leurs mains »*.**

Le nouvel appel de celui qui effectua le passage le plus rapide qui soit à la tête du ministère de la santé n'est pas lancé au hasard. Il précède en effet de peu le comité interministériel consacré au SIDA qui doit se tenir le mardi 17 janvier. Ce comité devrait aider à préciser de quelle manière s'articulera le plan gouvernemental anti-SIDA (1). L'ancien ministre de la santé prend prétexte de la publication du rapport du professeur Claude Got (*le Monde* du 11 janvier) pour une nouvelle fois faire monter les enchères.

Il critique d'abord les modifications de structures retenues par l'actuel ministre de la santé. *« Cela fait beaucoup de commissions,* écrit le professeur Schwartzenberg (...). *Aujourd'hui, la transmission de la maladie se fait de manière importante par les toxicomanes. Qu'y a-t-il en dehors de quelques chambres dans des services de psychiatrie dévoués pour ces malades doublement atteints ?*

Plus grave, le professeur Schwartzenberg laisse entendre que l'on aurait pu mettre en place beaucoup plus tôt qu'on ne l'a fait le dépistage systématique des donneurs de sang. *« On savait, dès février 1984, que les transfusions de sang pouvaient contaminer le receveur,* écrit-il. *Il a fallu attendre une ordonnance ministérielle de juillet 1985 pour que tous les produits sanguins soient systématiquement testés. Et plus de 80 % des hémophiles français sont séropositifs. »*

De l'avis des meilleurs spécialistes du SIDA, on ne pouvait mettre en place ce dépistage plus tôt qu'on ne l'a fait. Il faut en effet se souvenir que les premiers tests de dépistage efficaces et utilisables sur une très large échelle n'ont été disponibles qu'en 1985. Après la République fédérale allemande, la France fut ainsi l'un des premiers pays à mettre en place ce dépistage systématique chez les donneurs de sang, puis à l'étendre aux donneurs d'organes, ainsi qu'aux donneurs de sperme. Il y a donc, pour le moins, une exagération manifeste à laisser entendre, aujourd'hui, le contraire.

De la même manière, il est acquis que la contamination des hémophiles par le virus du SIDA ne pouvait malheureusement être totalement prévenue. Même les plus critiques vis-à-vis de l'action gouvernementale évaluent à quelques mois, au grand maximum, le retard pris dans ce domaine.

Quelles qu'en soient les réelles motivations, les accusations implicites, formulées par le professeur Schwartzenberg, auront malheureusement d'autant plus d'échos que les collaborateurs de M. Claude Evin instruisent actuellement ce difficile dossier, et étudient de quelle manière la collectivité nationale peut ou doit faire preuve de solidarité vis-à-vis de cette communauté de malades très durement frappés.

**JEAN-YVES NAU.**

(1) Plusieurs hypothèses sont actuellement étudiées par le gouvernement. Elles diffèrent, pour le degré d'intervention, des pouvoirs publics dans l'organisation de la lutte contre le SIDA.

● **Manifestation contre le trafic de chiens à Toulouse.** – Trois cents « amis des animaux », certains accompagnés de leur chiens, ont défilé, samedi 14 janvier dans les rues de Toulouse pour protester contre l'expérimentation animale et les trafics qu'elle entraîne. Cete manifestation fait suite à la découverte il y a quelques semaines d'une filière de trafiquants de chiens qui fournissaient notamment certains laboratoires de la faculté de médecine de Toulouse (*le Monde* du 30 décembre 1988).

## RELIGIONS

### L'évêque d'Evreux interdit de minitel

**Mgr Jacques Gaillot mesure un peu plus son isolement dans l'épiscopat français. Annoncé pour deux semaines – du dimanche 15 au vendredi 27 janvier – sur le minitel catholique (36-15-Gabriel), l'évêque d'Evreux s'est vu *in extremis*, poliment mais fermement, invité à se taire. L'opération a été interdite par Mgr Jacques Fihey, évêque aux armées et président de la commission épiscopale de l'opinion publique, qui invoque le statut officiel de Chrétiens-Médias (dont dépend 3615-Gabriel), organisme de communication de la hiérarchie catholique.**

*« Avant sa rencontre avec Jean-Paul II »,* disait le communiqué présentant l'opération (rencontre demandée par Mgr Gaillot, mais que pour le moment rien ne permet d'annoncer), l'évêque d'Evreux devait répondre aux questions des « minitelistes » sur ses prises de position touchant à l'ordination des hommes mariés, le SIDA, le film de Scorsese, etc.

**H. T.**


1989.
L'année démarre bien.

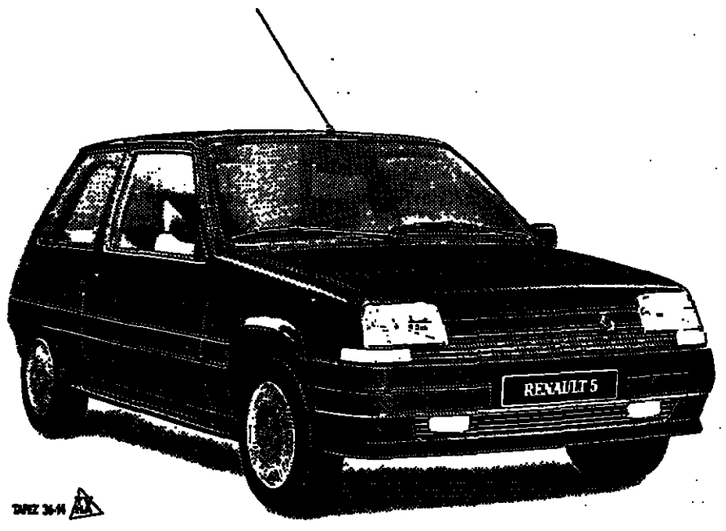


Crédit 8,9% sur 12 mois. Reprise Argus + 5000F jusqu'au 31 janvier sur les Supercinq.

En ce début d'année, Renault vous fait profiter d'une offre exceptionnelle * : Crédit 12 mois au TEG de 8,9% avec apport minimum de 20% sur toute la gamme Supercinq. Ex : montant financé 10000 F, 12 échéances de 874,05 F. Coût total du crédit : 10488,60 F. Crédit au TEG de 11,9% sur 24 mois, 13,9% sur 36 mois, 14,9% sur 48 mois. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC - S.A. au capital de F. 321490700 - 27-33 quai Le Gallo - 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702002221.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule : Renault vous propose en ce moment une Reprise Argus + 5000 F de votre véhicule si vous le possédez depuis au moins 6 mois, pour tout achat d'une Renault Supercinq. Conditions générales Argus. Diminuée des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard. Ces deux offres sont réservées aux particuliers et concernent les V.P. neufs. Modèle présenté : Supercinq GTX (option jantes alu.).

DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT
RENAULT


هكذا من الأصل

# Education

## Les projets sur l'enseignement

*(Suite de la première page.)*

Le nouveau gouvernement disposait de la sympathie de la majorité des enseignants, du soutien des principales organisations syndicales et de la collaboration des meilleurs experts. Et pourtant, le climat s'est brutalement obscurci par la rivalité publiquement perceptible entre les deux maîtres d'œuvre de l'action gouvernementale : le premier ministre et le ministre d'Etat. Rivalités politiques sur arrière-fond de grandes manœuvres internes au PS. Rivalités de fortes personnalités, également susceptibles et désireuses de s'affirmer. Rivalités d'analyses et de stratégies, sur un sujet particulièrement délicat.

Vus de l'extérieur, les torts sont incontestablement partagés. Malgré d'évidentes qualités personnelles, M. Jospin n'est pas encore parvenu à s'imposer dans un poste nouveau pour lui, face à une opinion particulièrement sensibilisée sur les problèmes de l'éducation. Malgré la pertinence de ses analyses, M. Rocard a commis deux erreurs fondamentales : l'une interne au gouvernement, en mettant ouvertement en difficulté son ministre de l'éducation; l'autre, à l'égard de l'opinion enseignante, en lançant des idées appelées à la heurter sans préparation suffisante.

Si les responsables ont la sagesse d'y mettre un terme, ces faux pas auront au moins eu le mérite d'attirer l'attention sur quelques questions de forme et de fond, essentielles pour l'avenir.

Première constatation : face à une opinion désorientée et à des organisations syndicales profondément divisées, le gouvernement n'a de chances de l'emporter – voire d'éviter la catastrophe... – que s'il fait preuve d'une solidarité sans faille. Sa tâche, en l'occurrence, est d'autant plus difficile que les rivalités syndicales se conjuguent avec les conflits de tendance internes au PS – et donc au gouvernement. La principale faiblesse de ce dernier tient aux luttes d'influence qui se jouent à l'intérieur de l'appareil politique et qui ont des répercussions directes au sein des cabinets ministériels.

C'est ainsi, par exemple, que les affinités entre les responsables de la FEN et les proches de Laurent Fabius, avant les élections, ont contribué à compliquer, ensuite, les relations entre la FEN et M. Jospin. Ou encore, que l'opposition entre la FEN et le SNES se retrouve en arrière-plan du débat entre M. Rocard et M. Jospin. Rompus aux manœuvres d'appareils et disposant de réseaux privilégiés d'information et d'influence au sein des diverses instances gouvernementales et administratives, les syndicats n'ont pas de mal à jouer les uns contre les autres pour faire avancer leurs idées ou bloquer les initiatives qui leur déplaisent.

### Question de psychologie

Deuxième constatation : la bataille, en matière d'enseignement, se joue d'abord sur le terrain de la psychologie. Les meilleures idées n'ont aucune chance de s'imposer si elles heurtent la sensibilité des principaux intéressés. M. Rocard vient d'en faire la démonstration à ses dépens. Ses deux interventions – dans son discours de Limoges et son interview au *Monde de l'éducation* – comprennent au moins deux idées-forces. La première est que la revalorisation de la condition enseignante doit être conçue en relation avec l'objectif prioritaire du gouvernement, qui est l'amélioration de l'enseignement et la lutte contre l'échec scolaire. La seconde est que la meilleure façon de sortir du débat inextricable sur la grille de la fonction publique est de concevoir de nouveaux corps enseignants, dont les fonctions et les rémunérations seraient définies de manière nouvelle.

Deux propositions riches de perspectives, mais qui ont aussitôt été perçues par la plupart des enseignants de la manière suivante : d'une part, M. Rocard nous dit que les responsables de l'échec scolaire, c'est nous; d'autre part, les futurs enseignants auront peut-être de la chance, mais ceux qui font actuellement le boulot n'auront que des clopinettes.

Réflexe corporatiste ? Paranoïa habituelle des intellectuels ? peut-être. Mais il est difficile de convaincre une profession dévaluée et confrontée à des situations professionnelles souvent bien ingrate que c'est parce qu'elle travaille mal ou insuffisamment que les choses ne vont pas bien. « *Commencez par nous payer davantage et vous aurez des professeurs en grand nombre et plus motivés* », répliquent tranquillement les intéressés, qui n'ont retenu pour le moment des propos du premier ministre que son intention de rogner encore sur leurs maigres avantages, en leur faisant passer les examens en juillet ou en voulant les amener à faire du plein temps dans les établissements.

Dialogue de sourds ? Sans doute pas. Les idées lancées par le premier ministre ne tombent pas du ciel. Elles avaient été préparées par les réflexions de la FEN. Elles rejoignent les convictions – voire déjà les pratiques – de nombreux enseignants. Mais elles n'ont de chances d'être vraiment admises que si elles s'accompagnent d'un formidable effort de persuasion et de remobilisation. La crise des enseignants est d'abord morale. Au moment où chacun s'accorde à considérer que la formation est l'investissement majeur des sociétés modernes, il faut bien en conclure que ceux qui en ont la charge sont les meilleurs agents du développement. Ce qui demande considération. Ce qui, aussi, a un prix.

D'où le troisième constat qui ressort de cette mini-crise : le coût de l'opération sera considérable. Quels que soient leurs différends, MM. Rocard et Jospin sont d'accord là-dessus : les prévisions les plus généreuses faites lors de la constitution du gouvernement, sur la base des chiffres annoncés par M. Mitterrand, sont très en deçà des besoins.

« *Vraisemblablement, ce ne sera pas assez* », reconnaissait laconiquement le premier ministre dans son interview au *Monde de l'éducation*. Et quelques jours plus tard, cédant aux instances du ministre de l'éducation, il consentait à rajouter 2 milliards aux 4 milliards supplémentaires déjà inscrits au budget de 1989 (*le Monde* du 12 janvier).

Effectivement, le retard pris est tel et la croissance attendue des effectifs est si considérable qu'on voit mal comment le gouvernement pourra réaliser son programme dans les limites budgétaires actuelles. Jusqu'où aller ? Où prendre l'argent nécessaire ? A partir de quel seuil, l'augmentation des rémunérations deviendra-t-elle suffisamment attractive pour convaincre les maîtres actuels et à venir que l'enseignement est à la fois un beau et un bon métier.

La réponse à ces questions appartient à la société dans son ensemble. Mais il dépend du gouvernement qu'elles soient bien posées. Celui-ci a suscité beaucoup d'espoirs. Il serait dommage qu'il ne les honore pas, par maladresse ou timidité.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

### Les dates du baccalauréat

Le calendrier de la session 89 du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique a été publié dans le *Journal officiel* du samedi 14 janvier.

● *Epreuves anticipées de français, au titre de la session 1990 :* mercredi 21 juin, le matin (bac technologique) ou l'après-midi (bacs de l'enseignement général).

● *Baccalauréat du second degré. – Philosophie :* mercredi 7 juin au matin; *Français :* mercredi 21 juin après-midi. *Autres épreuves écrites :* jeudi 22 juin et vendredi 23 juin.

● *Baccalauréat technologique :* mercredi 7 juin, lundi 19 et mardi 20 juin, dans l'ordre et selon l'horaire défini par les recteurs.

Dans toutes les académies, exceptées celles des Antilles–Guyane et de la Réunion, les délibérations des jurys se termineront au plus tard le 7 juillet.

### Mme Gendreau-Massaloux succéderait à Mme Ahrweiler au rectorat de Paris

Recteur de l'Académie de Paris depuis le 8 décembre 1982, Mme Hélène Ahrweiler, soixante-deux ans, devrait quitter prochainement ses fonctions. Première femme à avoir été nommée à ce poste, après avoir été la première femme président d'université, cette historienne, spécialiste de la civilisation byzantine, est également vice-président du Conseil supérieur de l'éducation nationale. Elle pourrait être nommée à la direction du Centre Georges-Pompidou à Paris.

Mme Ahrweiler devrait être remplacée par une autre femme, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, quarante-quatre ans, actuellement membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (*CNCL*). Porte-parole de l'Elysée d'avril 1986 à mai 1988, Mme Gendreau-Massaloux avait été recteur de l'académie d'Orléans-Tours de juillet 1981 à mars 1984.

### JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 janvier 1989 :

*DES LOIS*

● N° 89-18 du 13 janvier 1989 portant diverses mesures d'ordre social.

● N° 89-19 du 13 janvier 1989 portant diverses dispositions relatives aux collectivités territoriales.

*DES ARRÊTÉS*

● Du 19 décembre 1988 fixant pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré et le baccalauréat technologique les dates et horaires des épreuves d'examen de la session 1989 et de la session 1990 pour les épreuves anticipées de français.

● Du 5 janvier 1989 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

## REPÈRES

### Espace

#### Un télescope spatial géant pour l'URSS

L'Union soviétique envisagerait de lancer en l'an 2000 un télescope spatial géant de 10 mètres de diamètre, dépassant en performances celles du télescope Hubble de 2,4 mètres de diamètre que la navette américaine Discovery doit mettre enfin en orbite au début de l'année prochaine. Ce projet, annoncé à San-Francisco par M. Nicolis Kardachev, directeur adjoint de l'Institut soviétique de recherches spatiales, et qui n'a pas encore reçu l'approbation des autorités soviétiques, a de quoi surprendre par son ambition. Car ce n'est que peu avant cette date que les plus grands télescopes terrestres de 8 et 10 mètres de diamètre entreront en service. M. Kardachev a, d'autre part, annoncé que la navette soviétique Bourane effectuerait son premier vol habité l'année prochaine.

#### Un nouveau satellite pour Israël

L'Agence spatiale israélienne (ASI) a annoncé, samedi 14 janvier, qu'elle lancerait un second satellite par ses propres moyens avant deux ans. L'annonce de cette décision intervient au moment même où Ofek-1, le premier satellite israélien, s'est désintégré dans les hautes couches de l'atmosphère après avoir fonctionné pendant près de quatre mois. A l'occasion de ce premier lancement, les Israéliens avaient souligné que la mise en orbite d'un satellite de 150 kilogrammes par un lanceur à deux étages de fabrication nationale démontrait qu'ils disposaient dès maintenant de missiles de portée et de précision suffisantes pour atteindre, si nécessaire, des objectifs militaires.

### Environnement

#### Une voiture « propre » au rallye de Monte-Carlo

Le secrétariat d'Etat à l'environnement et la société Esso se sont associés pour parrainer une voiture « propre » au prochain rallye de Monte-Carlo. La Peugeot 205 GTI de l'équipage privé Olivier Pignon-Francis Court sera la seule voiture de la course équipée d'un pot d'échappement à catalyseur et fonctionnant à l'essence sans plomb. « *Sans prétention au niveau du classement final, a-t-on indiqué lors de la présentation du véhicule*, lundi 16 janvier au ministère de l'environnement, *la voiture propre devrait, en se classant honorablement, démontrer que le supercarburant sans plomb permet à une voiture préparée pour la compétition d'atteindre de bonnes performances.* »

### Biologie

#### Accord américano-soviétique

Les Soviétiques envisagent de passer un accord avec la société américaine Monsanto pour la création, en Union soviétique, d'un laboratoire de recherches biologiques dont le conseil d'administration serait composé de scientifiques des deux pays. Selon le directeur de l'institut Chemiakine (chimie organique), M. Vadim Ivanov, cet accord portant sur des recherches dans les domaines de la neurobiologie, des hormones de croissance et des manipulations végétales, pourrait être signé dans les prochains jours.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

– Elizabeth
et Jean-Louis BENSAID

laissent à

Grégory

la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Andréa,

le 26 décembre 1988.

34, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

### Décès

– Mme Michelle Bouvier,
Mme Aline Bouvier
et Marie,
M. Georges Garel,
Les familles Martin, Kapucija, Lampignani, Charras, Perichon,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédérique BOUVIER,

survenu le 13 janvier 1989, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 janvier, à 10 heures, en l'église évangélique de Pente-Côte, 5, rue des Quatre-Cents-Convers à Grenoble, suivie de l'inhumation l'après-midi à 16 heures au cimetière de Sérignan-du-Comtat (Vaucluse).

*Condoléances sur registre.*

4, rue du Général-Dianoux,
84830 Sérignan-du-Comtat.

– Maurice CHATAIGNÉ,
retraité des Chemins de fer africains (DN et RAN) 1946-1968,

nous a quittés brutalement le 3 janvier 1989, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Familles Chataigné et Picquenot.

M. et Mme Picquenot,
24, rue du 4e-Zouaves,
93110 Rosny-sous-Bois.

– On annonce avec tristesse le décès de

M. Claude DENNERY,
avocat honoraire à la cour de Paris,
ancien secrétaire de la conférence,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part de :
Mme Claude Dennery, son épouse,
Mme Geneviève Dennery, sa fille,
Claude Asil-Dennery, son petit-fils,
Ses amis et parents.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 13 janvier, au crématorium du Père-Lachaise.

40, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– Mme Jean Gaide,
Le docteur Line Houil,
Le Père Gilles,
Alain, Emmanuel, Véronique, Vincent, Bertrand et Esther,
Sa famille,
Ses proches,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard GAIDE,

survenu le 12 janvier 1989, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Boissonnade,
75014 Paris.

### Anniversaires

– Sa femme Gela,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses nièces,
Ses amis,
rappellent la disparition, il y a maintenant six ans de leur cher

Max MELMAN.

### Avis de messes

– La famille et les amis de

Mimi WILLIAMSON,
née Marie-Thérèse Boulad,
bibliothécaire du Centre culturel français du Caire,

récemment décédée en Egypte (carnet du *Monde* du 13 janvier), prient de bien vouloir assister à la messe qui sera dite à son intention, samedi 21 janvier, à 12 heures, en l'église melkite de Paris, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre.

### Soutenances de thèses

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le samedi 21 janvier à 14 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Guy Lintz : « L'utilisation de la micro-informatique en archéologie, un exemple : la céramique commune gallo-romaine en Limousin ».

– Université Paris-IV, le mardi 24 janvier à 9 heures, salle Louis-Liard, Mme Anne Camart, née Nouvet : « L'espion de police, réalité et mythe du XIXe siècle, son rôle, sa fonction dans l'œuvre de Balzac ».

– Université Paris-II, le mercredi 25 janvier à 10 h 30, salle des Conseils, Mme Emmanuelle Parent : « Le droit d'auteur sur les créations publicitaires ».


CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

POMPES FUNÈBRES
ROBLOT
NOUVELLE FORMULE
"LE CONTRAT PREVOYANCE"
pour l'organisation de vos obsèques
interrogez-nous
N° VERT 05.45.22.27

EMAUX et LAPIS-LAZULI de
JACQUES GAUTIER
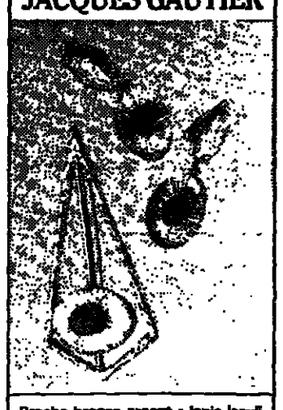
Broche bronze argent : lapis-lazuli enchâssé dans le cristal sur argent ..... 2 900 F
Boucles d'oreilles ..... 2 600 F
OMAI : eau de parfum originale et raffinée
36, rue Jacob, 75006 PARIS. 42-60-84-33
La Galerie GAUTIER sera exceptionnellement ouverte le 18 décembre, de 15 h à 19 h.


### CAMPUS

## Bâtiment expérimental à l'INSA de Lyon

Utiliser les matériaux qu'ils ont découverts pour construire leurs propres locaux ; telle est l'expérience que viennent de mener à bien les chercheurs du laboratoire des matériaux minéraux de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon.

Le matériau principalement exploité est de la terre stabilisée par un liant mixte, appelé « pouzzolanique de synthèse », qui n'utilise que 4 % de ciment. Dans les pays en développement où cette matière coûte très cher, le liant permet de réaliser des économies de construction. Il a d'ailleurs valu au laboratoire et à l'entreprise l'Avenir, qui l'a mis au point une mention d'encouragement du magazine *Afrique Expansion*, de l'ANVAR et du ministère de la coopération, en 1986.

« *Cette utilisation de la terre illustre la philosophie de notre laboratoire : nous exploitons systématiquement les ressources locales afin d'éviter les importations coûteuses de matières premières* », explique son directeur, M. Jean Péra, qui négocie des contrats avec plusieurs pays, et pourrait proposer bientôt un transfert de technologie à l'URSS.

Le laboratoire réalise 1,5 million de chiffre d'affaires. Il a financé un tiers de ses locaux, le reste étant pris en charge par la société l'Avenir, l'éducation nationale et la coopération. Le bâtiment de couleur ocre, conçu par un enseignant de l'Ecole d'architecture de Saint-Etienne, est sans conteste le plus joli du Campus de La Doua et procure enfin à ses vingt-cinq chercheurs, logés pendant cinq ans dans cent mètres carrés, de bonnes conditions de travail.

R. Rs.

### L'Université et l'Europe

L'université de Lille-II organise, les 26 et 27 janvier, un colloque sur le thème : « *l'Université et l'Europe : information et contraintes* ».

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales. Secrétariat du colloque « l'Université française et l'Europe ». B.P. 169 – 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex.

### Critérium inter IEP

L'Institut d'études politiques de Grenoble accueillera, les 24, 25 et 26 février, le « troisième Critérium inter IEP » qui opposera des étudiants des sept IEP de France dans sept disciplines sportives (foot, volley, basket, cross, tennis, ski, rugby) et en Trivial-Pursuit.

(Bureau des sports de l'IEP, Grenoble, BP 45, Saint-Martin-d'Hères, tél. 76-82-60-00).

### OPA

« Enjeu capital », association étudiante de l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA) organise une soirée-débat, le 19 janvier à 19 h 30, au Palais des congrès, sur le thème : « *OPA stratégie d'alliance ou d'agression* ».

Xavier Demaegdt ou Eric Joly. Tél. : 45-38-65-00 ou 46-50-34-45.


Enseignement supérieur privé et formation continue

CESCE

Centre d'études supérieures de la communication d'entreprise

Formation intensive à la Communication multimédias : écrit, radio, vidéo, télématique

*Communication externe et interne, relations presse et publiques, communication globale*

SESSIONS DE 6 MOIS : février-juillet/septembre-février
Enseignement théorique et pratique, stage
Admission : BAC + 2 ou expérience professionnelle

Renseignements-inscriptions
CESCE : 107, rue de Tolbiac, 75013 PARIS - Tél. (1) 45-85-99-21


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Sports

SKI ALPIN : Coupe du monde

## L'empereur d'Autriche

**Vainqueur du combiné des courses de Kitzbuehel, samedi 14 et dimanche 15 janvier, le Luxembourgeois Marc Girardelli précède désormais le Suisse Pirmin Zurbriggen en tête du classement général de la Coupe du monde de ski alpin. Ses performances en descente (premier le 13 janvier et deuxième le 14) et en slalom (quatrième le 15) en font un des grands favoris des championnats du monde qui doivent s'ouvrir le 29 janvier à Vail (Colorado).**

*KITZBUEHEL*
*de notre envoyé spécial*

Le ski est une fête. Si jamais on l'oubliait il suffirait d'aller à Kitzbuehel lors des courses du Hahnenkamm pour s'en convaincre. Ici la montagne est toujours belle. Aucune ride de béton, aucun tracas écologique. Les sapins n'ont pas eu à souffrir des acidités du ciel. La neige est faite de cristaux qui ne doivent rien aux canons. C'est un décor de cinéma, plus vrai que nature. Les restaurateurs s'appliquent à servir « l'omelette de l'empereur », une grosse pâtisserie paysanne aux raisins secs et à la compote de mirabelles, comme si Sissi et son ineffable époux devaient encore y venir cueillir des edelweiss alentour.

Bref Kitzbuehel est une bonbonnière avec ses façades baroques, ses hommes en culottes de peaux, ses filles aux corsages en dentelle. Un petit trésor. Ou plutôt une île au trésor si l'on compte les manteaux de fourrure et les limousines qui sillonnent les rues presque trop étroites pour tant de luxe. Mais sous les apparats du vingtième siècle se prolonge ici un antique rite festif, une sorte de carnaval païen, au cœur de l'hiver.

Le prétexte à cela est futile. Une course de ski, trois à vrai dire cette année, comme pour prendre une revanche sur la méchanceté du ciel qui avait été avare de neige l'an passé. L'occasion pour l'homme, ce drôle de spécimen chaussé de skis, de prendre la mesure de la montagne, de la défier au besoin.

Kitzbuehel est donc en fête. Comme Venise ou Rio le sont. Avec excès, avec passion. Ainsi, pendant trois jours, dans l'air de ce havre tyrolien, une forte odeur de schnaps et de bière, va flotter des clameurs de corrida vont retentir... Et il faut être français pour ne pas être saisi par la folie du moment, il faut rester désespérément rationaliste pour croire que le prétexte à tout cela – les courses – est plus important que ce grand moment de défoulement collectif.

Car pour le ski français, le ski masculin s'entend, Kitzbuehel n'est qu'une galère supplémentaire, une nouvelle occasion de gémir, de pleurnicher. La neige est trop douce, la piste est mal préparée... C'est une équipe atrabilaire qui un jour fulmine contre les fabricants de matériel incapables de préparer les skis des coureurs, qui se lamente le lendemain sur l'état du genou de Franck Piccard, son champion olympique de super-géant, qui est accablée le reste du temps par la déprime inexplicable de Christophe Plé, son espoir déçu en descente, qui désespère de mettre du plomb dans la tête de Denis Rey son polyvalent de réserve, qui compte et recompte ses blessés.

Bref, il y a du côté tricolore une manière d'angoisse existentielle, de stress récurrent, qui lui fait douter de tout au fur et à mesure qu'approchent les grandes échéances, d'abord les championnats du monde 1989 dans deux semaines et, encore loin, mais déjà présents dans tous les esprits, les Jeux olympiques d'Albertville dans trois ans. Ainsi on ne croise que des coureurs amers ou fuyants, des entraîneurs prêts au hara-kiri, des dirigeants qui, avant de taper du poing sur la table, veulent « serrer les boulons ».

Rien de bien gai au total. De quoi même être carrément grincheux. Le ski tricolore masculin ne s'en prive pas. Et s'il a ses raisons, il passe ainsi à côté d'un des grands moments de son sport. Car la fête a été d'autant plus belle qu'elle a été donnée en l'honneur d'un marginal, d'un cabochard, d'un gaillard, Marc Girardelli.

Et le plus extraordinaire c'est qu'il lui arrive quasiment l'histoire de Cendrillon. Enfin, cette victoire c'est une histoire de chaussure qui va à son pied.

Pour comprendre, il faut remonter plusieurs années en arrière. Il était une fois un jeune Autrichien dont le père s'était brouillé avec sa fédération nationale de ski. Il décida de prendre en main la carrière de son fils qui s'annonçait comme l'un des meilleurs slalomeurs mondiaux. C'était un pari audacieux. Il en fit un autre en matière d'équipement en choisissant les chaussures alors révolutionnaires qu'un fabricant français de fixations Salomon, lançait sur le marché. Il fut le seul à faire ce choix, mais cela n'empêcha par le fils de combler les ambitions du père : il gagna deux fois la Coupe du Monde.

Puis les résultats de Marc Girardelli deviennent plus fluctuants. Cette baisse de régime est mise sur le compte d'une série de blessures. Mais Marc pense qu'il a un problème avec ses chaussures. Son fournisseur veut bien lui en procurer de nouvelles, mais du dernier modèle commercial. Marc préfère les anciennes qui pourtant se ramollissent. Passe alors par là, non pas le prince charmant, mais le représentant d'une marque de ski français qui s'est porté acquéreur d'une firme de chaussures américaine, Lange.

Après deux mois d'essais au cours de l'été, le contrat est conclu. Girardelli a retrouvé chaussures à son pied et le touché de neige qu'il avait en 1985. Mieux même puisqu'il va gagner vendredi la première descente de sa carrière sur la Streiff, cette piste épouvantail qui est la plus difficile du monde. Et le lendemain dans des conditions encore plus difficiles, il s'en faut d'une poignée de centièmes de seconde pour qu'il ne fasse coup double. Après quoi il s'adjuge le combiné avec une magistrale quatrième place dans le slalom et il prend le commandement de la Coupe du monde devant un Pirmin Zurbriggen ramolli par une méchante grippe.

C'est une manière impériale de prendre le pouvoir, une manière qui convient bien à l'endroit. Et la fête pour ce nouveau roi de la glisse n'en est que plus belle, dans un débordement cosmopolite où se mêlent les vivas pour l'Italien Tomba, le Suisse Mahrer, ou l'Allemand Bittner.

ALAIN GIRAUDO.

## L'envol de Carole Merle

AP.

Troisième puis deuxième des deux descentes disputées jeudi 12 et vendredi 13 janvier à Grindelwald (Suisse), la Française Carole Merle s'est imposée samedi 14 dans le super-géant, avec une avance de près de deux secondes (1 sec. 73) sur la Suissesse Singrid Wolf. Cette performance lui permet de prendre la troisième place de la Coupe du monde à 116 points de la Suissesse Vreni Schneider qui a remporté dimanche 15 avec le slalom, sa dixième victoire depuis le début de la saison (5 slaloms, 4 géants, 1 combiné) approchant ainsi le record établi en 1972-1973 par l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell.

BASKET-BALL : loi et règlement

## Les naturalisés au panier

**Français, Américains, Franco-Américains, Américano-Français, vrais naturalisés ou faux étrangers... Depuis plusieurs années le basket-ball s'enlise dans les problèmes de passeport.**

**Dernier épisode de ce conflit : samedi 14 janvier, six clubs ont été lourdement pénalisés pour avoir volontairement fait jouer depuis le début de la saison trois joueurs « non sélectionnables » en équipe de France, alors que le règlement en autorise deux. La sanction sportive est tombée. Mais la justice suit son cours.**

La révolution attendue a bien eu lieu. Samedi 14 janvier, le Comité des clubs de haut niveau (CCHN) de basket-ball, réuni en assemblée générale à Paris, a rendu son verdict. Quatre clubs de Nationale 1 A (Antibes, Caen, Nantes et Tours) et deux Nationale 1 B (Cognac et Saint-Etienne) ont été lourdement sanctionnés pour avoir enfreint le règlement fédéral limitant à deux par équipe le nombre de joueurs « non sélectionnables » en équipe de France.

Tous ces clubs utilisaient volontairement, depuis le début de la saison, trois joueurs non sélectionnables, c'est-à-dire étrangers ou naturalisés depuis moins de trois ans. Ils se retrouvent aujourd'hui derniers dans leurs classements respectifs.

Mais le dossier n'est pas clos pour autant. Le basket français a trop vécu dans le climat affairiste pour se dégager aussi vite d'un conflit qui remonte au 22 février 1986. Tous les clubs de haut niveau, y compris les six contestataires actuels, approuvent alors un nouveau règlement fédéral qui annonce pour la saison 1988-1989 une réduction du nombre de « non-sélectionnables » autorisés. De trois par équipe, il passera à deux. But de l'opération : lutter contre les abus de naturalisation, favoriser la croissance des centres de formation, et la régénération de l'équipe de France. Les clubs disposent donc de deux saisons pour se préparer.

En septembre dernier, à l'ouverture de la saison, les trente-deux équipes Nationale 1 A et 1 B sont donc censées se présenter avec un maximum de deux joueurs non sélectionnables. Certains clubs, comme Avignon ou Lorient, se sont séparés de joueurs qui leur apportaient pourtant beaucoup. D'autres, comme Gravelines, renoncent à se renforcer. Problème : six clubs persistent à aligner trois joueurs non sélectionnables. Leurs dirigeants ont conscience des sanctions encourues mais déplacent l'affaire devant la justice.

Leur argumentation est simple : tout citoyen français – donc tout joueur naturalisé, qu'il le soit depuis dix minutes, trois ans ou vingt-cinq ans – a le droit au travail. En clair, le règlement du basket va à l'encontre de la loi française. *« J'apprends qu'il y a deux catégories de Français... c'est un exemple de discrimination »*, déclare ainsi M. Charly Badache, président de Caen, et avocat de profession (quatre des six présidents réfractaires sont juristes).

Dans un premier temps, la justice donne raison aux clubs en question. Le tribunal de grande instance de Paris indique que le règlement constitue une voie de fait, car il porte atteinte à la fois au libre exercice d'une activité sportive, d'une activité professionnelle, tout en constituant une discrimination concernant la nationalité. Les « légalistes » décident de faire appel.

### Débats animés mais corrects

Le 11 janvier dernier, nouveau coup de théâtre : après de multiples renvois, la 14e chambre de la cour d'appel de Paris se déclare incompétente en la matière et renvoie l'affaire devant les autorités sportives. Au basket de régler les problèmes du basket.

Les « réglementaires » se réjouissent aussitôt. Jean-René Barrau, président de la commission juridique de la fédération déclare : *« Je regrette que des illusionnistes aient trompé des collectivités locales et des sponsors. »*

Samedi 14 janvier, l'assemblée générale du CCHN se tient donc au siège de la fédération en présence de tous les présidents de club et de la presse. Débats animés mais corrects. Le président de Tours, M. Boualem Benjador, également avocat, conclut son intervention en menaçant : *« S'il le faut, si une solution n'est pas trouvée, nous irons jusqu'à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat. »* *« C'est du chantage ! »* lance un partisan du règlement.

A 11 h 30, le verdict tombe, à l'issue d'un vote à bulletin secret, les partisans du règlement l'emportent par trente-neuf « oui » contre six « non » et un vote blanc.

Mais le « clan des six » ne s'avoue pas vaincu : *« Cette décision nous oblige à poursuivre notre action »*, annonce, comme prévu, M. Boualem Benjador.

Pourtant, sans attendre les décisions de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat, qui n'interviendront pas avant six mois, un terrain d'entente pourrait être trouvé. Selon nos informations, les défenseurs du règlement seraient en fait divisés sur l'attitude à adopter.

La plupart d'entre eux, regroupés derrière le président d'Orthez, Pierre Seillant, réclament une application pure et simple du règlement, même si les clubs concernés doivent être relégués en fin de saison. Mais d'autres dirigeants, à l'image du président de Limoges, Xavier Popelier, seraient déjà favorables à des négociations discrètes avec leurs adversaires. Si ceux-ci abandonnaient leurs actions en justice des « aménagements » (maintien automatique) pourraient leur être proposés...

Pour l'instant, les « jusqu'au-boutistes » sont plus nombreux que les « modérés ». Le règlement l'emporte sur la diplomatie. Pour combien de temps ? En attendant la réponse décisive pour leur avenir, les six clubs ont joué samedi 14 janvier, sans leur troisième joueur « non sélectionnable ». Antibes a tout de même dominé Caen (106-88).

PHILIPPE BROUSSARD.

TENNIS : Internationaux d'Australie

## Mauvais départ des Français

**Les championnats internationaux d'Australie de tennis, dotés de 2 400 000 dollars, ont très mal débuté, lundi 16 janvier à Melbourne, pour les joueurs français. Henri Leconte, Guy Forget, Thierry Tulasne et le jeune Laurent Prades, issu des qualifications, ont été éliminés dès le premier tour. Pour son retour en compétition le Suédois Mats Wilander, numéro un mondial a connu quelques difficultés pour se qualifier en cinq sets. Seule bonne nouvelle pour les Français, les représentants des joueurs et des organisateurs auraient choisi Bercy et Stockholm comme tournois européens de l'automne pour leur Tour 1990.**

*MELBOURNE*
*correspondance*

Triste bilan. Piètre prestation collective des Français. Au cours des premiers matches du premier tournoi du grand chelem de l'année, dans le décor hyper-fonctionnel du nouveau stade de Flinders Park.

Henri Leconte portant quelques kilos excédentaires a été, inconsistant, sans tonus. Guy Forget, conduite devenue habituelle, s'est désagrégé contre un adversaire qui semblait à sa portée. Thierry Tulasne s'est retiré après la perte des deux premiers sets, victime de nausées et de maux de tête ; et le jeune Laurent Prades, après avoir mené deux sets à zéro, n'a pas pu tenir la distance. Avec Yannick Noah enfin, promis à une reprise périlleuse contre le gaucher australien Marc Woodforde, après son absence de la compétition sur blessure depuis le mois de septembre, la santé du tennis français est préoccupante.

*« Dans une telle situation, il n'y a pas cent solutions »* disait Patrice Hagelauer. *« Il faudra mettre en place un programme d'entraînement et de préparation très dur pour aller jouer la Coupe Davis en Israël dans trois semaines. »* On ne peut que l'approuver. Mais tous les joueurs sont-ils clairement conscients de leur devoir ?

*« J'ai peut-être besoin de repos »*, a déclaré Henri Leconte, après sa défaite, avant de lancer dans la foulée : *« J'ai peut-être besoin de travailler très dur. »* Le Français confiait qu'il était arrivé très mal préparé pour le tournoi. Comme il n'est pas inscrit dans le double, il rentrera chez lui en Suisse. Il considère que trois semaines sont largement suffisantes pour la remise en forme qui s'impose et il fera sans doute appel à Frédéric Roche, préparateur physique fédéral, chargé surtout de veiller sur les jeunes pensionnaires du centre de Roland-Garros.

### Prêt à céder sa place

Leconte devait même avouer que si son état de forme laissait encore à désirer, il serait naturellement prêt à céder sa place dans l'équipe française. Il est frappant de constater qu'à vingt-cinq ans et après huit ans d'exercice de son métier, il ne s'est jamais encore donné les moyens pour exploiter ses dons naturels. Malgré ses succès intermittents et ses coups d'éclat, sa carrière provoque un fort sentiment de gâchis et d'inachevé. Ceci est d'autant plus désolant que sa défaite de lundi lui est arrivée lors d'un tournoi majeur qui est en train de se faire une réputation nouvelle et qui reçoit en contre-partie un soutien croissant de la part des joueurs. Onze des quinze premiers s'y alignent, adhésion impensable il y a trois ans seulement.

Chez Guy Forget, la complaisance et le manque d'ambition sont en train de miner une carrière en simple qui aurait pu avoir la même envergure que celle qu'il mène en double. Contre l'Australien Kratzmann, espoir d'Australie perdu de vue depuis l'époque junior où il donnait parfois la leçon à Becker, Forget a pris brièvement l'ascendant pour l'abandonner frileusement lors du tie-break du troisième set.

Parallèlement aux déboires français, le numéro un et champion en titre, Mats Wilander, a dû lutter cinq sets durant contre son compatriote Svantesson avant de s'imposer. Mis au repos forcé en fin d'année par des blessures au tibia, le Suédois est loin d'avoir retrouvé la forme qui l'a propulsé en tête de la hiérarchie mondiale en septembre dernier. Entre le numéro un et le centième mondial Svantesson, l'écart était des plus réduits : *« Je ne croyais pas que le match serait aussi dur, mais tous mes compatriotes sont des professionnels sérieux qui se donnent à leur métier »*, dit Wilander. Pourrait-on tenir le même langage à propos des joueurs français ?

MARC BALLADE.

RUGBY : Tournoi des cinq nations

## L'équipe de France remaniée

Pour rencontrer l'Irlande, le 21 janvier, à Dublin, en match d'ouverture du Tournoi des cinq nations, l'équipe de France de rugby aura la composition suivante : Serge Blanco (Biarritz) ; Philippe Bérot (Agen), Philippe Sella (Agen), Marc Andrieu (Nîmes), Patrice Lagisquet (Bayonne) ; Franck Mesnel (Racing CF), Pierre Berbizier (Agen, cap.) ; Alain Carminati (Béziers), Laurent Rodriguez (Dax), Marc Cécillon (Bourgoin) ; Jean Condom (Biarritz), Gilles Bourguignon (Narbonne) ; Claude Portolan (Toulouse), Philippe Marocco (Montferrand), Pascal Ondarts (Biarritz).

Cette équipe de France disposera d'une première ligne inédite de trois « piliers pousseurs » avec le Biarrot Pascal Ondarts, le Toulousain Claude Portolan, qui avait été retenu une seule fois lors de la tournée en Australie de 1986, et le Montferrandais Philippe Marocco, préféré au talonneur tarbais Philippe Dintrans. Le demi de mêlée agenais Pierre Berbizier, blessé en Argentine au mois de juin dernier, effectue son retour au poste de capitaine. Enfin, le troisième ligne toulonnais Eric Champ cède sa place au Bitterrois Alain Carminati.

JUDO : Championnats de France

## Ceintures neuves

A nouveaux championnats de France, nouveaux champions. Seuls trois des quatorze champions de France en titre ont pu confirmer leur succès de l'an dernier, les 14 et 15 janvier au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. Il s'agit de Philippe Pradeyrol, Claire Lecat et Laetitia Meignan. Cinq des dix Français et Françaises sélectionnés aux Jeux olympiques de Séoul ont pris part à la compétition. Marc Alexandre, le champion olympique et Bruno Carabetta, médaillé de bronze, étaient absents (l'un hors de forme, l'autre blessé). De ces cinq internationaux, seul Fabien Canu a réussi à remporter le titre national, le quatrième, en ce qui le concerne.

Ces championnats, avancés de deux mois cette saison et réservés dorénavant à l'élite nationale (ils rassemblent de huit à seize combattants par catégorie, contre plusieurs dizaines précédemment), changent de fonction. Ils ne constitueront plus l'ultime épreuve de sélection pour les championnats d'Europe, eux-mêmes suivis des championnats du monde. Ce qui peut expliquer l'abstention de certains grands noms.

*« Nous avons choisi une formule proche de celle des championnats internationaux »*, explique Jean-Luc Rougé, le directeur technique national. *« Les sélections seront dorénavant essentiellement basées sur les résultats dans les tournois internationaux, dont le Tournoi de Paris. Cela devrait permettre de déceler les judokas les plus à même de s'imposer au niveau international. »*

GILLES VAN KOTE.

## Les résultats

***Basket-ball***

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

*(Dix-neuvième journée)*

*Limoges b. Nantes ..... 97-96
Saint-Quentin b. *Avignon ..... 85-69
*Antibes b. Caen ..... 106-88
*Lorient b. RCF Paris (a.p.) .... 115-113
*Montpellier b. Tours ..... 109-90
*Orthez b. Monaco ..... 107-82
Mulhouse b. *ASVEL ..... 89-85
*Cholet b. Gravelines ..... 100-84

Classement. – 1. Limoges et Cholet, 35 pts ; 3. Saint-Quentin et Orthez, 33 ; 5. RCF Paris, Mulhouse et Montpellier, 32 ; 8. Monaco, 31 ; 9. Villeurbanne, 30 ; 10. Lorient, 28 ; 11. Gravelines, 27 ; 12. Avignon, 25 ; 13. Antibes, 2 ; 14. Tours, Caen et Nantes, 1.

***Rugby***

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Groupe A

*(cinquième journée)*

*Poule 1*

Bourgoin b. *Villeneuve/Lot ... 25-15
*Toulouse b. Agen ..... 12-10
*Dax b. Montferrand ..... 27-12
*Montchanin b. Cognac ..... 17-3

Classement. – 1. Montferrand, Bourgoin, Toulouse, Dax, 13 pts.

*Poule 2*

*Blagnac b. Le Creusot ..... 16-13
Tarbes b. *Perpignan ..... 15-9
*Lourdes b. Bagnères ..... 28-0
*Bègles-Bordeaux b. Nîmes ..... 27-12

Classement. – 1. Tarbes, Lourdes, Le Creusot, Blagnac, 13 pts.

*Poule 3*

*Bayonne b. Colomiers ..... 21-11
*Toulon b. Mont-de-Marsan ..... 15-6
*Brive b. Graulhet ..... 17-3
*Bergerac b. Aurillac ..... 12-0

Classement. – 1. Toulon, 13 pts ; 2. Bayonne, 12 ; 3. Brive, 11.

*Poule 4*

*Nice b. Hagetmau ..... 14-9
*Racing b. Boucau ..... 53-4
*Béziers b. Villefranche ..... 30-6
*Grenoble b. Narbonne ..... 9-3

Classement. – 1. Racing, Grenoble 13 pts ; 3. Béziers, Narbonne, 12.

***Tennis***

**INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE**

*(premier tour)*

**Simple messieurs**

Kratzmann (Aust.) b. Forget (Fr.), 6-3, 5-7, 7-6 (7-5), 6-2 ; Gunnarsson (Suè.) b. Leconte (Fr., n° 6), 6-4, 6-3, 6-2 ; Bentel (RFA) b. Prades (Fr.), 0-6, 4-6, 6-4, 6-3, 6-1 ; Moraing (RFA) b. Tulasne (Fr.), 6-2, 6-2, 1-0 (abandon) ; Wilander (Suè., n° 1) b. Svantesson (Suè.), 6-3, 2-6, 7-5, 5-7, 6-3 ; Muster (Aut., n° 11) b. Rive (E-U), 6-4, 6-2, 6-4 ; Svensson (Suè., n° 14) b. Oosting (P-B), 6-2, 6-0, 6-4 ; Schapers (P-B, n° 11) b. Marques (Por.), 6-3, 6-4, 6-4.

**Simple dames**

E. Burgin (E-U) b. S. Hanika (RFA, n° 11), 6-3, 6-1 ; Z. Garrison (E-U, n° 6) b. Lindström (Suè.), 6-1, 6-3 ; A. Dechaume (Fra.) b. J. Taylor (Aust.), 6-2, 7-6 (7-3).

BASKET-BALL

Les naturalisés au panier

# MERCI A EUX

1er
ARI VATANEN
BRUNO BERGLUND

2e
JACKY ICKX
CHRISTIAN TARIN

4e
GUY FREQUELIN
FENOUIL

8e
PHILIPPE WAMBERGUE
ALAIN GUEHENNEC

HDM

PEUGEOT. UN CONSTRUCTEUR SORT SES GRIFFES.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Culture

## *Opéra Bastille : « Je continue mon travail », déclare Daniel Barenboïm*

**La rupture entre Daniel Barenboïm et Pierre Bergé, président de l'Association des théâtres de l'Opéra de Paris, a suscité une vive émotion, au-delà même des milieux musicaux, tant est fort l'impact émotionnel de l'Opéra en général et du chantier de la Bastille en particulier. Dans une conférence de presse, ce lundi à midi, Daniel Barenboïm a notamment déclaré : « *Ces événements sont totalement inadmissibles dans un pays où j'ai connu tellement de joies pendant quinze ans.* » Il a maintenu que le contrat qui le liait à l'Opéra de la Bastille était valable, et fait appel au président de la République, qui présidait le conseil des ministres lors de sa nomination le 31 juillet 1987. « *Depuis le 13 janvier, date du communiqué de M. Bergé, je n'ai reçu aucune notification officielle. Je ne peux que me considérer toujours directeur artistique et musical. Je continue mon travail.* »**

**M. François Léotard, qui, en tant que ministre de la culture, avait désigné Daniel Barenboïm comme directeur artistique du futur établissement lyrique, « *regrette la décision du gouvernement à six mois jour pour jour de l'ouverture de la salle* ». En cherchant à défaire systématiquement ce qui avait été bâti, le gouvernement, ajoute M. Léotard, « *n'a réussi qu'à décourager les volontés et les talents et à mettre en péril l'avenir même de l'Opéra* ».**

**M. Jacques Toubon, président du groupe de réflexion du RPR sur les affaires culturelles, affirme, quant à lui, qu'« *arbitraire, caprice, incompétence continuent à dominer la gestion de l'Opéra de Paris. Le gouvernement doit imposer de nouveau quelques exigences fondamentales : qualité, professionnalisme, respect du public et sauvegarde de l'argent des Français* ».**

**Du côté des « artistiques » antérieurement engagés dans le projet Bastille, Patrice Chéreau a notamment déclaré, dans une interview publiée ce lundi dans *Libération* : « *J'ai un contrat, dont les conditions ont changé. Cela remet en cause mon engagement, dont j'ai la lettre, pour trois spectacles. Et je vais faire valoir mes droits.* »**

**Quant à Pierre Boulez, après avoir déclaré vendredi 13 janvier, sur RMC, qu'« *il allait donner sa démission lundi de l'association de préfiguration* » de l'Opéra Bastille, le chef d'orchestre a indiqué qu'« *il resterait encore dans l'équipe de construction parce qu'elle fait un travail remarquable* ».**

**Depuis plus de vingt ans, les gouvernements successifs se demandent comment contrôler les coûts de l'Opéra de Paris et en obtenir une véritable rentabilité culturelle. C'est l'histoire qui explique la naissance de la Bastille et, en grande partie, ses difficultés actuelles. Voici les principales étapes de cette turbulente épopée (1).**

## Les tribulations d'un théâtre « moderne et populaire »

**1965.** — Jean Vilar publie un projet de Théâtre national lyrique populaire, comportant deux salles, l'une de trois mille places, l'autre de mille cinq cents places (11-11-1967).

**1967.** — Secondé par Pierre Boulez et Maurice Béjart, Vilar accepte d'étudier un plan de réorganisation de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (11-11).

**1968.** — Dépôt du rapport Vilar, qui ne sera jamais publié, son auteur démissionnant lors des événements de mai (8-6). Il reprend l'idée de la construction d'un nouvel Opéra et indique notamment : « *Plus de 4 milliards de francs au service d'une assemblée de quelques milliers d'habitués, est-ce de la bonne et saine politique ?* »

**1971.** — Rolf Liebermann est nommé administrateur de la RTLN pour réaliser « *un théâtre moderne et populaire* » (19-6).

**1973-1976.** — L'époque la plus brillante de l'ère Liebermann, pour qui « *l'Opéra de Paris est un théâtre de tradition royale, mis au service du prestige d'une ville à vocation universelle, dans un monument célèbre* ». Son ambition est « *de constituer un répertoire stable qui ait l'éclat de la stagione* » (série de spectacles dignes d'un festival). Le palais Garnier donne alors 210 à 220 spectacles par an (dont 100 à 120 lyriques).

Malgré des taux de fréquentation fabuleux, le budget de l'établissement grimpe de 87 millions de francs en 1974 à 125 millions en 1976. On reparle de la construction d'un Opéra nouveau. La conception d'une saison lyrique comme un « *festival permanent* », si séduisante soit-elle, apparaît finalement comme dangereuse (25-6-1975 et 17-3-1976).

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, menace de fermer l'Opéra (26-5-1976), sauvé *in extremis* par les qualités de négociateur de Jean Salusse, président du conseil d'administration (11-7-1976).

**1977.** — A la suite du décès de Jean Salusse, *le Monde* rend publiques les conclusions du rapport sur l'Opéra de Paris, remis en janvier par la commission Bloch-Lainé (21-7). Il y est dit notamment : « *L'art lyrique trouve au palais Garnier les conditions optimales pour cumuler la démocratisation minimale et la dépense maximale, le plus faible nombre de spectateurs et le plus grand faste des spectacles, les charges d'exploitation les plus lourdes avec les pourcentages de recettes propres les plus faibles malgré les prix des places les plus élevées.* »

Le nombre de sièges en particulier est rédhibitoire : 1 991 dont 362 de visibilité médiocre et 438 très mauvaise, soit seulement 1 191 bonnes places. Et le rapport prône la construction à Paris, « *si possible au cœur de la ville, d'un Opéra moderne de 3 000 places* », tandis que le palais Garnier resterait la « *grande scène chorégraphique de Paris* » et donnerait au moins 200 soirées.

**1978-1981.** — La RTLN essuie de sévères critiques de la Cour des comptes (29-6-1979). L'ère Liebermann a été glorieuse, mais elle a imposé un modèle culturel contestable, parce que « *totalitaire* », celui du « *festival permanent* » qui semble exclure tout autre type d'exploitation (13-7-1980).

**1982.** — Le président de la République, M. François Mitterrand, annonce que le nouvel Opéra sera construit place de la Bastille (12-2) : « *Moderne et populaire, il permettra de doubler le nombre actuel des représentations, tout en réduisant sensiblement les coûts de gestion* », dit le communiqué de l'Elysée. La « *mission de l'Opéra* », présidée par François Bloch-Lainé, est dirigée par Michèle Andon, et Jean-Pierre Angrémy est chargé de la programmation (10-3).

Après enquête approfondie et visite des principaux opéras d'Europe et d'Amérique, le programme de construction est établi, et les grandes lignes du projet fixées par une lettre du président de la République, telles qu'elles ont été respectées jusqu'à aujourd'hui : l'Opéra Bastille pratiquera « *une alternance modérée* », soit quatre ou cinq productions données dans la même période, et vingt-cinq chaque année, avec un total annuel de deux cent cinquante représentations.

Ces principes engagent l'avenir, car ces données impliquent la conception d'un « opéra de répertoire », qui exige la reconstitution d'une troupe de chanteurs, contre celle d'un « opéra de saisons » en vigueur depuis Liebermann (30-11).

**1983.** — Sept cent quarante projets sont présentés au concours d'architecture de l'Opéra Bastille (1-7 et 8-7) qui inquiète les habitants du quartier (3-8 et 16-8). Le projet du Canadien Carlos Ott, trente-sept ans, est adopté (3-9, 9-9 et 18-11). François Bloch-Lainé communique au *Monde* ses prévisions chiffrées pour « *trois hypothèses de fonctionnement* » (20-11).

**1984.** — Malgré les « bouderies » de Jacques Chirac (11-7), le conseil de Paris approuve définitivement, à l'unanimité, le projet de l'Opéra (26-9), mais les remous sont profonds dans l'opinion, la presse et au Sénat. Les travaux de démolition préliminaires ont commencé (9-12).

**1985.** — La construction de la salle modulable, qui devait ouvrir la première, en 1987, est renvoyée pour raisons financières, ce qui entraîne la démission du directeur désigné, Jean-Pierre Brossmann (9-1). Gérard Mortier est pressenti pour diriger l'Opéra Bastille, bien qu'il pratique à la Monnaie de Bruxelles une exploitation tout à fait différente de celle envisagée (25-5). Il est nommé en septembre « *directeur du projet* ».

**1986.** — Gérard Mortier, qui travaille avec des conseillers tels que Pierre Boulez (vice-président), Dohnanyi et Peter Stein, prévoit, en année pleine, cinq spectacles en alternance par semaine, deux cents à deux cent cinquante représentations par an dans la grande salle et cent vingt dans la salle modulable, plus des concerts (*l'Avant-Scène*, décembre).

Ces prévisions sont officiellement entérinées par un colloque de deux jours au Théâtre des Amandiers de Nanterre qui réunit un impressionnant aréopage international (5-2). Mais, déroutè par la bataille électorale française, Gérard Mortier renonce un peu plus tard à sa mission.

Le nouveau gouvernement de Jacques Chirac, pour remplir ses promesses, veut à tout prix changer la destination de la Bastille; ne pouvant abandonner les travaux (1 400 millions de francs déjà engagés), il envisage d'en faire un auditorium (20-4). Pierre Boulez proteste vigoureusement contre ces « *aberrations* » (4-7).

Il s'ensuit toute une période confuse et dramatique autour du rapport de la commission Chevrillon qui propose trois solutions également boiteuses (10-7). Le premier ministre « enterre » l'Opéra Bastille (22-7), mais son ministre de la culture, François Léotard, se bat courageusement pour sauver l'essentiel du projet (« *Un grand théâtre national à vocation musicale, lyrique et chorégraphique* ») à l'instigation de Maurice Fleuret (18-7 et 14-8). Les travaux ont été arrêtés du 17 juillet au 15 août; coût : 750 000 F par jour de fermeture (24-7).

**1987.** — Raymond Soubie, nouveau président du conseil d'administration de l'Opéra (10-1), élabore un rapport qui remet de l'ordre dans les relations de Garnier et de la Bastille, et qui est entièrement repris à son compte par François Léotard : le palais Garnier continuera à représenter des opéras, mais le centre de gravité lyrique va basculer vers la Bastille où seront regroupés tous les moyens de production (20-1 et 28-5).

Le président de la République visite le chantier de la Bastille et juge « *absurdes* » les mesures d'économie décidées par le gouvernement, notamment l'abandon de la salle modulable (20-6).

Daniel Barenboïm est nommé directeur musical et artistique, et Pierre Vozlinsky directeur général de l'Opéra Bastille (1-8-1987).

**1988.** — Les travaux avancent à grande allure, et les ateliers de décors sont sauvés. L'orchestre de l'Opéra se heurte violemment avec Daniel Barenboïm, qui veut former un orchestre nouveau, en accordant seulement une priorité aux instrumentistes en poste. Pierre Boulez réclame le rétablissement de la salle modulable. Raymond Soubie élabore une réforme judicieuse du statut de l'Opéra, qui ne sera pas adoptée (11-2).

Daniel Barenboïm et Pierre Vozlinsky dévoilent les programmes de leurs premières saisons : ouverture le 10 janvier 1990 avec *Don Giovanni* par l'équipe Barenboïm-Chéreau, qui réalisera ensuite *les Noces de Figaro* et *Così* ; *Tristan* et *Parsifal* (Barenboïm-Kupfer), *la Dame de pique* (Barenboïm), *Carmen* (Barenboïm-Saura), *Pelléas* (Boulez-Stein), etc., avec aussi Cristoph von Dohnanyi, Ruth Berghaus, Zubin Mehta, Georg Solti (2-4).

La programmation étonne, et plus encore le nombre réduit de représentations prévues (72 en 1990-1991, 120 en 1991-1992, soit la moitié de ce que prévoyait le colloque de Nanterre). Comme le dit plaisamment un chanteur, partisan de la Bastille : « *C'est comme si on construisait le Concorde pour exploiter la ligne Paris-Marseille.* » Un mois plus tard, Pierre Vozlinsky est licencié.

Un contrat de cinq ans est conclu le 5 mai (trois jours avant l'élection présidentielle) par l'Association de préfiguration avec Daniel Barenboïm (8-5).

C'est un des objets du litige et de la rupture qui viennent d'intervenir, l'administration actuelle considérant ce document comme non valable (10-1 et 15-1-1989). Il prévoit des émoluments énormes (6 950 000 F par an minimum) et de confortables avantages en nature (11-11 et 29-12-1988).

Alors qu'on attend la nomination d'un directeur général, c'est un nouveau patron qui est appelé à la tête de l'Association des théâtres de l'Opéra de Paris (2-9) : Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, ami personnel de M. François Mitterrand. C'est assez dire que l'Elysée, après l'élection présidentielle, a vu d'un mauvais œil l'orientation prise par l'équipe artistique de la Bastille, et surtout une programmation dont le rythme défigure entièrement l'esprit et la raison d'être du projet.

La suite est toute fraîche dans les mémoires, et il en a été largement rendu compte dans ces colonnes (entre le 9-11-1988 et le 15-1-1989) : notre analyse de la situation et la révélation des émoluments de Daniel Barenboïm mettent le feu aux poudres, suscitant une riposte furieuse de Patrice Chéreau (9 et 11-11), mais aussi une prise de conscience générale, dans la presse et l'opinion, de la gravité de la situation.

Pierre Bergé et Michel Schneider, nouveau directeur de la musique, négocient pied à pied avec Daniel Barenboïm sur sa responsabilité de directeur artistique, sa rétribution et ses programmes. Le chef d'orchestre, assuré de puissants soutiens auprès du ministre de la culture, se montre intraitable.

Pierre Bergé poursuit son chemin, nomme un directeur de l'Opéra Bastille, René Gonzalez, qui vient de la Maison de la culture de Bobigny (23-12).

**1989.** — Il obtient enfin l'autorisation de fixer publiquement un délai à Daniel Barenboïm pour accepter ou refuser ses offres. Le chef d'orchestre s'est trop avancé pour reculer, et il rompt la négociation (15-1). Il explique sa position lors d'une conférence de presse le 16 janvier.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les dates entre parenthèses sont celles des numéros du *Monde* où ces événements sont relatés.

## THÉATRE

### *« Mademoiselle Julie », à l'Athénée*

## La porte de la folie

*Avec trois comédiens exceptionnels, Matthias Langhoff a mis en scène, à Genève,* Mademoiselle Julie, *de Strindberg, actuellement présentée à l'Athénée, l'un des spectacles les plus forts de cette saison.*

Un choc, et puis une tension, un étirement des nerfs, une exaltation des sentiments, voilà ce que l'on éprouve en voyant, à l'Athénée, *Mademoiselle Julie*, de Strindberg, adaptation de Mathilde Eidemoc. Une « *tragédie naturaliste* » annonce le metteur en scène Matthias Langhoff. Il a longtemps travaillé avec Manfred Karge en Allemagne de l'Est et de l'Ouest, à Aubervilliers où tous deux ont monté *le Commerce du pain*, de Brecht, et beaucoup plus tard au TNP *le Prince de Hombourg*, et à Genève, *la Cerisaie*. C'est là que Matthias Langhoff s'est installé, seul — *Mademoiselle Julie* est une production de la Comédie de Genève. Il a fait quelques incursions en France pour *le Roi Lear* à Strasbourg et à Bobigny, puis à Bobigny seulement pour un montage de textes, *Si de là-bas si loin*.

On n'oublie pas les spectacles de Matthias Langhoff, on n'oublie pas cette *Mademoiselle Julie*, même si, finalement, ce que dit la pièce est assez fruste, et malgré la laideur sans intérêt de la couleur rouge fraise qui dessine sur le plancher une ligne de démarcation mal assurée, s'écrase sur les murs de guingois. Le décor est une vaste cuisine. On dirait celle d'une vieille bâtisse modernisée sans soin, avec un réfrigérateur, une gazinière trop blanche, des placards obliques comme si la maison était sur le point de sombrer.

Matthias Langhoff impose avec violence un monde qui se déglingue de partout. Peu importe quel monde, peu importe à quelle époque, même si les costumes situent l'action dans l'entre-deux-guerres ou l'immédiate après-guerre. La tragédie, c'est un affrontement essentiel au-delà du temps. Affrontement d'une Mademoiselle Julie (Laurence Calame) mal dans sa peau et de son valet Jean (François Chattot) trop bien dans la sienne, sous le regard sagace de sa fiancée, bonne à tout faire, Christine (Martine Schambacher), tandis que parviennent les échos d'une kermesse, une foire, une fête grossièrement païenne.

Le « naturalisme » annoncé s'exprime dans une série d'actions fébriles qui appartiennent au rituel quotidien des domestiques. Ils sont toujours en train de faire quelque chose. L'inactivité serait une faute. Jean range, parle en surveillant son domaine du coin de l'œil. Entre évier et fourneau, Christine s'agite, s'écroule profondément endormie dès qu'elle s'assoit et quand on la réveille, comme une somnambule, parcourt à toute vitesse son trajet habituel. Elle est la seule à dégager de la vie, de la sensualité. Sa présence est un repère, sa santé éclabousse les deux paumés qui tournent autour d'eux-mêmes...

Matthias Langhoff n'a pas voulu que Jean soit, comme on le voit souvent, une bête de sexe, avatar du garde-chasse de *Lady Chatterley*. Il ressemblerait plutôt à un Dupont la joie, dragueur de dancing déjà empâté qui lorgne les bons coups et calcule ses chances. Chemise blanche et chaussures jaunes, ou tricot de corps et chaussettes, il évoque les matins rances. Voilà l'objet du désir de Mademoiselle Julie. Alors apparaît avec une aveuglante évidence que ce désir est sans objet, qu'il tourne à vide dans un esprit buté, dans un corps annulé, enveloppé de gaze blanche comme une seconde peau.

Pourtant, la beauté du spectacle vient de ces minables. Ils enchaînent, envoûtent, éveillent toutes les ambiguïtés de la compassion, provoquent une crispation, une inquiétude, jusqu'au moment où, de façon paradoxale, le vide vertigineux de leur destin les ennoblit, où Mademoiselle Julie franchit la porte de la folie, quitte la scène, traversant la salle sans rien voir, trébuchant sur les bras des fauteuils, se raccrochant aux mains que tendent les spectateurs, et son ombre énorme, informe se projette sur le rideau blanc qui s'est fermé sur le décor.

L'image est splendide, elle clôt une mise en scène qui affiche une simplicité trompeuse, joue sur le mystère insondable des liens entre personnages, situation, acteurs. Les acteurs sont là, devant, sur scène et en même temps font partie de nous. C'est la force du théâtre.

COLETTE GODARD.

★ Athénée, mardi, à 19 heures, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-81.

### *« L'Etrange Intermède », d'Eugene O'Neill*

## L'ivresse des sommets

*Pour la première fois à Paris nous est donné de voir, d'entendre et d'aimer le chef-d'œuvre de l'immense dramaturge américain.*

Erigé, de main de maître, en neuf actes de trente minutes, *l'Etrange Intermède*, publié en 1927, est un monument à la gloire du théâtre.

Il y a tout dans cette œuvre magistrale : un précis d'écriture dramatique, ou d'écriture tout court tant il est vrai que cet *Etrange Intermède*, par une action qui se déroule sur vingt-cinq ans et par des indications scéniques, longues didascalies rédigées au scalpel, drôles, précieuses, ressortit aussi au roman. S'il en était besoin, les ventes massives qui ont suivi sa publication aux États-Unis l'attesteraient. C'est aussi la transposition dans une famille de Nouvelle-Angleterre d'une tragédie qui ne doit rien aux œuvres des anciens, transposition qui trouvera toute sa mesure dans le travail de O'Neill quatre ans plus tard avec la publication de la trilogie du *Le deuil sied à Electre*. C'est encore une tentative aboutie de mise en scène des acquis nouveaux de la psychanalyse dans la mesure où les interrogations des protagonistes, la moindre de leur pensée, sont transcrites et dites à tous les moments du dialogue.

Ce pourrait être enfin, comme le note le metteur en scène Jacques Rosner, un collage drolatique d'événements, de tensions, d'émotions, véritable *soap opera* qui ravale *Santa Barbara* ou *Dallas* au rang des bluettes insipides.

Nina Leeds (Marie-Christine Barrault), héroïne de *l'Etrange Intermède*, a vingt ans quand commence la pièce. Elle vient de perdre l'homme qu'elle aimait, pilote abattu par l'ennemi en France durant la guerre. Deux de ses proches, un écrivain complètement « folle » obsédé par sa mère (Jean-Claude Dreyfus), auteur de romans à l'eau de rose, et un jeune médecin (Didier Sauvegrain) pour qui l'amour et ses propres sentiments apparaîtront bientôt comme un simple objet d'observation clinique, la convainquent d'épouser un troisième larron, Sam Evans (Roger Van Hool), un jeune type sympathique, presque niais.

Le premier, d'agaçant, deviendra, les années passant, l'ultime confident et refuge de la vie troublée de la jeune femme. Le second lui fera un fils en lieu et place du troisième, après que la mère d'Evans (Simone Turck) aura révélé à Nina que son fils descend d'une famille dont tous les hommes sont morts fous. Et Evans, persuadé d'être le père, trouvera enfin aux côtés de son fils (Laurent Ternois) l'autorité qui lui manquait, le succès professionnel, devenant une sorte de perfide incarnation du rêve américain honni par l'auteur.

Tout est juste sous la plume de O'Neill : il hisse en quelques mots la plus banale des situations, le plus ténu des sentiments, la plus faible émotion au plus haut des sommets : de prime abord anecdotique, le moindre des conflits devient primordial. Et, à tout instant, « lisible », intelligible, captivant. Si bien qu'à l'exception d'un acte VIII bizarrement situé par O'Neill sur le pont d'un yacht et, tant pis pour le jeu de mots, assez « bateau » — seul moment prévisible de la pièce, — *l'Etrange Intermède* passe à la vitesse du son autour d'une héroïne, fille, femme, mère, amante, qui porte en elle toutes les femmes, toute la femme.

Jacques Rosner a eu, le premier, le mérite de s'attaquer en France à cette œuvre, ainsi que son décorateur et costumier Max Schoendorff. Ici, pas une seule faute de goût, jamais de paresse et un sobre respect de l'œuvre. Il faut aussi féliciter une troupe très cohérente qui s'est appropriée, sans faillir, près de deux cents pages d'un texte rendu ardu par le chevauchement du dialogue et du rêve. Le chef-d'œuvre d'un honnête homme est tombé ici entre d'honnêtes mains : élégance de Marie-Christine Barrault, drôlerie de Jean-Claude Dreyfus, violence de Didier Sauvegrain et brutalité de Roger Van Hool. Dommage pourtant qu'il soit difficile d'habiter tout le génie de celui que l'on sert. On voudrait plus d'éclat, plus de facéties, plus d'enchantement. Mais la soirée est belle comme elle est.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. A 20 heures, le mardi, vendredi et samedi. Le mercredi et le jeudi à 19 heures. Matinée le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-33-16-16. Un service gratuit de navettes assure le retour des spectateurs à la porte de la Villette les mercredi, jeudi et dimanche, et à la gare du Nord les mardi, vendredi et samedi.

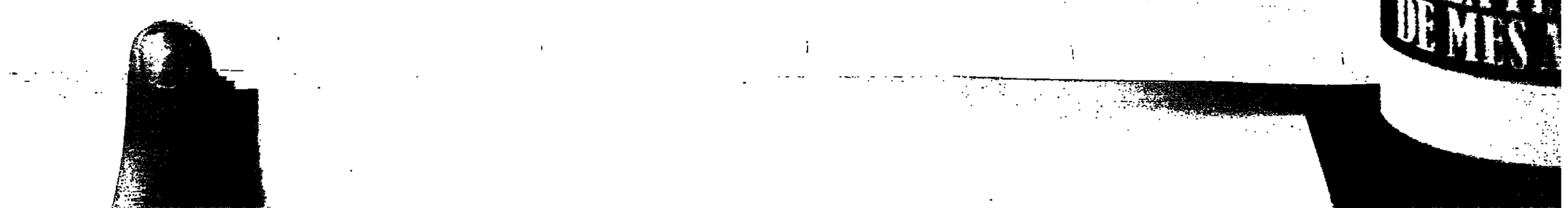

# Culture

## VARIÉTÉS

*Etienne Daho au Zénith*

## La nostalgie des « sixties »

*D'album en concert, Daho chante dans un murmure le romantisme adolescent des années 60.*

Etienne Daho s'est imposé il y a trois ans par une exploration des espaces intérieurs, sans grandiloquence, par des images fugaces sur la solitude, la fragilité du bonheur, par une voix chaude, fragile, voilée de murmures, qui remonte le cours d'amours tumultueuses. L'allure à la fois timide et désinvolte, la tête pleine de rêve et de nostalgie, pas du tout grisé par le succès, au point de répondre à la manière de Jack Kérouac, à qui il dédia un album (*Pop Satori*), que la célébrité, *« c'est comme des vieux journaux balayés par le vent dans Bleecker Street »*, Etienne Daho, d'album en album (1), affine un univers violent et délicat, des histoires d'amour et de séduction. Il propose une certaine innocence, une sorte de naïveté préservée, de candeur touchante quand il parle de pays où l'élégance n'exclut pas les sentiments.

Toute la production discographique de Daho – de *Mythomane* à *Pour nos vies martiennes* – développe l'image d'un chanteur qui n'a pas quitté encore le romantisme de nos quinze ans et qui restitue cette grâce qu'avait dans les « sixties » le rock considéré comme un fantasme adolescent fermé sur lui-même.

Etienne Daho a traîné longtemps, on le sait, en marge de la scène musicale. Il a déambulé en compagnie du Velvet Underground, de Nico. Il n'a jamais caché ses racines rock : il a ainsi chanté autrefois un titre du Velvet Underground et, dans deux de ses nouvelles chansons, il fait musicalement référence aux Beach Boys (*le Plaisir de perdre*) et à John Lennon (*Des heures hindoues*).

Le chanteur vient d'achever une petite tournée dans les régions pour préparer son passage au Zénith, où il donnera une série de concerts sans machinerie superflue ni recherche scénique. Avec simplement des couleurs sonores douces et brillantes, claires et aérées, avec des chansons spontanées, parfois décalées (*Affaire classée*), ou lancinantes, ou encore désespérées sur une musique rigolote. Le public retrouvera dans une ambiance de fête cette *« vie qui n'est pas à se tordre de rire »*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Le Zénith, à partir du 20 janvier.*

(1) Albums et CD Virgin.

## CALENDRIER

### Classique

● **Le piano de Brahms à Gaveau.** – Gerhard Oppitz a remporté le concours Rubinstein en 1976 avec un jeu simple, naturel, un peu austère, qui laisse la musique respirer. Le voici, pour la deuxième semaine, dans une intégrale de l'œuvre pour piano seul de Johannes Brahms. Depuis les concerts du légendaire Julius Katchen, personne ne s'y était risqué.

★ Les lundis 16, 23 et 30, à 20 h 30. Tél. : 45-63-20-30.

● **« Atys » repris à l'Opéra-Comique.** – Le grand spectacle lyrique de ces deux dernières années n'a été possible que parce que William Christie, Les Arts florissants, Jean-Marie Villégier et Patrice Caurchetier ont effectué sur l'opéra mythologique de Lully un travail philologique. Imagine-t-on ce petit bijou Grand Siècle écrasé sous les paquets de cordes d'un orchestre symphonique et sa prosodie laminée par des voix de grand opéra ?

★ Les 17, 18, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 31 janvier et 1er février, 19 h 30. Tél. : 47-42-57-50 et 47-42-53-71 (de 12 heures à 18 heures).

### Rock-variétés

● **« Rock en France » à l'Elysée-Montmartre.** – La deuxième édition de « Rock en France » explore quelques-unes des tendances du rock hexagonal, en s'intéressant également à ce qui se passe chez nos voisins européens (les Danoises de Miss B. Heaven, les Anglais de New Model Army, les Néerlandais The Nits). L'éclectisme reste de mise dans le festival qui présente OTH, New Model Army (jeudi 19 janvier), Les Ablettes, Miss B. Heaven (vendredi 20), The Nits, Gamine, Zéro de conduite (samedi 21), Passion Fodder, Suicide, Gris Regard (lundi 23). Après Paris, « Rock en France » se déplace dans une douzaine de grandes villes : Strasbourg, Besançon, Lyon, Clermont-Ferrand, Marseille, Montpellier, Toulouse, Poitiers, Rennes, Lille, Caen, Rouen.

● **Dick Annegarn au New Morning.** – Retour d'une figure originale de la chanson française par le traitement des thèmes, l'écriture, le jeu de guitare rythm and blues et jazz. Accompagné d'un quartet, Annegarn chante notamment deux poèmes de Rimbaud habillés de reggae.

★ Les 19 et 20, à 22 heures. Tél. : 42-52-86-46.

● **Les Etoiles au Grand Théâtre d'Edgar.** – Costumes à paillettes, maquillages somptueux, mimiques charmeuses, Les Etoiles (Rolando et Luiz Antonio) continuent de conjuguer les diverses facettes du Brésil : fête et nostalgie, rythme et mélodie, douce frime et simplicité.

★ A partir du 18, 22 h 15. Tél. : 43-20-90-09.

● **Ute Lemper à l'Olympia.** – La star découverte par *Cabaret* dans un nouveau spectacle en forme de revue musicale, avec une petite troupe de danseurs.

★ Les 19, 20 et 21, 20 h 30. Tél. : 47-42-82-45.

### Jazz

● **Les frères Belmondo au Bilboquet.** – Ils ne sont ni sculpteurs, ni comédiens, ni pilotes de monoplace, ou pas principalement : ils sont l'un trompettiste, l'autre saxophoniste. Ils se nomment Stéphane et Lionel. Ils jouent au Bilboquet avec un bon trio (Olivier Hutman, Luigi Trussardi, Philippe Combelle). Leur nom est Belmondo. Ils aiment le jazz d'une passion moderne : technique et mythologie comprises.

★ Lundi 16 (jusqu'au 21), au Bilboquet, 22 heures. Tél. : 47-38-17-92.

● **Han Bennink à Rive-de-Gier.** – Ouverture en fanfare pour le premier festival de l'année : Han Bennink, percussionniste truculent, orthodoxe, déréglé, donne le ton. Celui d'un festival hors normes, Rive-de-Gier, à côté de Lyon, onzième édition, où se succèdent Portal (autre diapason), Pierre Bastien (bricoleur poétique et adepte du Meccano), Padovani (Tres Horas de Sol), John Zorn, le groupe Quest ou les Zhivaros.

★ Du 20 au 28, Rive-de-Gier, 20 h 45. Tél. : 77-75-05-22.

● **Carlos Andreu chante Cesar Vallejo.** – Catalan installé à Paris, proche des improvisateurs et du jazz (Tusques), Carlos Andreu présente en scène son dernier disque : une adaptation dramatisée du poète péruvien mort à Paris en 1938, Cesar Vallejo. Cinq poèmes extraits de *Poèmes humains*, quatre autres tirés de *Espagne* : le passage d'une voix à l'autre, dans l'émotion et le souvenir.

★ Samedi 21, Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.


CONNAISSANCE DU MONDE

SALLES PLEYEL : Lun. 16 janvier 1989 (18 h 30), mar. 17 (18 h 30), merc. 18 (15 h et 20 h 30), jeu. 19 (20 h 30), vend. 20 (15 h, 18 h 30 et 21 h), dim. 22 (14 h 30)

M A R O C

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI - Film de Jean Mazel

Villes impériales. Grand Atlas. Enigmes des Berbères. Vallées des Kasbahs. L'étonnant développement. Anciennes et nouvelles expériences. Le Maroc profond.

PROCHAIN SUJET : TIBET : du 30 JANVIER au 6 FÉVRIER. - Tél. : 45-61-16-99.

FONDATION D'ART DE LA NAPOULE

DANSE

La compagnie Elisa Monte

répétera en public son nouveau spectacle le mercredi 18 janvier à 15 heures

L'entrée sera libre

CHATEAU DE LA NAPOULE (06)

Téléphone : 93-49-95-05

Fondation d'art de La Napoule - Programme d'artistes résidents

ACTUELLEMENT

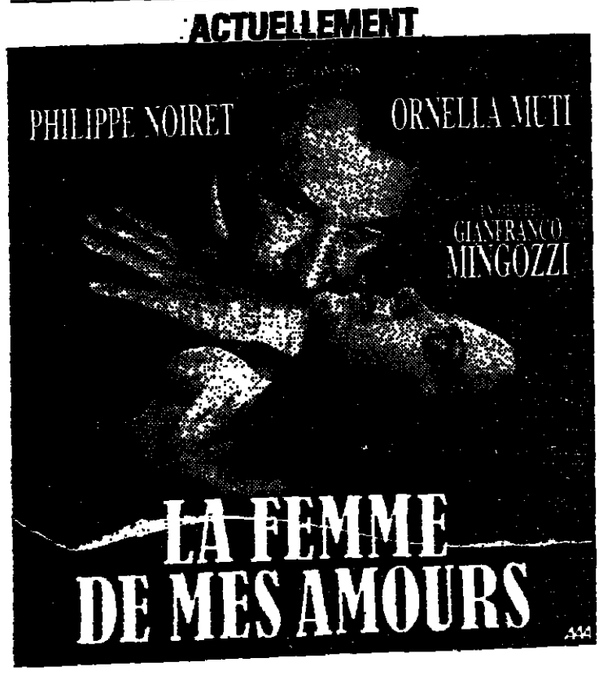


PARIS THÉÂTRE DE LA VILLE

A PARTIR DU 18 JANVIER 20 H 45

DIM. 14 H 30

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

MARIVAUX

JACQUES NICHET

21 H - DIM. 14 H 30

LE THEATRE DE LA VILLE

AU THEATRE DE LA BASTILLE

MOBIE-DIQ

CREATION

MARIE REDONNET

ALAIN FRANÇON

LOC. 42.74.22.77

2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4


## Haute-Saône : un département en fanfares

Créer un concerto pour bandonéon, flûte et orchestre d'harmonie en associant une vingtaine de musiciens amateurs à trois professionnels, tel est le pari tenu, samedi 14 janvier, au Théâtre Edwige-Feuillère à Vesoul.

Commande de l'Etat, *Paysages* a été composé par l'Argentin Juan Jose Mosalini qui l'interprète au bandonéon avec son compatriote Enzo Gieco à la flûte, l'orchestre des amateurs haut-saônois étant dirigé par Patrice Mestral.

Dans un département comme la Haute-Saône, la pratique amateur reste un pilier étonnamment actif de la vie musicale.

En produisant *Paysages*, l'association de développement départemental pour la musique, l'ADDM, vient en fait de mettre le point d'orgue à un coffret de quatre disques sans précédent. Sous le titre *Fanfares au présent* (en vente à l'hôtel du département à Vesoul), il est pour la plus grande partie constitué par une anthologie du répertoire de toutes les sociétés musicales de Haute-Saône depuis cent ans. Une première nationale. – *(Corresp.)*

# Communication

## Un entretien avec M. Parretti

### *« Je veux marier Pathé avec la Metro Goldwyn Mayer »*

*Le rachat de Pathé Cinéma par un groupe composé des anciens responsables du* Matin, *MM. Max Théret, Jean-René Pallot et Giancarlo Parretti, a suscité de vives réactions parmi les professionnels du cinéma et dans la classe politique. Nommé récemment vice-président de Pathé, M. Parretti s'explique sur l'origine de son groupe Interpart, ses investissements dans le cinéma et sa stratégie européenne.*

**« On s'interroge beaucoup en France sur le financement d'Interpart et sur vos démêlés avec la justice italienne...**

– Les origines de ma fortune sont claires. Je possédais deux hôtels à Syracuse et un à Rome, je les ai vendus avec des plus-values. J'ai racheté deux compagnies d'assurances au promoteur Cabassi, que j'ai revendues avec des bénéfices importants à Carlo De Benedetti et Giovanni Agnelli. Vous voyez, il n'y a rien de mystérieux là-dedans.

» Je contrôle avec mon épouse 70 % d'Interpart. Le capital de cette holding luxembourgeoise s'élève à 102 millions d'ECU (710 millions de francs). Il sera doublé cette année. Les filiales d'Interpart sont présidées par des personnalités respectables : aux Pays-Bas, c'est l'ancien ministre des finances ; en Espagne, c'est une ancienne directrice de la Banco Exterior. Croyez-vous que ces gens-là travailleraient avec la Mafia ? Toutes mes sociétés ont été soumises à l'audit de KPMG Peat Marwick, et dix-sept d'entre elles sont cotées en Bourse. Le Crédit lyonnais, Paribas, le Crédit suisse, la BNP, me prêtent de l'argent. Comment pourrais-je tromper tous ces gens ?

» *C'est vrai, je suis allé en prison !* Mais en Italie, il est plus facile d'aller en prison que d'aller au jardin du Luxembourg à Paris ! Les juges voulaient m'entendre à propos du paiement au noir des footballeurs du club de Syracuse. Je suis sorti complètement blanchi. En Italie, beaucoup de personnalités sont allées en prison sur un simple mandat d'un juge : trois membres du gouvernement, De Benedetti et Agnelli. C'est une confrérie tout à fait honorable dont je me flatte de faire partie (1).

» On m'accuse d'appartenir à la loge P2 ; le gouvernement possède la liste des membres, mon nom n'y figure pas. On ne me poserait pas toutes ces questions si j'étais l'héritier d'une grande fortune. Il y a ceux qui naissent avec de l'argent et pas de tête, et ceux qui naissent sans argent mais qui savent se servir de leur tête. J'appartiens à la seconde catégorie.

**– Vous ne faites pas mystère de vos amitiés avec les socialistes français et italiens ?**

– Pourquoi le cacherais-je ? J'ai été vice-secrétaire national de la Jeunesse socialiste italienne puis secrétaire national pour les Italiens en France. J'ai rencontré tout le petit monde de l'Internationale socialiste, de Pietro Nenni à Robert Maxwell. Je connais Pierre Mauroy depuis 1958, à l'époque où il s'occupait des Jeunesses socialistes, ainsi que Gilbert Trigano, depuis les clubs Léo Lagrange. Mon entrée au capital du *Matin de Paris*, il y a deux ans, s'est faite grâce à Max Théret. Mais depuis cinq ans, je ne m'occupe plus de politique. Je ne la mélange pas avec les affaires.

**– Les professionnels du cinéma s'inquiètent de voir les salles et les films de Pathé passer aux mains d'investisseurs étrangers...**

– C'est faux. Le groupe qui a racheté Pathé est majoritairement français. C'est l'ancien propriétaire de Pathé, le groupe Rivaud, qui est étranger. Ma société Intrepart contrôle 37 % de la Socfin, une des holdings du groupe Rivaud. L'autre actionnaire est le groupe belge Fabri. Pourquoi la France me considère-t-elle comme un étranger alors que je suis un Européen comme vous ? Imagine-t-on que je vais passer clandestinement la frontière avec les films de Pathé sur le dos ? Si M. Jack Lang veut être sûr que Pathé restera français, je suis prêt à lui signer tout de suite un *engagement écrit*.

**– Pourquoi avez-vous décidé d'investir dans le cinéma ?**

– J'ai mis en 1987 de l'argent dans *Bernadette*, un film de Jean Delannoy que j'ai présenté récemment au pape. Cannon voulait distribuer le film, mais je me suis vite aperçu que cette société ne pouvait m'offrir aucune garantie puisqu'elle était au bord de la faillite. J'ai rencontré son responsable français à Paris, puis ses propriétaires, Menahem Golan et Yoram Globus, au Carlton à Cannes. J'ai vu, enfin, le banquier, le Crédit lyonnais de Hollande, et j'ai décidé de reprendre Cannon pour le redresser en deux ans. Et je vais tenir mon pari : j'ai déjà réussi à réduire l'endettement de 800 millions à 500 millions de dollars.

**– En revendant des actifs comme les salles italiennes et les droits d'exploitation des films Cannon que vous avez cédés à Silvio Berlusconi...**

– J'aurais gagné plus d'argent en traitant avec l'Etat italien ou la télévision publique. Si j'ai choisi Berlusconi, c'est qu'il m'a promis de s'allier avec moi quand il s'agirait de construire un grand circuit européen. Or le moment est venu. Pathé va racheter les salles Cannon en Grande-Bretagne et en Hollande, gérer la distribution pour toute l'Europe des films Cannon, de ceux du catalogue de Dino de Laurentis que j'ai récemment acheté.

» Je vais réaliser le rêve de vos ministres de la culture, que ce soient Jack Lang ou François Léotard : construire un groupe européen capable de traiter d'égal à égal avec les Américains. Les salles européennes ont besoin du cinéma américain pour vivre. Avec deux mille salles, nous pouvons obtenir des conditions plus avantageuses qu'aujourd'hui et demander aux Américains de diffuser les films européens aux Etats-Unis.

**– Est-ce pour cela que vous tentez de racheter la Metro Goldwyn Mayer ?**

– Là aussi, je vais réussir. Nous aurons les mille deux cents films du catalogue United Artists et les droits d'exploitation des titres de la MGM. Quand j'aurai réuni MGM et Pathé, les deux plus vieux noms du cinéma mondial, ce sera un grand jour pour l'Europe ; nous pourrons boire le champagne. Il ne faut pas lutter contre les Etats-Unis, mais s'allier avec eux pour combattre la menace japonaise et défendre la culture.

**– Le rachat de Pathé a coûté, dites-vous, 970 millions de francs, et la constitution de ce circuit européen va demander encore de lourds investissements...**

– *Il faut investir un milliard de* francs dans Pathé. Nous allons procéder à une augmentation de capital, faire entrer des partenaires européens et français. Je suis prêt à rencontrer demain Gaumont et UGC pour leur proposer une association. Nous devons cesser de nous affaiblir en nous livrant en France une guerre inutile. Pourquoi avoir peur des monopoles ? Les Américains, eux, ne se gênent pas pour monopoliser leur marché national et nous empêcher d'y pénétrer.

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) [M. Parretti fait allusion au système de garde à vue très utilisé par les juges italiens. A notre connaissance ni M. Agnelli ni M. De Benetti – cités à comparaître au moment de l'affaire de la banque Ambrosiano – n'ont été incarcérés. – NDLR.]


PUBLICATION JUDICIAIRE

La cour d'appel de Paris, par arrêt confirmatif du 8 juin 1988, a condamné James Mills et la SA Editions *Albin Michel* à payer à *Guy Loiseleur des Longchamps Deville* la somme de *100 000 F*, à titre de dommages-intérêts, pour avoir écrit et publié dans l'ouvrage *l'Empire clandestin* des allégations diffamatoires à son égard.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**SEUL EN CHAINE.** Café de la Gare (42-78-52-51), 22 h.

**LA TERREUR.** Le bateau (42-08-68-99), 21 h.

**ENORME CHANGEMENT DE DERNIÈRE MINUTE.** Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h.

**LA PLUIE N'EST PAS DU TOUT CE QUE L'ON CROIT.** Huchette (43-26-38-99), 21 h 30.

**BONNE ANNÉE, BONNE SANTÉ, d'après MA MALADIE, MES MÉDECINS.** Palais-Royal 1 (42-97-59-81). Uniquement les lundis à 20 h 30 et mardis à 14 h 30 (16).

**JOURNAL D'UNE PETITE FILLE.** Poche-Montparnasse (45-48-92-97). Salle II, 21 h.

**LES LUNDIS DE LA RÉVOLUTION. CHARLES IX ou L'ÉCOLE DES ROIS.** Carré Silvia-Monfort (45-31-28-34). Lundi à 14 h 30 et 20 h 30.

**ARCANE** (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30, dim. 16 h.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Terrier : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Mademoiselle Julie : 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30, dim. 16 h.

**CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). Après Magritte : 20 h 30.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Le jour se lève, Léopold : 20 h 30, dim. 17 h. Salle II. Valletti, écrivain de théâtre : 18 h 30, dim. 15 h.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

**CHAPITEAU CHAUFFÉ (CIRQUE ARCHAOS)** (43-67-56-56). Le Chapiteau de cordes : 20 h 30.

**CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (40-28-28-40). ▷ Dim. L'Incoronazione di Poppea : 15 h.

**CINQ DIAMANTS** (45-80-51-31). Le violon du temps qui passe : 15 h 30, dim. 15 h 30.

**CIRQUE D'HIVER** (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et 21 h, mer., dim. 14 h et 17 h 30.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). La Galerie. Zaïre, ou le Fanastisme religieux : 20 h 30. La Resserre. John Gabriel Borkman : 20 h 30.

**CITHÉA** (47-90-50-37). Les Cruchot, Premiers Adieux : 21 h.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. Nicomède : 14 h, dim. 14 h, lun. 20 h 30. La Cagnotte : 20 h 30. ▷ Dim. Hommage à Molière : 14 h et 20 h 30. Fin de partie : 20 h 30.

**DÉJAZET-T.L.P.** (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, mer., dim. 15 h.

**DEUX ANES** (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). Le Jour de la limace : 20 h 30, dim. 16 h.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait oh on nous dit de faire : 23 h.

**ELDORADO** (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h.

**ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE)** (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. (dernière) 14 h 30.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Frédéric Chopin, ou Le Malheur de l'idéal : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Adieu Agatha : 20 h 30.

**HOTEL DES NATIONS** (43-26-45-24). La Dernière Bande : 20 h 30, dim. 16 h.

**JARDIN D'HIVER** (42-62-59-49). La Nuit les chats : 16 h et 21 h.

**L'ESPACE EUROPÉEN** (42-93-69-68). Adieu Monsieur Tchékhov : 15 h et 22 h 15. La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

**LE BATEAU** (42-08-68-99). La Terreur : 21 h.

**LE BOURVIL** (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15. Rien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 45 et 21 h, dim. (dernière) 15 h.

**LES DÉCHARGEURS** (42-36-00-02). Eauarbeck : 20 h 30, dim. 17 h.

**LIERRE-THÉATRE** (45-86-55-83). Le Procès d'Oreste : 20 h 30, dim. 16 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Renard et Armide : 20 h. Le Crépuscule des paons : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

**MADELEINE** (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). Une vie bouleversée : 14 h 30.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Pierrot gardien de l'ordre : 20 h 30.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). La Vraie Vie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Le Hodj : 18 h. Théodore le Grondeur : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Le Grand Standing : 15 h 30, 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

**PALAIS DES CONGRÈS** (48-28-40-90). La Liberté ou la Mort d'après Damon et Robespierre : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h.

**PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS)** (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68). Les Rideaux : 21 h, dim. 16 h 30.

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Le Plus Heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.

**PORTE SAINT-MARTIN** (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). La Frousse : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

**RENAISSANCE** (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. (dernière) 15 h 30.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Marat Drama : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h 30.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

**STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30, dim. 15 h.

**TAC STUDIO** (43-73-74-47). ▷ Dim. La Vérité sur l'amour baroque : 16 h.

**THÉATRE 13** (45-88-16-30). Les Sincères, et l'Epreuve : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). Amphitryon : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Salle II. The Canterville Ghost ! : 16 h. Animal Farm : 19 h.

**THÉATRE DE LA PLAINE** (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h.

**THÉATRE DU BEL AIR** (43-46-91-93). Une chemise de nuit de flanelle : 20 h 30, dim. 17 h.

**THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL** (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Nana : 20 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Petite salle. Monstre aimé : 15 h 30 et 21 h, dim. 16 h.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-60-70). La Vie singulière d'Albert Nobbs : 21 h, dim. 15 h. Grande salle. Le Retour au désert : 17 h et 20 h 30, dim. 17 h. M.L.T.. Harcamone : 21 h. Petite salle. Il dit qu'il est Nijinsky : 18 h 30.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30 et 22 h 45.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). De l'orthographe et autres oiseaux rares : 19 h. God Marion : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Enorme changement de dernière minute : 17 h et 21 h. ▷ Dim. Toi et moi... et Paris : 15 h.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

## cinéma

### *La Cinémathèque*

**PALAIS DE CHAILLOT**
**(47-04-24-24)**

Relâche.

**SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU**
**(42-78-37-29)**

Le Cinéma géorgien : le Poupiste (1978, v.o. s.t.f.), de Bidzina Tchkheidze, le Chien (1974, v.o. s.t.f.), de Leila Gordeladze, 14 h 30 ; Iris Iberika (1982, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Tchkonia, Légendes vivantes (1977-1978, v.o. s.t.f.), de Nodar Managadzé, 17 h 30 ; la Chute de Berlin (1949, v.o. russe trad. simultanée), de Mikhail Tchiaoureli, 20 h 30.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS**
**(40-26-34-30)**

Relâche.

### *Les exclusivités*

**ACHIK KERIB** (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**L'AMATEUR** (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**L'ARME ABSOLUE** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**BACH ET BOTTINE** (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**BEETLEJUICE** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**BÉRUCHET DIT LA BOULIE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**BIG** (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**BIRD** (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**CAMILLE CLAUDEL** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**LE CAUCHEMAR DE FREDDY** (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST** (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

**DISTANT VOICES** (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**FANTOMES EN FÊTE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS** (Hong Kong, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**IMAGINE JOHN LENNON** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LES MARIS, LES FEMMES, LES AMANTS** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**MIDNIGHT RUN** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**MOONWALKER** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MORT A L'ARRIVÉE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LE MYSTÈRE D'OBERWALD** (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

**NAVIGATOR** (néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT** (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**LA NUIT BENGALI** (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**L'OURS** (Fr.-All. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE PALANQUIN DES LARMES** (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**PAYSAGE DANS LE BROUILLARD** (Gr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**PELLE LE CONQUÉRANT** (Dan., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LA PETITE VOLEUSE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE MOINE NOIR.** Film soviétique de Ivan Dikhovitchni, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**RAGGEDY** (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**SALAAM BOMBAY !** (Indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**SANS PEUR ET SANS REPROCHE** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**LE SUD** (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**LA TABLE TOURNANTE** (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**TOM WAITS BIG TIME** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**TOSCANINI** (It.-Fr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**TROIS PLACES POUR LE 26** (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**TU NE TUERAS POINT** (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**U2 RATTLE AND HUM, LE FILM** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE** (Taïwan, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**VOLS D'ÉTÉ** (Eg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**WILLOW** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

## LES FILMS NOUVEAUX

**DOMANI, DOMANI.** Film italien de Daniele Luchetti, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**LA FEMME DE MES AMOURS.** Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**L'INSPECTEUR HARRY EST LA DERNIÈRE CIBLE.** Film américain de Buddy van Horn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE MOINE NOIR.** Film soviétique de Ivan Dikhovitchni, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**LE PASSEUR.** Film norvégien de Nils Gaup, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**TUCKER.** Film américain de Francis Coppola, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? II.** (*) Film américain de Tommy Lee Wallace, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA VOUIVRE.** Film français de Georges Wilson : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

## PARIS EN VISITES

**MARDI 17 JANVIER**

« Van Gogh, Cézanne, Lautrec au Musée d'Orsay », 13 heures, hall d'entrée, I, rue de Bellechasse (M. Hager).

« L'Institut du monde arabe. Exposition, mémoire de soie, costumes et parures de Palestine et de Jordanie », 14 heures, entrée, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Rodin et Camille Claudel », 14 h 30, entrée du Musée (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier Daumesnil avec visite de l'église au plus haut clocher de Paris », 14 h 30, métro Bel-Air, côté Trousseau (V. de Langlade).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M.-C. Lasnier).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (C. Merle).

« Maisons et cours inconnues de la rue Mouffetard », 14 h 45, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel)

« L'Ordre de Malte et la France », 15 heures. Musée de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (Approche de l'art).

« Les gravures de Pont-Aven, Gauguin, Sérusier, E. Bernard », 16 heures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (G. Marbeau-Caneri).

**Monuments historiques**

« L'Opéra », 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lully.

« La Villette : le parc et la Cité des sciences et de l'industrie », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie, numéros pairs.

**Paris-musées**

« Poésie et arts plastiques au vingtième siècle », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Porcelaines de Chine, de Meissen, de Sèvres, de grès, de majoliques », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

« Souvenirs de George Sand et de son entourage », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Maison Renan-Scheffer).

« Zadkine, 1890-1967 : atelier et œuvre », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musée Zadkine).

## CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « Fontana, la quatrième dimension de la sculpture », par C. Grenier (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

Versailles, 7, rue des Réservoirs, 14 h 30 : « La procession des Etats généraux », avec projection (Office du tourisme).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Les Gaulois dans le Midi. D'entremont à Roquepertuse », par O. Boucher (Antiquité vivante).

22, rue de Naples, 14 h 30 : « Introduction aux arts du Japon » (Approche de l'art).

Mairie, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « Trois drames parisiens, affaire Stenheil, incendie du Bazar de la Charité, attentats anarchistes », par J.-M. Léri (Société historique et archéologiques).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La littérature portugaise aujourd'hui », par P. Rivas (Maison de l'Europe).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Histoire générale de l'art, la Flandre au quinzième siècle » (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Sexualité et spiritualité », par J. Donnars (L'Homme et la connaissance).

17, avenue d'Iéna, 20 h 30 : « Les philosophes devant les deux guerres mondiales », par P. Soulez (Goethe Institut).

8, rue de la Harpe, 20 h 30 : « Silence au point d'eau, à la recherche de la vie dans l'univers », par E. Davoust (Association française d'astronomie).

11, rue de Lancry, 21 heures : « Yoga, énergie et relaxation, pour notre épanouissement et notre créativité », par Sarah Maïa (La Maison du Soleil. Tél. : 43-31-65-88).

# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Lundi 16 janvier

### TF 1

▶ **20.35 Feuilleton : Maria Vandamme.** De Jacques Ertaud, d'après Jacques Duquesne, avec Corinne Dacla, Christian Kohland, Ronny Courteaux (1re épisode). **22.10 Magazine : Super sexy. Sommaire : Les Français et le désir ; Femmes de pouvoir ; Des hommes au poil ! ; Fleurs bleues pour romans roses ; Garçons de café ; Cœurs solitaires ; Strip-tease ; Docteur Ruth ; Interview de Rika Zaraï. 23.05 Journal et Météo. 23.25 Magazine : Minuit Sport. 0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.50 Feuilleton : Cogne et gagne. 1.40 Documentaire : Histoire de la vie. 2.30 Feuilleton : Symphonies. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.10 Feuilleton : Cités à la dérive. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

### A 2

**20.40 L'heure de vérité. Invité : Georges Marchais.** Le secrétaire général du Parti communiste répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Alexandre Adler (*Libération*). **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Fog ■■** Film américain de John Carpenter (1979). Avec Adrienne Barbeau, Hal Holbrook, Janet Leigh, Jamie Lee Curtis. **23.45 Information : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

### FR 3

**20.30 Cinéma : Loulou ■■■** Film français de Maurice Pialat (1979). Avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu, Guy Marchand. **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Emmanuel Berl (1re partie). **23.35 Musiques, musique.** Le carnaval des animaux, de Saint-Saëns.

### CANAL PLUS

**20.30 Cinéma : Claudo ■** Film américain de Jonathan Lynn (1985). Avec Eileen Brennan, Madeline Kahn, Christopher Lloyd. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Bobsgolfeoot.** A 22.10, football ; à 22.40, boxe ; à 23.10, football américain. **0.05 Cinéma : Police story □** Film chinois (de Hongkong) de Jackie Chan (1985). Avec Jackie Chan, Bridget Lin, Maggie Cheung. **1.30 Téléfilm : Faire surface.** De Claude Jutra, avec Joseph Bottoms, Kathleen Beller.

### LA 5

**20.30 Les accords du diable : Spasmes.** Téléfilm de William Fruet. Avec Peter Fonda, Olivier Reed. **22.00 Les accords du diable.** Les rubriques du magazine. **22.25 Série : Le voyageur. 23.00 Téléfilm : Les enfants de la pleine lune. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.00 Les brigades du Tigre** (rediff.). **1.55 Ardéchois cœur fidèle** (rediff.). **2.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.10 Journal de la nuit. 3.15 Série : Vive la vie !**(rediff.). **3.40 Voisin, voisine** (rediff.). **4.40 Feuilleton : Dominique. 5.05 Voisin, voisine** (rediff.).

### M 6

**20.35 Téléfilm : Le Ninja attaque.** D'Emmett Alston, avec Douglas Yamanaka, Patricia Ball. **22.05 Série : Drôles de dames. 22.55 Six minutes d'informations. 23.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.05 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (30e épisode). **2.25 Magazine : Destination santé** (rediff.). **3.15 Variétés : Carabine FM. 3.40 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 Les saintes chéries** (rediff.). **5.20 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Le grand débat.** Quels programmes culturels pour quelle télévision ? **21.30 Dramatique.** Aventures de Catherine Crachat : Hécate, de Pierre-Jean Jouve (dernière partie). **22.48 Cote d'amour.** Des nouvelles de la nouvelle. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Le parler angélique.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Renseignements sur Apollon.** Concert (donné les 19 et 20 mai 1988 à Francfort) : Cinq pièces pour orchestre, op. 10, de Webern ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur, op. 21, de Chopin ; Symphonie n° 4 en ré mineur, op. 120, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Gerd Albrecht ; sol. Christian Zacharias, piano. A 22.30, Concerto vocal : Aïda (Ritorna vincitor), de Verdi, par l'Orchestre de la RAI de Milan, dir. Arturo Basile. A 22.50, les enregistrements d'Ignaz Friedmann. A 23.07, Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54, de Schumann. A 23.36, Vom Pagen und der Konigstochter pour solistes, chœur et orchestre op. 140 de Schumann ; Carmina Burana, finale, de Carl Orff. **0.30 Dossiers.**

## Mardi 17 janvier

### TF 1

**20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : A la poursuite du diamant vert ■** Film américain de Robert Zemeckis (1984). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner, Danny de Vito. **22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. **23.45 Journal et Météo. 0.05 Magazine : Livres en tête. 0.15 Série : Drôles d'histoires 0.40 Feuilleton : Quelques hommes de bonne volonté. 1.35 Documentaire : Histoire de la vie. 2.25 Feuilleton : Symphonies. 2.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.15 Feuilleton : Cités à la dérive. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

### A 2

**20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Les dossiers de l'écran : Le passé évanoui.** Téléfilm de Larry Elikann, avec Lindsay Wagner, Armand Assante, Douglas Sheehan. **22.20 Débat : Quand on ne sait plus qui l'on est ni d'où l'on vient.** Avec le professeur Jean-Louis Signoret (neurologue), Blanche Ducarne (neuropsychologue), le professeur Bernard Soumireu Mourat (professeur de psychophysiologie à l'université de Provence), le docteur Carolini (responsable du centre d'accueil psychiatrique de Sainte-Anne), et des personnes victimes d'amnésie. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

### FR 3

**20.05 Jeu : La chasse. 20.25 INC. ▶ 20.30 Téléfilm : Un jour, entre chiens et loups.** De Patrick Saglio, avec Valérie Popesco, Xavier Gélin. **22.10 Journal. 22.35 Téléfilm : Mortelle saison.** De Jacques Cornet, avec Jean Bouise, Pierre Malet. **23.55 Musiques, musique.** Concerto pour quatre pianos, de Bach.

### CANAL PLUS

**19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Les diamants sont éternels ■■** Film américain de Guy Hamilton (1971). Avec Sean Connery, Jill St John, Charles Gray. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : le Monstre du train ■** Film canadien de Roger Spottiswoode (1979). Avec Jamie Lee Curtis, Ben Johnson. **0.05 Cinéma : la Vie en mauve ■** Film américain de Jean-Claude Tramont (1980). Avec Gene Hackman, Barbra Streisand, Diane Ladd (v.o.). **1.45 Les superstars du catch.**

### LA 5

**20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Mon curé chez les nudistes □** Film français de Robert Thomas (1982). Avec Paul Préboist, Georges Descrières. **22.10 Magazine : Ciné-cinq. 22.20 Séquence comique. 22.30 Cinéma : Planque ton fric, je me pointe... □** Film français de Claude Pierson (1979). Avec Jean-Daniel Laval, Marco Perrin, Paul Préboist. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.05 Les brigades du Tigre** (rediff.). **2.00 Ardéchois cœur fidèle** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Vive la vie** (rediff.). **3.25 Voisin, voisine** (rediff.). **4.20 Feuilleton : Dominique. 4.45 Voisin, voisine** (rediff.). **5.40 Bouvard et compagnie** (rediff.).

### M 6

**19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Le goût de la vie.** D'Orlow Seunke, avec Gérard Tholen, Dorijn Curvers. **22.20 Série : Drôles de dames. 23.15 Six minutes d'informations. 23.25 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.50 Magazine : Adventure** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries. 2.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.15 Variétés : Carabine FM. 3.40 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 Les saintes chéries** (rediff.). **5.20 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Archipel science.** La vie de laboratoire. **21.30 Le Maroc. Où va le Maghreb ? 22.40 Nuits magnétiques.** Avignon, six mois déjà, six mois encore. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Le parler angélique.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 14 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie n° 8 en fa majeur, op. 93, de Beethoven ; Symphonie n° 14 pour soprano, basse et orchestre, op. 135, de Chostakovitch, par le Nouvel Orchestre philarmonique, dir. Marek Janowski ; sol. Teresa Zylis-Gara, soprano, Nikita Storojev, basse. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Ernest Bour, à partir des symphonies de Beethoven. Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, op. 55, de Beethoven ; Concerto pour orchestre de chambre en mi bémol majeur, de Stravinski ; Symphonie n° 4, de Honegger ; Suite provençale, de Milhaud. **1.00 Autour du grand Motet.** Marc-Antoine Charpentier.

### Audience TV du 15 janvier 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, France entière — 1 point = 183 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 55.0 | 7 sur 7<br>20.4 | Stade 2<br>14.2 | Sherlock Holmes<br>9.8 | Starflavius<br>1.9 | 200 dollars<br>5.3 | Espion modèle<br>3.0 |
| 19 h 45 | 59.3 | 7 sur 7<br>19.8 | Magay<br>19.7 | Sherlock Holmes<br>8.8 | Ça cartoon<br>1.8 | 200 dollars<br>6.2 | Espion modèle<br>2.6 |
| 20 h 16 | 68.3 | Journal<br>24.4 | Journal<br>21.7 | Barsy Hill<br>10.8 | Ça cartoon<br>4.2 | Journal<br>4.7 | Cher oncle Bill<br>2.5 |
| 20 h 55 | 73.4 | Guerre Passion<br>28.4 | 5 dern. minutes<br>21.0 | Cœur du dragon<br>4.9 | Couleur argent<br>4.4 | Rech. Susan<br>14.3 | Prix du danger<br>2.9 |
| 22 h 8 | 57.7 | Guerre Passion<br>27.9 | Ciné cinés<br>9.1 | Journal<br>2.5 | Couleur argent<br>3.9 | Rech. Susan<br>11.8 | Prix du danger<br>4.2 |
| 22 h 44 | 28.5 | Sport dimanche<br>8.3 | Ciné cinés<br>3.7 | Lillom<br>5.4 | Le snooker<br>1.4 | Elle voit...<br>9.3 | Maciste<br>2.5 |


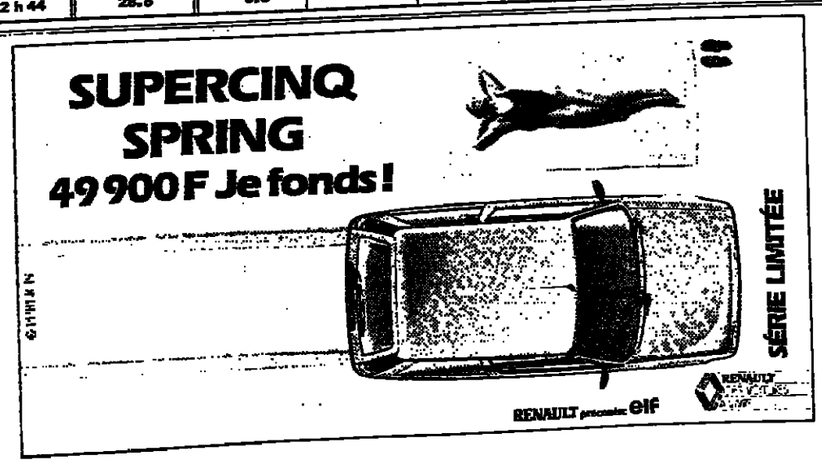



# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4919

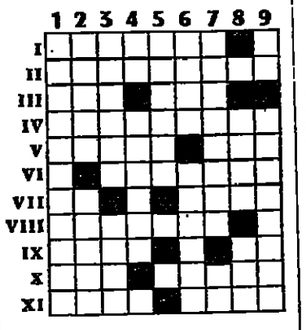

HORIZONTALEMENT

I. Un endroit qui peut être plein de bruits. – II. C'est parfois un adjectif au poil. – III. Facteur de soulèvement. Est comme un mort. – IV. Connaît évidemment le maniement du fusil. – V. Pas étendue. Circulent à l'étranger. – VI. Peut qualifier une fleur. – VII. Symbole. Utiles pour les golfeurs. – VIII. C'est généralement le poulet le plus apprécié. – IX. Ville de France. Dans une série d'interdictions. – X. On le jette dans l'eau pour le faire crever. Certaine valait un fromage. – XI. Dans l'Orne. Agent de la circulation.

VERTICALEMENT

1. Sont bien moins polis que les rois. – 2. Marcher sans rien dire. Associé. – 3. Quand ils sont bons, on les trouve dans le code. Un impair. – 4. Saint. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. – 5. De grandes foires. – 6. Vit sur un grand pied. Monuments aux morts. – 7. Appareil servant à broyer. Symbole. – 8. Coule en Afrique. Un mot repoussant. – 9. Terme musical. Est planté sur un ballon.

**Solution du problème n° 4918**

*Horizontalement*

I. Fleurettistes. – II. Râteau. Inoufe. – III. Ope. Menton. Rude. – IV. Métro. Ur. Stèles. – V. Aréole. Et. Sas. – VI. Gê. Club. Oort. Nô. – VII. Eau. Itaipu. Ré. – VIII. Rusèrent. Soûler. – IX. Un. Raout. Cou. – X. Erra. Plumes. Gré. – XI. Aï. Lei. Iléon. – XII. Apéro. Torero. Pô. – XIII. Cireuses. Régler. – XIV. In. Epi. Ebène. – XV. Sellerie. Sésame.

*Verticalement*

1. Fromagerie. Acis. – 2. Lapereau. Rapine. – 3. Etête. Usurier. – 4. Ue. Roc. E.N.A. Réel. – 5. Ramollir. Loupe. – 6. Eue. Euterpe. Sir. – 7. Nu. Banalité. – 8. Titre. Itou. Osée. – 9. Ino. Top. Umar. – 10. Sons. Ouste ! Eres. – 11. Tu. Tir. Sirène. – 12. Eire. Truc. Loges. – 13. Seuls. Eloge. – 14. Dean. Europe. – 15. Pressoir. Enorme.

GUY BROUTY.

## LOTO SPORTIF

**RÉSULTATS COMPLETS** N° 02

| | |
|---|---|
| 12 bons pronostics | 2 522 582,00 F |
| 11 bons pronostics | 64 749,00 F |
| 10 bons pronostics | 6 993,00 F |

NUMÉRO PACTOLE : 5

Tirage du Dimanche 15 Janvier 1989

## LOTO N° 2

TIRAGE DU SAMEDI 14 JANVIER 1989

10 17 22 25 39 49 — 36

PROCHAINE TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 18 JANVIER 1989 A 20 H 35 ET SAMEDI 21 JANVIER 1989 A 20 H 36

36.15 LOTO

| | | |
|---|---|---|
| 6 bons n° | 5 | 1 500 095,00 F |
| 6 bons n° | 40 | 98 425,00 F |
| 5 bons n° | 2 104 | 6 125,00 F |
| 4 bons n° | 110 107 | 115,00 F |
| 3 bons n° | 2 054 055 | 9,00 F |

BONUS DU SAMEDI 162 051

7 bons numéros + complémentaire 6 000 X 2 = 18,00 F


**Le Monde**

**SÉLECTION IMMOBILIÈRE**

chaque mercredi

*(éditions datées jeudi)*

Renseignements : 45-55-91-82.

Poste 4138


## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 janvier à 0 heure UTC et le mardi 17 janvier 1989 à 24 heures.**

L'anticyclone persiste sur l'Europe occidentale. Il apporte brouillards matinaux et éclaircies l'après-midi. Mardi, des nuages pénétreront sur la France mais n'affecteront qu'une moitié nord du pays.

**Mardi : brouillard le matin, nuages l'après-midi.**

La matinée s'annonce brumeuse. Les brouillards seront fréquents. Seules les régions montagneuses bénéficieront d'un temps ensoleillé très tôt le matin.

En cours de journée, des nuages gagneront par le nord-ouest. Ils donneront quelques bruines sur les côtes de la Manche en matinée, puis pénétreront vers le sud et intéresseront en soirée les régions allant de la Bretagne à l'Ile-de-France et à l'Alsace.

Plus au sud, les éclaircies seront belles l'après-midi. Cependant, dans certaines vallées, les brouillards pourront persister et le ciel restera gris. Enfin, sur les régions méditerranéennes, le ciel sera voilé et des averses se produiront en mer.

Les températures matinales seront basses (entre – 4 degrés et + 2 degrés), sauf sur les côtes de la Manche (6 degrés à 7 degrés).

L'après-midi, les températures dépendront beaucoup de l'évolution des brouillards. Elles varieront entre 7 degrés et 10 degrés sur une moitié nord, sauf sur le Nord-Est (6 degrés à 7 degrés). Au sud, les températures atteindront 8 degrés à 14 degrés en général, mais pourront ne pas dépasser 2 degrés à 4 degrés dans les vallées embrumées.

**SITUATION LE 16 JANVIER 1989 A 0 HEURE TU**

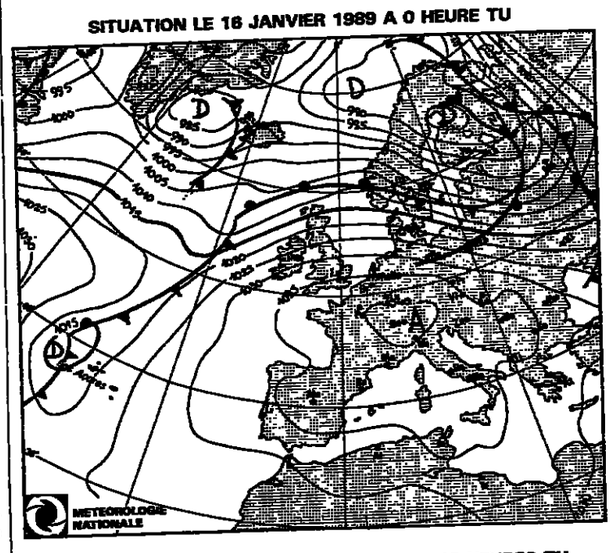


**PRÉVISIONS POUR LE 18 JANVIER 1989 A 12 HEURES TU**

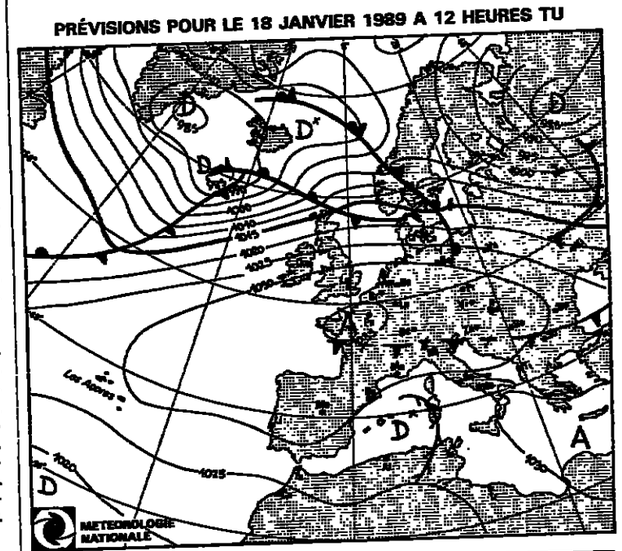


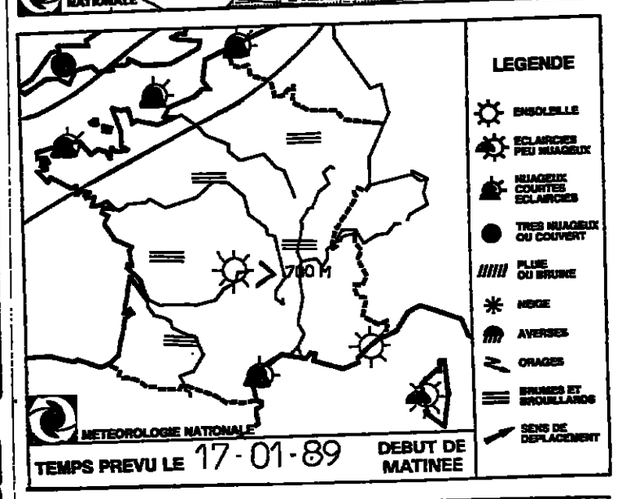


**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-1-1989**

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-1-1989 à 6 heures TU et le 16-1-1989 à 6 heures TU

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 15 | 5 | N |
| BIARRITZ | 9 | 6 | N |
| BORDEAUX | 11 | 0 | B |
| BOURGES | 4 | 0 | B |
| BREST | 11 | 7 | C |
| CAEN | 11 | 1 | D |
| CHERBOURG | 10 | 4 | D |
| CLERMONT-FERR. | 8 | –2 | B |
| DIJON | 9 | –5 | B |
| GRENOBLE-SA-M-H | 9 | –1 | B |
| LILLE | 8 | 6 | C |
| LIMOGES | 9 | –1 | C |
| LYON | 10 | 3 | D |
| MARSEILLE-MAR. | 14 | 1 | D |
| NANCY | 4 | –2 | B |
| NANTES | 12 | –2 | B |
| NICE | 15 | 6 | D |
| PARIS-MONTS. | 11 | 0 | B |
| PAU | 11 | 5 | A |
| PERPIGNAN | 18 | 4 | B |
| RENNES | 12 | –3 | B |
| ST-ETIENNE | 7 | 1 | C |
| STRASBOURG | 9 | –2 | B |
| TOURS | 4 | 0 | B |
| TOULOUSE | 14 | 0 | B |
| POINTE-A-PITRE | 28 | 20 | A |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 16 | 9 | N |
| AMSTERDAM | 10 | 8 | C |
| ATHÈNES | 13 | 8 | D |
| BANGKOK | 32 | 24 | N |
| BARCELONE | 16 | 6 | D |
| BELGRADE | 8 | –3 | N |
| BERLIN | 8 | 8 | D |
| BRUXELLES | 9 | 7 | C |
| LE CAIRE | 15 | 9 | N |
| COPENHAGUE | 10 | 7 | D |
| DAKAR | 25 | 19 | D |
| DELHI | 19 | 4 | D |
| DJERBA | 16 | 12 | C |
| GENÈVE | 8 | –4 | B |
| HONGKONG | 13 | 11 | C |
| ISTANBUL | 6 | 2 | N |
| JÉRUSALEM | 9 | 2 | C |
| LISBONNE | 15 | 7 | D |
| LONDRES | 11 | 9 | C |
| LOS ANGELES | 19 | 5 | D |
| LUXEMBOURG | 4 | 1 | B |
| MADRID | 11 | 1 | N |
| MARRAKECH | 17 | 6 | D |
| MEXICO | 25 | 6 | B |
| MILAN | 3 | 0 | B |
| MONTRÉAL | 3 | –3 | D |
| MOSCOU | 1 | 0 | = |
| NAIROBI | 25 | 16 | P |
| NEW-YORK | 9 | 3 | C |
| OSLO | 12 | 4 | D |
| PALMA-DE-MAL. | 17 | 4 | B |
| PÉKIN | 3 | –8 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 28 | 23 | C |
| ROME | 13 | –1 | D |
| SINGAPOUR | – | – | – |
| STOCKHOLM | 10 | 5 | D |
| SYDNEY | 25 | 20 | D |
| TOKYO | 6 | 2 | D |
| TUNIS | 15 | 8 | C |
| VARSOVIE | 6 | 6 | C |
| VENISE | 1 | –1 | B |
| VIENNE | 10 | 6 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Économie

## La polémique sur les « affaires » après l'annonce du dépôt d'un projet de loi sur les « dénoyautages »

**Annoncé officiellement le 8 décembre dernier par M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, le dépôt d'un projet de loi *« rendant leur liberté aux participants aux blocs d'actionnaires stables »* des sociétés privatisées, c'est-à-dire les « noyaux durs », se trouve accéléré à la suite des remous provoqués, la semaine dernière, par les propos de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Examiné par le Conseil d'Etat, ce projet, dont l'existence a été rappelée le samedi 14 janvier, devrait être, après accord du conseil des ministres, discuté lors de la session parlementaire de printemps.**

**Convaincu qu'il est *« malsain qu'un parti et des milieux d'affaires soient intimement liés »*, le ministre de l'économie avait fait plancher une équipe pluridisciplinaire réunie autour de la direction du Trésor sur ce texte visant à annuler les clauses interdisant aux actionnaires « stables » de revendre leurs actions pendant deux ans, et les « pactes secrets » qui avaient dans certains cas (Société générale et CGE) tenu lieu de « noyau dur ». L'ensemble de ces dispositions restrictives ne figurant pas dans la loi de privatisation du 6 août 1988 ni dans le décret du 24 octobre 1986 relevaient du droit privé et ne pouvaient être annulées que par un texte de loi. Réécrit plusieurs fois, le projet — très court — pourrait bien cette fois recevoir l'aval du Conseil d'Etat. Il permettrait en fait un « dénoyautage » en douceur et donnerait aussi à la Rue de Rivoli un moyen de pression sur les entreprises publiques (et la Caisse des dépôts) présentes dans les tours de table des privatisées.**

**La polémique autour des « affaires » et l'annonce de ce projet de loi ont alimenté les débats politiques du week-end.**

### Les réactions

#### Au « Club de la presse » d'Europe 1

## M. Mauroy : « Renforcer la COB et casser les « noyaux durs »

M. Pierre Mauroy, invité du « Club de la presse » sur Europe 1, dimanche 15 janvier, a déclaré que l'affaire Pechiney et celle de la Société générale sont *« différentes »*, l'une étant une *« affaire de justice »*, l'autre une *« affaire politique »*. Dans le premier cas, a souligné M. Mauroy, *« s'il y a des défaillances individuelles (...), elles doivent être sanctionnées, la justice doit passer »*.

Le premier secrétaire du PS a rappelé que les socialistes, lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition, avaient demandé que les pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse (COB) fussent accrus, que M. Edouard Balladur, alors ministre de l'économie, l'avait refusé et que, à leur retour au pouvoir, *« un nouveau président de la COB, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing* [NDLR : M. Jean Farge], *a été nommé »*.

*« Un projet de loi sera déposé à la prochaine session pour augmenter l'autorité de la COB »*, a souligné M. Mauroy. Il s'agit, a-t-il ajouté, de *« renforcer les pouvoirs d'investigation de la COB, c'est-à-dire moraliser la Bourse »*. Pour le reste, le premier secrétaire du PS refuse de *« s'amuser avec des rumeurs »*. Il observe que les noms cités sont seulement *« ceux qui seraient susceptibles de gêner le gouvernement »* et qu'*« on ne donne pas les autres »*. S'il y a preuves, a-t-il répété, *« ceux qui ont failli doivent être condamnés »*.

*« L'affaire de la Société générale est d'une tout autre nature*, a continué M. Mauroy. *C'est (...) finalement le scandale des privatisations qui revient. C'est le scandale des « noyaux » pour des amis sûrs, qui ont été mis en place par M. Balladur »*. Le premier secrétaire du PS a évoqué la privatisation d'Havas, de Saint-Gobain, de la CGE — l'affaire *« la plus grave »*, a-t-il dit, — de Matra, du Crédit agricole. S'agissant de la Société générale, ce que M. Mauroy a présenté comme une opération d'augmentation du capital de certains actionnaires de cette banque *« a été fait dans des conditions régulières »*, a-t-il déclaré.

*« Si la Caisse des dépôts et M. Bérégovoy avaient l'intention de s'attaquer à un noyau dur, ils avaient parfaitement raison*, a ajouté le premier secrétaire, *car la position officielle du Parti socialiste (...), c'est non seulement de casser ces « noyaux durs » mais de déposer un texte législatif à la prochaine session pour* [qu'ils] *ne restent pas en l'état. »* M. Mauroy a rappelé que la constitution de ces « noyaux durs » avait été critiquée non seulement par le PS mais aussi par l'UDF, et particulièrement par les centristes et par M. Raymond Barre. *« La moralité*, a-t-il affirmé, *elle est du côté de la gauche et pas du tout du côté du RPR. »*

## M. Alain Juppé : « Une grossière manœuvre »

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, répond, dans un entretien avec *le Figaro* du lundi 16 janvier, au communiqué de Matignon sur les *« affaires »*, en disant : *« M. Rocard utilise une technique bien connue : soulever un problème qui permette de ne pas répondre à la question posée »*. D'accord avec une réforme de la Commission des opérations de Bourse, M. Juppé estime que *« ce qui est urgent, c'est une réforme des statuts de la Caisse des dépôts et consignations, annoncée par M. Balladur en son temps et qui vient de recevoir le soutien inespéré de M. Fauroux »*.

L'ancien ministre du budget ajoute, à propos des accusations visant le RPR : *« Si nous nous taisons, nous sommes complices ; si nous parlons, on nous accuse de manipulation de l'opinion. Nous restons vigilants mais nous ne laisserons pas enterrer l'affaire comme l'escompte le gouvernement. Il ne faut pas confondre : c'est le Parti socialiste qui est sur la sellette et c'est un membre du gouvernement qui met en doute la régularité des opérations. [...] Il faut dissiper les illusions et faire en sorte que le Parti socialiste cesse de se poser en perpétuel donneur de leçons. Cela commence à faire beaucoup d'affaires. »*

#### Au « Forum » RMC-FR 3

## M. Longuet : « République bananière »

M. Gérard Longuet, délégué général du Parti républicain, a déclaré, dimanche 15 janvier, au « Forum » RMC-FR 3, que le *« pouvoir socialiste est atteint »* par les affaires Pechiney et Société générale qui *« donnent à l'extérieur l'image d'une sorte de république bananière, où il y a les amis du pouvoir qui bénéficient d'avantages, et les autres qui sont traités comme le* vulgum pecus *»*. Dénonçant un *« système de concubinage entre le domaine des affaires et celui de la politique »*, M. Longuet a affirmé que le gouvernement *« confond tout »* et, *« pour des raisons que l'on n'arrive pas très bien à comprendre, s'efforce d'intervenir dans la vie des entreprises, de faire en sorte que la Société générale, qui était autonome, repasse sous un contrôle d'amis politiques de l'Etat »*. *« Cela ne sent pas très bon*, a-t-il dit, *car l'argent se gagne sur des informations délivrées par l'Etat, et non pas sur la capacité à être un bon chef d'entreprise. »*

M. Longuet, estimant que l'opposition n'avait *« pas attaqué personnellement Michel Rocard ou François Mitterrand »*, n'a pas *« compris »* les réactions du premier ministre et du chef de l'Etat. *« Il se trouve simplement que les deux noms connus le sont pour être des proches du Parti socialiste — M. Théret — ou du président de la République — M. Pelat »*, a-t-il dit.

Le responsable du Parti républicain a ajouté que l'opposition n'entend pas *« s'ériger en procureur »*, mais que *« la justice a le devoir absolu de faire respecter les règles qui s'appliquent à toutes les personnes, qu'elles soient proches du président de la République ou pas »*. M. Longuet s'est *« étonné »*, notamment, que la Commission des opérations de Bourse *« n'ait pas approfondi l'affaire de la Société générale »*. *« Un jour, nous saurons pourquoi »*, a-t-il dit, en ajoutant que le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, avait eu *« mille fois raison de dire que cette affaire est plus importante »* que celle de Pechiney.

#### Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

## M. Chevènement : « Renationalisons la Société générale »

Invité, dimanche 15 janvier, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jean-Pierre Chevènement, ministre socialiste de la défense, a dénoncé, à propos du rebondissement de l'affaire de la Société générale, *« une attaque politicienne à deux mois des élections municipales qui vise des personnes »*.

M. Chevènement a poursuivi, à propos du « dénoyautage » de la banque : *« Marché rime souvent avec opacité. Mais les attaques qui sont portées aujourd'hui, sans preuves et sans que la COB ait conclu qu'il y avait lieu à organiser des poursuites, ne sont-elles pas dirigées contre le secteur public ? C'est la question que je me pose. Ne s'agit-il pas d'une mise en cause de l'économie mixte, c'est-à-dire d'un système où, en effet, l'Etat, les organismes publics, les entreprises publiques peuvent intervenir ? Au fond, derrière ce déchaînement, n'y a-t-il pas une philosophie qui consiste à dire : nous, les hommes d'affaires, laissez-nous tranquilles ! A nous les affaires, à nous l'argent, à nous les entreprises, à nous les banques ! Vous, les politiques, ne vous mêlez pas de tout cela ! Vous avez bien sûr été élus, mais vous n'avez absolument rien à voir avec l'organisation de la vie économique ! »*

Le ministre de la défense a évoqué les accusations portées par son collègue de l'industrie, M. Roger Fauroux, pour affirmer : *« s'il dispose d'éléments particuliers, il faut qu'il les transmette à la COB à laquelle il incombe d'organiser des poursuites.* [S'il n'a pas d'éléments particuliers], *je pense qu'il aura alors parlé un peu vite. »*

Revenant sur la méthode utilisée pour le « dénoyautage » de la Société générale, le ministre de la défense a déclaré : *« En ce qui me concerne, j'étais partisan d'une méthode plus franche, qui était la nationalisation. Car je pense que l'Etat ne peut pas se priver, si l'intérêt national l'exige, de cette prérogative que constitue le droit de nationaliser. Il n'est pas bon qu'il se prive de ce moyen, comme ultime recours. Je ne dis pas que l'Etat doit nationaliser. Mais si l'on n'arrive pas, dans un domaine tel celui qui nous occupe, à savoir le dénoyautage de la Société générale, à un certain nombre de résultats dans la transparence et la clarté, alors se pose la question de savoir si l'Etat doit être privé de ce qui est une de ses prérogatives éminentes, à savoir la nationalisation. Au moins, c'est clair, c'est net, c'est sans bavure (...). Il y a d'abord la méthode du marché (...). Il y a une autre méthode, la prise de contrôle, qui pourrait d'ailleurs être minoritaire (...). Si l'on considère que la voie du marché n'est pas la bonne, qu'elle n'est pas transparente, alors soyons francs et renationalisons ! »*

## M. René Thomas : « Revoir le statut de la Caisse des dépôts »

M. René Thomas, PDG de la Banque nationale de Paris (BNP), estime dans une interview publiée lundi 16 janvier par *Ouest-France*, que *« dans une large mesure »* la Caisse des dépôts *« est concurrente du système bancaire lui-même. Si ses moyens doivent lui servir à prendre une participation dans une banque de l'importance de la Société générale, c'est l'ensemble du système bancaire qui est concerné. Il y a là un vrai problème qu'on ne peut esquiver »*, estime-t-il. *« Je crois*, ajoute-t-il, *qu'on doit se pencher sur le statut et les activités d'un établissement de cette ampleur de la vie financière, dès lors qu'il sort de son rôle traditionnel »*.

Souhaitant une *« moralisation du marché »*, M. Thomas juge *« dangereux »* que *« l'opinion puisse avoir dans l'idée que certains, parce qu'ils sont au courant, pourraient s'enrichir à coup sûr »*.

## M. Durieux (CDS) : « L'opposition n'a pas à s'ériger en juge ! »

M. Bruno Durieux, député (UDC) du Nord, a estimé, lundi 16 janvier, à propos des affaires Pechiney et Société générale, que l'opposition *« (n'avait) pas à s'ériger en juge »*.

Interrogé sur France-Inter, M. Durieux a indiqué qu'il n'était *« de l'intérêt de personne de polémiquer sur ces dossiers qui sont pénibles »*. *« Il y a des institutions, la Commission des opérations de Bourse, la justice, qui sont là pour regarder les problèmes qui sont soulevés et aller au fond des choses »*. M. Durieux se déclare favorable aux propositions du gouvernement *« s'agissant de la COB ou des noyaux durs »*, à condition toutefois qu'elles n'aboutissent pas *« à des raids d'opérateurs internationaux »* ou à des *« nationalisations de manière hypocrite des entreprises qui ont été privatisées »*.

## Trop mal et trop tard

Le gouvernement affirme donc vouloir relancer le dénoyautage des entreprises privatisées : *« Il ne peut être toléré qu'un parti se soit emparé directement ou indirectement d'outils économiques constituant la substance vive de la nation. »* Le communiqué, publié vendredi 13 janvier par M. Rocard, apporte un soutien au projet de loi préparé par M. Bérégovoy qui rendra leur liberté aux membres de ces noyaux durs. Il précise, en outre, *« c'est dans ce cadre que s'inscrivent les interventions des investisseurs institutionnels sur le marché financier »*, justifiant ainsi politiquement les interventions contestées — et pas seulement par M. Fauroux — de la Caisse des dépôts contre le capital de la Société générale.

Un loi et un terrain politiquement déblayé, suffiront-ils pour que la transparence soit enfin apportée aux « dénoyautages » et que se dissipent les soupçons d'affairisme pesant sur les socialistes depuis le début de ces opérations ? Probablement pas et M. Chevènement a raison lorsqu'il déclare : *« Si l'on considère que la voie du marché n'est pas la bonne, car pas assez transparente, alors soyons francs : renationalisons. »* L'ennui, est que cette voie, simple et pratique, a été abandonnée dès l'origine par la très encombrante promesse du candidat Mitterrand *« ni nationalisation ni privatisation »*. Toutes les autres voies légales (des amendements à la loi de privatisation) ont été examinées dès avant l'élection de 1988 mais vainement. Bloqué M. Bérégovoy a dû passer *« par le marché »* contre la Société générale, c'est-à-dire par l'entremise de M. Péberau et de la Caisse des dépôts (tout en affirmant, sans convaincre personne, qu'il n'était pour rien dans les attaques).

Pour que l'opération soit, demain, plus transparente qu'hier, il faudrait agir clairement par l'intermédiaire des investisseurs institutionnels et des firmes nationales. Mais il faudrait alors que M. Mitterrand oublie sa promesse puisque ce serait une *« renationalisation rampante »*. En outre, cette tactique présente le danger d'abandonner la *« neutralité »* de ces investisseurs, partenaires essentiels au capital de nombreuses firmes privées. C'est tout le débat sur la Caisse des dépôts, dont la neutralité était jusqu'ici garante du bon fonctionnement de l'économie mixte. La Caisse ne peut vouloir être « active » comme une firme privée et conserver le statut et des capitaux très particuliers. Autrement dit, cette voie-là est sujette à longs débats et elle oppose plus le public au privé qu'elle ne crée cette connivence et cette mixité voulues.

### Un écran de fumée ?

Une autre voie est théoriquement ouverte : trouver des capitalistes « neutres » pour attaquer les noyaux durs, épaulés ou pas, minoritairement cette fois par les firmes d'Etat. Mais, pour cela, on n'a trouvé, hier, que M. Péberau. On a vu aussi qu'attaquer une grande banque est se mettre tous l'establishment à dos. Peu tentant... Ajoutons enfin qu'il est très tard : la plupart des noyaux durs sont désormais bouclés. Et il eût été étonnant qu'après cette guérilla ratée, les patrons dits RPR ne se protègent pas.

Bref, on peut se demander si cette relance proclamée des opérations de dénoyautage n'est pas un écran de fumée destiné à masquer un échec. Mais après tout, est-ce si grave ? Le RPR est-il encore si dangereux qu'on perturbe à ce point les marchés financiers pour lui ôter deux ou trois actions ? Les socialistes n'ont-ils d'autre idée à mettre en œuvre dans les banques, les assurances et l'industrie que le « dénoyautage » ? Les querelles politiciennes et les relents d'affairisme cachent toujours l'absence de politique.

ERIC LE BOUCHER.

## *Troisième voie ?*

On ne gagne rien à vouloir utiliser les armes de l'adversaire : telle est la leçon que les responsables socialistes retirent de l'affaire du « dénoyautage » de la Société générale. A vouloir jouer au plus fin en faisant fonctionner la loi du marché contre le montage financier conçu par M. Edouard Balladur, — le gouvernement a permis à certains de s'enrichir à la faveur d'une opération politique et à l'accusation d'affairisme de prendre corps.

Comme l'observe M. Bruno Durieux, proche de M. Raymond Barre, la méthode employée pour les privatisations a induit une logique qui se retourne contre les tenants du libéralisme en jetant une ombre sur les vertus du marché. Ainsi M. Jean-Pierre Chevènement peut-il faire valoir que les socialistes auraient mieux fait de brandir hardiment le drapeau de l'intérêt public et, donc, de renationaliser, fût-ce à 51 %, ce dont la droite avait dépossédé l'Etat. Ainsi M. Pierre Mauroy peut-il décerner à M. Pierre Bérégovoy un brevet de civisme en créditant ses initiatives, *a posteriori*, d'une parfaite orthodoxie puisque les socialistes n'ont jamais voulu autre chose que *« casser les noyaux durs »*.

Il aurait peut-être été judicieux de commencer par là. On n'empêchera personne de penser que si l'opération Société générale était limpide, il était inutile de faire tant de mystère autour de l'entreprise de M. Georges Pébereau avec l'appui de M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts. L'écran de fumée maintenu pour des raisons politiques a été propice à des manigances peu avouables : c'est M. Fauroux, ministre de l'industrie, qui l'a dit.

Politiquement, le gouvernement ne pouvait pas, en même temps, rechercher l'ouverture vers les centristes et faire du socialisme pur et dur en renationalisant. D'où la troisième voie, recherchée avec un bonheur discutable par M. Bérégovoy. Ce dernier peut se satisfaire de constater — les propos de M. Durieux en font foi — que ceux que l'on avait voulu ménager ne sont pas insensibles aux égards. Ni les barristes ni d'ailleurs les libéraux les plus fervents du PR — M. Alain Madelin — ne joignant leurs voix aux condamnations qui s'abattent sur le gouvernement. Seuls MM. Alain Juppé, par fonction, et Gérard Longuet, par inclination, défendent bec et ongles l'œuvre de M. Balladur.

Cependant, on peut se demander combien de temps l'alliance tacite des ennemis de l'« Etat RPR » pourra durer, dès lors que les socialistes se proposent d'avancer à visage découvert, désormais, sur la voie du retour de la puissance publique dans les sociétés privatisées. Après l'accord PS-PCF pour les élections municipales, une deuxième pelletée de terre pourrait tomber sur l'« ouverture ».

PATRICK JARREAU.

## M. Robert Lion : « Je n'ai pas de regrets »

*« Je n'ai pas de regrets »*, a affirmé, dimanche 15 janvier aux Arcs (Savoie), M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Selon lui, le déroulement des affaires concernant la Société générale *« n'est pas sans problème, mais le bien-fondé de l'opération n'est pas contestable »*. *« Le jour d'aujourd'hui n'est qu'une étape »*, a-t-il ajouté.

Si M. Lion estime que l'opération de Georges Pébereau, président de Marceau Investissements a effectivement permis à certaines personnes de s'enrichir, il s'agit surtout des petits actionnaires qui ont bénéficié de la remontée des cours à l'automne et qui ont *« sans doute vendu à ce moment-là »*. Selon lui, la Caisse des dépôts a pu avoir *« un rôle de catalyseur utile »* pour former un actionnariat mieux organisé. M. Lion a concédé que cet actionnariat mieux organisé se retrouve également au côté de M. Marc Viénot, président de la Société générale.

**POINT DE VUE**

## J'étais un initié ?

par Eric Helbronner
**Gérant de portefeuille indépendant**

L'INITIÉ est tuyauté, le tyauté est initié. Et même si c'est le contraire, peu importe... A l'heure où les rumeurs boursières dopent le marché à une vitesse folle, il est parfois difficile de discerner le délit de l'idée.

Le 9 août, de retour d'une semaine de vacances, on me dit : achète de la Société générale, elle vaut 396 F, il y aura une grosse application (1) vers 530 F. Comme j'ai la fâcheuse manie héritée de l'enfance de ne pas faire ce qu'on me dit de faire et considérant, toujours à tort, que le tuyau est trop beau, je m'abstiens d'acheter. Incrédule, j'assiste à la hausse régulière du titre, l'affaire se dénouant comme prévu, en octobre, vers 530 F. Et si l'action a encore progressé ensuite, elle ne fut poussée que par un nombre considérable de vendeurs à découvert — le dénouement était devenu un secret de Polichinelle pour tout le marché — contraints ou amenés par les autorités boursières à se racheter. Conséquence mineure : il n'est pas gênant d'être l'empereur des imbéciles, surtout si ce sentiment est confidentiellement entretenu par soi-même, mais lorsque vos clients, vous reprochant de ne pas leur avoir acheté de la « Générale », vous confirment cette conviction qui n'a plus rien d'intime, cela devient franchement désagréable.

Beaucoup plus graves sont les autres conséquences :

1. — L'immense majorité des « traders » (négociateurs d'actions), analystes, gérants, journalistes spécialisés, dont les qualités de probité et d'indépendance n'ont pas à être prouvées, assistent impuissants au gonflement apparemment inexplicable du cours de certaines valeurs, et leur rôle de conseil devient totalement inutile.

2. — De véritables fortunes se créent — indépendamment des revenus — grâce à des plus-values gagnées d'avance au détriment des plus démunis, c'est-à-dire des non-initiés. Au risque de moderniser Karl Marx, appelons cela de l'enrichissement avec cause. Que reste-t-il de l'égalité de tous devant le risque en l'absence d'une transparence totale des marchés ?

3. — Tant que des règles très strictes ne sont pas énoncées — par exemple, déclaration par toute entité de la prise de chaque pourcentage du capital d'une société, et des contrôles et sanctions aussi rigoureux que ceux pratiqués par le SEC aux Etats-Unis, le western financier restera sauvage et notre image à l'étranger de plus en plus détestable.

Enfin, si les hommes politiques se dénigrent, c'est leur plaisir, pas le nôtre. L'argent n'est ni plus propre ni plus sale à gauche, à droite, ou ailleurs, et s'il n'a plus d'odeur, c'est peut-être parce qu'on s'est habitué à sa pestilence...

(1) Echange d'actions entre vendeur et acheteur à un cours fixé d'avance.

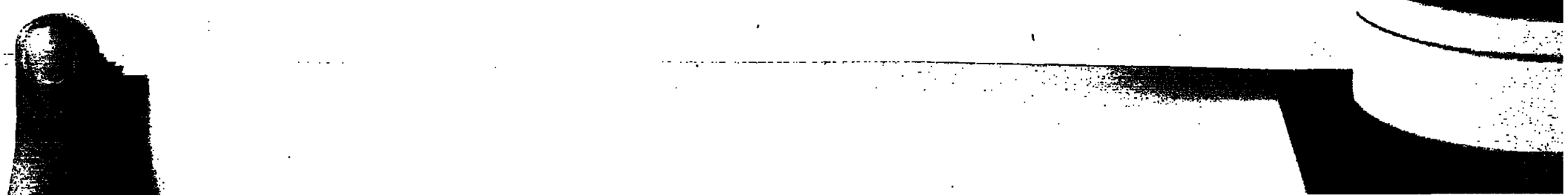

# Economie

## SOCIAL

A la suite d'une pétition

### Citroën régularise la situation financière de travailleurs intérimaires à Aulnay-sous-Bois

**Employés parfois depuis deux ans dans l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, des *intérimaires ont fini par s'organiser au sein d'un* « comité » pour la défense de leurs droits. Et ils ont mis le feu aux poudres avec une pétition qui, en trois jours, après les fêtes du Nouvel An, avait rassemblé plus de cent trente signatures.**

**Vendredi 13 janvier, dans un communiqué, la direction générale de Citroën a reconnu l'existence *d'irrégularités et annoncé qu'il y serait* immédiatement mis fin. *« Après contact avec les entreprises de travail temporaire et analyse des questions soumises concernant la rémunération du personnel intérimaire, des anomalies ayant été constatées, la procédure de régularisation est en cours »*, a-t-elle indiqué.**

**Au cours de la même journée, les intérimaires ont perçu un acompte sur le treizième mois. Les sommes leur ont été versées par les entreprises de travail temporaire mais, en fait, payées par Citroën qui aurait omis d'informer ces sociétés, contrairement à la législation, de l'existence de ces avantages collectifs.**

Cette affaire intervient au moment *où* M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, vient de signer une circulaire, en date du 26 décembre, pour limiter la prolifération d'abus qui modifient l'usage actuellement fait de l'intérim comme du contrat à durée déterminée (*le Monde* du 27 décembre).

Normalement, l'intérimaire doit bénéficier des mêmes avantages et des mêmes conditions que le salarié permanent, tant pour le niveau de rémunération, le type de poste occupé que pour les primes et les autres éléments constitutifs du revenu. Ce qui n'était pas le cas à l'usine Citroën d'Aulnay, la direction n'ayant pas communiqué ces informations aux entreprises Sogica, Intertra, Sie, Ecco, Manpower et IPB. La société automobile s'est donc engagée à accorder un rattrapage.

Les entreprises de travail temporaire *doivent aussi* verser une indemnité dite de précarité correspondant, selon les cas, à 10 % ou 15 % du salaire. Or certaines d'entre elles n'avaient pas, en juillet, effectué ce règlement qui est intervenu en novembre, après réclamation.

En outre, les dispositions réglementaires ne permettent pas de dépasser une durée maximale de deux ans pour une mission d'intérim, renouvellementcompris, et *imposent* un délai de carence pour empêcher que des contrats ne se succèdent sur un même poste de travail. Dans ce cas précis, ces obligations n'ont pas été respectées.

#### L'abus d'un système

Cette affaire est également significative à plusieurs titres. La croissance spectaculaire de l'activité de l'intérim amène parfois des professionnels du secteur à renouer avec des pratiques *qui, par le passé, avaient été à l'origine* de leur mauvaise image dans l'opinion.

Pour les mêmes raisons, les rapports avec les entreprises utilisatrices se sont modifiés et, la bataille sur les marges faisant rage, se traduisent par un climat concurrentiel dont les intérimaires peuvent faire les frais. De plus, et Citroën n'en fait pas mystère, les causes du recours au travail temporaire ne répondent plus aux définitions *admises, le remplacement d'un salarié* ou la nécessité d'honorer une commande *exceptionnelle par exemple*. Désormais, on veut limiter le poids du *personnel permanent et réaliser les* ajustements d'effectifs en utilisant de façon prolongée des salariés précaires. C'est ainsi que, à Aulnay, on compte trois cent quatre-vingts intérimaires sur cinq mille huit cents salariés et qu'il y en a eu jusqu'à sept cents.

Enfin, la constitution d'un « comité *pour les droits des intérimaires* » apparaît comme une nouveauté. Craignant *d'être licenciés sur-le-champ, avant la* fin d'un contrat de mission, ne souhaitant pas *en appeler aux organisations* syndicales, les intérimaires ont décidé *de s'organiser de manière anonyme* quand ils ont découvert qu'ils étaient *les victimes du système*. Rassemblés autour d'une pétition, ils ont alerté *l'inspection du travail et M. Soisson*, à qui ils ont demandé de prouver que sa circulaire ne resterait *pas « lettre morte »*.

Toutefois, le dossier n'est pas clos car d'autres problèmes apparaissent. Selon les animateurs du comité, la direction de Citroën convoque individuellement des intérimaires et fait pression pour connaître les membres du groupe. L'inspection du travail dresse des procès-verbaux et annonce des amendes. Et les intérimaires, depuis si longtemps à Aulnay, demandent maintenant à être embauchés puisqu'il apparaît bien qu'ils ne sont pas employés dans des conditions prévues par la loi...

A. Le.

## PÊCHE

Tension à Saint-Pierre-et-Miquelon

### Des manifestants bloquent un Transall à l'aéroport

**Un avion Transall qui transportait des gendarmes mobiles a été bloqué pendant plusieurs heures, dimanche 15 janvier, sur l'aéroport de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.**

**Les manifestants, qui avaient encombré la piste avec des pelleteuses et des camions, *voulaient empêcher le débarquement sur l'île* de forces de l'ordre envoyées en prévision de l'arrivée, lundi, d'un nouveau préfet, M. Jean-Pierre Marquié. Un autre appareil avait dû se détourner vers l'aéroport de Saint-Jean-de-Terre-Neuve.**

**Cette agitation est due à la situation économique de l'île, dont la seule ressource, *pour les 6 000 habitants*, est la pêche à la morue (*le Monde* daté 15-16 janvier).**

**M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a expliqué dans un communiqué que *« le renforcement des effectifs de gendarmerie n'était pas une marque de défiance à l'égard de la population, mais un moyen d'éviter qu'une minorité irresponsable ne provoque des désordres dont les conséquences nuiraient à tous »*. Il a annoncé sa visite prochaine à Saint-Pierre-et-Miquelon.**

### *« Comme en Nouvelle-Calédonie »*

*« Nous ne sommes pas noirs, c'est notre seule différence avec les autres départements et territoires d'outre-mer. Mais, côté « exploitation », nous n'avons rien à envier aux autres populations d'outre-mer. »* Il a trente-cinq ans, il est patron pêcheur à Saint-Pierre et ne comprend pas pourquoi les Malouins font le « forcing » sur la fameuse zone maritime du « 3 PS », où chalutiers métropolitains, saint-pierrais et canadiens se disputent les quotas de morue. *« C'est vrai qu'il y a du poisson*, ajoute ce pêcheur, qui partage le vent de révolte qui a embrasé l'archipel ce dimanche. *Mais les métropolitains nous prennent pour des esclaves. Chaque fois que les Saint-Pierrais se réveillent de leur condition de colonisés, on leur envoie les forces de police. »*

*« La France a tort de ne vouloir rien comprendre à notre problème*, continue-t-il. *Il a fallu une vingtaine de morts en Nouvelle-Calédonie pour que le gouvernement s'intéresse au problème. Combien va-t-on nous infliger de morts pour que la France finisse par s'intéresser à notre survie ? »* Les habitants demandent une nouvelle négociation *« dans laquelle nous ne serions pas seulement des colonisés taillables et corvéables à merci par les corsaires malouins. »* — *(Corresp.)*

### Ralentissement des dépenses d'assurance-maladie

La progression des dépenses d'assurance-maladie se ralentissait plutôt en novembre, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), ces *données devant être accueillies avec* prudence en raison des grèves dans *certaines caisses primaires, notamment* celle de Marseille. Au total, en rythme annuel, la progression *était* de 5,7 % contre 6 % fin octobre. Ce ralentissement touchait à la fois les versements aux établissements hospitaliers (+ 4,8 % au lieu de + 5 % fin octobre) et la médecine de ville. Seuls les remboursements de médicaments accéléreraient nettement, leur progression passant de 6,2 % à 7,2 %. En particulier, la progression des honoraires médicaux était de 9,5 % contre 10,7 % fin octobre : seuls les remboursements de visites croissaient un peu (+ 6,6 % au lieu de + 6,3 %). De même, on constate un ralentissement pour les actes d'auxiliaires médicaux et surtout pour les analyses biologiques (+ 12,9 % contre + 13,6 % fin octobre).

L'expérience du Territoire de Belfort

### Le coût de l'insertion représenterait 60 % des allocations

**La réinsertion des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) pourrait coûter beaucoup plus cher que les sommes — non limitatives — que les conseils généraux doivent y consacrer en vertu de la loi du 1er décembre 1988. C'est ce que tendrait à prouver l'expérience du Territoire de Belfort, département où *le RMI atteint* déjà son « rythme de croisière », puisqu'il reprend un système antérieur financé par le département avec l'aide partielle de l'Etat (*le Monde* du 14 juillet).**

*Pour 15 millions de francs d'allo*cations versées à huit cents ménages en 1989, les dépenses prévues pour l'insertion s'élèvent à 9 millions de francs, soit l'équivalent de 60 % des allocations.

En effet, sur les huit cents bénéficiaires du RMI, deux cent cinquante seulement devraient pouvoir trouver des travaux d'utilité sociale dans des collectivités ou organismes locaux (par exemple, les HLM ou des municipalités), une centaine pourraient entrer dans des formations qualifiantes. Mais trois cents devraient passer par une période de « pré-insertion » consacrée à des bilans professionnels et personnels et à un suivi social, et cent cinquante par un « sas » de remise à niveau et *de remotivation, selon une formule* déjà expérimentée en 1988 dans le département.

Le plus gros des dépenses (4 millions de francs) sera absorbé par les stages de formation qualifiante et préqualifiante. Les actions de préinsertion et le « sas » reviendraient à 1,5 million de francs chacun. Après les dépenses de mise au point et de gestion de l'ensemble, 1,3 million de francs resteraient disponibles pour des actions nouvelles, « innovantes », et comme réserve.

*Plusieurs sources de financement* sont prévues. L'Etat doit apporter 1,5 million de francs (pour les formations qualifiantes assurées par le service public de l'emploi), la région autant, de même que le Fonds social européen, les crédits du FSE étant consacrés au « sas » et à des formations qualifiantes ou innovantes. Plusieurs communes (notamment Belfort) et organismes sociaux doivent contribuer pour 950 000 F et les organismes fournisseurs de « travaux d'utilité sociale », pour 550 000 F. Mais le département à lui seul fournira 3,5 millions de francs, notamment pour le « sas » mais aussi en complément sur tous les points nécessaires : cette contribution représente à elle seule 23 % des allocations versées, alors que la loi ne prévoit que 20 %.

## EN BREF

● **Le copilote de l'Airbus d'Habsheim privé de passagers.** — M. Pierre Mazières, *copilote de l'Airbus d'Air* France tombé, le 26 juin 1988, à Habsheim (Haut-Rhin), a été muté au centre d'exploitation postal. Le commandant de bord, M. Michel Asseline a été licencié d'Air France, le 13 septembre. M. Mazières était en congé maladie jusqu'au 20 décembre, après avoir vu sa licence de pilote suspendue pendant deux mois. Il a été rayé de l'encadrement de la direction des opérations aériennes de la compagnie nationale où il était instructeur sur Airbus A-320. Affecté à *l'Aérospostale, « il n'aura plus de responsabilité dans la conduite de vols comportant des passagers »*. L'accident du 26 juin avait fait trois morts.

● **Eurodisneyland sera desservi par TGV en 1994.** — *La SNCF et la* société Disney mettent la dernière main à un accord sur la construction d'une gare TGV à Chessy (Seine-et-Marne), à côté de la gare du RER et à proximité du parc d'attractions. Le coût de la réalisation est évalué à 600 millions de francs, qui serait supportés par la SNCF et *l'entreprise américaine*. La gare TGV sera implantée sur la ligne à grande vitesse qui connectera *en 1993*, les TGV-Sud-est, Atlantiques et Nord dans la grande banlieue Est de Paris. Cette voie comportera donc trois gares sur son tracé : aéroport de Roissy-charles-de-Gaulle, Eurodisneyland et Massy-Palaiseau.

● **Bouygues va construire un viaduc à Hongkong.** — Le groupe Bouygues vient d'annoncer qu'associé à sa filiale, Dragages et travaux publics, il avait été déclaré adjudicataire d'un viaduc en mer situé dans la baie de Kowloon et parallèle à la piste d'envol de l'aéroport international de Hongkong.

Le contrat pourrait être signé le 25 janvier. Il prévoit un délai d'exécution des travaux de trente mois pour un montant de 650 millions de francs.


*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*

**Emprunt 9 % janvier 1989**

*assimilable à l'emprunt 9 % septembre 1988-1997*

| | |
|---|---|
| **Montant** | **500 MILLIONS DE FRANCS** |
| **Prix d'émission** | 5 000 F. |
| **Date de jouissance et règlement** | 30 janvier 1989. |
| **Durée** | 8 ans 246 jours. |
| **Intérêt** | 9 %, soit 450 F par obligation payable le 3 octobre de chaque année. Par exception, le 1er coupon payable le 3 octobre 1989 sera de 126 F par titre. |
| **Taux de rendement actuariel** | 8,45 %. |
| **Amortissement normal** | Au pair en totalité le 3 octobre 1997. |
| **Amortissement anticipé** | Exclu, sauf par rachats en Bourse. |

Une fiche d'information (Visa COB n° 89-13 du 11 janvier 1989) est disponible sans frais, sur demande. Balo du 16 janvier 1989.

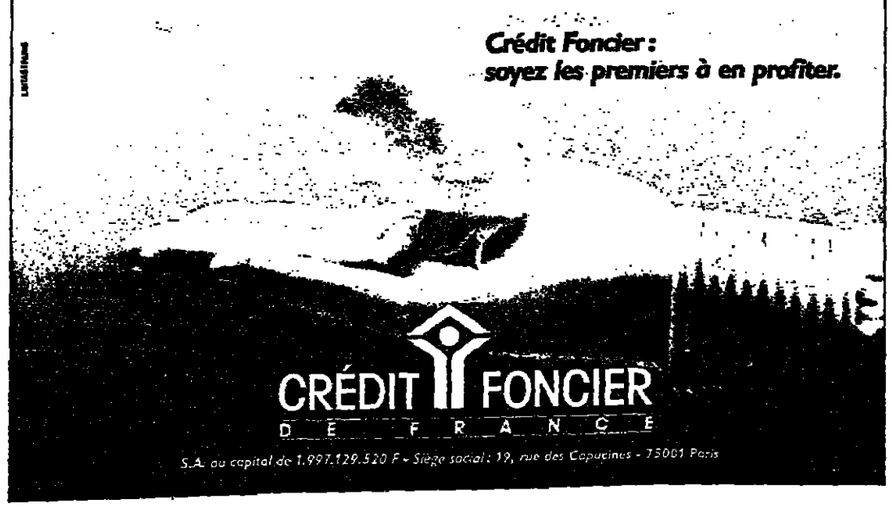


M.S. HEC

MASTÈRES SPÉCIALISÉS

UNE FORMATION D'EXCELLENCE
A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

M.S. HEC COMMUNICATION : LA COMMUNICATION GLOBALE
*Au service des Entreprises et Organismes : Publicité, Promotion, Relations Publiques, Sponsoring, etc.*

M.S. HEC ENTREPRENEURS : LES LEADERS EN ACTION
*Former sur le plan humain et scientifique les managers de demain.*

M.S. HEC INTELLIGENCE MARKETING : LE MARKETING SCIENTIFIQUE
*Mettre le Marketing au service de la décision stratégique.*

M.S. HEC FINANCE INTERNATIONALE : LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA FINANCE
*Maîtriser les nouveaux instruments financiers et gérer les risques internationaux.*

M.S. HEC STRATEGIC MANAGEMENT : L'EXPERTISE STRATEGIQUE
*Les outils stratégiques des cadres d'état-major et consultants internationaux.*

Clôture des inscriptions :

**M.S. HEC Communication,**
**M.S. HEC Intelligence Marketing,**
**M.S. HEC Finance Internationale :**
• première session : 15 février 1989
• deuxième session : 28 avril 1989

**M.S. HEC Entrepreneurs :**
• session unique : 31 mars 1989

**M.S. HEC Strategic Management :**
• session unique : 28 avril 1989

HEC HAUTES ETUDES COMMERCIALES — CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Renseignements et inscriptions
Madame Monique SASSIER
HEC - 78350 JOUY-EN-JOSAS


هكذا من الأصل

مكذا من الأصل




AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

*L'émission étant entièrement souscrite, le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.*

Compagnie Bancaire

Emprunt obligataire

1.500.000.000 F

décembre 1988

■ ■ ■

*Chefs de file associés*

Banque Paribas

Caisse des Dépôts et Consignations — Société Générale

*Co-chefs de file*

Crédit Lyonnais — Banque Nationale de Paris

*Contractants*

Crédit du Nord — Banque Indosuez

Union de Garantie et de Placement — Caisse Centrale des Banques Populaires

Crédit Commercial de France — Crédit Industriel et Commercial de Paris

Banque Worms

Compagnie Bancaire - 5, avenue Kléber, 75116 Paris - Tél. (1) 45.01.08.02



(Publicité)

**Vous cherchez à vendre ou à acheter** une boutique, un local commercial, une alimentation, un café, une librairie ou tout autre commerce

C'EST DANS LE JOURNAL SPÉCIALISÉ EN FONDS DE COMMERCE **"LES ANNONCES"** *que vous trouverez tous les lundis les toutes dernières affaires*

*En vente partout 6,20 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS.* Tél. : (1) 48.05.30.30

**Le Monde**

**PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330



NOS MÉTIERS
NOS CARRIÈRES
NOS EMPLOIS

NOUS VOULONS LES NÉGOCIER AUX P.T.T.

POUR AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC LA C.F.D.T. AGIT

- Pour qu'il s'adapte aux besoins évolutifs de tous les usagers
- Pour obtenir, maintenant une grande négociation sociale dans notre ministère

car aujourd'hui

— c'est le gouvernement qui décide de supprimer des emplois,

— c'est le ministre des Finances et non le ministre des P.T.T. qui décide de nos classifications.

30 ANS ÇA SUFFIT

FEDERATION UNIFIEE DES PTT cfdt

Pour changer cela, il faut modifier la loi — celle du 2 janvier 1959 — pour obtenir une réelle AUTONOMIE DU BUDGET ANNEXE DES P.T.T.

La C.F.D.T. et le personnel renouvellent leur appel aux parlementaires et au gouvernement.

**Fédération C.F.D.T.-P.T.T.**

26, rue de Montholon - 75439 Paris Cedex 09


# Économie

**ÉTRANGER**

## Le Brésil met en route un nouveau plan d'austérité

*(Suite de la première page.)*

Le Brésil avait fait de même en 1986 en donnant à son premier programme anti-inflationniste le nom de sa nouvelle monnaie, comme Buenos-Aires huit mois auparavant avec le plan Austral. Sans doute faut-il attribuer ces plagiats successifs à l'effort d'intégration économique fait par les deux pays.

M. Sarney a occupé pendant une demi-heure, dimanche 15 janvier, les chaînes de radio et de télé, pour appeler une nouvelle fois ses compatriotes à une œuvre de *« salut national »*. Après leur avoir demandé de reconnaître les efforts qu'il avait déployés pour dominer l'inflation, il a annoncé qu'il avait mis, cette fois-ci, toutes les chances de son côté : le nouveau traitement de choc sera dur, a-t-il promis, mais il apportera au pays la *« tranquillité »*, ainsi que des prix *« stabilisés »*.

Première mesure du plan : un nouveau cruzado est créé, équivalant à 1 000 cruzados anciens et à 1 dollar. Pour parvenir à cette parité magique, et évidemment provisoire, il est procédé, d'entrée de jeu, à une dévaluation de 17 %. Il s'agit là du taux officiel. Au marché parallèle — thermomètre réel de l'économie — le billet vert était coté, à la veille du « choc », 80 % plus cher.

### Méfiance des syndicats

Le plat de résistance du nouveau programme est le blocage des prix, dont la durée n'est pas précisée. Les journaux publieront les barèmes officiels, et les contrôleurs de l'Etat *se mettront en* mouvement : c'est un scénario que les Brésiliens connaissent bien et dont ils ont éprouvé l'inopérance. Déjà, ils ont assisté ces derniers jours à une valse générale des étiquettes. L'annonce du blocage ayant transpiré, et le gouvernement traîné pour l'annoncer, la spéculation s'est donné libre cours : sur les marchandises, l'or, le dollar... Aussi le plan Eté commence-t-il au milieu de dénonciations de l'incompétence gouvernementale, et dans un scepticisme que dissimulent mal les déclarations lénifiantes du patronat sur l'importance des *« sacrifices »* nécessaires.

Les salaires sont bloqués, eux aussi, et le gouvernement promet d'étudier avec les syndicats le nouveau mécanisme qui servira, au sortir du blocage, pour accompagner l'évolution des prix. Les deux centrales ouvrières, CUT et CGT, ont accueilli avec méfiance l'abandon du système utilisé jusqu'à présent, qui consistait à réviser les salaires en fonction de l'inflation du trimestre *antérieur*. Ils parlent de grève générale, si le plan aboutit à comprimer davantage le pouvoir d'achat. Il leur faudra sans doute attendre avant de prendre position, tant les explications données dimanche soir à ce sujet paraissent compliquées.

### Le va-tout du président

Le gouvernement annonce également l'abandon de la correction monétaire, qui est l'équivalent de l'échelle mobile, appliquée à l'ensemble de l'économie. Chacun reconnaît qu'un tel système, destiné à compenser les effets de l'inflation, ne cesse de l'alimenter puisqu'à chaque glissement de l'indice, les biens, les services et l'épargne sont automatiquement réajustés. La même décision avait *été prise au moment du* plan Cruzado, et elle n'avait pas été maintenue car les prix avaient de nouveau dérapé. L'abandon de la correction monétaire avait mis alors à l'épargne. Sa suppression véritable dépendra cette fois encore du succès du plan.

Le gouvernement présente enfin comme une grande nouveauté ce qui avait été son mot d'ordre à ses débuts : ne pas dépenser plus qu'il ne gagne. Qu'il reprenne le même slogan en dit long sur le sérieux des efforts faits jusqu'ici. M. Sarney promet que l'austérité budgétaire ne sera pas, cette fois, un vain mot. Et de donner pour preuve la suppression de quatre ou cinq ministères, dont deux — ceux de la réforme agraire et de l'irrigation — n'existaient pas avant lui et dont personne n'a perçu jusqu'à présent l'utilité. Autre promesse : la privatisation d'une dizaine d'entreprises publiques et le licenciement de fonctionnaires entrés sans concours dans l'administration, etc. Autant de mesures maintes fois claironnées et qui, à peine annoncées, se heurtent à l'incrédulité générale.

A un an de la fin de son mandat, le président joue son va-tout. Mais ce qu'il n'a pas pu ou pas voulu faire depuis 1985 qu'il est au pouvoir, comment le pourrait-il alors que sa succession est ouverte ? Telle est la question posée dans la presse et les milieux politiques. Au Brésil, les échéances électorales sont, longtemps à l'avance, un facteur de paralysie. M. Sarney a déjà senti ces *dernières semaines le terrain* se dérober sous lui, quand il a tenté d'intégrer à son gouvernement de grands noms du monde des affaires, et qu'il n'a essuyé que des refus polis.

CHARLES VANHECKE.

### Il y a trois ans le plan Cruzado

Le 28 février 1986, le président de la République, M. José Sarney, lançait le « plan tropical », resté célèbre sous le nom de plan Cruzado, en raison du nouveau nom donné symboliquement à la monnaie brésilienne (en remplacement du cruzeiro). Le taux d'inflation atteignait alors 400 % en rythme annuel et le gouvernement promettait d'enrayer complètement la hausse des prix sans pour autant compromettre la croissance. Un gel strict des prix était imposé, qui permettait au Brésil d'enregistrer, en mars 1986, un taux d'inflation négatif. Cependant, le gel des salaires, pendant de celui des prix, s'est immédiatement heurté à l'opposition des syndicats qui, quelques mois plus tard, décrochaient d'importantes concessions et un retour à une indexation partielle des salaires sur les prix.

Malgré plusieurs programmes de réactivation du plan Cruzado, notamment un nouveau blocage des prix et des salaires en juin 1987, et un « pacte social » entre l'Etat et les syndicats, à l'automne 1988, l'inflation a repris de plus belle, et a atteint en 1988 près de 1 000 %.

Le « traitement de choc » de 1986, qui prévoyait une participation active de la population, appelée à dénoncer les hausses de prix, avait été salué par les économistes, et soutenu par les Brésiliens. Le président Sarney doit compter désormais avec l'échec du plan Cruzado, et l'érosion de sa cote de popularité.

● **Circuits inversés sur un Boeing-757 britannique.** — L'administration de l'aviation civile britannique (CAA) a annoncé qu'une inversion avait été découverte sur les circuits de détection d'incendie dans les soutes à bagages d'un Boeing-757 de la compagnie Air 2000. Cette constatation a été faite après que la CAA eut demandé aux compagnies de vérifier tous les circuits d'alarme. En effet, parmi les causes possibles de la catastrophe du Boeing-737 de British Midland, qui a provoqué la mort de quarante-quatre personnes, le 7 janvier, figure un montage erroné des circuits, qui aurait trompé le pilote.


AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**FRAMATOME S.A.**

par une offre publique d'achat a acquis le capital de

**BURNDY CORPORATION**

BNP IFS a introduit et conseillé Framatome dans cette opération

**BNP International Financial Services**

(North America) Corp.
New York

BNP

10 janvier 1989

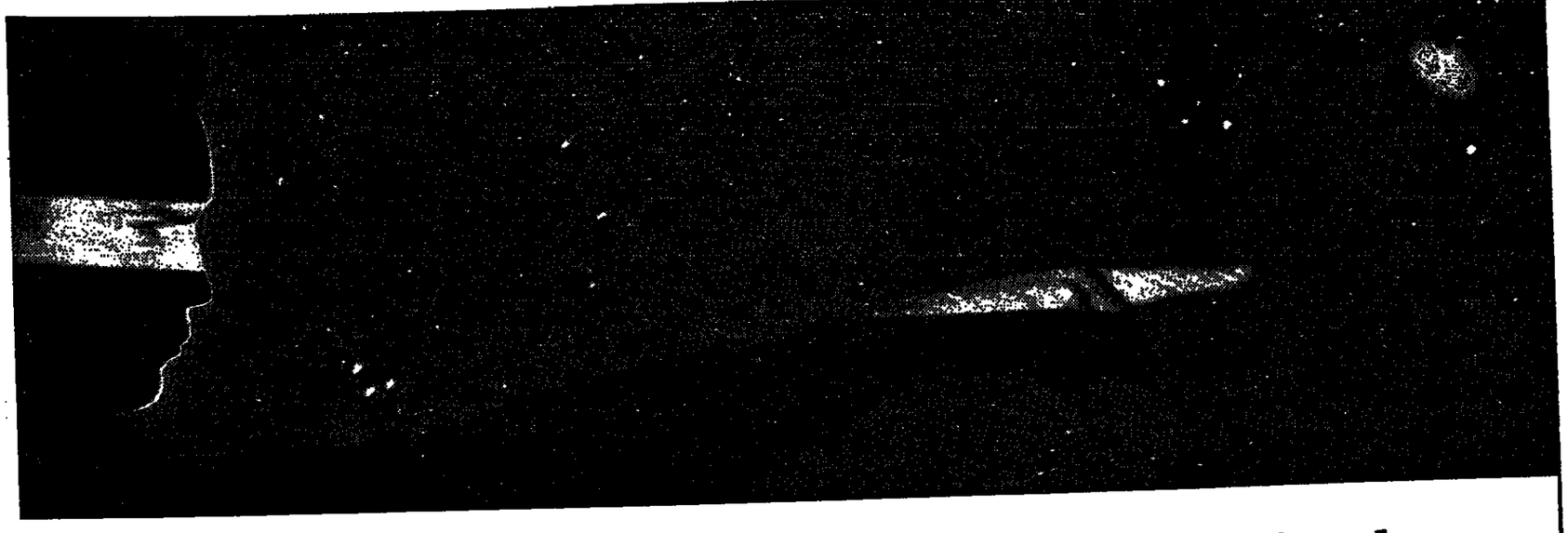

# L'informatique quand elle signifie décider

*C'est désormais l'informatique qui permet aux décideurs d'imaginer leurs stratégies : offrir de nouveaux services aux clients, prolonger les circuits d'information jusqu'aux fournisseurs et aux distributeurs, créer de nouveaux métiers. C'est l'informatique qui peut faire gagner des parts de marché.*

Aujourd'hui, une nouvelle entreprise brille dans l'univers informatique : Cap Sesa. Née de la fusion de Cap Sogeti France et de Sesa, Cap Sesa est la première société française de services et de conseil en informatique et télécommunications.

Pour Cap Sesa, l'informatique n'est pas une fin en soi. Outil de compétitivité, elle signifie décider, produire, communiquer. Outil d'anticipation, elle annonce notre entrée dans l'âge de l'information. En répondant aux vrais objectifs de ses clients, en inventant chaque jour un métier qui ne fait que commencer, Cap Sesa donne un sens à l'informatique.

## L'Informatique a un Sens

CAP SESA
Groupe CAP GEMINI SOGETI

I:N RESEAU Photo: Gladieff

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Économie

## Hausse de 18 % du montant des commandes reçues par Dassault en 1988

Le groupe Dassault-Breguet a enregistré, en 1988, une progression de 18 % de ses commandes par rapport à 1987, avec un montant de 15,9 milliards de francs.

Cette évaluation recouvre les commandes d'avions civils (42 exemplaires Falcon de plusieurs modèles différents) ou d'avions militaires (26 Mirage-2000 pour l'armée de l'air française, 12 Mirage-2000 pour la Jordanie, 5 Breguet-Atlantique pour la marine nationale), ainsi que la modernisation d'avions de combat (7 Mirage-III brésiliens), le contrat de deux prototypes Rafale (destinés à l'armée de l'air et à la marine françaises) et des commandes de pièces de rechange et de logiciels Dassault-Systèmes.

En 1988, le chiffre d'affaires a été de 17,8 milliards de francs, en augmentation de 15 % par rapport à 1987.

Dassault-Breguet a dû, néanmoins, rationaliser sa production, l'année dernière, en fermant quatre sites industriels (Boulogne, Istres, Villaroche et Sanguinet). Ces mesures, explique-t-on à la société, sont liées au fait que la part fabriquée par le constructeur des Mirage décroît à chiffre d'affaires égal dès lors que les avions, en se complexifiant, requièrent la participation de nombreux autres partenaires et que la demande de compensations industrielles est forte de la part des clients étrangers qui veulent être désormais associés à la fabrication.

## Degrémont au Portugal et au Danemark

La société Degrémont (groupe Lyonnaise des Eaux) vient de prendre le contrôle de la société portugaise Setal et de conclure une *joint-venture* au Danemark. Dans un communiqué, Degrémont *précise* que Setal (20 millions de francs de chiffre d'affaires) exerce depuis trente ans au Portugal une activité de traitement d'eau, en faisant appel aux techniques de Degrémont.

Par ailleurs, la filiale Degrémont-Benelux vient de signer un accord avec l'industriel sucrier danois DDS (De Danske Sukkerfabrikker) pour la création au Danemark de la société Hygrodan, spécialisée dans le traitement des eaux résiduaires industrielles.

## ABB renforce ses positions en Grande-Bretagne et en Italie

L'électricien helvéto-suédois *ASEA-Brown-Boveri* (ABB) a obtenu l'autorisation d'acquérir 40 % du consortium qui a été choisi pour reprendre l'entreprise BREL, filiale de British Rail, spécialisée dans la fabrication de matériels roulants ferroviaires. Les partenaires d'ABB sont Trafalgar House (40 %) et le personnel de BREL (20 %).

D'autre part, ABB a signé avec la Finmeccanica, filiale industrielle du groupe public italien IRI, un accord *qui prévoit la constitution* de trois sociétés communes. La première, consacrée à la production de chaudières et de turbines, sera la propriété d'Ansaldo, filiale de Finmeccanica, pour 60 % et d'ABB pour 40 %. La deuxième, spécialisée dans l'ingénierie et la commercialisation d'équipements de production *d'énergie, appartiendra pour* 51 % à Ansaldo et 49 % à ABB. La troisième regroupera la production et la commercialisation des transformateurs et sera *contrôlée à 60 %* par ABB.

Ces rachats et prises de participation s'inscrivent dans la stratégie de la firme helvéto-suédoise pour parfaire son installation dans l'Europe des Douze.

## CGEE-Alsthom remporte un contrat de 1,2 milliard de francs en Chine

La CGEE-Alsthom (groupe CGE), chef de file d'un consortium français, a remporté un contrat d'environ *200 millions de dollars* (*1,2 milliard* de francs) pour la construction à proximité de Canton, en Chine, d'une usine hydro-électrique de pompage de 1 200 mégawatts. Le consortium, dans lequel on trouve Neyrpic, Alsthom, Alsthom-Jeumont et Spie Batignolles, compte également EDF International, responsable du contrôle des études, de la mise en service de l'installation et de l'assistance des opérateurs chinois chargés de son exécution.



*— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —*

NOZAL SA

**émission d'un emprunt convertible en actions de 226,7 millions de francs**

Nozal, négociant généraliste d'acier, et ses filiales ont réalisé en 1988 un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 3,5 milliards de francs, ce qui représente le quart de la distribution en France dans ce secteur.
L'ensemble Nozal devrait dégager pour 1988 un bénéfice net de 91 millions de francs, après 63 millions de francs environ d'impôts.
Pour financer son développement et se rapprocher de la clientèle sur l'ensemble du marché européen, Nozal SA (côté au marché au comptant de la Bourse de Paris) procède à l'émission de 226,7 millions de francs d'obligations convertibles.

| Caractéristiques de l'opération | |
|---|---|
| Prix d'émission | F 340 |
| Taux d'intérêt | 6,70 % |
| Taux de rendement actuariel | 7,80 % |
| Montant de l'emprunt | 226 666 440 F |
| Nombre de titres | 666 666 |
| Délai de priorité aux actionnaires | du 16/01/89 au 30/01/89 |
| Droit de priorité | 4 obligations pour 11 actions |
| Période de souscription du public | à partir du 31/01/89 |
| Jouissance et règlement des souscripteurs | 14/02/89 |
| Durée | 7 ans 321 jours |
| Amortissement normal | en 3 tranches égales au prix de :<br>F 362 le 1er janvier 1995<br>F 366 le 1er janvier 1996<br>F 371 le 1er janvier 1997 |
| Amortissement anticipé | possible par rachat en bourse au gré de l'émetteur dans les conditions prévues au contrat |
| Conversion des obligations | à tout moment :<br>– à compter du 16/02/89 au 30/06/89 à raison de 11 actions pour 10 obligations<br>– à compter du 01/07/89 à raison d'une action pour une obligation |

Une note d'information qui a reçu le visa de la COB n° 89-14 du 12/1/89 a été publiée au BALO du 16/1/89. Elle est disponible auprès des établissements désignés pour recevoir les souscriptions.



*Le Carnet des entreprises*

**Degrémont**

*A compter du 1er janvier 1989*

**René Dott**, antérieurement directeur des filiales de Degrémont, est nommé vice-président, et prend la responsabilité des affaires et missions spéciales.

**Jean-Louis Chaussade** *est nommé directeur des filiales*, en remplacement de René Dott.

[Agé de trente-sept ans, ingénieur TP, diplômé de l'Institut d'études politiques et de Harvard, il est *entré* dans le groupe Degrémont en 1978, où il a effectué toute sa carrière.]

# Marchés financiers

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1988

| | 6 janv. | 13 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 103,9 | 105,9 |
| Valeurs industrielles | 105,3 | 107,4 |
| Valeurs étrangères | 101,8 | 104,3 |
| Pétrole-Energie | 102,1 | 107 |
| Chimie | 101,8 | 104,3 |
| Métallurgie, mécanique | 103,8 | 108,5 |
| Electricité, électronique | 103,2 | 103,9 |
| Bâtiment et matériaux | 104,6 | 107,3 |
| Ind. de consommat. non alim. | 103,1 | 108,3 |
| Agro-alimentaire | 112,9 | 113,3 |
| Distribution | 103,1 | 107,1 |
| Transports, loisirs, services | 101,6 | 102,5 |
| Assurances | 101,5 | 106,2 |
| Crédit banque | 101,6 | 103,5 |
| Sicomi | 99,8 | 99 |
| Immobilier et foncier | 101,4 | 101,2 |
| Investissement et portefeuille | 103,7 | 105,9 |
| **Base 100 : 31 décembre 1988** | | |
| Valeurs franç. à revenu fixe | 100 | 100,7 |
| Emprunts d'Etat | 100 | 100,5 |
| Emprunts garantis et assimilés | 100 | 100,8 |
| Sociétés | 99,9 | 100,6 |
| **Base 100 en 1949** | | |
| Valeurs franç. à rev. variable | 3 698,43 | 789,4 |
| Valeurs étrangères | 4 027,44 | 134,4 |
| **Base 100 en 1972** | | |
| Valeurs franç. à rev. variable | 522,4 | 542,8 |
| Valeurs étrangères | 538,1 | 552,4 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des val. franç. à rev. fixe | 121,7 | 122,8 |
| Emprunt d'Etat | 120,7 | 121,3 |
| Emprunts garantis et assimilés | 121,7 | 122,8 |
| Sociétés | 121,9 | 122,7 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
*Base 100 : 31 décembre 1981*

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 433,5 | 441,3 |
| Produits de base | 278,8 | 288,1 |
| Construction | 448,6 | 482 |
| Biens d'équipement | 326,3 | 327 |
| Biens de consom. durables | 569,3 | 572,5 |
| Biens de consom. non durables | 586,8 | 602 |
| Biens de consom. alimentaires | 707,2 | 708,9 |
| Services | 389,1 | 396,5 |
| Sociétés financières | 501 | 510,7 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 411,6 | 412,2 |
| Valeurs industrielles | 436,1 | 443,7 |

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

| | |
|---|---|
| Indice général | 295,6 |

## PARIS, 16 janvier

### Quelques cotations malgré la grève

En dépit de la grève d'une partie du personnel de la Bourse, des actions et des obligations ont pu *être cotées, lundi*, grâce au système informatique, qui a fonctionné normalement.

Toutes les valeurs du marché à règlement mensuel ont pu être, par exemple, négociées. Le volume des échanges était toutefois inférieur des deux tiers à celui d'une séance normale sur ces titres, indiquaient les professionnels.

L'indicateur instantané reflétait, en début d'après-midi, une très légère hausse, de l'ordre de 0,10 %.

Sur les autres marchés, les cotations étaient, en revanche, perturbées par la grève d'un personnel inquiet, notamment de l'avenir de la profession. Les valeurs servant de supports aux options négociables, traitées à la criée, n'ont pas été cotées. Les options négociables non plus. La cotation des valeurs étrangères, de certains titres au comptant et de certaines obligations a également été suspendue. Arrêt des *transactions sur le marché de* l'indice CAC 40.

Les obligations traitées en continu ont été négociées à *13 heures* avec un seul cours. *De* même pour les actions au comptant traitées par informatique.

Après l'Assemblée générale du personnel *qui s'est* tenue *lundi* en début de matinée, le palais Brongniart était quasi désert en début d'après-midi.

Sur le MATIF, qui a fonctionné presque normalement, les cours étaient en légère baisse.

Sur le marché à règlement mensuel, les valeurs pétrolières étaient encore recherchées ainsi que Drouot-Assurances.

*Mardi*, le marché devrait fonctionner normalement en attendant les résultats des négociations patronat-syndicats qui vont avoir lieu jeudi.

## Lancement *du contrat à terme* sur BTAN différé

Le Conseil du marché à terme (*CMT*) a différé sa décision d'autoriser et de lancer deux projets concurrents à Paris d'un contrat à terme sur bons du Trésor à cinq ans (BTAN) par le MATIF et la société privée OMF.

Le CMT a repoussé, à la fin du mois de mars, sa décision dans l'attente des résultats des négociations *récemment engagées entre les deux* organisateurs de ces marchés pour un accord sur le système de compensation. Le CMT exige, pour la sécurité du marché, un système de compensation unifié.

Le lancement d'un contrat à terme sur BTAN cinq ans répond à la demande des professionnels désireux de se couvrir contre les variations de taux d'intérêt sur les périodes moyennes de la courbe des taux.

Les deux contrats Notionnel et Pibor remplissent cette mission respectivement sur les titres à long terme (dix ans) et sur les échéances les plus courtes (trois mois).

Depuis environ un an maintenant, les deux concurrents s'affrontent : *le* MATIF, dont la criée est organisée au sein de la Bourse de Paris, et la société OMF (patronnée par de grandes banques de la place : Société générale, Paribas, CCF, BNP...), qui organise un marché électronique de gré à gré.

## TOKYO

### Clos lundi

En raison d'une fête nationale, la Bourse de Tokyo et le marché des *changes étaient fermés lundi*.

## L'ancien président *de la SEC* chez Drexel ?

L'ancien président de la commission boursière américaine (SEC), M. John Shad, actuellement ambassadeur des Etats-Unis aux Pays-Bas, a été sollicité pour devenir le président de la banque d'investissement américaine Drexel Burnham Lambert.

M. Shad donnera sa démission, comme tous les ambassadeurs américains, le 20 janvier, à l'occasion de l'installation de M. George Bush à la Maison Blanche.

M. Shad a été président de la commission boursière américaine, la Securities and *Exchange* Commission (SEC), de 1981 jusqu'en 1987, et a, dans cette fonction, lutté vigoureusement contre les délits d'initiés.

*Pendant cette* période, des *délits* d'initiés commis par plusieurs hauts employés de Drexel ont été découverts et la banque a dû payer une amende de 650 millions de dollars en décembre dernier dans le cadre d'un arrangement avec le procureur.

## FAITS ET RÉSULTATS

● **EUROCOM : bénéfices en hausse d'un tiers.** – *Pour 1988*, le bénéfice net consolidé prévisionnel, part du groupe et hors plus-values exceptionnelles, atteint *126 millions de francs, contre* 93 millions en 1987 (+ 35,5 %). La part des bénéfices en provenance de l'étranger est de l'ordre de 28 %. Compte tenu des plus-values, ce chiffre s'établit à 180 millions de francs, en progression de 92 %.

● ***Les stylos Pélikan prennent la majorité du capital de Geha.*** – Le groupe Pélikan (stylos), dont le siège est à Zug (Suisse), a pris *la majorité du capital de la société* Geha-Werke, active dans le même secteur, et établie à Hanovre (nord de la RFA). Des mesures de rationalisation seront prises, qui toucheront environ trois cents à quatre mille cinq cents personnes que Pélikan et Geha emploient en RFA. Geha a réalisé, en 1988, un chiffre d'affaires d'environ 160 millions de deutschemarks (960 millions de francs).

● ***Nestlé investit en Côte-d'Ivoire.*** – Le groupe suisse Nestlé a investi, en 1988, la somme de 24 millions de francs dans la réalisation d'une unité de traitement de l'igname, un des produits vivriers les plus utilisés dans l'alimentation en Côte-d'Ivoire et dans de nombreux pays africains. La nouvelle unité de production a été créée au sein de l'usine Novalim-Nestlé, à Abidjan, où sont fabriqués, depuis 1977, les produits culinaires Maggi et les farines lactées Cérélac. Equipés pour le séchage, la *mise en flocon* et le conditionnement, les ateliers ont une capacité quotidienne de traitement de 34 tonnes d'ignames.

● **Ciba-Geigy : chiffre d'affaires en hausse de 12 %.** – Le groupe chimique suisse Ciba-Geigy a réalisé, en 1988, un chiffre d'affaires de 17,6 milliards de francs suisses (70 milliards de francs), en progression de 12 %, et s'attend à une croissance « surproportionnelle » de son bénéfice par rapport au chiffre d'affaires. Le bénéfice net de 1987 était de 1,1 milliard de francs suisses (6,6 milliards de francs). Tous les secteurs du groupe ont enregistré des évolutions favorables. Les produits pharmaceutiques sont en hausse de 9 %, les produits pour l'agriculture de 8 %, les colorants et produits chimiques de 12 %. Ceux qui ont le plus progressé sont Ciba-Vision (+ 41 %), les équipements électroniques (+ 32 %) et les matières plastiques (+ 20 %). Par pays, le groupe enregistre les plus fortes augmentations de ses ventes en Espagne, en Grande-Bretagne, en RFA, aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et au Mexique. Le groupe bâlois ajoute que les variations des taux de change lui ont *été plus favorables en 1988* que l'année précédente. Il a aussi bénéficié d'une *« situation économique constamment favorable et d'une demande accrue de l'agriculture »*.

# PARIS :

## • Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Arnault & Associés | .... | 520 | La Commande Electro. | 292 | .... |
| Asystel | 288 | .... | Le gd livre du mois | .... | .... |
| B.A.C. | 340 | .... | Loca Investissement | 274 90 | .... |
| B. Demachy & Assoc. | 549 | .... | Locamic | .... | .... |
| B.I.C.M. | .... | 615 | Metallurg. Minière | .... | .... |
| B.I.P. | .... | 730 | Métrologie Internat. | .... | .... |
| Boiron | 508 | 508 | Microservice | 175 | .... |
| Bolloré Technologies | 938 | .... | M.M.B.M. | 754 | .... |
| Buitoni | 1050 | .... | Molex | 234 | .... |
| Câbles de Lyon | 1735 | .... | Navale-Delmas | .... | .... |
| Calberson | 780 | .... | Olivetti-Logabax | .... | 167 50 |
| Cardif | 850 | .... | Om. Gest.Fin. | .... | .... |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 342 | Pinault | 416 | .... |
| C.A.T.C. | 135 50 | .... | P.F.A. S.A. | 415 | .... |
| C.D.M.E. | 1252 | .... | Prouboug (C.In & Fin) | .... | .... |
| C. Equip. Elect. | 363 | .... | Présence Assurance | 495 | .... |
| C.E.G.I.D. | 740 | 735 | Publicat. Filipacchi | .... | 695 |
| C.E.G.E.P. | .... | 230 | Razel | 787 | .... |
| C.E.P.-Communication | 1700 | .... | St-Gobain Emballage | .... | 1780 |
| C.G.I. Informatique | 1180 | .... | St-Honoré Matignon | .... | .... |
| Ciments d'Origny | 830 | .... | S.C.G.P.M. | .... | 330 |
| C.N.I.M. | .... | 465 | Segin | 408 | .... |
| Concept | 280 | .... | Sélection Investissem. | 108 | 108 |
| Conforama | .... | 920 | S.E.P. | .... | .... |
| Creeks | 445 | .... | S.E.P.R. | .... | .... |
| Dafsa | .... | .... | Serbo | .... | .... |
| Dauphin | .... | .... | S.M.T.Goupil | .... | .... |
| Devanlay | 1050 | .... | Sodinforg | 700 | .... |
| Deville | 595 | .... | Supra | .... | .... |
| Editions Belfond | .... | 109 10 | TF 1 | 380 | .... |
| Elysées Investissem. | 23 90 | .... | Unilog | .... | .... |
| Finacor | 230 40 | .... | Union Financ. de Fr. | 500 | .... |
| Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) | 245 | .... | | | |
| Guintoli | .... | .... | | | |
| I.C.C. | .... | .... | | | |
| IDIA | 255 | .... | | | |
| I.G.F. | 105 | .... | | | |
| IN2 | 258 | .... | | | |
| Int. Metal Service | .... | .... | | | |

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

## Marché des options négociables le 13 janvier 1989

Nombre de contrats : 14 745.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Accor | 600 | 37,50 | 60 | 14 | – |
| CGE | 360 | 70 | 84 | 2,20 | 5,50 |
| Elf-Aquitaine | 400 | 27 | 41 | 7 | 12 |
| Lafarge-Coppée | 1 300 | 295 | – | 2,10 | 4 |
| Michelin | 182 | 18,50 | 25 | 2,30 | 6 |
| Midi | 1 200 | 465 | – | – | – |
| Paribas | 440 | 63 | 75 | 3 | – |
| Peugeot | 1 300 | 172 | 210 | 5,10 | 10,55 |
| Saint-Gobain | 560 | 65 | – | 6 | 9 |
| Société générale | 560 | 15 | 25 | – | – |
| Thomson-CSF | 240 | 12,80 | 21,20 | 12,30 | 14,50 |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 janv. 1989
Nombre de contrats : 80 000.

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 89 | Juin 89 | Sept. 89 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 108,56 | 107,90 | 107,82 |
| Précédent | 108,50 | 107,88 | 107,90 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Mars 89 | OPTIONS D'ACHAT Juin 89 | OPTIONS DE VENTE Mars 89 | OPTIONS DE VENTE Juin 89 |
|---|---|---|---|---|
| 106 | 2,63 | 2,40 | 0,09 | 0,65 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 6,31 F ↑**

Le dollar a poursuivi et même accéléré sa hausse en début de *semaine*, passant de *6,27 F* vendredi 13 janvier à plus de 6,31 F lundi 16 janvier, toujours en raison du niveau élevé des taux américains. Le cours du deutschemark à Paris est revenu de 3,41 F à 3,4065 F.

| FRANCFORT | 13 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,8370 | 1,8530 |

| TOKYO | 13 janv. | 14 janv. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 126,65 | 127,60 |

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (16 janv.) | 8 3/8-8 7/16 % |
| New-York (13 janv.) | 9 1/8 % |

### BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-88*)

| | 12 janv. | 13 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 105,4 | 105,5 |
| Valeurs étrangères | 103,9 | 104,3 |
| (*Sbf, base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 434,4 | 441,3 |
| (*Sbf, base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 1 647,40 | 1 643,23 |
| (*OMF, base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice OMF 50 | 457,84 | 457,60 |

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 222,32 | 2 226,87 |

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 511,9 | 1 519,7 |
| Mines d'or | 163,8 | 163,9 |
| Fonds d'Etat | 87,05 | 87,01 |

TOKYO

| | 13 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 31 298,38 | Clos |
| Indice général | 2 457,58 | Clos |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6,3060 | 6,3090 | – 52 | – 37 | – 100 | – 75 | – 320 | – 230 |
| $ can. | 5,2572 | 5,2619 | – 131 | – 92 | – 249 | – 185 | – 776 | – 600 |
| Yen (100) | 4,9459 | 4,9502 | + 173 | + 225 | + 312 | + 364 | + 915 | + 1029 |
| DM | 3,4059 | 3,4084 | + 86 | + 104 | + 153 | + 176 | + 429 | + 498 |
| Florin | 3,0172 | 3,0201 | + 50 | + 76 | + 116 | + 134 | + 336 | + 395 |
| FB (100) | 16,2610 | 16,2771 | + 118 | + 211 | + 284 | + 354 | + 606 | + 1055 |
| FS | 3,9911 | 3,9956 | + 101 | + 119 | + 173 | + 199 | + 503 | + 583 |
| L (1 000) | 4,6470 | 4,6527 | – 166 | – 121 | – 303 | – 252 | – 824 | – 700 |
| £ | 11,1206 | 11,1291 | – 489 | – 425 | – 882 | – 800 | – 2304 | – 2103 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 7/8 | 9 1/8 | 9 1/16 | 9 3/16 | 9 3/16 | 9 5/16 | 9 3/8 | 9 1/2 |
| DM | 4 7/8 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 11/16 | 5 13/16 |
| Florin | 5 1/2 | 5 3/4 | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 7/8 | 6 | 6 | 6 1/8 |
| F.B. (100) | 7 | 7 1/2 | 7 1/4 | 7 5/8 | 7 1/4 | 7 5/8 | 7 3/8 | 7 3/4 |
| F.S. | 5 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 7/16 | 5 9/16 | 5 9/16 | 5 11/16 |
| L (1 000) | 11 | 12 | 11 3/4 | 12 1/8 | 11 3/4 | 12 1/8 | 11 7/8 | 12 1/4 |
| £ | 12 7/8 | 13 1/8 | 13 | 13 1/8 | 13 1/16 | 13 3/16 | 13 | 13 1/8 |
| F. franç. | 8 1/4 | 8 3/4 | 8 5/16 | 8 9/16 | 8 3/8 | 8 5/8 | 8 5/8 | 8 3/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# Marchés financiers

Cours relevés à 15 h 21

## BOURSE DU 16 JANVIER

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 3884 | C.N.E. 3% ★ | 3670 | 3657 | 3658 | − 0 33 |
| 1043 | B.N.P. T.P. | 1060 | .... | .... | .... |
| 1188 | C.C.F. T.P. | 1183 | .... | .... | .... |
| 1090 | Créd. Lyon. T.P. | 1106 | 1106 | 1106 | .... |
| 1443 | Renault T.P. | 1635 | .... | .... | .... |
| 1683 | Rhone-Poul. TP | 1793 | .... | .... | .... |
| 1300 | St-Gobain T.P. | 1308 | .... | .... | .... |
| 1300 | Thomson T.P. | 1330 | .... | .... | .... |
| 580 | Accor | 615 | .... | .... | .... |
| 565 | Air Liquide | 612 | .... | .... | .... |
| 2410 | Alcatel ★ | 2660 | 2700 | 2698 | + 1 47 |
| 1570 | Als. Superm. | 1825 | 1825 | 1825 | .... |
| 315 | A.L.S.P.I.★ | 332 | 341 | 360 | + 8 43 |
| 355 | Alsthom ★ | 442 | 488 | 455 90 | + 3 14 |
| 2240 | Arjom. Prioux★ | 2542 | 2532 | 2540 | − 0 08 |
| 560 | Aussedat-Rey★ | 612 | .... | .... | .... |
| 1030 | Aux. Entrepr. ★ | 990 | 974 | 964 | − 1 63 |
| 640 | Av. Dassault ★ | 658 | 650 | 641 | − 2 58 |
| 395 | BAFP ★ | 434 | 438 50 | 462 | + 6 45 |
| 300 | Bail-Equipem.★ | 305 | 310 | 310 | + 1 64 |
| 830 | Bail Investiss★ | 876 | 877 | 877 | + 0 11 |
| 280 | B.N.P. C.I. ★ | 322 90 | 320 90 | 323 50 | + 0 19 |
| 485 | Cie Bancaire ★ | 565 | 582 | 574 | + 1 59 |
| 500 | Bazar H.-V.★ | 546 | 550 | 543 | − 0 37 |
| 630 | Béghin-Say ★ | 600 | 595 | 595 | − 0 83 |
| 880 | Berger (Me) | 892 | 895 | 895 | + 0 34 |
| 805 | Bic ★ | 857 | 852 | 859 c | + 1 14 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 975 | Crédit Nat. ★ | 1050 | 1050 | 1041 | − 0 86 |
| 565 | CSEE (ex-Sign)★ | 624 | 629 | 625 | + 0 16 |
| 435 | Crouzet ★ | 489 90 | 488 | 488 50 | − 0 72 |
| 3280 | Damart S.A. ★ | 3290 | 3299 | 3285 | + 0 15 |
| 1570 | De Dietrich★ | 1725 | 1725 | 1735 | + 0 58 |
| 225 | Dév. P.d.C. (Li) | 224 20 | .... | .... | .... |
| 320 | Dév. R. Sud-Est | 367 | 367 | 367 | .... |
| 415 | D.M.C. | 515 | 525 | 521 | + 1 17 |
| 320 | Drouot Assur★ | 356 | 365 | 367 | + 3 09 |
| 2600 | Docks France ★ | 2901 | 2949 | 2901 | .... |
| 705 | Dumez ★ | 834 | 850 | 855 | + 2 52 |
| .... | Duméril Leblé | 1175 | .... | .... | .... |
| 1550 | Eaux (Gén.)★ | 1609 | 1591 | 1608 | − 0 06 |
| 1730 | Ecco ★ | 1780 | 1735 | 1732 | − 2 70 |
| 845 | Electrofinanc. ★ | 902 | 905 | 911 | + 1 |
| 405 | El. S. Dassault★ | 425 | 413 | 417 | − 1 88 |
| 370 | Elf-Aquitaine | 413 50 | .... | .... | .... |
| 340 | — (certific.) ★ | 349 | 354 | 355 | + 1 72 |
| .... | Epeda B.-F. | 1151 | 1125 | 1138 | − 1 13 |
| 3360 | Essilor★ | 3620 | 3595 | 3624 | + 0 11 |
| 1720 | Essil. Int.(DP)★ | 1800 | 1800 | 1800 | .... |
| 305 | Esso S.A.F. ★ | 361 | 363 | 364 90 | + 1 08 |
| 1430 | Euralrance★ | 1750 | 1775 | 1760 | + 0 57 |
| 1350 | Eurocom ★ | 1410 | 1414 | 1418 | + 0 57 |

[illegible]

### Comptant (sélection)

[illegible]

### Étrangères

[illegible]

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Banque Hydro-Energie | 300 | .... |
| Calciphos | 193 | .... |
| Chambourcy (M.) | 976 | .... |
| Cochery | 251 | 203 o |
| Cogenhor | 97 60 | .... |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 359 | .... |
| Gechot | 62 | .... |
| Guy Degrenne | 650 | .... |
| Hoogovens | 170 | .... |
| Merlin Immobilier | 240 | .... |
| Microservice (bons) | 28 90 | .... |
| Nicolas | 1230 | 1050 o |
| Particip. Percier | 401 | .... |
| Pathé-Cinéma | 452 | .... |
| Rémy et Associés | 360 | .... |
| Rorento N.V. | 188 10 | .... |
| Serma-Metra | 356 | .... |
| Serv. Equip. Véh. | 55 90 | .... |
| S.P.R. | 484 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 510 | .... |
| Ulinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 142 | .... |

## 13/1

### SICAV (sélection)

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Epargne Monde | 1207 96 | 1175 63 |
| Epargne Première | 12119 25 | 12029 03 |
| Epargne-Oblig. | 205 27 | 189 78 |
| Epargne-Quatre | 1098 32 | 1069 92 |
| Epargne-Unie | 1274 76 | 1228 69 ◆ |
| Epargne-Valeur | 452 01 | 439 91 |
| Epsilon | 1156 83 | 1145 38 |
| Eurocic | 9531 01 | 9390 16 ◆ |
| Eurocic Leaders | ...... | ...... |
| Eurodyn | 1131 09 | 1093 90 ◆ |
| Euro-Gan | 5676 30 | 5418 90 |
| Euro-Maif | 26 79 | 26 39 |
| Finord Placement | 61976 41 | 61975 41 |
| Finord Valorisation | 14120 12 | 13943 25 |
| Fonsicav (div. par 10) | 11268 11 | 11268 11 |
| Foncival | 254 61 | 245 60 ◆ |
| France-Gan | 7640 56 | 7294 09 |
| France-Garantie | 284 13 | 283 56 |
| France-Investiss. | 429 57 | 410 09 |
| France-Obligations | 483 05 | 458 47 |
| Francic | 442 45 | 429 56 ◆ |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Nippon-Gan | 6513 17 | 6217 82 |
| Nord-Sud Développ. | 1227 74 | 1225 29 |
| Normatif | 12605 40 | 12359 24 |
| Obli Association | 127 40 | 126 14 |
| Oblicic Régions | 1095 93 | 1079 44 ◆ |
| Obligations Convert. | 422 26 | 411 98 |
| Oblig. toutes catég. | 162 44 | 157 33 |
| Oblilion | 1074 14 | 1053 50 ◆ |
| Obliécurité | 10165 24 | 10165 24 |
| Optimavalor | 230 04 | 224 43 |
| Oraction | 1231 97 | 1191 46 ◆ |
| Orvalor | 5929 62 | 5715 30 |
| Paribas Croissance | 625 71 | 600 20 |
| Paribas Epargne | 16429 42 | 16396 63 |
| Paribas France | 106 26 | 102 18 |
| Paribas Oblimonde | 1021 18 | 1006 09 |
| Paribas Opportunités | 123 76 | 120 16 |
| Paribas Patrimoine | 552 74 | 530 21 |
| Paribas Revenu | 95 03 | 94 09 |
| Parnasse-Valor | 1116 86 | 1115 74 |
| Patrimoine Retraite | 177 89 | 174 50 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Uni-Régions | 2405 53 | 2328 43 ◆ |
| Uniresse | 191 58 | 191 58 c |
| Univar | 1190 90 | 1151 74 ◆ |
| Univers-Actions | 1653 65 | 1599 27 ◆ |
| Univers-Obligations | 551 38 | 537 93 |
| Valorem | 1636 43 | 1634 80 |
| Valorg | 41946 04 | 41925 08 |
| Valrel | 23779 37 | 23755 59 ◆ |
| Vauban | [illegible] | [illegible] |

[illegible]

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 16/1 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 272 | 6 319 | 6 100 | 6 500 |
| ECU | 7 108 | 7 110 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 341 080 | 340 880 | 331 | 351 |
| Belgique (100 F) | 16 289 | 16 281 | 15 700 | 16 700 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 302 210 | 302 050 | 292 500 | 312 500 |
| Danemark (100 krd) | 88 130 | 88 100 | 84 500 | 91 500 |
| Norvège (100 k) | 93 810 | 94 040 | 87 500 | 94 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 115 | 11 147 | 10 650 | 11 350 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 110 | 4 114 | 3 400 | 4 200 |
| Italie (1 000 lires) | 4 646 | 4 650 | 4 300 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 399 940 | 399 480 | 387 | 409 |
| Suède (100 krs) | 99 860 | 100 170 | 95 500 | 102 500 |
| Autriche (100 sch) | 48 555 | 48 520 | 47 | 50 |
| Espagne (100 pes.) | 5 430 | 5 455 | 5 200 | 5 700 |
| Portugal (100 esc.) | 4 151 | 4 150 | 3 700 | 4 400 |
| Canada ($ can 1) | 5 225 | 5 273 | 5 050 | 5 450 |
| Japon (100 yens) | 4 952 | 4 948 | 4 780 | 5 010 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 16/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 81600 | 81800 |
| Or fin (en lingot) | 81700 | 81850 |
| Pièce française (20 fr) | 468 | 488 |
| Pièce française (10 fr) | 379 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 490 | 492 |
| Pièce latine (20 fr) | 466 | 468 |
| Souverain | 592 | 598 |
| Pièce de 20 dollars | 2735 | 2730 |
| Pièce de 10 dollars | 1380 | 1310 |
| Pièce de 5 dollars | 740 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3030 | 3036 |
| Pièce de 10 florins | 488 | 489 |
| Or Londres | ..... | ..... |
| Or Zurich | ..... | ..... |
| Or Hongkong | ..... | ..... |
| Argent Londres | ..... | ..... |

**PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde


**ÉTRANGER**

3 La clôture de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.
4 La Bulgarie face à l'effet Gorbatchev.
— Le rassemblement à Prague à la mémoire de Jan Palach.
12 La Belgique suspend son aide au Zaïre.

**POLITIQUE**

13 La préparation des élections municipales.
14 Le problème corse et le dialogue avec les nationalistes.
— A Wallis-et-Futuna, le MRG prend un siège de député au RPR.

**SOCIÉTÉ**

16 Justice : la réclusion perpétuelle pour les assassins de Georges Besse.
22 Les premiers sextuplés français : un échec thérapeutique.
24 Sports : la Coupe du monde de ski alpin.

**CULTURE**

26 La crise à l'Opéra Bastille.
— Théâtre : *Mademoiselle Julie*, de Strindberg, à l'Athénée ; *l'Etrange Intermède*, d'Eugène O'Neill, à Aubervilliers.
27 Etienne Daho au Zénith.
— Communication.

**ÉCONOMIE**

30 La polémique sur les « affaires » Pechiney et Société générale.
31 Citroën régularise la situation financière des travailleurs intérimaires.
32 Le Brésil met en route un nouveau plan d'austérité.
34-35 Marchés financiers.

**SERVICES**

Abonnements ..... 2
Campus ..... 23
Carnet ..... 23
Météorologie ..... 29
Mots croisés ..... 29
Radio-télévision ..... 29
Spectacles ..... 28

**TÉLÉMATIQUE**

● *Chaque matin, le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
3615 tapez LEMONDE
● *Les jeux du Monde* ... JEU
● *Téléphoner aux USA pour 1 F la minute* ..... DIA
3615 tapez LM


**RDA**

## Quatre-vingts interpellations lors d'une manifestation à Leipzig

Quatre-vingts personnes environ ont été interpellées, dimanche 15 janvier en fin d'après-midi, par la police lors d'une manifestation non autorisée à Leipzig. De source proche de l'Eglise protestante, on indique que plusieurs centaines de personnes auraient pris part à cette manifestation, organisée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht, qui fait chaque année l'objet d'une importante cérémonie officielle à Berlin-Est.

Selon des informations recueillies par l'Eglise protestante à Berlin-Est, les manifestants de Leipzig s'étaient rassemblés devant l'ancien hôtel de ville avec l'intention de marcher sur la nouvelle mairie. Leurs tracts réclamaient la liberté d'expression et d'association et protestaient contre l'interdiction en RDA du magazine soviétique *Spoutnik*. Après avoir lancé des appels à la dispersion, les forces de l'ordre ont chargé brutalement, procédant à des interpellations.

Onze dissidents de la région de Leipzig, appartenant à des associations pacifistes et écologistes ainsi qu'à des groupes de défense des droits de l'homme proches de l'Eglise protestante, avaient été arrêtés préventivement vendredi et samedi. La police avait également effectué des perquisitions dans plusieurs appartements et saisi des livres et des documents. — *(AFP, Reuter.)*

## La mort de l'écrivain Pierre Boileau

Thomas Narcejac a perdu son double. Pierre Boileau, avec qui il formait depuis quarante ans le plus fameux tandem du roman policier français « Boileau-Narcejac » est mort lundi 16 janvier à son domicile de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). La santé de Boileau, atteint d'une maladie de Parkinson, s'était détériorée depuis de nombreux mois.

Pierre Boileau, né à Paris en 1906, avait rencontré celui qui allait devenir son alter ego en 1948. Ensemble ils ont publié quelque quarante romans, une centaine de nouvelles et quatre pièces de théâtre. En 1986 ils ont fait paraître *Tandem ou trente-cinq ans de suspense* (Denoël), Mémoires doubles pour une œuvre double. Un « mariage » qui a duré quarante années, sans une seule « scène de ménage », et ne pouvait être rompu que par un événement qui ne produit aucun suspense, la mort. *(La plupart des livres de Boileau-Narcejac sont publiés chez Denoël.)*

● **Un débat avec André Bitov.** — L'écrivain soviétique André Bitov, l'auteur de *la Maison Pouchkine, roman de l'humiliation infinie* (Albin Michel) participera à une rencontre-débat, le mardi 17 janvier, à 19 heures, à la Maison des écrivains, 53, avenue de Verneuil, Paris 7500?.

Dans les territoires occupés

## Les balles en plastique utilisées par Israël se révèlent de plus en plus meurtrières

*JÉRUSALEM de notre correspondant*

Le docteur Rustom Nammari, directeur du plus grand hôpital palestinien de Jérusalem, l'hôpital Mukassed est catégorique : *« Depuis quelques semaines tous nos chiffres sont en hausse — le nombre de tués par balles, le nombre de blessés, et parmi ceux-ci le nombre de patients qui sont très grièvement atteints. »*

Blouse blanche immaculée, ton posé et chiffres à l'appui, le docteur Nammari formule ce commentaire au terme d'un week-end particulièrement meurtrier. Du vendredi 13 janvier au dimanche 15, cinq Palestiniens — pour la plupart des adolescents, dont une fillette de douze ans — ont été tués et au moins une trentaine d'autres blessés par balles lors d'affrontements avec l'armée en Cisjordanie et à Gaza. Le docteur Nammari incrimine l'usage, de plus en plus fréquent, des balles en plastique. Les bilans n'ont cessé de s'alourdir depuis septembre, lorsque l'armée a commencé à utiliser massivement ce type de projectiles.

Ce sont des munitions moins meurtrières que les balles réelles. Mais les soldats paraissent *« les utiliser à tout bout de champ*, explique le docteur Nammari, *au moindre rassemblement de rue, et surtout ils tirent dans n'importe quelle partie du corps »*. Lui faisant écho, un ministre travailliste, M. Moshe Shahal (énergie), est intervenu dimanche au conseil des ministres pour s'étonner de l'accroissement des morts et des blessés dans les territoires et solliciter une réglementation de l'usage des balles en plastique.

Le docteur Nammari estime que sur les 200 lits que compte son hôpital, 36 à 40 sont en permanence occupés par des blessés du soulèvement. A tous les étages de l'établissement on trouve des jeunes gens (quatorze-quinze ans ou guère plus, le haut du lit orné de drapeaux palestiniens) traités pour des blessures très graves : à la tête, à l'abdomen, à la moelle épinière.

A la fin de la semaine passée, le ministre de la défense, M. Rabin, établissait ainsi le bilan d'un soulèvement entré dans son quatorzième mois : 330 Palestiniens tués, 7 000 blessés, 27 000 personnes arrêtées à un moment où à un autre (et 5 000 d'entre elles encore détenues). S'adressant à une délégation de parlementaires européens, M. Rabin avait ajouté : *« Cessez de nous faire la morale, à aucun moment notre gouvernement ne s'est comporté comme vous, Européens, l'avez fait à l'époque coloniale. »*

Le propos traduisait tout à la fois une incontestable irritation devant les critiques dont Israël fait l'objet en Europe de l'Ouest et devant des initiatives européennes jugées unilatéralement pro-palestiniennes. Reçu dimanche par le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, et par le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Arens, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Ordonez, a tenu compte de ces sentiments. Accueilli surtout en tant que représentant du pays qui préside actuellement la CEE, il a souligné qu'il était là non pour exercer des pressions ou exposer une initiative, mais *« pour écouter »*.

ALAIN FRACHON.

● **ISRAËL : démission du secrétaire général du parti travailliste.** — Le secrétaire général du parti travailliste israélien, M. Ouzi Baram, a annoncé dimanche 15 janvier sa démission de son poste, en raison, a-t-il dit, de divergences fondamentales avec la politique adoptée par M. Shimon Pérès et ses proches. *« Le parti travailliste*, a-t-il souligné, *aurait dû réagir de manière positive et claire aux signes d'ouverture de l'OLP. L'entrée des travaillistes au cabinet de M. Shamir est un crachat au visage de nos électeurs (...). Aujourd'hui (...), il y a deux travaillistes à des postes-clefs du gouvernement. L'un réprime l'intifada* (allusion à M. Itzhak Rabin, ministre de la défense), *et l'autre* (allusion à M. Shimon Pérès, ministre des finances) *assène des mesures économiques anti-sociales. Je ne peux en être fier. »* — (AFP.)

LIBAN

## La guerre entre chiites devrait durer

**La guerre entre chiites, qui met aux prises Amal et le Hezbollah depuis le Jour de l'an, s'est rallumée dans la banlieue sud de Beyrouth, sans s'étendre toutefois complètement dans le sud du Liban, où s'étaient déroulés les plus féroces combats.**

*BEYROUTH de notre correspondant*

La reprise de la bataille fait suite à l'attentat de vendredi au moyen d'une voiture piégée, au passage d'une manifestation du Hezbollah (*le Monde* daté 15-16 janvier).

L'armée syrienne déployée dans la banlieue sud a une fois de plus séparé les belligérants, mais sans régler les causes du conflit ni prendre des mesures radicales susceptibles d'empêcher son rebondissement. Il en a été de même au village de Sohmor, dans la Bekaa, où une unité syrienne, après s'être déployée pour prévenir des affrontements et y avoir éliminé les positions les plus voyantes des deux milices ennemies, s'est retirée.

Le chef de la milice du camp chrétien, M. Samir Geagea, a estimé que la guerre entre chiites était partie pour durer. Il a souligné que l'Iran n'accepterait jamais, sauf à y être contraint, de laisser supprimer son unique ligne de contact avec Israël par Hezbollah interposé au Liban sud, et que la Syrie refuserait un partage d'influence avec l'Iran.

LUCIEN GEORGE.

## Libération du militant arménien Monte Melkonian

Ancien dirigeant de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), fondateur de la branche dite Mouvement révolutionnaire de cette organisation, Monte Melkonian, écroué depuis le 30 novembre 1985 et condamné le 12 décembre 1986 à six ans de prison, dont deux avec sursis, a été libéré, lundi matin 16 janvier, de la centrale de Poissy (Yvelines), où il purgeait cette peine.

A la chancellerie, on précise que Malkonian n'a bénéficié d'aucune grâce exceptionnelle, mais s'est trouvé être libérable par le jeu normal des remises de peines prévues par les textes. On indique aussi qu'il a été placé en *« rétention administrative »* à Versailles, dans l'attente d'une mesure d'expulsion vers les Etats-Unis, en raison de sa nationalité américaine, ou d'une assignation à résidence en France. La décision sera prise par un juge du tribunal de Versailles, qui devra statuer dans un délai maximum de six jours.

Monte Melkonian avait fondé l'ASALA-Mouvement révolutionnaire au lendemain de l'attentat commis à Orly, le 15 juillet 1953 (huit morts et cinquante-cinq blessés), et revendiqué par l'ASALA, pour exprimer son désaccord avec cette action terroriste aveugle. Lui et ses partisans estimaient que la lutte arménienne pour la reconnaissance du génocide de 1915 devait se limiter à des opérations contre l'Etat turc, ses établissements ou ses représentants.

*Le numéro du « Monde » daté 15-16 janvier 1989 a été tiré à 583 044 exemplaires*

*Sur le vif*

## En avant la musique !

Ça le fait gerber, Patrice Chéreau, cette affaire de l'Opéra Bastille. Il l'a dit ce matin dans *Libé*, en claquant la porte avec Boulez, sur les talons de Barenboïm, renvoyé comme un malpropre. Il est pas le seul. On ne parlait que de ça, hier, à la terrasse des cafés et dans les queues devant les cinémas, que de fric.

— Combien tu dis qu'il a touché, Barenmachin ? Neuf millions ?

— Non, ça, c'est le pote à Mitterrand, Pelat, non, pas Pelat, l'autre, là... Le chef, lui, paraît qu'il a accepté qu'on la réduise de moitié, sa paie.

— Quel chef ? Le couturier ?

— Non, le musicien.

On confond tout, on comprend rien. N'empêche, on voit très bien que nos princes tentent de recouvrir avec des grands mots le cliquetis de ces passes d'armes et de ces gros sous, nos quat'sous à nous, les sous de nos impôts. Aujourd'hui, tout ça ne relève plus de la lutte pour le pouvoir, du gouffre financier où s'enlise le nouveau temple de la musique érigé à la gloire de mon Mimi ou du délit d'initié, mais de la haute politique.

Génial, le coup de la Société générale ! Ils ne reculent devant rien, au gouvernement, quand il s'agit de payer le poisson ou plutôt les requins qui ont croqué nos économies, le fruit de notre travail, sans avaler le noyau. Dur, dur, le noyau, ils s'y sont cassé les dents. Mais ils sont bien décidés à remettre ça. Et venez pas protester, sinon, c'est pas compliqué, ils vont vous renationaliser les banques vite fait, bien fait. S'agirait de savoir ! Qui c'est qui décide dans ce pays en 1989, l'année de ce pitoyable bicentenaire, l'année de toutes les incuries, de tous les scandales, de toutes les gabegies, c'est pas le peuple souverain, c'est son premier commis.

Vous savez ce qu'ils lui ont dit, à Barenmachin, en le congédiant ? Qu'elle plaisait pas au président, sa musique. Le classique, ça lui casse les pieds. C'est la ouate qu'il préfère, mon Mimi, comme dit la chanson, le raï, le disco, le hard rock et le funk.

CLAUDE SARRAUTE.

La polémique sur les « affaires »

## M. Balladur propose à l'opposition et à la majorité de « travailler ensemble »

Dans un communiqué publié le lundi 16 janvier par l'Association pour le libéralisme populaire, M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie et des finances, estime que, *« depuis plusieurs semaines, l'atmosphère de notre vie publique est empoisonnée par des révélations, des rumeurs, des soupçons qui, mettant en cause les liens du monde de l'argent avec celui de la politique. (...) Il faut en finir et prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Pour cela, le gouvernement doit tout d'abord cesser de mettre en cause de façon outrancière, inexacte et parfois injurieuse la politique de privatisation. (...) Mais, au-delà, dans des affaires de cette importance, le gouvernement, la majorité et l'opposition doivent être capables de travailler ensemble. Je suis prêt pour ma part à concourir à cette action d'éclaircissement. A cette fin je propose :*

*— que la Commission des opérations de Bourse se voie demander de façon formelle et publique par le gouvernement d'étudier les conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations constatées depuis quelques mois sur le capital de la Société générale ;*

*— que le gouvernement, la majorité et l'opposition élaborent en commun une réforme de la Caisse des dépôts et consignations dont les moyens et le rôle ne sont plus adaptés à notre époque et constituent un risque pour la liberté économique et pour l'impartialité de l'Etat. Je rendrai publiques mes suggestions à ce sujet dans les semaines qui viennent ;*

*— enfin que le gouvernement, la majorité et l'opposition élaborent d'un commun accord un projet de loi sur la moralisation de la vie financière, comportant notamment un règlement plus précis et plus contraignant des offres publiques d'achat ainsi que, allant au-delà de ce qui a été fait en 1987, une extension des pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse. »*

## M. Emmanuelli attaque les privatisations

M. Henri Emmanuelli, « numéro deux » du Parti socialiste, a dénoncé, lundi 16 janvier, au cours du point de presse hebdomadaire du PS, à propos des affaires Pechiney et Saint-Gobain, un *« tintamarre qui ne repose que sur des soupçons, des rumeurs, des amalgames »*. Selon M. Emmanuelli, il y a une *« orchestration politique »*.

Répondant à M. François Léotard, qui s'était prononcé pour la formation d'une commission d'enquête, M. Emmanuelli a déclaré : *« Pourquoi pas ? A condition que le champ d'enquête de cette commission soit étendu aux affaires immobilières de la ville* [NDLR : Fréjus] *dont M. Léotard est maire. »* A M. Alain Juppé, le « numéro deux » du PS a répondu que, comme l'avait souhaité le secrétaire général du RPR, *« rien ne doit rester dans l'ombre »*, ajoutant : *« Ni de ce qui se passe ni de ce qui s'est passé. »* Il a évoqué *« les scellés qui sont restés pendant deux ans sur les documents relatifs à l'affaire Chaumet »* et *« la manière dont les intérêts patrimoniaux de l'Etat ont été bradés au moment des privatisations »*.

Rappelant qu'il avait été le premier à évoquer les *« républiques bananières »* lorsqu'on avait vu *« les tenants du pouvoir exécutif distribuer les leviers du pouvoir économique comme les souverains distribuaient les prébendes »*, M. Emmanuelli a cité plusieurs privatisations, faites, selon lui, à des conditions telles qu'elles assuraient aux bénéficiaires des plus-values potentielles considérables. Il a accusé, notamment, M. Edouard Balladur d'avoir *« menti à la représentation nationale »* lorsqu'il avait affirmé, devant les députés, que les certificats d'investissement de la Caisse des dépôts dans Saint-Gobain n'avaient pas été sous-évalués, et d'avoir passé outre à une note de M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, estimant que les conditions de privatisation de Matra *« lésaient l'Etat »*.


FRENCH IN PROVENCE
Cours résidentiels de français.
38 leçons + repas et soirées en compagnie des professeurs
= 66 heures de français pratique par semaine.
A partir de 5.000 FFrt (cours et pension ★★★).
Tél. : 66.39.38.38.
Télécopie : 66.39.37.20
CERAM B.P. 27/305
30130 PONT-ST-ESPRIT

ARNYS
PARIS
SOLDE
COLLECTION AUTOMNE-HIVER
ARNYS 14, rue de Sèvres-VII^e. Tél. : 45.48.76.99

AMÉRIQUE

LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE
est paru (et il est gratuit)
IL COMPREND :
● Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1989)
NEW YORK ..... 1.980 F A/R.
LOS ANGELES 3.180 F A/R.
MIAMI ..... 2.580 F A/R.
MONTREAL .... 1.980 F A/R.
HONOLULU .... 5.900 F A/R.
MEXICO ..... 3.380 F A/R.
● La location de voiture et camping-car.
● Les transports intérieurs.
● Les tarifs d'hôtels.
● Des circuits à la carte et en groupe.
● Des tours insolites.
● Des renseignements pratiques.
Envoi de votre brochure contre contre 10 F en timbres.
PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58
34, av. Général-Leclerc, 75014 Paris - M° Mouton-Duvernet.

EAP/CENTRE MALESHERBES
FORMATION CONTINUE LANGUES
vous informe que ses prochaines sessions, dont la préparation aux
DIPLOMES ANGLAIS ET ALLEMANDS
débuteront entre
les 24 et 31 JANVIER 1989
108, bd Malesherbes, PARIS
Tél. 47-54-65-48
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
A B C E F G H

Des milliers de mètres de tissus de soie, laine, polyester, coton, lin, etc.
Des tissus "Couture" et "Décoration". Un choix supérieur... Les coupons !
RODIN
38, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS


هكذا من الأصل